SERVICE TELEPHONIQUE
LUNDI AU VENDREDI : 8 h. a.m. à 8 h. p.m.
LE SAMEDI : 8 h. a.m. à 4 h. p.m.
CEntral 6-7431
On peut atteindre le service des nouvelles après 8 h. p.m. en signalant CE 6-7431 ou CE 6-7439.

LE DROIT

LE QUOTIDIEN FRANÇAIS DE LA CAPITALE DU CANADA

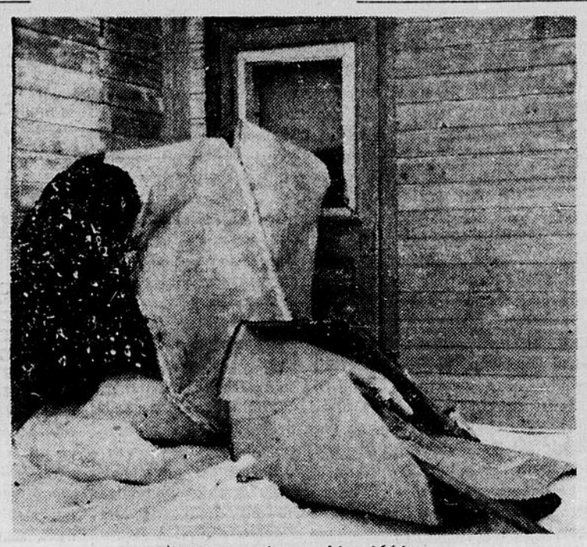
Le temps qu'il fera demain: ensoleillé
MINIMUM (cette nuit) 8
MAXIMUM (demain) 22

44e année — No 47 | OTTAWA, LUNDI 27 FEVRIER 1956 | EDITION FINALE | Le numéro: 5 sous

Dégâts élevés causés par l'ouragan



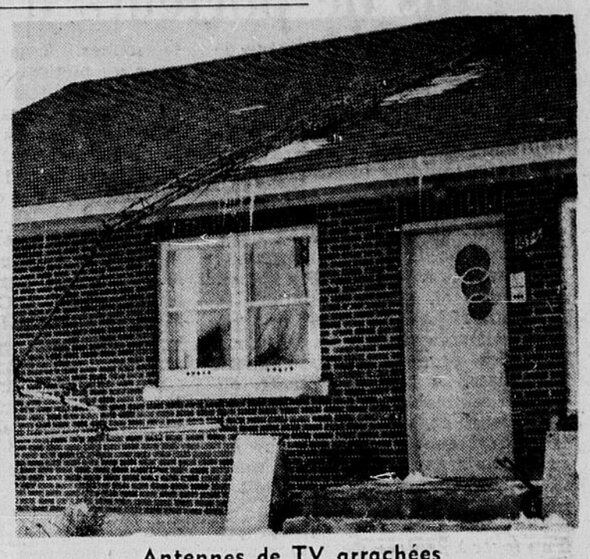
Toits à moitié arrachés
... une scène familière
(Photo "Le Droit" — par Champlain Marcil)



Autre maison décoiffée
... un ouragan sans précédent
(Photo "Le Droit" — par Champlain Marcil)



Au centre d'achats Alta Vista
... deux vitrines fracassées
(Photo "Le Droit" — par Champlain Marcil)



Antennes de TV arrachées
... pas de hockey ce soir
(Photo "Le Droit" — par Champlain Marcil)

Les vents ont atteint une vélocité inouïe

Des bourrasques de 76 milles à l'heure ont balayé la région d'Ottawa et de Hull, samedi soir, au cours d'une des plus violentes tempêtes de l'histoire de la Vallée outaouaise. Partout, des fils électriques ont été rompus, des arbres déracinés, des vitrines de magasins fracassées, des toits arrachés, des enseignes de routes et des antennes de télévision emportées, des autos poussées dans les fossés. Le vent a même poussé, de Gatineau à Angers, un wagon du Pacifique-Canadien.

Selon la météo, l'ouragan Hazel, qui a pourtant causé tant de dégâts lors de son passage à Ottawa, le 15 octobre 1954, ne renfermait pas "dans ses flancs" des vents aussi violents. En effet, au cours de cette mémorable tempête de 1954, les bourrasques avaient atteint une vélocité de 75 milles à l'heure, et continué leur course folle vers d'autres régions du Nord canadien.

La tempête de samedi s'est cependant attardée dans la région, et elle y a causé des pertes estimées à plusieurs milliers de dollars. Aucun accident mortel n'a toutefois été signalé, mais on compte plusieurs blessés.

Les vents ont surgi à l'improviste, vers 5 heures, samedi après-midi, et ils ont soufflé sur la région presque toute la nuit.

Les villes-soeurs, Ottawa et Hull, ont été presque totalement plongées dans l'obscurité au tout début de la tempête. Le courant électrique a en effet manqué dans environ 7,000 foyers de la région pendant près de trois heures. Des ouvriers de la Commission hydroélectrique, à Ottawa, et de la "Gatineau Power", à Hull, ont travaillé d'arrache-pied pendant la majeure partie de la nuit à rétablir le service. Tôt dimanche matin, seulement 200 familles du secteur ouest de la ville d'Ottawa, étaient encore privées d'électricité.

Des fils rompus par le vent et arrachés par des branches ont causé la plupart de ces pannes d'électricité.

Un incident plutôt amusant s'est produit au tout début de la tempête, à Hull, où environ une centaine de clients d'une grande épicerie se sont vu forcés de terminer leurs emplettes à la chan-

(Suite à la page 14, col. 1)

Soeur emprisonnée dans un ascenseur

Plusieurs personnes se sont trouvées dans les situations les plus embarrassantes par suite des nombreuses interruptions du courant durant la tempête qui a frappé la région. Au couvent du Sacré-Coeur, avenue des Oblats, une religieuse est demeurée emprisonnée pendant une heure et demie dans un ascenseur. A l'église Sainte-Famille, l'électricité a manqué, vers 5 h. 30, alors que quelques douzaines de personnes assistaient à la messe. On a dû installer des chandelles un peu partout dans l'église.

Dans l'Est du Canada

Par la Presse canadienne

L'Est du Canada a connu l'hiver dans toute sa rigueur, au cours du dernier week-end. Et les coups les plus rudes furent encaissés par le Québec et l'Ontario. De Windsor jusqu'à Québec, ce ne furent que pluies, neige et vents d'une extrême violence.

Ces vents, voisins de l'ouragan, ont jeté dans le chaos les systèmes de communication et les lignes électriques, tandis que la neige et le verglas ont tenu la Mort fort occupée sur les grandes routes.

Treize personnes, dont dix de l'Ontario, ont perdu la vie dans des accidents de la circulation, au plus fort de la tempête.

Quant aux provinces de l'Atlantique, elles se sont fait servir les restes de la tempête, dimanche. Neige, pluie et verglas furent tout particulièrement le lot de la Nouvelle-Ecosse.

Le pire à venir

Sur la côte ouest, le pire est encore à venir. Autour de Vancouver et des îles de la reine Charlotte, le vent doit avoir une vitesse de 40 milles à l'heure ce matin et atteindre peu à peu la violence d'un ouragan. Il y eut des chutes de pluie et de neige, samedi soir et dimanche, sur le continent, et le mercure a varié de 30, sur le littoral, à 25 sous zéro à Prince George.

Sur la route no 5, près de Victoriaville, une centaine d'autos furent immobilisées par la neige. Même chose près d'Orangeville, en Ontario, sur la route no 9.

Le transport aérien fut complètement désorganisé à

(Suite à la page 14, col. 3)

16 morts aux E.-U.

SUMMERFIELD — (P.A.) — Seize morts, des centaines de sans-abris, plusieurs douzaines de blessés et des dommages évalués à plusieurs millions de dollars, tel est le bilan du premier ouragan de la saison accompagné d'une violente tempête de sable aux Etats-Unis.

La tornade, qui a pris les gens par surprise aux petites heures du matin, dans l'Illinois, a laissé partout sur son passage des marques de destruction incalculables. Le Texas et l'est de l'Ohio ont également été ébranlés par la tempête.

C'est la petite ville de Summerfield, dans l'Illinois, qui a cependant été la plus éprouvée dans cette première alerte. Au moins six personnes y ont été tuées et 10 autres blessées, tandis que la moitié des édifices qui s'y trouvaient ont été démolis. Le maire Eldon Lochring, lui-même un secouriste local, a affirmé que les dégâts dépasseront un million de dollars.

Un camionneur a aussi été tué lorsque son véhicule a été poussé en bas de la chaussée, près de Galesburg, tandis que trois personnes ont trouvé la mort dans l'Ohio. On relève aussi deux victimes dans le Texas et le Missouri et une dans l'Oklahoma et l'ouest de l'Etat de New-York.

Noirceur inouïe

Précédé d'une vague de froid excessif pour ces régions, l'ouragan a d'abord balayé le Texas, se dirigeant vers l'Est. Le vent a atteint une vitesse de 95 milles à l'heure dans l'ouest du Texas, au Nouveau-Mexique et dans l'Oklahoma et le Kansas.

Le ciel s'est obscurci à mesure que la tempête grondait et l'on rapporte qu'il faisait si noir au Texas que des pompiers n'ont pas réussi à localiser à temps un feu de prairie

Une collision fait 33 morts à Berlin-Est

BERLIN (P.A.) — Une collision ferroviaire à quelque 100 milles au sud de Berlin, en Allemagne orientale, a fait 32 morts. Un convoi de marchandises a heurté un express de voyageurs près de la gare de Bornitz. Le ministère des Transports, après une enquête sur les causes de l'accident, qui s'est produit dans un banc de brouillard, a annoncé l'arrestation du chef de gare, du régisseur du trafic ferroviaire en devoir au moment de la collision et de l'ingénieur du train de fret. Le ministre a également promis l'aide de son gouvernement aux familles des victimes.

HAUSSES PROMISES

L'enquête débute sur les incendies

Les Etats-Unis refuseront de nouveau de conclure un pacte d'amitié

WASHINGTON (PA) — Les milieux diplomatiques de Washington s'attendent que le président Eisenhower et le secrétaire d'Etat Dulles fassent parvenir cette semaine un nouveau refus déterminé au premier ministre soviétique, M. Boulganine, touchant son offre persistante d'un pacte d'amitié russo-américain.

Ils sont d'avis que l'un des meilleurs moyens de répondre à la proposition est d'offrir à M. Boulganine une contre-proposition de même nature mais englobant cette fois la Grande-Bretagne et la France.

Les diplomates ont insisté sur le caractère positif d'une telle proposition; ils estiment en effet que le temps est venu d'enlever à l'URSS l'occasion de prendre certaines initiatives politiques qui paraissent favorables au monde entier mais qui, en réalité, ne sont que des mesures de propagande.

Les municipalités consultées au sujet du bill des pompiers

Le procureur général de l'Ontario, l'hon. A. Kelso Roberts, a donné l'assurance au maire d'Ottawa que le projet de loi destiné à amender la loi du Service des incendies provinciale sera différé.

Dans un appel téléphonique du maire Charlotte Whitton, présentement à Toronto, le "Droit" est informé qu'à la suite d'un entretien cordial accordé au premier magistrat de la Capitale, le procureur général de l'Ontario avait obtenu que ce projet de loi soit différé jusqu'à ce que les municipalités puissent en discuter.

De l'hôtel de ville, un message télégraphique venant de M. L. D. Jackson, maire de Hamilton et vice-président de l'Association des maires d'Ontario, signale la même assurance de la part du gouvernement ontarien. On sait que le Bureau des commissaires avait fait parvenir à l'hon. Leslie Frost, premier ministre de l'Ontario, une protestation officielle contre ce projet de loi.

"Nous avons eu un long et cordial tête-à-tête avec l'hon. Kelso Roberts", a dit Mlle Whitton", et ce projet de loi qui nous a bouleversés au Bureau des commissaires en fin de semaine, a été différé."

"Le projet de loi no 99, amendant la loi du Service des incendies, présenté à la Législature ontarienne, stipule que tous les appels contre les congédiements, les suspensions, les démissions et autres affaires légales, devront être faites au Conseil de ville et que les congés de maladie devront être cumulatifs."

(Suite à la page 3, col. 1)

"Les Canadiens sont menacés de perdre leur identité"

Dans un mémoire de 55,000 mots, les deux plus grands syndicats de travailleurs canadiens (Congrès des Métiers et du Travail et Congrès canadien du Travail), ont saisi la Commission royale Gordon, qui enquête sur les perspectives économiques du Canada, du danger de la perte de notre identité canadienne par suite du contrôle de plus en plus serré des Etats-Unis sur les ressources de notre pays.

Présidée par M. Walter Gordon, la Commission siège depuis 10 h. ce matin à la Cour de l'Echiquier. Au nom d'un million de travailleurs (environ 85 pour 100 de la Bourse canadienne du Travail), le mémoire conjoint affirme que la préservation d'une nation canadienne, libre et indépendante, doit demeurer le premier souci de ceux qui préparent notre avenir économique.

Tout le Canada doit bénéficier de notre essor économique. Il serait contraire à l'esprit de la Confédération, dit le mémoire, de faire progresser une région aux dépens d'une autre. Jusqu'ici, la politique tarifaire du Canada a industrialisé l'Ontario et le Québec. Il faut aider les autres provinces pour rétablir l'équilibre. Il ne s'agit pas d'être antiaméricain, mais notre pays doit être maître dans sa propre maison. En revanche, le mémoire conjoint ne s'inquiète pas du fait que nos travailleurs soient groupés dans des unions internationales dont les dirigeants sont des Américains.

A la merci des Etats-Unis

Le mémoire s'inquiète de la main-mise de la finance américaine sur notre industrie et nos ressources, de notre dépendance économique. Le gros de nos exportations et importations demeure lié aux Etats-Unis. Plus le Canada pourra développer ses marchés en dehors des Etats-Unis, moins il sera à la merci des perturbations économiques et des

(Suite à la page 14, col. 2)

Un compromis est attendu dans Chypre

NICOSIE (P.A.) — Le secrétaire au Colonial Office, M. Lennox-Boyd, s'est rendu à Nicosie. Son départ précipité indique l'urgence de sa mission et laisse prévoir la conclusion d'un compromis que seul pourrait autoriser un ministre du cabinet.

Les cercles diplomatiques de Londres donnent à comprendre d'ailleurs que les pourparlers entre l'archevêque Makarios, le chef des Cypriotes grecs qui réclament l'union à la Grèce, et le gouverneur de l'île, M. John Harding, en sont à un stade délicat.

Le premier cas: filage défectueux

L'enquête du coroner sur les quatre incendies qui ont causé la mort de 17 personnes, à Ottawa, a commencé ce matin, 48 heures après qu'un cinquième incendie eût fait deux autres victimes.

Filage défectueux

A l'issue des témoignages entendus ce matin, en marge de l'incendie qui a coûté la vie à Mme Arthur Estensen et à ses cinq enfants, le 17 décembre dernier, au 557, rue Marjorie, le jury en est venu à la conclusion que l'incendie avait été causé par le filage défectueux de la maison. Les membres du jury ont recommandé, d'autre part, que le Service des incendies de la ville et tous les électriciens licenciés qui seraient au courant de par leurs fonctions de quelque défectuosité électrique à une maison, le rapportent immédiatement à l'Hydro pour que les autorités de cet organisme fassent enquête et puissent ordonner des réparations s'il y a lieu.

Le principal témoin à l'enquête fut M. Arthur Estensen, le seul survivant. M. Estensen a rapporté à l'enquête comment les cris de sa femme l'avaient éveillé, comment il avait cherché à obtenir de l'aide, comment à trois reprises, il se fraya un chemin dans la fumée et les flammes, mais sans pouvoir sauver aucun membre de sa famille. Il a aussi révélé que les fusibles éclataient très souvent et qu'il en avait fait rapport au propriétaire.

Ce dernier, M. M. A. Walsh, a déclaré, pour sa part, avoir acheté cette maison en 1953. L'avoir fait inspecter à plusieurs reprises en vue d'améliorer le système électrique. "Je ne me suis jamais rendu compte, a-t-il dit, que le filage était dans un si mauvais état."

Selon M. Royce Simmons, de

(Suite à la page 3, col. 6)

Ottawa gagne à London

Deux étudiants de l'université d'Ottawa, MM. Jean Salois et Guy Tremblay, se sont mérité en fin de semaine les honneurs au concours national d'art oratoire. C'est la première fois depuis plusieurs années que cette victoire est remportée par des orateurs de langue française.

Les représentants d'Ottawa ont ainsi gagné le trophée Cartier-MacDonald remis chaque année par la Fédération nationale des étudiants d'universités canadiennes.

MM. Salois et Tremblay se sont ainsi mérité un voyage gratuit en Europe; les billets leur ont été présentés par M. David Peel, président de la région atlantique de la F.N.E.U.C.

Leurs adversaires, en finale, étaient deux orateurs de l'équipe du collège d'agriculture de Guelph. Les gagnants avaient eu à soutenir l'affirmative dans la question suivante: "L'antagonisme international comporte-t-il plus de promesses que de menaces pour l'avenir de l'humanité."

Le maire de London, M. Ray Dennis, a remis le trophée aux vainqueurs. Ceux-ci ont prononcé leurs discours en français.

Voir photo en page 3

Le Canada et les Etats-Unis, deux exemples de liberté et démocratie

ROMÉ (AFP) — "Les Etats-Unis et le Canada constituent un exemple grandiose de ce qui peut être réalisé en faveur du progrès et du bien-être de l'humanité en régime de liberté et de démocratie", a déclaré M. Giovanni Gronchi, président de la république italienne, quelques instants avant de prendre place dans l'avion qui allait le conduire à New-York. Après avoir indiqué que "l'Italie avait vu avec satisfaction tomber toutes les discriminations dont elle avait été injustement l'objet", le chef de l'Etat italien a affirmé: "Toutes les voies de la collaboration sont désormais ouvertes et le nouveau contact avec les hommes responsables de grandes démocraties occidentales offrira de nouvelles possibilités de travailler en commun." M. Giovanni Gronchi a déclaré en conclusion "que les entretiens qu'il aura au cours de sa visite aux Etats-Unis et au Canada" contribueront à rendre plus intimes et plus confiantes les relations avec ces deux pays et à rendre plus étroite la collaboration entre les démocraties occidentales.

Le festival de musique débute

L'ouverture officielle du Festival de musique d'Ottawa aura lieu ce soir à 8 h. 15 au Glebe Collegiate, en présence de Son Exc. M. Vincent Massey, gouverneur général du Canada.

Toutefois, les épreuves préliminaires ont débuté dès ce matin, simultanement à la "Dominion United Church", au "Knox Presbyterian Church Hall", à l'église "St. Matthews", et au "First United Church Hall".

Quelque 800 candidats participent à ces épreuves, dont la moitié environ sont des Canadiens français.

Voici les résultats des examens de la matinée:

Eglise St. Matthews
(Classe 116)

M. Sean O'Reilly et Mlle Cynthia Millman, tous deux d'Ottawa, ont remporté les honneurs ce matin à l'église St. Matthew's où se disputait l'épreuve de sonate pour piano. Le jeune homme s'est vu attribué le trophée de l'Université d'Ottawa des mains du juge Kendall Taylor et Mlle Millman obtint un diplôme lui reconnaissant la première place.

Dans ses commentaires, M. Kendall Taylor ne manqua pas de louer e outre l'exécution de Carol Jacques, aussi d'Ottawa, et celle de Candide Dufour, de Montréal.

Le classement s'établit comme suit: Trophée à M. Sean O'Reilly, avec 89 points; 1ère place à Mlle Cynthia Millman, avec 88 points; 3e place à Mlle Carol Jacques, avec 87 points.

Les concurrents avaient le choix entre la Sonate, Opus 53, en do majeur, premier mouvement, de Beethoven, ou la Sonate, Opus 120, en la majeur, premier mouvement, de Schubert. M. O'Reilly avait choisi la sonate de Schubert et Mlle Millman, la sonate de Beethoven.

Avec une précision à laquelle il faut rendre hommage, M. Kendall Taylor expliqua pour le bénéfice des concurrents autant que pour celui des spectateurs, la pensée des deux grands compositeurs. Il expliqua en outre

(Suite de la page 3, col. 3)

L'entreprise privée doit être à la base de notre économie

(Presse canadienne)

Dans un mémoire préparé à l'intention de la Commission économique Gordon, l'Association des manufacturiers canadiens affirme que l'entreprise privée doit demeurer à la base de l'expansion du Canada.

L'Association propose aux gouvernements d'intervenir le moins possible dans l'économie de la nation. Le mémoire souligne, par ailleurs, que la prospérité et le développement soutenu de notre pays sont intimement liés à l'industrie manufacturière.

L'Association compte 6,500 membres dans 600 municipalités. Leurs usines fabriquent environ 75 p. 100 des articles manufacturés au Canada.

Les manufacturiers font observer que le développement économique du Canada s'est effectué jusqu'ici sans intervention importante des gouvernements fédéral et provinciaux. L'avenir devrait s'inspirer de ce passé.

Le mémoire note qu'en dépit de l'importance de l'industrie primaire, le Canada est avant tout un pays manufacturier. Les manufactures procurent plus d'emplois que n'importe quel autre secteur de l'économie.

Les manufacturiers soutiennent que la principale faiblesse de l'économie canadienne est une population insuffisante. Ils suggèrent une immigration annuelle équivalent à plus d'un p. 100 de la population afin de créer un plus vaste marché domestique.

Abordant la question de l'automatisation, l'Association prétend qu'elle ne diminuera pas le nombre d'emplois et qu'elle aura les mêmes résultats que la production en série. L'automatisation augmentera le nombre des emplois, haussera les salaires et permettra d'abaisser le coût de production.

L'Association discute également la participation du Canada à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Elle dit que le Canada serait en meilleure posture aujourd'hui s'il ne s'était pas dépouillé de son "armure défensive" en signant cet accord.

Dans 4 à 6 semaines — St-Laurent

Première réponse officielle aux employés civils

Le premier ministre du Canada, M. Louis Saint-Laurent, a officiellement déclaré aujourd'hui que les employés du Service civil bénéficieront sous peu d'une augmentation de salaire générale.

Dans des lettres similaires adressées simultanément au président de l'Association du Service civil d'Ottawa, M. J. D. Love et au président de la Fédération du Service civil du Canada, M. Fred Whitehouse, le premier ministre déclare clairement que le gouvernement a décidé d'accorder une augmentation générale à toutes les catégories d'employés du Service civil.

Aucune des deux lettres ne faisait allusion toutefois au montant de l'augmentation ni à la date de la mise en vigueur.

M. Saint-Laurent précise cependant que les études faites à ce sujet devraient être poussées pour une autre période de quatre à six semaines.

"C'est là la première déclaration officielle au sujet de cette augmentation, a commenté pour sa part M. Love. Nous sommes particulièrement heureux d'apprendre que le gouvernement ait véritablement l'intention de faire quelque chose," a conclu le président de l'Association du Service civil d'Ottawa.

"Voilà la déclaration que nous attendions depuis longtemps, a dit le président de la Fédération du Service civil du Canada, M. Fred Whitehouse. Tout ce qui nous reste à savoir, c'est le montant de la hausse de traitement et la date de sa mise en vigueur," a-t-il conclu pour sa part.

L'ASCO travaille depuis plusieurs mois en vue d'obtenir cette augmentation. M. Love avait envoyé une lettre à ce sujet au premier ministre Saint-Laurent au mois de novembre. Des lettres avaient également été envoyées au ministre des Finances, l'hon. Walter Harris, et au secrétaire d'Etat, l'hon. Roch Pinard.

"Nous n'avons pas l'intention de modérer notre ardeur tant que les augmentations n'auront pas été annoncées en détail, a déclaré M. Love.

Le président de la Fédération, M. Fred Whitehouse, avait écrit au premier ministre Saint-Laurent pour lui demander des précisions sur la possibilité d'une augmentation parce que la Fédération recevait chaque jour des milliers de requêtes depuis que MM. Harris et Pinard avaient laissé entendre qu'une hausse serait peut-être accordée.

Dans "Le Droit" aujourd'hui

Agricole	7
Annonces classées	20-21
Articles éditoriaux	2
Carnet mondain	4
Décès	22
Enfants	23
Finance	11
Hull	13-14
Radio	6
Sports	8-9-22
Téléspectacles	24

"L'avenir est à ceux qui luttent"

LE DROIT

Fondé le 27 mars 1913

Journal totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie et indépendant en politique.

Le Droit est publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales Limitée, 375, rue Rideau, Ottawa.

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES: PRESSE CANADIENNE, PRESSE ASSOCIÉE, AGENCE REUTER, AGENCE FRANCE-PRESSE

Seule la Presse Canadienne est autorisée à réimprimer les dépêches du Droit attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée et à l'Agence Reuter ainsi que les informations locales. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au Droit sont également réservés. Autorisé comme envoi postal de deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

TARIF DES ABONNEMENTS

	12 mois	6 mois	3 mois
PAR LA POSTE			
Ottawa et la banlieue	$10.00	$5.25	$2.75
Campagne	9.00	4.75	2.50
PAR PORTEUR	15.00	7.50	3.75

LA SEMAINE — 0.30

Membre de l'Audit Bureau of Circulations et de l'Association des Éditeurs de Quotidiens Canadiens.

LUNDI 27 FEVRIER 1956

Plus de porteurs d'eau!

On devrait élever une statue de son vivant à un manieur d'idées qui convaincrait notre peuple que ce n'est pas sa mission et son honneur de se contenter des emplois de vingtième ordre et des salaires qu'on n'ose pas toujours offrir aux nouveaux Canadiens.

Il y aurait quelque chose de changé — et pour le mieux — si les chefs politiques en appelaient plus souvent à la fierté des nôtres. Egalement si, avant de tendre la main aux richards d'outre-frontière, ils manifestaient plus de confiance dans les économies canadiennes-françaises. A l'heure présente, on fait un semblable appel aux talents des nôtres et, si la réponse tarde trop, c'est que le peuple ignore où est l'avenir de la jeunesse et comment la préparer plus facilement à jouer un rôle plus honorable.

Le mot d'ordre devrait passer d'un foyer à l'autre: Chez nous, plus de porteurs d'eau!

D'instinct, nos jeunes devraient aspirer à des conditions de vie meilleures. Une science, en particulier, l'électronique est en train de révolutionner le monde, et elle demande des ouvriers tout décidés à devenir des experts. De ces hommes à tout faire qui ne savent pratiquement rien faire de bon et de précis, voilà ce dont les grandes industries ne veulent plus. Et tout d'abord les industries qui dépendent de la science de l'électronique. Voilà, Dieu merci, un secteur qui ne s'accommode pas de la médiocrité.

Il faut des spécialistes, et de plus en plus. Et, cependant, à la tête de ces spécialistes, s'avère plus que jamais nécessaire la présence d'hommes capables d'idées générales, et de les soumettre aux lois de l'analyse et de la synthèse: en un mot, d'hommes de culture. La machinerie d'aujourd'hui exige des hommes de savoir, de vision et de jugement, des hommes qui commandent à la machine et non qui se perdent dans ses rouages. Ce sont les spécialistes nécessaires, donc ceux que recherche la science moderne.

Pourvoir à cette nécessité n'est pas un petit problème. Même pour les besoins les plus urgents, le talent de commande ne ferait souvent que hâter et multiplier les catastrophes. L'improvisation, utile dans les métiers secondaires, serait ici la pire des imprudences. La spécialisation, dirait-on avec les La Palisse de tous les temps, est affaire d'études spécialisées.

A la carence indéniable de tels travailleurs, on a dit souventes fois les causes et les remèdes. La semaine dernière, en présentant un mémoire à la Commission Gordon, M. K. R. Patrick, président et directeur-gérant de la Canadian Aviation Electronics Ltd., a parlé très clair. Voici comment cet industriel de grande classe s'est exprimé:

"La grave pénurie de spécialistes qui sévit actuellement ne peut être surmontée que par l'élargissement des facilités de formation, qui sont actuellement inadéquates pour nos besoins.

"La nécessité d'aider les universités canadiennes-françaises à former des hommes de science et des ingénieurs est particulièrement importante. La proportion des hommes de science et des ingénieurs canadiens-français disponibles est extrêmement basse, ce qui signifie que l'industrie et les agences gouvernementales sont privées de l'aide précieuse d'une importante partie de la nation canadienne.

"On a récemment entrepris dans les meilleurs collèges canadiens-français de préparer des étudiants à l'étude du génie. De remarquables progrès ont été accomplis dans ce domaine et ces collèges méritent d'être encouragés par l'industrie de l'électronique dans l'accomplissement d'une tâche qui profitera à tout le Canada."

Nous avons parlé de l'électronique. Il est beaucoup d'autres sciences, beaucoup d'autres professions qui sollicitent la jeunesse. De semaine en semaine, se faisant l'écho des ministères de l'éducation, de la santé, des mines, pour ne nommer que ceux-ci, les journaux demandent plus d'instituteurs, plus d'infirmières, plus d'ingénieurs. Ici, fait lamentable, ce n'est pas l'emploi qui manque au bachelier, c'est le bachelier qui manque à l'emploi. Mais c'est un mal guérissable; qu'on se serve plus largement des lumières de l'orientation professionnelle.

Victor BARRETTE.

Pensions et coût de la vie

La politique de stabilisation du revenu personnel est relativement nouvelle chez nous. Les allocations familiales et les pensions de vieillesse en sont les deux exemples les plus typiques. On peut y ajouter certaines pensions accordées à des catégories particulières de citoyens: anciens combattants, fonctionnaires à leur retraite, etc.

Le principe de cette politique est de maintenir le pouvoir d'achat de ses bénéficiaires. Il semblerait donc normal que les mécanismes de la loi prévoient l'ajustement périodique au coût de la vie des montants ainsi distribués. Or, aucune disposition de ce genre n'est insérée dans la législation. Le résultat le plus net de cette omission, c'est que, dans bien des cas, d'excellentes mesures sociales voient leur efficacité considérablement infirmée.

Le cas des allocations familiales est frappant. Nous en avons déjà traité en faisant remarquer que, depuis leur institution, le coût de la vie a augmenté de 40 pour cent, au moins. L'utilité courante des allocations est donc réduite d'autant pour nos familles.

Les pensionnaires de l'Etat sont peut-être dans une situation encore plus délicate. Leurs pensions ont été fixées d'après un barème qui, à l'époque, paraissait suffisant. Elles sont devenues notoirement insuffisantes aujourd'hui, surtout dans le cas de personnes qui ne peuvent ajouter, par leur travail, aux montants fournis par l'Etat.

Il est urgent que le gouvernement prenne conscience de ce problème. La situation actuelle est inéquitable pour un grand nombre de bénéficiaires de pensions. N'étant pas responsables de l'augmentation du coût de la vie, privés de moyens d'y faire face, ils en sont tout de même les victimes les plus à plaindre. Le devoir de l'Etat nous semble donc tout indiqué: convertir en dollars constants les montants actuellement versés.

Déjà, le gouvernement, dans les systèmes contributoires, comme celui par exemple de l'assurance-chômage, a élevé le plafond des revenus protégés par la loi. Il y trouve son profit en élargissant les domaines où il prélève les contributions. Il semble donc normal qu'à l'autre bout de la chaîne, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit pour lui de débourser et non plus de percevoir, il use d'une politique identique, c'est-à-dire qu'il augmente sa contribution dans la proportion même où la protection qu'il offre est devenue insuffisante.

Clément BROWN.

Excellente loi de M. Roberts

Du texte qui nous en est parvenu, rien ne nous permet de penser que la loi Roberts sur les pompiers soit "outrangeante". Bien au contraire, en autorisant les pompiers congédiés, suspendus, démis ou punis à en appeler au Conseil municipal ou à un comité de celui-ci, le procureur général ne fait que respecter les droits démocratiques des membres des services des incendies sans limiter l'autorité de leur chef, mais en protégeant celle-ci contre l'arbitraire.

La loi crée en Ontario ce qui existe ailleurs, dans le Québec notamment, où un comité municipal juge en dernier ressort des décisions disciplinaires impliquant des membres des services des pompiers et de la police. Aucun chef de service n'a cru qu'un tel comité était institué pour réduire son autorité, mais, au contraire, qu'il existait pour la renforcir en enlevant à ses décisions ce qu'elles pouvaient avoir de personnel.

Nous l'avons déjà dit et sans que cela implique le chef Foote: nous pensons que le chef du service des incendies possède trop de pouvoirs discrétionnaires. C'est mauvais. Ces pouvoirs ne seront pas désormais partagés par le Conseil municipal, mais les décisions du chef, en matière disciplinaire, pourront être contestées. Il appartiendra alors au Conseil ou à un de ses comités de juger ces décisions à leur mérite, de les soutenir, de les réduire ou de les invalider.

On parle d'interventions politiques et de porte ouverte aux influences indues. Lorsque ces craintes sont exprimées par des membres du Conseil municipal, nous avons lieu de nous demander si ces personnes ne sont pas en train d'affaiblir elles-mêmes leur propre autorité en se donnant comme incapables de juger objectivement des cas qui leur seront soumis.

Dernière remarque: depuis qu'une enquête a été demandée sur le service des incendies, tout le monde se porte à la défense de son personnel. C'est d'une indiscrétion déplorable. Ou l'enquête était nécessaire, et alors qu'on laisse la parole à l'enquêteur, ou elle était inutile et alors qu'on la contremande, même si cela doit mettre ses promoteurs en piteux état devant l'opinion publique.

Clément BROWN.

Problèmes de romanciers psychologues

Deux grands livres de Gabriel Marcel et de Georges Bernanos

La plupart des romanciers s'inspirent, soit de leur temps et en conformité avec celui-ci, soit de leurs réactions en présence de normes de vie contemporaines contre lesquelles ils s'élèvent. Gabriel Marcel, dramaturge, psychologue, critique de grande classe et philosophe, a réussi à présenter dans **Mon temps n'est pas le vôtre** (Paris, Librairie Plon, 1955, 148 pages), pièce en 5 actes, l'un des plus douloureux problèmes de notre époque. Il s'agit de l'antagonisme qui sépare, sur le plan moral et psychique, les pères de leurs enfants. M. Gabriel Marcel nous introduit dans la famille Champel, qui comprend le père, la mère et deux filles.

C'est un fait d'expérience, dans la société européenne de l'après-guerre, que la jeunesse voyage beaucoup, au sein de son propre pays et à l'étranger, la plupart du temps en pleine liberté. Cela crée naturellement des conflits familiaux. Il devient de plus en plus difficile aux jeunes de s'adapter à la tutelle paternelle, d'autant plus que, hors du foyer, philosophes à la mode, journalistes et esthètes de tout poil se font volontiers les guides désignés et seuls compétents de la jeunesse actuelle. Tout ce qui est tradition paraît vieillot, périmé; tout ce qui est nouveau, à quelque titre que ce soit, paraît bien meilleur, d'où les difficultés que nous signalons ci-dessus.

La réplique que voici de M. Champel à l'une de ses filles donne assez le ton de la pièce: "Parbleu! Si tu t'en doutais, ce ne serait pas vrai. Comme toute votre génération, comme les artistes et les écrivains que vous admirez, vous êtes des conformistes à rebours; vous vous évertuez à prendre le contrepied de ce qu'on a toujours pensé, toujours cru. Votre audace prétendue est la pire des lâchetés. Dans ce monde où chacun entend se singulariser, le seul courage qui vaille est de refuser cette fausse originalité devant laquelle les imbéciles plient les genoux parce qu'ils ont peur de passer pour rétrogrades." (pp. 131-32).

Il y a dans **Mon temps n'est pas le vôtre** des mots d'une forte densité qui nous inclineraient à croire, et les dernières études de la psychologie nous l'ont déjà démontré, que rien en ce monde: paroles, gestes, images contemplées, n'est indifférent. Il est des mots qui portent et qui blessent aussi profondément que des coups de poignard. Cette dernière pièce de M. Gabriel Marcel reflète assez fidèlement la psychologie de la jeunesse contemporaine dite évoluée, le langage à la mode de Saint-Germain-des-Prés, certaines idées avancées sur l'art et les difficultés auxquelles doit faire face le père de famille d'aujourd'hui.

L'auteur a joint à sa pièce une postface qui ne manque pas de piquant et qui explique la genèse de son oeuvre. L'élément religieux n'est nullement absent de **Mon temps n'est pas le vôtre,** ce qui fait un curieux contraste avec l'attitude des pitoyables petits bonshommes et des ridicules petites bonnes femmes des caveaux de Saint-Germain-des-Prés.

Il est toujours intéressant de se pencher sur les premières oeuvres d'un écrivain et, quand celui-ci a nom Georges Bernanos, le plaisir qu'on y trouve ne saurait être médiocre. Sous le titre de **Dialogues d'ombres** (Paris, Plon, 1955, 183 pages), nous trouvons les trois grandes nouvelles de l'illustre défunt. Il s'agit de **Madame d'Argent,** publiée en revue en 1922; **Une nuit,** 1928; **Dialogues d'ombres,** 1928, composées, ce nous semble, avant **Sous le soleil de Satan.**

Dans la première de ces nouvelles, l'auteur nous décrit l'inquiétude qu'éprouve un célèbre romancier à qui sa femme, au moment de mourir, fait de très étranges révélations sur les rôles qu'elle a joués en vivant la vie des héroïnes de son époux, et cela à son insu. **Une nuit,** nuit atroce, passée par un jeune Français sous le toit d'un Sud-Américain mourant, d'origine française lui aussi et empoisonné par son amie indienne, fait passer des frissons dans le dos du lecteur. **Dialogues d'ombres** nous montre également le rôle que joue dans l'existence d'une femme l'oeuvre et la personne d'un célèbre romancier.

A ces trois nouvelles de Bernanos, M. Albert Béguin, le critique bien connu, a joint quatre récits que l'auteur composa dans sa jeunesse. On y trouve déjà maintes préoccupations du grand écrivain. Présentant ces écrits où les personnages sont rapidement esquissés, soit qu'ils se montrent à nous de face ou de profil, et tous ou presque tous hantés par le visage de la mort, préoccupés de l'au-delà ou du mystère de Dieu, M. Béguin souligne leur caractère typiquement bernanosien pour les fidèles de l'auteur du **Journal d'un curé de campagne.**

Tous les amateurs de Bernanos voudront ajouter **Dialogues d'ombres** à leur bibliothèque et ils ne manqueront pas de méditer sur la continuité de son oeuvre entière, telle que nous la révèlent ses invincibles préoccupations avec tout ce qui tient à la vie morale, religieuse et psychique des êtres de ce temps.

Mon temps n'est pas le vôtre et Dialogues d'ombres

par PIERRE COURTINES, Ph.D., professeur de langues romanes à Queens College, Flushing, L.I., N.-Y.

Problème d'histoire

Quand Maisonneuve quitta-t-il Montréal?

Après la cession de l'île de Montréal par la Compagnie de Montréal au Séminaire de Saint-Sulpice, le fondateur Maisonneuve avait été maintenu dans ses fonctions. L'acte du 9 mars 1663 disait: "Le dit sieur de Maisonneuve, l'un des dits associés et qui a très utilement servi à l'oeuvre, demeurera gouverneur et capitaine de la dite île, de la maison seigneuriale en laquelle il est présentement résident, et établi par les dits sieurs associés sa vie durant, sous le bon plaisir néanmoins et ordres des dits sieurs du Séminaire, comme propriétaires de l'île".

Mais le gouverneur de la Nouvelle-France, le sieur de Mésy s'attaqua à la juridiction de Maisonneuve. Des cabales se formèrent contre le fondateur. Il reçut ordre de retourner en France. Il partit à la fin de l'été 1665. Mais il ne démissionna pas. Il passa le reste de ses jours à Paris, où il décéda le 9 septembre 1676, à l'âge de 64 ans.

Les achats à tempérament

Ne faudrait-il pas, comme vient de le faire l'Angleterre, que le Canada restreigne un peu les achats à tempérament? La pratique si répandue de dispenser l'acquéreur de tout versement initial est une invitation à l'imprévoyance. Les gens se laissent tenter par la publicité, ils s'endettent au delà de leurs moyens, prennent l'habitude de toujours engager l'avenir au maximum, et le résultat c'est qu'on néglige des dépenses essentielles. Une prospérité qui dégénère en gaspillage peut donner l'illusion d'une élévation du niveau de vie général, mais elle contribue à accentuer l'indigence et la misère. Ceux qui vivent dans les dettes perpétuelles peuvent se trouver heureux, mais ils n'ont pas d'économies, et souvent aucune protection contre le feu ou d'autres malheurs. Lorsque survient un arrêt du revenu par chômage, maladie ou accident, ces familles tombent de plus haut et se trouvent plus démunies. Sans compter l'échéance de la vieillesse.

— Le Devoir

Nos maisons historiques

Les vieux secteurs de nos villes centenaires méritent d'être conservés au souvenir et à l'admiration des générations actuelles; les rues anciennes doivent garder leur aspect qui en impose au progrès d'aujourd'hui, de sorte qu'elles ne sauraient être dégarnies de leurs vieilles structures, ni de leur aménagement qui leur donnent une allure particulière qui nous rappelle les temps héroïques des pionniers. Grâce à la vigilance des administrateurs et à la compétence des commissaires, de la Commission des Monuments et sites historiques centenaires ne disparaîtront plus aussi facilement de nos quartiers anciens. Elles survivront comme un souvenir d'un autre régime et comme un actif précieux à la propagande de l'industrie du tourisme.

— Le Soleil

La Bible vous parle...

Revenez à moi et je reviendrai à vous, dit le Seigneur.

(Mal. 3, 7)

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

La carte d'identité

On a maintes fois parlé de l'institution d'une carte d'identité, comme mesure préventive de nombreux délits, tels que la fabrication de faux chèques, la fausse représentation, etc. . . Il en est question à chaque période électorale pour empêcher la personnification de gens. La carte d'identité a son utilité même pour les honnêtes gens qui s'éviteraient bien des ennuis, surtout lorsqu'elles sont à l'extérieur. Cette année, l'occasion serait particulièrement trouvée de partir ce système, si lors du recensement on commençait à remettre à chacun une carte d'identité. Ce serait un point de départ et on pourrait graduellement l'améliorer.

—Le Soleil

Niveaux de vie des familles

Le Conseil économique et social des Nations Unies, réuni récemment à Genève, s'est intéressé de près à cette question. "Maintenir et améliorer les niveaux des familles", telle est la tâche à laquelle il a invité de façon pressante de nombreux pays. Il a convié l'Organisation Internationale du Travail et les Institutions spécialisées à étudier ces problèmes en commun, avec l'O.N.U. Le Conseil réunira un groupe de travail composé d'experts, représentants des pays de divers stades économique et social; ils examineront les problèmes techniques qui se posent; leurs rapports feront l'objet de la prochaine session du Conseil de l'O.N.U.

(I.S.P.)

M. Désy expose les procédés diplomatiques des Iroquois

Par Jean Gachon, de l'Agence France-Presse

D'ordinaire, l'Académie diplomatique internationale est une institution où des diplomates exposent sur un ton sérieux des problèmes contemporains de politique étrangère.

Personne n'avait songé jusqu'à présent à exposer à cette docte assemblée quelle était la diplomatie des Iroquois. Ce mérite revient à M. Jean Désy, ambassadeur du Canada, qui a éveillé un vif intérêt de curiosité, en décrivant de façon vivante et en s'appuyant sur les précieuses Relations des Jésuites, comment ces Indiens négocièrent avec les Français.

L'ambassadeur a d'abord vanté leurs qualités diplomatiques qui s'appuyaient sur une longue tradition et une expérience aiguisée par les palabres entre tribus". Jacques Cartier, a rappelé M. Désy, disait des sauvages qu'il fallait se méfier d'eux parce qu'ils "songeaient une finesse". Il les avait bien jugés. Recouvrant toutes leurs actions diplomatiques ou militaires, une finesse politique les incitait sans cesse à donner le change, à endormir l'adversaire dans une trompeuse sécurité. La guerre ne leur sert qu'à préparer la négociation et la négociation qu'à établir une paix précaire".

Habilement "les Français dans leurs négociations avec les Iroquois adoptent le style et le protocole de ces derniers. Ainsi Frontenac nous apparaît, hache en main, entonnant le chant de guerre et ordonnant à tous ses officiers d'en faire autant". "Tous se mirent à danser comme des possédés". Cette cérémonie fut suivie d'un festin "où figuraient 3 barriques de vin, 6 boeufs et 12 chiens cuits à la broche".

M. Jean Désy a ensuite initié ses collègues, qui se trouvaient dans l'assistance avec de nombreuses personnalités parisiennes, au rituel de la négociation iroquoise:

"Le négociateur, a-t-il dit, n'est jamais seul: il est escorté par les élèves, des disciples qui apprennent le maniement de la parole et la science de la diplomatie. Il faut savoir s'exprimer avec élégance, lenteur, en modulant la phrase. Reprendre minutieusement ce qui a été dit, l'analyser, le discuter, faire des contre-propositions, peser, contrepeser les engagements que l'on va prendre".

Par ce passage, M. Désy a en somme montré que la diplomatie au temps des Iroquois n'était pas éloignée des négociations internationales contemporaines.

Ce qui l'est davantage, c'est la façon dont ceux-ci constituaient leurs archives diplomatiques: Avec des colliers.

"La Hontan, a dit l'ambassadeur, l'a remarqué "On ne saurait faire aucune affaire ni entrer en négociations avec les sauvages du Canada sans l'entremise de colliers qui servent de contrats et d'obligations parmi eux". Citant ensuite Charlevoix, M. Désy a ajouté: "Les colliers se conservent avec soin, et non seulement ils composent le trésor public, mais ils sont encore le registre et les annales que doivent étudier ceux qui sont chargés des archives, lesquels colliers sont déposés dans la cabane du chef".

Voici d'autres détails donnés par l'ambassadeur: "Au centre de la place, une longue corde entre deux perches, à laquelle seront accrochés des colliers. Les Iroquois chantent la paix retrouvée. Puis, prenant un collier, Kiotsaton le présente au gouverneur pour le remercier d'avoir épargné un Iroquois prisonnier. Il l'attache ensuite sur la corde à la place indiquée...

Après chacun des discours, un collier, attaché à l'endroit réglementaire, en marque la signification et en conserve le souvenir".

L'ambassadeur a donné bien d'autres détails inconnus en France sur la diplomatie iroquoise et son exposé a obtenu un vif succès.

TRIBUNE LIBRE

L'"Avenue du Portage"

M. le Rédacteur,

Selon "Le Droit" du 22 février, la Chambre de Commerce de Hull a présenté au Conseil une demande de changement de nom de la rue Principale en celui de "Avenue du Portage".

Aucune raison motivant ce changement n'est donnée.

S'agit-il de franciser? Allons aux dictionnaires. "Avenue: chemin par lequel on arrive dans un lieu. Allee plantée d'arbres. Dans les villes, grandes et vastes voies bordées d'arbres". (Larousse et Quillet). Paris a ses avenues qui mènent à la Place de l'Etoile...

Aspirons-nous au modernisme? "Portage désigne, toujours d'après les dictionnaires, l'action de porter, entre deux cours d'eau ou d'un point navigable à un autre point d'un même cours d'eau, les objets nécessaires aux explorateurs, aux voyageurs: canot, couvertures, provisions, etc. Il désigne aussi l'endroit où il faut faire du portage". N'est-il pas trop tard pour revenir à l'histoire? Marchons de l'avant.

Visons-nous à l'originalité? Winnipeg a son "Portage Avenue", mot que les Anglo-Canadiens nous ont emprunté. N'imitons pas.

Aucune acception du mot "avenue" ne justifie son emploi et quant à "Portage", selon toute évidence, nous revenons en arrière. Le réveil de l'histoire risque de devenir un sursaut de bêtises. Pourquoi affubler "Portage" du mot pompeux "avenue"? Quel ridicule.

Il faut appeler les choses par leur nom. La rue du Pont est bien la rue du pont et le Chemin d'Aylmer, le chemin d'Aylmer, qu'importe leur nouvelle appellation. Les changements d'alors n'ont pas été très heureux. Ne retombons pas dans les mêmes erreurs.

Soyons patriotes, mais d'un patriotisme de bon aloi.

Augustine Doucet,
131 Wellington,
Hull, P.Q.

BILLET

Hitler agissait de la même façon

La discrimination raciale, dont les Noirs sont victimes dans les Etats du Sud des Etats-Unis, nous permet de mesurer jusqu'à quel point, nos voisins, qui aiment poser en défenseurs de la démocratie, pratiquent l'intolérance.

On vient ainsi d'arrêter, à Montgomery, dans l'Etat d'Alabama, 115 Noirs sous l'accusation d'avoir boycotté les autobus de la ville, à la suite de la condamnation d'une femme de couleur pour n'avoir pas respecté les règlements de ségrégation dans les transports en commun. Depuis deux mois et demi, en guise de protestation, la grande majorité des Noirs, qui utilisaient auparavant les autobus, refusent de s'en servir.

Les Canadiens comprendront mal les procédures judiciaires instituées contre ces Noirs. Chacun, somme toute, doit avoir la liberté de se servir des services publics de transport, pourvu qu'il paie le prix exigé, et de ne pas s'en servir, s'il n'en est pas satisfait.

Je voudrais bien voir comment la population d'Ottawa se comporterait si le maire voulait forcer à utiliser les tramways et les autobus de la ville ceux qui auraient décidé, en signe de protestation contre leur mauvais service, de marcher. Le maire déchainerait alors une agitation générale non seulement dans tout Ottawa, mais dans toute la province.

Mais, dans l'Etat d'Alabama, la situation est différente. Il existe une loi à laquelle on a peu souvent recours, mais selon laquelle toute conspiration de boycottage constitue un délit punissable de six mois de prison et de $1,000 d'amende.

Lorsque l'on adopta cette loi en 1921, l'on n'avait pas évidemment songé à ce genre de boycottage. Elle visait les différends ouvriers et interdisait à deux personnes ou plus de s'unir pour pratiquer le boycottage "sans une cause juste ou une excuse légale". En appliquant cette loi aux Noirs qui ont participé à une protestation prolongée contre la discrimination raciale, pratiquée à Montgomery, la Cour de cette ville a élargi beaucoup la portée de cette loi.

Ces arrestations desserviront la propagande américaine à l'étranger. On y concluera, sans doute, que, dans l'Etat d'Alabama, les législateurs interdisent toute protestation organisée, sous la forme de boycottage, contre la discrimination raciale, à la manière d'Hitler. Voilà qui n'est pas de nature à provoquer la sympathie du monde à l'égard de nos voisins.

Gilles ANDRE.

Au jour le jour

Il faut être précis

Nous regrettons de ne pouvoir faire écho, comme il le conviendrait, à une certaine critique que nous recevons contre un service public, parce que l'auteur de la lettre ne fournit pas de renseignements suffisamment précis et qu'il a omis de signer sa lettre. Si nous attirons l'attention là-dessus, c'est pour souligner, auprès de ceux qui nous écrivent, l'importance de ces deux points.

Une politique dangereuse

Les méthodes auxquelles Londres a recours pour imposer sa domination sur Chypre ne peut qu'amener des représailles de la part de ceux qui s'opposent à la politique anglaise. Un groupe cypriote, en effet, vient de s'emparer d'un soldat britannique et a fait savoir aux autorités anglaises qu'il le pendra si celles-ci exécutent un Cypriote. Après ce qui s'est passé depuis des mois, il fallait s'attendre que l'on en vint là.

Mécontentement général

Le gouvernement Eden peut avoir d'excellentes raisons de pratiquer une politique d'austérité, mais le peuple anglais ne s'entend pas sur les méthodes à suivre. La grande majorité des syndicats ouvriers anglais, les grandes affaires, la haute finance, la petite entreprise protestent. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est de voir le *Church Times*, organe officieux de l'Eglise d'Angleterre, se mettre de la partie. "Le gouvernement Eden, écrit-il, donne tous les signes de son incapacité à faire face à la situation actuelle... S'il ne peut pas y arriver, que le cabinet démissionne." M. Eden n'a pas certainement repris son emprise sur le peuple anglais, à en juger par ces réactions.

C. L'H.

EPHEMERIDES DU "DROIT"

IL Y A VINGT ANS

27 FEVRIER 1936

Les camps de chômeurs seront fermés au cours de l'année, annonce le ministre du Travail, Norman Rogers.

L'hon. F. C. Alderdice, ancien premier ministre de Terre-Neuve, est décédé.

Les militaires qui s'étaient insurgés, au Japon, capitulent.

Le gouvernement français pose la question de confiance à propos de la ratification du traité d'amitié franco-soviétique.

M. Oscar Boulanger, député de Bellechasse, propose d'importants amendements à la loi du service civil.

CKCH OTTAWA HULL

LE DROIT

Page 3

OTTAWA, LUNDI 27 FEVRIER 1956

Aucun danger d'inondation, cette année, à Eastview, selon M. Séguin

Selon M. J.-Edouard Séguin, surintendant des travaux à Eastview, les riverains de la rivière Rideau n'ont pas, contrairement aux années passées, à craindre les inondations cette année.

M. Séguin qui compte 48 années de service à l'emploi de la ville, a dit qu'une équipe d'employés municipaux d'Eastview ont entrepris des travaux préliminaires pour prévenir les embâcles de glace, lorsque la débâcle se produira sur la rivière Rideau.

A certains endroits, la glace atteint une épaisseur record de 50 pouces, nous a déclaré, ce matin, le surintendant des travaux. Il n'est pas question de dynamiter la glace pour le moment du moins, de dire M. Séguin, parce que le niveau de l'eau est à ce point bas et la glace à tel point épaisse qu'elle touche le fond.

L'eau est actuellement gardée en réserve dans le lac Rideau et M. Séquin ne prévoit pas que les digues soient ouvertes avant quelques semaines encore. La sécheresse de l'été dernier et le froid des dernières semaines en plus de l'absence d'une couche de neige raisonnable pour donner moins d'emprise au froid sont autant de facteurs qui expliquent pourquoi la glace touche le fond de la rivière, a commenté le surintendant des travaux.

L'équipe d'Eastview se préoccupe surtout de couper la glace sous le pont de la rue Rideau et à dégager le chenal. Lorsque la fonte surviendra, le gros du travail aura été fait, a dit M. Séguin.

Réponse des E.-U. à Moscou: donner $100 milliards par an

WASHINGTON (P.A.) — L'administration Eisenhower a décidé qu'aucune revision radicale de la politique étrangère des Etats-Unis n'est nécessaire pour faire face à la nouvelle offensive politique et économique de la Russie.

M. Dulles a affirmé que la seule façon de répondre au défi de Moscou est d'autoriser le gouvernement américain à dépenser au moins $100 milliards par année, pendant plusieurs années, afin d'accroître la puissance économique des pays qui font présentement l'objet des offres alléchantes de la Russie.

Dans un discours prononcé à Philadelphie dimanche, M. Dulles a admis que les Russes acquièrent "un prestige considérable" dans les pays libres de l'Asie et de l'Afrique avec leur nouvelle politique.

Ce que M. Dulles a appelé les "changements notables" en politique soviétique, son étude de leur signification et la réaction de ses critiques démocrates annoncent un grand débat sur la politique étrangère, en cette année d'élections.

La déclaration de Dulles, selon laquelle Moscou a changé de tactiques parce que son ancien programme "fut un échec", a été fortement attaquée par les chefs démocrates.

Le gouverneur Averell Harriman, de New-York, ancien ambassadeur à Moscou, a déclaré:

"La vérité est tout simplement le contraire. Les Russes réaffirment et intensifient leur offensive psychologique et économique parce qu'elle a obtenu un spectaculaire succès en Asie et au Moyen-Orient . . . "

Les camionneurs refusent l'offre de la ville

Les camionneurs d'Ottawa, au cours d'une réunion du syndicat des Charretiers, tenue samedi dernier, ont refusé catégoriquement les offres d'augmentation de 25 à 40 sous l'heure, faites par la ville d'Ottawa.

Après une assemblée qui a duré plus d'une heure et demie, les camionneurs ont décidé de rencontrer de nouveau le Bureau des commissaires pour lui présenter leur première demande de $3.50 l'heure.

M. Jack Kellythorne, agent d'affaires du syndicat des Charretiers, a signalé que "les citoyens d'Ottawa trouvent injuste le salaire payé présentement aux camionneurs."

"Quand il faut fournir le camion et voir à son entretien", a ajouté M. Kellythorne, "le propriétaire du camion est rémunéré en raison d'environ 85 cents l'heure."

Les camionneurs rencontreront le Bureau des commissaires, jeudi après-midi.

"Si la ville refuse d'accéder à notre demande, nous déciderons de la procédure que nous devrons suivre", a ajouté M. Kellythorne.

On sait que les camionneurs reçoivent $1.75 l'heure pour les camions de deux tonnes, $2.50 et $2.75 pour ceux de trois tonnes affectés en services de sanitation et des travaux publics.

L'offre finale de la ville était de $2.00 pour les camions de deux tonnes et $2.75 pour tous les autres.

Il s'échappe de la prison

BROCKVILLE (P.C.)—Donald Typhair, de Prescott, appréhendé par la police à la suite d'un accident de la route dans lequel un jeune homme de Cardinal, Ont., a été grièvement blessé, s'est évadé au moment où on le conduisait au poste de police de Prescott. Les recherches de la police se sont intensifiées, aujourd'hui.

Bernard Patrick, 28 ans, de Cardinal, a été grièvement blessé, samedi soir, quand il a été renversé sur la chaussée par une automobile, route No 2, près de Cardinal. Il a subi une fracture du bras droit, une commotion cérébrale ainsi que de multiples coupures sur tout le corps.

Typhair avait été arrêté quelque temps après l'accident.

Les municipalités . . .

(Suite de la première page)

"Celui-ci a semé la confusion au sein du Conseil de ville et menace de saper la base même de notre structure municipale aussi bien que nos organisations de fonds de pension et autres", a écrit le maire Whitton au premier ministre Frost.

"Nous nous unissons aux autres municipalités de l'Ontario pour demander que ce projet de loi soit différé jusqu'à ce que les municipalités puissent rencontrer les représentants du Cabinet provincial pour en discuter".

C'est à la demande du maire L. D. Jackson, de Hamilton, et vice-président de l'Association des maires et préfets de l'Ontario, que la ville d'Ottawa fit parvenir ses protestations. Le maire Robert Simpson, d'Arnprior, président de l'Association, était absent de la ville.

Le maire Jackson avait fait parvenir à tous les maires des municipalités importantes de l'Ontario, un message les informant que le projet de loi serait lu pour une deuxième fois aujourd'hui. Tout comme le maire d'Ottawa, les maires des autres municipalités ont envoyé leurs protestations en fin de semaine.

Une émission sur le Pape, à la radio

MONTREAL (Spécial) — Vendredi marquera pour Notre Saint-Père le Pape, un double anniversaire: celui de son avènement au trône pontifical, en 1939, et celui de son 80e anniversaire de naissance.

Le réseau français de Radio-Canada rendra hommage au Souverain Pontife dans une émission spéciale, diffusée de 8 h. à 8 h. 30 du soir, le 2 mars.

Cette émission se composera en grande partie d'extraits d'allocutions prononcées au cours de l'Année sainte et de diverses cérémonies. On entendra également la voix du Pape dans un discours plus récent, prononcé peu de temps après sa grave maladie.

L'émission se poursuivra par l'émouvante prière que Pie XII a composée lui-même pour la cérémonie de proclamation du dogme de l'Assomption et en terminant, on entendra le Saint-Père donner sa bénédiction apostolique.

Nécrologie

Mme Joseph Henri

Mme Joseph Henri, née Rose-Anna Drolet, 219, rue John, Eastview, est décédée dimanche, dans un hôpital local, après une longue maladie, à l'âge de 89 ans.

La défunte était originaire de Montebello. Elle était la fille de M. et Mme Pierre Drolet, décédés. Elle avait épousé, à Montréal, Joseph Henri, décédé en 1901. Elle habitait Ottawa depuis 28 ans.

Elle laisse dans le deuil deux fils, Raoul, d'Eastview, et Roch, de Montréal; 12 petits-enfants et 23 arrière-petits-enfants.

Les funérailles auront lieu mardi, à 7h.30, en l'église Notre-Dame-du-Saint-Esprit et l'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame.

La dépouille mortelle repose aux salons funéraires de la maison Horace Racine et Robert Ltée, 260, rue Besserer. Le départ du cortège se fera à 7h.15.

Le chef de police de Cardinal démissionne

CARDINAL, Ont. (Spécial) — Le chef de police de cette municipalité située à une trentaine de milles au sud-ouest d'Ottawa, vient d'annoncer sa démission à ce poste qu'il occupe dèpuis déjà un an.

Le chef E. L. C. Smith a déclaré qu'il allait prêter ses services à la Sûreté municipale de Brockville. Il n'a cependant pas encore donné les raisons de sa démission.

Avant de devenir le chef de la Sûreté municipale de Cardinal, M. Smith avait été attaché à la Sûreté provinciale de l'Ontario pendant une période de quatre ans.

Les autorités municipales de l'endroit n'ont pas encore choisi son successeur.

Grange incendiée

Une petite grange à l'arrière de la maison de M. R. A. Taggart, 946, chemin Heron, a été complètement détruite par les flammes, tard hier soir. Les pertes matérielles se chiffrent par $1,000.

L'incendie d'origine inconnue a fait rage pendant environ une demi-heure. Les sapeurs du poste numéro 10 ont réussi à épargner des flammes la maison voisine occupée par M. Taggart et sa famille.



FUTURES CANTATRICES — Mary McLaughlin (au centre) 11 ans, a remporté cet avant-midi le trophée des parents et instituteurs, au festival de musique d'Ottawa. Susan Farley (à droite) est arrivée deuxième au même concours et Diane Rochon (à gauche) a obtenu le troisième rang.
(Photo "Le Droit"—par Champlain Marcil)

Le Festival de musique débute

(Suite de la première page)

comment son choix se portait d'abord sur la valeur musicale proprement dite de l'exécution et ensuite sur son caractère technique. S'attardant dans ce dernier domaine, il montra que le principal défaut de la plupart des exécutants résidait dans un usage un peu trop appuyé de la pédale, alors que toute l'oeuvre de Beethoven n'en nécessite point une grande utilisation. Il reconnut par ailleurs volontiers que l'une des grandes difficultés de l'exécution réside dans la maîtrise du pianissimo, lequel doit être toujours contrôlé d'une main ferme, sans aucune faiblesse, mais aussi sans l'ombre de raideur.

Pour Schubert, il demanda aux jeunes interprètes de soigner tout particulièrement leur phrasé et notamment de ne point altérer le charme mélodique final par une trop grande précipitation.

D'une façon générale cependant, il se dit très satisfait de ce qu'il avait eu l'occasion d'entendre et manifesta son grand embarras à établir un classement parmi des pianistes tous doués de réelles qualités.

Dix candidats s'étaient inscrits; neuf seulement se présentèrent.

En fin de séance, M. Taylor s'excusa fort gentiment auprès du public de langue française, de ne point parler cette langue.

Signalons enfin en terminant que le professeur de M. Sean O'Reilly est Elizabeth Bowen, d'Ottawa et celui de Mlle Cynthia Millman est Gladys Barns, également d'Ottawa.

Knox Church Hall

Les jeunes Mlles Ann Davelaav et Anne Flett, d'Ottawa, ont remporté ce matin, le trophée Arnold O'Neill, réservé spécialement pour la classe 65, comprenant duo de chant pour jeunes filles, moins de 16 ans.

En deuxième place, Mlles Phyllis Perazzo et Susan Tomkins, de Manotick se sont vu accorder un point de moins que les premières, soit 84 points; 82 points furent accordés à Karen Waldorf et Patricia Alden ainsi qu'à Sharon Logan et Ariadne Alexiade, toutes quatre d'Ottawa, pour l'interprétation de "Beauty Lately" de Handel, arrangement de Whittaker, demandée pour cette classe.

Le juge Jan van der Gucht, qui a donné les notes et fait la critique, a longuement parlé de l'émission des voyelles A et E et du chant de tête que la plupart des concurrentes semblaient peu se préoccuper. Ainsi dans la classe de concert, groupe de deux chansons, voix de dames, classe B, la même faute a été soulignée pour toutes les concurrentes. "La victoire de l'esprit plus que le combat de la gorge, a dit M. Van der Gucht, est nécessaire dans le beau chant." Linda H. Macdonald Cowan, d'Ottawa, s'est pourtant classée première avec un total de 171 points, Eleanor Mary Carr, deuxième avec un total de 170 points. Toutes deux ont reçu un certificat. Mlle Gisèle Lasalle de Campbell's Bay s'est vu décerner la troisième place obtenant 83 points pour Selve, Voiche Le Speranze, de Salvator Rosa et 85 points pour Tanto Sospirero, de Bencini. Ses défauts, a dit le juge sont plus dus à la nervosité qu'à des fautes de technique et d'interprétation. Mlle Lasalle a reçu des remarques très significatives, parmi celles-ci: l'aisance et la beauté de son chant.

Mlle Joanne Bennett, de Hull, Mlle Anna Feldman, d'Ottawa, Mlle Joyce A. Bowen, de Hull et Mlle Ruth Bennie, d'Ottawa, étaient au nombre des concurrentes.

Dominion United Church

Dans le concours des voix d'enfants, Mary McLaughlin a remporté le trophée du groupe des parents et instituteurs qui était détenu par Marguerite Mantha depuis trois années consécutives.

Elle est arrivée première avec 86 points, suivie de Suzan Farley qui a obtenu 85 points et de Diane Rochon, 84 points.

Les trois fillettes sont âgées de 11 ans et demeurent à Ottawa. Les deux premières vont à l'école Corpus Christi et font partie de la chorale de l'Immaculata High School". Diane Rochon, qui demeure à 38 Somerset-ouest, fréquente l'école Saint-Pierre.

Chez les garçonnets, c'est Frank Morphy qui a gagné le concours en obtenant 85 points. Il était suivi de près par Berkeley Fleming, qui a amassé 84 points. Tous deux sont d'Ottawa.

Le juge de ces épreuves était M. Cyril Hampshire et les concours ont eu lieu au temple Dominion de l'Eglise Unie.

First United Church

Deux fillettes de nos écoles séparées, Louise Hamel et Francine Sauvé, se sont particulièrement signalées dans leur classe respective à l'ouverture du festival.

Dans la classe 129, piano préparatoire, Louise Hamel, 9 ans, enfant de M. et Mme Marcel Hamel, 78, rue John, Ottawa, s'est classée troisième avec 81 p.c. Elle est l'élève de Mme C.-H. Carbonneau, de la rue Chrichton et fréquente l'école St. Aloysius.

Classe 130, piano débutant, Francine Sauvé, 7 ans, s'est méritée la deuxième place avec 83 p.c. La fillette, élève de l'école Duhamel, est l'enfant de M. et Mme Ernest Sauvé, 168, rue Saint-Patrice.

Susan England, enfant du lieutenant d'aviation et de Mme D. L. England, de la base du C.A.R.C. à Rockcliffe, est arrivée première de la classe 129 avec 85 points, et Alvin Dean Rumble, fils de M. et Mme Dale Rumble, de Manotick, est arrivé deuxième avec 83 p.c.

Classe 130, Alan McLean, fils de M. et Mme John McLean, de Manotick, s'est classé premier avec 84 p.c. et Carol Margaret Redtman, d'Arnprior, fils de M. et Mme John McLean, est arrivé troisième.

Le juge, M. David Ouchterlony, de Toronto, a très aimablement fait des remarques d'ordre général sur la technique, point faible de la plupart des 25 candidats présentés lundi matin, et leur a conseillé de ne refuser aucune occasion de jouer en public pour s'assurer la maîtrise nécessaire à tout bon pianiste.

Un complot raté contre Mao Tsé-Toung

HONG-KONG (Reuter) — Le journal "Times", de Hong-Kong, rédigé en langue chinoise, a déclaré que l'avion personnel du chef communiste chinois Mao Tsé-Toung a explosé et s'est écrasé près de Pékin le 13 février, quelques heures avant le moment où il devait y monter. Le journal dit que l'écrasement a été causé par du sable placé dans les moteurs, lors d'un complot délibéré pour tuer Mao.

La tentative contre la vie de Mao a peut-être été perpétrée par des communistes chinois, sur l'ordre de Moscou. Il s'agit peut-être de sabotage nationaliste. "En tout cas," dit le journal, "l'écrasement démontre que Mao est désigné pour l'élimination."

Manifestations violentes à Constantine et à Oran

ALGER (Reuters) — A la veille d'un conseil des ministres au cours duquel d'importantes décisions seront prises concernant l'Algérie, des manifestations ont éclaté à Constantine et à Oran, mettant aux prises la police et les Musulmans d'une part et, d'autre part, les colons français et la police.

C'est le président René Coty qui doit présider la réunion des ministres. Il est dès maintenant certain que des réformes économiques, sociales et politiques seront annoncées pour relever le niveau de vie des peuples du territoire où plus d'un million d'Européens sont farouchement opposés à toutes concessions promises par le gouvernement aux Musulmans. Il est également possible que le cabinet décide d'envoyer des renforts militaires en Algérie.

Une personne a été tuée et trois autres ont été blessées à Oran où la police a ouvert le feu sur la foule des manifestants musulmans qui tentaient de forcer l'entrée des barraques des policiers.

A Constantine, la police a lancé des bombes lacrymogènes pour disperser les émeutiers français qui ont manifesté devant le cénotaphe à l'issue des obsèques de 19 soldats français, tués dans une embuscade la semaine dernière.



CHAMPIONS DU CANADA — MM. Jean Salois, au centre, et Gustave Tremblay, à droite, deux étudiants de l'université d'Ottawa, ont remporté de haute main samedi, les honneurs du concours national de débats oratoires. Ce concours a été tenu à l'université Western Ontario. Le maire Raymond Denis, président honoraire des débats, remet ici aux deux jeunes Démosthènes le trophée Laurier de la Fédération nationale des universités canadiennes. Les gagnants ont aussi reçu des billets pour une envolée en Europe.
(Photo London Free Press)

Aide provinciale aux institutions

"Un gouvernement provincial pourrait certainement changer la politique traditionnelle et fournir l'aide aux institutions d'éducation sous dénominations religieuses sans provoquer une trop grande tempête de protestations". C'est ce que disait en fin de semaine, le vice-chancelier de l'université de l'Assomption, de Windsor, le T. R. P. E. C. LeBel.

Le T. R. P. LeBel, qui parlait au chapitre d'Ottawa des anciens de cette université, à l'hôtel Eastview, a dit que c'est en raison de cette politique de l'Ontario, de ne pas aider les organisations religieuses, que le collège de l'Assomption est devenu université.

L'hon. Paul Martin, ministre de la Santé et du Bien-Etre, était du nombre des invités à cette réunion.

Le T. R. P. LeBel a dit que l'université actuelle est formée de l'ancien collège et du nouveau collège d'Essex. Un troisième collège a été par la suite ajouté, dont la construction commencera en mai prochain: le collège du Saint-Rédempteur recevra des élèves désirant devenir Rédemptoristes.

Le conférencier a de plus ajouté que l'université lancera bientôt une campagne de souscriptions.

L'hon. Martin, prenant ensuite la parole, a loué les efforts du T. R. P. LeBel, sans lequel le changement de collège en université n'aurait pas été possible.

L'hon. Martin s'est dit touché de l'honneur que lui avait fait l'université en lui décernant la médaille de culture chrétienne remise chaque année à la personnalité qui a le mieux fait valoir la culture chrétienne.

L'enquête . . .

(Suite de la première page)

la prévôté ontarienne, le sinistre a pris naissance dans la cuisine, près d'un appareil électrique. Son témoignage a été corroboré par plusieurs autres témoins experts.

Résumant à l'intention des jurés les témoignages attendus au cours de la matinée, Me Raoul Mercier, C.R., procureur de la Couronne, a expliqué qu'il n'y avait évidemment pas d'intention criminelle, mais très certainement négligence, comme beaucoup d'entre nous sommes portés à le faire. Il est d'opinion qu'aucun des services n'est à blâmer et suggère qu'à l'avenir, les règlements soient plus sévèrement appliqués.

2 autres victimes

Le nombre des morts, par suite du désastreux incendie survenu samedi matin, dans une maison de rapport, à l'angle des rues Laurier et Kent, s'élève maintenant à deux.

La deuxième victime, M. Eddie Chartrand, âgée de 50 ans, a succombé à ses brûlures quelques heures après le tragique incendie qui s'est déclaré au rez-de-chaussée de la maison de trois étages qui se situe à 370, 372, 374 et 376, rue Laurier.

Mlle Essie Arbeau, âgée de 23 ans, autrefois du Nouveau-Brunswick, est décédée quelques instants après avoir été conduite à l'hôpital.

Ces deux récentes pertes de vie élèvent à 34 le nombre de personnes qui ont ainsi perdu la vie, dans la région, depuis le 1er novembre 1955.

Peu après la tragédie de samedi, le maire Charlotte Whitton, a télégraphié au procureur général de la province, M. Kelso Roberts, lui demandant d'inclure ce dernier incendie au nombre des autres sur lesquels on tient présentement une enquête du coroner.

M. Phil Larkin, directeur adjoint du bureau local de prévention, collabore à une minutieuse enquête, en compagnie du directeur W. J. Scott, du bureau provincial d'enquête sur les sinistres, du détective Raoul Desjardins, de la Sûreté d'Ottawa, de l'inspecteur W. Richard, du technicien J. Steven et de M. Gordon Shorter, du Conseil des recherches.

On ne connait pas les résultats de cette enquête. Elle peut même se poursuivre toute la semaine.

Le procureur de la Couronne, Me Raoul Mercier, C.R., a pour sa part recommandé au coroner d'apporter toute sa collaboration à l'éclaircissement de ce drame.

D'après les enquêteurs, cet incendie dont la cause reste inconnue, aurait pris naissance au rez-de-chaussée qu'habitait M. Albert Saint-Jean.

Un enquêteur a dit qu'il y avait tellement de fils à certaines sorties électriques qu'on se croyait en présence de pieuvres.

Les inspecteurs de l'Hydro ontarienne n'ont pas tardé à visiter les logis concernés et à ordonner le remplacement des fusibles trop puissants.

Pour sa part, le chef des pompiers d'Ottawa, M. John Foote, a signalé le danger des circuits surchargés. "Nous en trouvons partout dans la ville, dit-il, et il semble que ce soit la même chose dans chaque ville."

Outre les victimes précitées, on relève parmi les blessés: M. Maurice Côté, bien connu dans la basse-ville, sa femme, M. James Scharfe, 70 ans, Mme Joan Rivers, 28 ans. Celle-ci a pu sortir de l'hôpital.

Enfants brûlés vifs

DARMOUTH, N.-E. (P.C.)— Trois jeunes enfants sont morts dans leur lit lorsqu'un incendie a détruit leur demeure. Le père et la mère sont à l'hôpital et souffrent de chocs.

LE TEMPS QU'IL FERA



(D'après la Presse canadienne)

Demain

ensoleillé

MINIMUM (cette nuit) 8

MAXIMUM (demain) 22

Sommaire: Ensoleillé aujourd'hui et demain, peu de changement. Nuageux ce soir. Vent de l'ouest de 15 milles.

Il y a de la place pour 200 millions d'âmes au pays — Drew

"Les récentes discussions en Chambre en marge de l'envoi d'armes du Canada au Moyen-Orient démontrent comment notre gouvernement actuel a porté une atteinte directe à la responsabilité ministérielle et à la démocratie parlementaire. Aucun ministre, pas même l'auteur de cette expédition de 15 avions en Egypte, n'a pu fournir de claires explications sur cette affaire ni même donner les raisons qui ont poussé le gouvernement à envoyer les armes. C'est qu'il n'existe aucune politique gouvernementale régissant ces expéditions d'armes à l'étranger. Tout est laissé entre les mains du ministre du Commerce qui se permet d'agir à sa guise sans même consulter ses collègues."

Voilà ce que déclarait, samedi, le chef de l'Opposition, l'hon. George Drew, au cours d'une causerie prononcée au dîner annuel de la Fédération des étudiants conservateurs tenu au Château Laurier.

M. Drew a expliqué que même le secrétaire aux Affaires extérieures ignorait les circonstances entourant cette expédition d'armes à l'étranger. "Quand des rapports de journaux l'en ont finalement convaincu, a-t-il dit, le secrétaire aux Affaires extérieures a osé prétendre que ces avions envoyés en Egypte ne pouvaient être armés. Pourtant, moins de 24 heures plus tard, le C.A.R.C. émettait des photographies montrant les mêmes avions munis des armes les plus efficaces."

M. Drew a soutenu que ce n'est qu'après de longues et vives discussions que le ministre du Commerce a déclaré que l'envoi avait été approuvé par un ordre en Conseil daté du 7 juillet dernier. "Le premier ministre lui-même croyait que la décision avait été prise en septembre, cependant que le secrétaire aux Affaires extérieures soutenait que c'était en juin, a déclaré le conférencier. Et, maintenant, on nous apprend qu'un tel ordre en conseil n'a jamais été donné. Mais, quelle est donc la procédure adoptée par notre gouvernement dans cette affaire?" a demandé M. Drew, qui soutient que cette expédition d'armes a été effectuée dans les plus "mystérieuses circonstances".

"Si une telle situation peut se produire quand il ne s'agit que d'un simple envoi d'une quinzaine d'avions, elle pourra aussi facilement survenir dans le cas d'expéditions encore plus importantes", a commenté M. Drew.

Le leader conservateur a rappelé qu'une minutieuse enquête doit bientôt être instituée en marge de cette affaire. "Nous savons que nos expéditions d'armes à l'étranger se font très nombreuses, a-t-il dit, et il est sans doute bien sage de notre part d'agir de la sorte. Cependant, a-t-il ajouté, les membres de la Chambre ont le droit de connaître les conditions sous lesquelles ces envois sont effectués. Bien plus, il serait encore plus normal que les ministres eux-mêmes se rendent au moins compte des gestes posés par les autres membres de leur Cabinet."

"Quand nos ministres viennent à manquer de précision et d'exactitude dans leurs déclarations, a ajouté M. Drew, la démocratie parlementaire ne devient qu'un mythe".

L'honorable Drew a prédit qu'en moins de cinq ans le Canada sera le plus important producteur d'uranium dans tout le monde.

Il a souligné que le Canada possède actuellement les plus riches dépôts de minérai de fer, de cuivre, de zinc et de plomb. "En outre, nous fournissons annuellement, a-t-il dit, plus de la moitié des besoins mondiaux d'asbestos, plus de 90 p.c. du nickel utilisé dans le monde, et plus de 80 p.c. du papier à journal."

"La richesse et la fertilité de notre sol peuvent nous permettre de subvenir aux besoins d'une population d'au moins 200 millions d'âmes," a-t-il dit.

"Allons-nous donc permettre, a demandé le conférencier, que ces riches ressources soient expédiées à des pays étrangers, où d'autres peuples pourront en bénéficier?"

M. Drew a conclu en exprimant le souhait que dans une cinquantaine d'années la population du Canada se chiffrera par 75 millions d'habitants, et celà, grâce à l'exploitation de nos vastes et riches ressources naturelles.

Le conférencier, présenté par Ted Rogers, de l'Université de Toronto, a été remercié par Mlle Mary Lou Carter, de l'Université de Saskatchewan.

La Fédération des étudiants conservateurs a décidé d'élire deux vice-présidents représentant le Québec au cours de son 10e congrès. MM. Pierre Panneton, de l'université de Montréal, et René Dionne, de l'université Laval, ont été élus à ces postes. La province de Québec devient ainsi la seule à avoir deux vice-présidents.

M. Bernard Corriveau, de l'université Laval, a été élu secrétaire national de la Fédération, ce qui porte à 3 sur 7 le nombre des membres de langue française de l'exécutif.

Ces mesures démontrent l'importance qu'attachent désormais les conservateurs à l'élément de langue française du pays.

M. Peter McDermaid, de l'université Dalhousie, a été élu président national. Les autres membres de l'exécutif sont MM. John Gamble, vice-président central, Ted Rogers, de l'université de Toronto, vice-président de l'exécutif, Ken Mounce, du collège King, vice-président de l'Est, George Hill, de l'université de la Saskatchewan, vice-président de l'Ouest.

Au cours de ce congrès, la Fédération a voté plusieurs résolutions, notamment deux qui concernent l'aide fédérale à l'éducation.

La première, présentée par les représentants des universités de Toronto et de Montréal, recommande au gouvernement fédéral d'apporter son aide à l'éducation au moyen de "négociations avec les 10 gouvernements provinciaux dans le cadre de la constitution".

La seconde, provenant des délégués de l'université Laval de Québec et de l'université de la Colombie-Britannique, invite le fédéral à aider les étudiants en leur accordant des déductions d'impôt proportionnelles aux dépenses qu'entraine leur éducation.

La Fédération, qui réunit une soixantaine de représentants de 19 universités et collèges canadiens, a de même approuvé une résolution portant que le gaz naturel de l'Ouest soit "exploité et utilisé par des Canadiens au moyen d'une pipe-line transcanadienne aménagée et gérée par une corporation publique".

Avocat désigné pour protester contre une loi

(P.C.) — La Cour suprême du Canada, pour la quatrième fois en son histoire, a nommé un avocat pour contester la constitutionnalité d'une loi qui lui a été soumise par le gouvernement fédéral pour opinion.

Me John J. Robinette, éminent avocat de Toronto, a été nommé pour s'opposer à la validité constitutionnelle de la loi des marchés agricoles de l'Ontario. Les audiences débuteront le 24 avril.

Me Robinette a été nommé parce que personne ne s'est présenté pour contester la loi provinciale, soumise à la Cour par le gouvernement fédéral à la demande du gouvernement ontarien après avoir été soumise aux tribunaux inférieurs.

"C'est la quatrième fois que cela se produit sur une référence fédérale à la Cour. La Cour a le pouvoir de nommer un avocat dans de telles causes en vertu de la section 55 de la loi de la Cour suprême", a déclaré un porte-parole de la Cour.

Nécrologie

Mme Vve Ephrem Gamache

Mme Vve Ephrem Gamache, née Marie-Louise Guindon, de Rockland, est décédée à sa demeure, dimanche, après une courte maladie, à l'âge de 83 ans.

La défunte était née à Clarence-Creek, le 9 septembre 1872. Elle était la fille de Nicolas Guindon et de Marie-Louise Sabourin, décédés.

Elle laisse un fils: Roger, de Sainte-Catherine; deux filles: Mmes David Lalonde (Dorette), de Kirkland Lake et Aldéric Meloche (Lucille), de Rockland; un frère, Dolphis, de Clarence-Creek.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 h. 30, à l'église Sainte-Trinité de Rockland et l'inhumation sera faite au cimetière paroissial.

D'ici là, la dépouille mortelle est exposée à la demeure de sa fille, Mme Meloche, à Rockland. Le départ du cortège se fera à 9 h. 15.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Joseph Brunet, 157, rue Laurier, à Rockland.

75 bûcherons de Timmins en grève

MATHESON, Ont. (P.C.) — Quelque 75 employés de l'usine de Timmins de la Feldman Timber Company ont déclaré la grève samedi matin pour appuyer leurs demandes de hausse de salaire.

M. John Leblanc, agent d'affaires de l'Union des bûcherons et des employés de moulins à papier, a dit qu'une entente a été conclue entre les grévistes et les employés de l'Abitibi Pulp and Paper Co., pour boycotter la compagnie Feldman au printemps, si une entente n'est pas conclue.



NOCES D'OR — M. et Mme Edouard St-Jules (née Aurélie Guertin), célébraient hier dans l'intimité leur cinquantième anniversaire de mariage. Ils furent mariés en l'église Saint-Paul d'Aylmer. M. et Mme St-Jules ont une fille, Mme Roland Beauregard, et deux petits-enfants, Nicole et Gilles. Un thé a été servi pour leurs parents et amis, de 4 heures à 7, à la demeure de leur fille, au numéro 970, de l'avenue Gladstone, Ottawa. M. et Mme St-Jules demeurent à Ottawa depuis 30 ans. (Photo "Le Droit"—par Champlain Marcil)

Carnet mondain

Déplacements

M. et Mme Jos. Bringué et leur famille sont de retour d'un séjour de deux semaines à Riviera Beach, Floride, où ils visitaient leurs parents, M. et Mme François Bringué.

* * *

Fiançailles

Le Dr et Mme Georges-Henri Bergeron, de Rouyn, P.Q., annoncent les fiançailles de leur fille Micheline avec M. Roland De La Chevrotière, fils de M. et Mme Joseph De La Chevrotière, également de Rouyn. Les fiançailles ont eu lieu le samedi 11 février; de nombreux parents des deux familles se sont réunis à la résidence du Dr et de Mme Bergeron à cette occasion. Le mariage aura lieu en juin à Rouyn.

Recette de boeuf bourguignon

Pour celles qui désirent confectionner un plat au vin la prochaine fois qu'elles auront des invités, voici la recette de boeuf bourguignon :

Couper en dés trois livres de boeuf à ragoût et faire brunir légèrement dans deux cuillerés à soupe de beurre, en ayant soin de choisir pour cela une marmite épaisse. Lorsque la viande est brunie, la retirer et jeter la graisse.

Saupoudrer la viande de farine, placer de nouveau dans la marmite et remuer jusqu'à ce que la viande ait bruni de nouveau. Ajouter une tasse et demie de vin rouge, une tasse de consommé et aromatiser de thym et d'un peu de persil haché. Ce dernier peut être séché ou frais.

Ajouter ensuite une carotte tranchée. A ce propos, on fait observer que ce légume tempère l'acidité du vin et que, pour la même raison, on doit en mettre quelques tranches dans toutes les marinades.

Ajouter également une tasse et demie de champignons, entiers ou en morceaux, et six petits oignons.

Faire mijoter pendant plusiurs heures jusqu'à ce que la viande soit tendre et que la sauce ait le fumet voulu.

Accompagné de bon pain français et d'une salade verte à l'ail, ce mets de résistance ne pourra manquer de plaire aux plus difficiles de vos convives.



LA F.F.C.F., section Sacré-Coeur, remet un chèque en faveur de la Campagne. — La souscription faite en faveur du Séminaire intéresse non seulement les particuliers. Le groupement féminin de la Fédération des femmes canadiennes-françaises, section du Sacré-Coeur, a fait dimanche, un don généreux à Son Excellence Mgr J.-H. Chartrand, vicaire général, représentant Mgr M.-J. Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa, au thé organisé à la salle paroissiale. Sur cette photo, nous voyons de gauche à droite, Mgr J.-H. Chartrand, le R. P. Louis Guilbault, O.M.I., curé de la paroisse du Sacré-Coeur, et Mme W. T. O'Regan, présidente de cette section.
(Photo "Le Droit"—par Champlain Marcil)

Les impressions flocon

Les impressions changent à nouveau. Si les motifs flous et chinés du printemps passé se retrouvent, on en remarque en effet par ailleurs quelques-uns de très hardis. Norman Hartnell et Michael, par exemple, ont choisi dans une couleur différente un tissu pure soie de Jacquard à impressions ruban.

Les impressions flocon sont de plus en plus à la mode. Ce procédé n'est pas nouveau, mais on l'a tellement perfectionné aujourd'hui que l'impression résiste au lavage et au nettoyage. Celle-ci se fait à partir de la "poussière textile" qui s'agglomère au cours du filage. On peut obtenir n'importe quel motif ou une surface veloutée en faisant adhérer ces flocons de "poussière" à un tissu enduit d'une substance collante. Les impressions de rayonne sont dans ce domaine d'une variété infinie. On peut les rendre ininflammables, imperméables et résistantes à l'usure. Un ingénieux procédé leur permet de résister en outre aux colorants, si bien qu'on peut les teindre dans un ton différent de celui du tissu même.

L'ART DE CROCHETER DES TAPIS

(P.C.) — Le renouveau que connaissent les arts populaires au Canada a amené une nouvelle vogue dans le crochetage des tapis. Soulignant ce fait au congrès annuel de la division féminine de l'Association des sociétés agricoles pour la province de l'Ontario, Mme E. C. Rowan a déclaré aux membres qu'elle avait commencé à enseigner l'art de crocheter les tapis à huit élèves, il y a deux ans, et que ses classes comptaient maintenant trois cents élèves, dont douze hommes.

Selon Mme Rowan, la popularité particulière dont jouit cette occupation artisanale vient du fait qu'elle requiert un équipement peu compliqué. Mme Rowan voit elle-même à composer les teintes dont elle a besoin en mélangeant de teintures chimiques à son studio de Beamsville, en Ontario.

Le crochetage des tapis n'est pas réservé seulement aux experts. Nombreuses sont les ménagères qui amassent toutes sortes de chiffons provenant de vêtements usagés ou de restes de tissus pour les teindre et en faire des tapis crochetés. Ce travail est évidemment très long mais il constitue un passe-temps agréable et absorbant qui repose de la routine du ménage. Le plus grand inconvénient que comporte la réalisation de cet ouvrage manuel, c'est le manque d'espace.

Tout va bien au début. Mais au fur et à mesure que le tapis prend des dimensions plus considérables, il faut le placer en un endroit commode pour travailler. Le parquet devient alors une surface de travail assez courante dans ces cas, mais votre meilleur parti, c'est de disposer le tapis sur la table de la salle à manger, si vous en avez une qui soit suffisamment grande.

On vend aussi maintenant dans les magasins de solides chaînes de tapis prêtes à recevoir une laine quelconque. L'acheteur choisit la couleur qui lui convient et se met résolument au travail, dans sa propre maison, pour se fabriquer un tapis. Une fois toutes les boucles de laine posées à l'aide d'une aiguille, on fait raser la surface chez un marchand afin d'obtenir un tapis bien fini.

Le principal avantage de cette méthode, c'est de permettre à un jeune couple de se payer un tapis de qualité supérieure au prix d'un tapis meilleur marché. On dit que les tapis ainsi fabriqués à la maison sont extrêmement résistants. Sans compter qu'ils se prêtent admirablement bien au coloris général d'une pièce, ayant été choisis exactement dans le ton voulu. Enfin, ces canevas se vendent en outre avec desseins imprimés, pour ceux qui n'aiment pas les tapis unis. Il n'est qu'à suivre à l'aiguille le tracé du motif sur la chaine et d'utiliser les couleurs de son choix.

Comment choisir le nom de bébé

(P.C.) L'Association des hôpitaux canadiens conseillent aux parents de choisir judicieusement les noms de baptême de leurs enfants. Trop d'enfants reçoivent à leur naissance des noms qui prêtent au ridicule ou qui ne conviennent pas à leur nom de famille. Ils en souffriront par la suite et c'est pourquoi l'Association a décidé de distribuer aux jeunes mamans hospitalisées un livret contenant certaines recommandations à ce sujet.

Tout d'abord, il faut éviter de choisir un nom pompeux, démodé ou peu euphonique, même s'il a été transmis de génération en génération dans votre famille ou si c'est celui que porte l'honorable personne qui servira de parrain ou de marraine au poupon.

Défilé de modes de la L.J.F. au Château Laurier

Les membres de l'Association des Couturiers canadiens présenteront, sous les auspices de la Ligue de la Jeunesse féminine, un défilé de modes, le jeudi 1er mars, au Château Laurier.

L'Association des couturiers canadiens fut fondée, au début de 1954, par un petit groupe de couturiers de Montréal qui décidèrent de réunir leurs talents et de mettre en valeur les tissus fabriqués par les tisserands canadiens.

Au cours de la première saison, les couturiers, avec l'aide et la coopération des tisserands, présentèrent leurs collections à Montréal, à Ottawa, aux Chutes-Niagara et à New-York, et participèrent à des défilés à Vancouver, Paris, Milan et Bruxelles. Leurs présentations furent très bien accueillies par les membres de la presse et le public en général.

Cette collection, qui fut présentée en "première" à Toronto, est une des séries destinées à faire connaitre au public canadien les produits des grands manufacturiers.

Les couturiers croient ainsi atteindre un public plus nombreux en passant par les manufacturiers.

A l'origine, l'association comprenait six couturiers, elle comprend aujourd'hui dix-huit dessinateurs: Raoul-Jean Fouré, président Marie-Paule, vice-présidente D'Anjou, secrétaire; Germaine et René, trésoriers; France Davies, Marie France de Paris, Bianca Gusmaroli, Marie-Antoinette, Marcel Martel, Jacques Michel, tous de Montréal; Tibor, de Nagay, et Federica, de Toronto; Louis Berai, de St. Catharines; Lore Maria Wiener, de Vancouver Marie Christine, de Calgary; Frances Stewart, d'Ottawa; Olivia Andrego, de Hamilton, et Michael Pittson, de Saint-Jean, N.-B.

Pour la maman



Pour célébrer les fêtes au cours de l'année, donnez à vos enfants la charge des décorations de la table. Avec du papier et des crayons de couleurs, il y a une foule de petites nouveautés que les enfants peuvent confectionner, avec votre aide; drapeaux sur pâte de guimauve, trèfles, coeurs, etc.

AEROWAX EVITE LE REPOLISSAGE
Le LUSTRÉ REVIENT et REVIENT AVEC UN LÉGER EFFLEURAGE!


Epargne 22¢ la cho.!

Le feuilleton du Droit

COLETTE ET SON CHÂTEAU

par Guy de NOYEL

Reproduction autorisée par la Société des gens de lettres de France

5 —

Colette, un peu renfrognée, écoutait sans mot dire le grand patron. Celui-ci précisa:

—Cette bonne entente entre vous et lui est, du reste, une chose indispensable. Etant donné votre valeur respective à tous deux, il ne nous est pas possible de mettre l'un sous les ordres de l'autre. Vous aurez donc, en toute confraternité, à vous partager la besogne au gré de vos convenances personnelles et à collaborer entre vous cordialement, au mieux de la marche des affaires.

Il ajouta riant sous cape devant la mine peu réjouie de la jeune fille:

—Ca ira très bien, vous verrez! D'ailleurs, quand vous connaitrez ce jeune homme, vous serez conquise!

Colette esquissa un sourire forcé:

—Je suis assez difficile à conquérir, vous savez!

Il appuya sur un bouton:

—Bah! bah! ne vous hérissez donc pas tant que ça!

Le garçon apparut.

—Faites entrer la personne qui attend dans le petit salon.

Peu après, la double porte s'ouvrait devant un grand garçon bien découplé, au visage énergique, aux yeux noirs, vifs et mobiles, qui rejetait en arrière avec impatience, d'un revers de main, une rebelle et abondante chevelure brune.

M. Riquier fit les présentations.

—Monsieur Patrice de Saint-Autingues, dont je viens, mademoiselle, de vous entretenir et avec qui vous partagerez désormais vos attributions... Mademoiselle Colette de Fazières, qui a dirigé seule jusqu'à présent, et de la façon la plus brillante, le département "Traction".

Les deux futurs collègues se saluèrent froidement, en échangeant un regard qui était la plus claire des déclarations de guerre.

Celui de Colette exprimait:

"Qu'avais-je besoin de cet importun!"

Dans les yeux du jeune homme on pouvait lire:

"Il va falloir composer avec cette gamine! Ça va être drôle!"

Et, tout de suite, ils s'étaient tourné le dos, dissimulant mal l'antipathie réciproque qu'ils s'inspiraient. Ce mouvement n'avait pas échappé à M. Riquier, fin psychologue et qui s'y connaissait en hommes... et en femmes. Mais il pensa qu'il valait mieux ne pas insister pour le moment et que le contact quotidien et les exigences du travail auraient tôt fait de rapprocher ses deux sous-directeurs. Aussi mit-il fin à l'entrevue:

—Je ne vous retiens pas davantage tous les deux, reprit-il en s'adressant au jeune homme. Mlle de Fazières procédera à votre installation dans le service, vous communiquera les dossiers des affaires en cours et, d'une façon générale, vous mettra au courant des rouages de notre administration. Dans quelques jours vous serez familiarisé avec la maison.

M. de Saint-Autingues s'était incliné poliment. Colette, déjà, s'était levée. Il la précéda jusqu'à la porte qu'il ouvrit, puis s'effaça devant elle avec une correction glaciale, et ils sortirent dans le corridor.

—Si vous voulez bien m'accompagner... fit la jeune fille.

Il acquiesça d'un signe de tête:

—Allez, je vous suis.

Un instant plus tard, ils pénétraient dans le grand bureau qui était affecté au chef du service "Traction". C'était une vaste pièce très élégamment installée, et dont les deux hautes fenêtres donnaient sur l'avenue de l'Opéra.

Colette, en entrant, eut un geste large pour lui désigner l'ensemble:

—C'est ici, expliqua-t-elle sèchement. J'occupe le grand bureau qui est à droite. Celui de gauche est inutilisé. Vous pourrez vous y installer s'il vous convient. Dans le cas contraire, vous n'aurez qu'à faire venir le gérant du matériel et à lui demander le meuble que vous désirez.

Il riposta simplement:

—Celui-ci me paraît très bien.

Et, ayant accroché son raglan au porte-manteau, il alla s'y asseoir, faisant jouer les tiroirs, s'assurant du fonctionnement des serrures. Colette, qui avait de son côté repris sa place, l'observait à la dérobée d'un oeil hostile:

"Dieu! ce qu'il a l'air commun avec son nom à particule! Cette figure de garçon boucher! Cet air brutal! Et prétentieux avec ça! Ça se voit tout de suite! Ça va vouloir commander en maître, s'imposer! Ah! mais attends un peu, mon bonhomme! Tu vas voir de quel bois je me chauffe! C'est égal, dire que j'étais si bien, si tranquille, et qu'il a fallu qu'on me colle un individu pareil!"

M. de Saint-Autingues, à ce moment, releva la tête:

—Ma foi, tout cela est parfait. Il ne me reste qu'à vous demander d'avoir l'obligeance de bien vouloir me mettre un peu au courant du travail.

Elle riposta avec humeur:

—Ecoutez, je ne vois vraiment pas ce que je pourrais vous dire! J'ignore en effet quelles sont les intentions de M. Riquier et s'il va nous spécialiser ou non dans des études différentes. En tout cas, pour ce qui est des travaux en cours, j'imagine que, les ayant commencés, il me laissera les finir! On vous donnera donc, je pense, des affaires nouvelles, et vous vous en débrouillerez à votre guise en toute indépendance...

Un léger sourire passa sur les lèvres du jeune homme:

—Je vous remercie! fit-il ironiquement. Ces renseignements sont fort précieux!

Elle fut exaspérée! Voilà qu'il commençait à se moquer d'elle à présent?

—Précieux ou non, fit-elle en haussant les épaules, ce sont les seuls que je puisse vous donner.

Il ne répondit pas et, se levant, alla nonchalamment jusqu'à la fenêtre, où il se planta les mains dans les poches, en sifflotant.

"Quel goujat!" pensa Colette qui remuait rageusement ses dossiers.

Le Courrier de Jeanne

Un mot d'encouragement à "Rêve Doré", dont l'article a paru dans votre courrier du mardi 21 février: "Je vous en prie, mademoiselle, ne portez pas attention à ce que peuvent vous dire les pessimistes... ou les jaloux!!! Avant mon mariage, on m'a donné les mêmes conseils qu'à vous et maintenant que nous célébrerons bientôt notre premier anniversaire, ces mêmes "âmes charitables" se plaisent à me dire: "Hum! ça se passera bien!" et cela chaque fois que J'OSE parler de mon bonheur ou que mon mari ait l'audace de m'entourer de tendresse ou de se montrer délicat à mon égard. Si les prochaines années que je passerai auprès de mon charmant époux être la moitié aussi belles que celle qui vient de s'écouler, alors je voudrais vivre jusqu'à cent ans!! Bonne chance et bon courage, de

REVE REALISE

Merci, "Rêve réalisé", d'apporter ici le fruit de votre propre expérience. Plusieurs lectrices apprécieront votre bonne foi et suivront votre exemple: "Faire son propre bonheur". Vous avez confiance en l'avenir parce que vous êtes jeune; eh bien! restez longtemps jeune... Quand on commence à jouer le rôle d'éteignoir, ceci veut dire que l'on a beaucoup vieilli. L'expérience a son heure et la jeunesse n'a qu'un temps. Soyez donc heureuse jusqu'à cent ans et plus!

Q. — Pourriez-vous m'indiquer un moyen pour faire disparaître les points noirs sur la figure.

JOSE

R. — Avez-vous déjà songé d'où venaient ces points noirs? Quand on connait la cause d'une maladie, il est plus facile d'en soigner les effets. C'est la même chose pour vos points noirs. Les points noirs sont des pellicules de poussières qui viennent chaque jour couvrir votre visage. Chez certaines où la peau est fine et lisse, ces pellicules n'ont pas grand moyen d'entrer et de se loger dans les pores de la peau. Chez vous, c'est le contraire: elles entrent et y restent. C'est laid. Pour les enlever à fond, voici un grand moyen: sans vous laver, mettez sur votre visage, votre cou et vos oreilles, une épaisse couche de crème démaquillante. Frottez partout, surtout votre nez et vos narines. Gardez ce corps gras un bon quinze minutes. Avec une ouate ou un papier absorbant, enlevez la crème. Ensuite, faites un lavage spécial dans une eau chaude bien savonneuse. N'appliquez pas le savon sur votre débarbouillette, mais dans l'eau. Ayez une petite brosse douce et, oui! brossez-vous le visage. Après vous être bien lavée et rincée, vous vous servez d'eau froide qui fera fermer tous les pores de votre peau. Prenez un blanc d'oeuf, et étendez-le sur votre peau. Vous sentirez votre visage durcir. Gardez ce masque une quinzaine de minutes. Lavez dans une eau tiède. Vous serez alors prête à vous faire un maquillage. Si les points noirs reviennent, ce sera parce que vous ne savez pas bien vous maquiller et, de plus, que vous n'enlevez pas notre maquillage avant de dormir, ou bien, si vous n'employez ordinairement pas de maquillage, vous ne vous lavez pas assez souvent ou vous vous lavez mal. Ne faites pas de lavage spéciale tous les jours: vous auriez la peau en sang. Mettez de la crème froide après chaque lavage; un lavage toutes les semaines suffira.

* * *

Q. — J'aimerais savoir si un violon Stradivarius 1731 a une certaine valeur et où m'adresser pour les renseignements.

Désireux de savoir

R. — Mon ami, si vous avez un Stradivarius 1731, votre fortune est faite. Vendez-le à un grand musée... Mais avant, adressez-vous donc au centre de musique de l'université d'Ottawa pour avoir les commentaires d'un professeur violoniste; ou bien adressez-vous au directeur de la philharmonique d'Ottawa, M. Eugene Kash. Si votre violon est un véritable Stradivarius, tout le monde sera content de le présenter au public étonné! Je vous avertis pourtant que certaines compagnies de fabrication d'instruments à cordes, pour obtenir plus d'acheteurs, rappellent que leurs violons sont des copies "exactes" des violons Stradivarius. Bonne chance, tout de même.



Rien de plus pratique que ces séparés que vous pouvez coudre dans des teintes contrastantes ou unies pour donner l'effet d'une seule pièce. La jupe droite classique s'exécute avec facilité. Le patron 4832 se vend dans les tailles: 12, 14, 16, 18, 20. Le point 16 de la blouse se confectionne avec 1⅞ verge de tissu à 39 pouces et 2 verges pour la jupe.

Envoyez 35 cents (en argent) Imprimez vos nom et adresse, le numéro du patron. Veuillez spécifier si vous voulez les instructions en français en adressant le tout à ANN ADAMS, "Le Droit", 60, rue Front-ouest, Toronto, Ont.

PAIN PAN DANDY
SI SAVOUREUX!
MORRISON-LAMOTHE BAKERY LTD
Echo Drive CE 2-4811

Les plus chics genres de la mode!
Manteaux! Costumes! Robes!
Ouvert toute la journée samedi!
Myers OTTAWA LIMITED
124, RUE RIDEAU
(près d'Ogilvy)

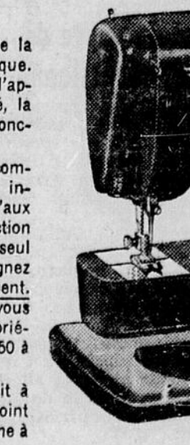
Ralph Vigneault
MARCHAND TAILLEUR pour dames et messieurs
Le meilleur endroit pour vêtements de qualité et de coupe élégante.
Prix raisonnable. Satisfaction garantie.
Angle Wellington et Parkdale
Téléphone 8-3563



Le peintre Armand Ti-Pot appréciait la beauté.
Il appréciait aussi la saveur du bon thé.
C'est pourquoi il offrait à ses charmants modèles
Un peu de thé Lipton pour les rendre plus belles.
"Oui!" s'exclamait Armand, "Lipton est savoureux,
"Et l'on obtient d'un sac assez de thé pour deux!"

L. FINE & CO.
Célébration du printemps
SONGEZ DONC! Des vêtements de marque réputée pour dames et messieurs à Pâques, juste au moment où vous en avez le plus besoin . . . De si nombreux modèles, tissus et couleurs!
Le tout en un merevilleux assortiment.
Venez tôt! Choisissez la récolte du printemps pendant que le choix est au grand complet.
Ne vous souciez pas de votre budget! Les plans de crédit f-a-c-i-l-e-s
L. FINE & CO. ne comptent pas de frais de crédit ni d'intérêts, si les comptes sont payés tels que prévus et surtout, vous faites votre premier paiement seulement le
1er MAI . . .
Profitez de cette offre et habillez-vous pour le printemps maintenant . . .
Souvenez-vous,
PAS DE PAIEMENT A COMPTE avant le 1er mai
L. Fine & Co.
183, RUE RIDEAU
Propriété et gérance de FELLER BROS. LTD.
Visitez leur autre magasin: FASHION DRESS SHOP, 155, rue Rideau





SEULE ELNA OSE FAIRE CETTE OFFRE
SI vous trouvez une autre machine à coudre domestique qui fait tout ce que cette Elna peut faire
ELNA VOUS L'ACHÈTERA
Elna a fait connaitre au monde la couture entièrement automatique. L'Elna est sans rivale pour l'apparence, la rapidité, la sécurité, la construction, et la simplicité de fonctionnement.
L'Elna fait tout—depuis le raccommodage, le reprisage presque invisible et la piqûre droite jusqu'aux points décoratifs et à la confection des robes! Vous ne faites pas un seul point à la main! Vous vous épargnez du temps, des efforts, et de l'argent. Votre centre de couture Elna vous citera des cas vécus où des propriétaires d'Elna ont épargné de $250 à $300 par année.
Demandez donc un essai gratuit à domicile. Puis comparez l'Elna, point par point, avec toute autre machine à coudre domestique.
Si vous pouvez en trouver une autre qui fait si bien, si simplement, tant de travaux, nous vous l'offrirons gratis!
CENTRES DE COUTURE ELNA
vente et entretien partout au Canada, et dans plus de 100 autres pays
Acomptes modiques • Facilités de paiement • Remise généreuse sur votre vieille machine
Garantie à vie • Leçons de couture gratuites
ELNA SEWING CENTRE
436, rue Rideau (angle Chapel) CE 2-5879

Embrun, Ont.

A l'école Saint-Jean

EMBRUN (D.N.C.) — Comme par les années passées, le personnel enseignant et les élèves de l'école Saint-Jean n'ont pas voulu laisser passer l'anniversaire de naissance de leur vénéré curé, Mgr P.-E. Brunet, P.D., sans lui témoigner leur profond respect, leur filiale affection et leur grande estime. L'anniversaire d'ordination sacerdotale de Mgr le curé coïncide d'ailleurs presque avec sa fête de naissance.

A tour de rôle, des petits aux plus grands, du jardin d'enfants à la 8e année, les élèves ont évolué sur la scène, dans des numéros de chants, danses et saynettes, aussi variés qu'intéressants.

M. l'abbé G. Touchet, vicaire, s'est fait l'interprète des paroissiens pour offrir à leur pasteur, leur reconnaissance pour son zèle inlassable et leurs meilleurs voeux de santé florissante et de longue vie.

Reynald Labelle a émis les voeux des élèves et du personnel enseignant, la petite Jacqueline Ménard a présenté le bouquet spirituel et François Brisson, une bourse, témoignages tangibles de l'affection et de la reconnaissance des écoliers.

La S.S.J.B.

La Société Saint-Jean-Baptiste d'Embrun a tenu son assemblée annuelle en vue de choisir un nouveau bureau de direction. Les élections ont donné le résultat suivant: président, M. Léo Ménard; vice-présidents, MM. Ambroise Arcand et Rolland Dozé; directeurs, MM. J.-P. Bourdeau, Conrad Loiselle, Rolland Perras, Jacques Sigouin, Gérard Blanchard et Albert E. Ménard; secrétaire, M. Jean-Paul Lafortune.

Le nouveau comité se mettra bientôt à l'oeuvre afin d'organiser le recrutement de membres pour 1956. Il espère que, comme par les années passées, tous comprendront l'importance d'adhérer à cette organisation patriotique.

Au cours de cette soirée, M. Maurice Bruyère, président sortant de charge, présenta à Mgr le curé, une bourse substantielle, témoignage des hommes d'affaires de la paroisse, à l'occasion de son anniversaire de naissance.

La présentation du film "Le petit monde de Don Camillo" clôtura la soirée.

Les Lacordaire

Les cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc d'Embrun se réunissaient ces jours derniers pour leurs élections annuelles. M. Alexandre Perras, président régional, agissait comme président d'élections.

M. Arthur Grégoire a été élu à la présidence. Les autres officiels du comité de direction sont: M. Joffre Lapointe, vice-président; M. Robert Doyle, secrétaire; M. Jean-Marie Arcand, trésorier; MM. Régent Brisson, Léo Masse, Donat Lapensée, Alexis Bourdeau, Roméo Labelle, Guy Brasseur et Hubert Brisson, conseillers.

Chez les Jeanne d'Arc, Mlle Régina Maheu a été choisie présidente. Elle sera assistée dans ses fonctions de Mlle Fleurette Saint-Amour, vice - présidente; Mlle Estelle Ménard, secrétaire; Mme Hubert Brisson, trésorière, ainsi que Mlles Carmen Bourbonnais, Yvette Brisson, Juliette Bissonnette, Jeanne Bourgeois et Mmes Roméo Labelle, Alexis Bourdeau et Robert Doyle, conseillères. M. l'abbé Gérard Touchet, vicaire, est l'aumônier du mouvement.

Au cours de la soirée, Mlle Louise Tremblay ainsi que les jeunes Guy Gauthier, Pierre Brunet, Jean-Louis Roy et Maurice Grégoire reçurent leurs boutons de jeunes aspirants.

Mlle Denise Lamadeleine et M. Roger Dignard furent initiés tandis que Mme Aurore Rochon reçut sa première décoration. M. Adélard Bisson reçut le bouton marquant cinq années d'abstinence totale.

Déléage, Qué.

Mariage

DELEAGE, P.Q. (D.N.C.) — Mlle Claudette Villeneuve, fille de M. et Mme A. Villeneuve, de Grand-Remous, épousait, récemment, M. Télesphore Beaudoin, fils de M. Maxime Beaudoin, de Déléage.

Naissance

M. et Mme René Beaudoin, née Léontine Mantha, sont les heureux parents d'un fils né à l'hôpital de Maniwaki.

Va-et-vient

Mme W. Gagnon était de passage, à Ottawa, dernièrement.

M. et Mme Albert Mantha, ainsi que leur fils, Réjean, étaient de passage à Hull, dernièrement.

Mme Laura Chaput-Dupuis, institutrice, était de passage à Chapeau, où elle a visité sa grand-mère, gravement malade.

Mlle Alice Séguin était de passage chez sa soeur, Suzanne, à Farm Point, dernièrement.

Vous n'en croirez pas vos yeux!



STITT COAL CO.

Tél. CE 5-3522

Cours d'été pour les instituteurs et institutrices

QUEBEC (P.C.) — Le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique annonce que des cours de vacances seront organisés l'été prochain à l'intention de certains instituteurs et institutrices non diplômés. Ces cours permettront aux instituteurs et institutrices, qui ont au moins une 10e année d'études et qui enseignent avec succès depuis au moins trois ans, d'obtenir un brevet officiel d'enseignement.

Vankleek Hill, Ont.

Va-et-vient

VANKLEEK-HILL, Ont. (D.N.C.) — M. et Mme Paul-Léo Smith sont de retour d'un séjour d'un an à White-Horse, Yukon. Ils visitent actuellement M. et Mme Ovide Sauvé à Vankleek-Hill. Ils doivent s'établir prochainement à Ottawa.

Mlle Georgina Trottier est retournée, à Sanneterre, Abitibi, après avoir visité Mme Gracia Trottier, à Vankleek-Hill.

Mme Louise Conway a passé quelques jours chez sa fille Mme Muriel Wylie, à Cornwall.

M. et Mme Donald Cameron se sont rendus, à Toronto, la semaine dernière, pour affaires.

M. L. Allen a assisté à la réunion de la Société d'agriculture, à Toronto, la semaine dernière.

M. Georges Villeneuve est présentement hospitalisé à Ottawa, où il devra subir divers traitements.

Le caporal David Wharry, du camp de Petawawa, passait la fin de semaine dans sa famille.

Mlle Mary Conway, de Montréal, a passé la fin de semaine à Vankleek-Hill.

Mlle Gisèle Pilon a participé au "séminar" de Cornwall, la semaine dernière.

Rockland, Ont.

Les Jeanne Le Ber

ROCKLAND — La réunion de février du cercle Jeanne Le Ber de Rockland-Est, sous la présidence de Mme A. Dutrisac, groupait dix-sept membres et une visiteuse.

Après quelques mots de bienvenue de la présidente, un résumé des réunions précédentes, locales et régionales, fut donné par la secrétaire, Mme R. Deguire.

M. l'aumônier, M. l'abbé Paul Lalonde, prononça une allocution sur les dispositions à prendre pour continuer l'esprit de famille et la bonne entente qui règnent entre les membres. Il répondit aussi à plusieurs questions posées par les dames, sur la messe et le carême.

Travaux apportés, coussin fait avec du plomb à cigarette, broderie, tricots, séchoir à bas, etc.

Naissance

M. et Mme Patrice Pilon (Madeleine Labrèche), font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fille, baptisée sous les prénoms de Marie, Lorraine, Lucette. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Pilon, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Patrice Pilon, mère du nouveau-né.

Statut de dominion accordé aux Antilles anglaises d'ici 5 ans

NEW-YORK (P.C.) — M. Norman Manley, chef du gouvernement de la Jamaïque, a déclaré qu'il est fort possible que la nouvelle fédération des Antilles anglaises accède au statut de dominion d'ici cinq ans.

On sait que la Fédération groupera 13 des îles situées dans la mer des Antilles et dont la population globale atteint 3.000,000 d'habitants.

NE
TOUSSEZ
PAS !
PRENEZ
BUCKLEY'S MIXTURE
EFFICACE ET ACTIF ET
MOQUEZ-VOUS
DE LA TOUX ET DES RHUMES
Ce mélange Buckley est un médicament contre la toux qui ne contient pas de sirop. Il enraye si VITE les premiers symptômes du rhume que les Canadiens achètent Buckley's Mixture de préférence à tout autre remède. N-133

ÉPREUVE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE SHELL NO 3

METTEZ LE PIED SUR L'ACCÉLÉRATEUR:

Combien de temps pour passer au frein?

INSTRUCTIONS: asseyez-vous sur une chaise droite, mettez cette page à terre devant vous. Posez le pied sur la "pédale des gaz". Prenez une pièce de monnaie et tenez-la devant vous à quatre pieds du sol (à peu près à la hauteur de votre front). Laissez tomber la pièce, et au même moment portez vivement le pied vers la "pédale de frein". Vous trouverez ci-dessous la façon de mesurer la rapidité de votre réflexe.



ÊTES-VOUS RAPIDE? Votre pied a-t-il atteint son but avant la pièce de monnaie? Avec des réflexes normaux, vous devez toujours la devancer. Elle met ½ seconde à atteindre le sol. A 50 M/H, votre auto parcourrait 37 pieds pendant cette demi-seconde. Sur pavé sec, avec des freins en bon état, vous parcourriez *188 pieds de plus* avant l'arrêt absolu. Donc, surveillez votre vitesse. Il faut toujours garder une distance d'une longueur d'auto par dix milles de vitesse, derrière la voiture précédente.

Comme tout bon citoyen de votre localité, la Shell Oil Company s'intéresse à la sécurité routière. C'est pourquoi nous sommes heureux de voir la construction de nouvelles routes et de constater que les fabricants d'automobiles augmentent la sécurité des véhicules qu'ils mettent sur la route. Cependant, c'est encore à l'automobiliste lui-même qu'il faut demander le plus grand effort. Car c'est surtout de l'état d'esprit de celui qui tient le volant que dépend la sécurité de nos routes. Si cette épreuve vous porte à réfléchir un peu plus longuement sur la sécurité routière, elle aura atteint le but que lui avait assigné la société Shell. Détachez cette page et faites subir ce test aux jeunes de votre famille. Shell—la marque qui laisse entrevoir un meilleur avenir sur les routes—vous conseille, comme à tous les automobilistes, de conduire avec la plus grande prudence, aujourd'hui et tous les jours.

SHELL OIL COMPANY OF CANADA, LIMITED

Marque d'un avenir meilleur

SHELL

A la Télévision

Cet horaire est sujet à changements de dernière minute

CBOFT — CANAL 9 Ottawa

LE LUNDI 27 FEVRIER
9.00—Mire et musique
4.45—Aujourd'hui à CBOFT
5.00—L'ami des jeunes
5.15—Autour du monde
5.30—La vie qui bat
6.00—Les aventures de Cornel Lumière
6.30—Ce soir
6.45—Carrefour
7.15—Télé-journal
7.30—Voyage sans passeport
7.45—Rollande et Robert
8.00—14, rue de Galais
8.30—La rigolade
9.00—Porte ouverte
9.30—Le théâtre Colgate
10.00—Histoire d'amour
10.30—Conférence de presse
11.00—Télejournal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Cinéfeuilleton

LE MARDI 28 FEVRIER
4.00—Mire
4.45—Aujourd'hui à CBOFT
5.00—L'ami des jeunes
5.15—Do mi sol
5.30—Les mystères de la planète
6.00—Histoires du Canada
6.30—Ce soir
6.45—Carrefour
7.15—Télejournal
7.30—Varietés Salada
7.45—Vous etes témoin
8.00—Téle-Montreal
8.30—Cap-aux-Sorciers
9.00—Le Survenant
9.30—Connaissez-vous la musique?
10.00—Le rendez-vous des sports
10.30—La maison des hommes
11.00—Télejournal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Cinéfeuilleton

CBOT — CANAL 4 Ottawa

LE LUNDI 27 FEVRIER
9.00—Test Pattern
3.45—Today on CBOT
4.00—Open House
4.30—Fur and Feather
4.45—Aubrey and Gus
5.00—Long John Silver
5.30—Howdy Doody
6.00—Soldiers of Fortune
6.30—Bill Corum Show
6.45—Téléjournal
7.00—Tabloid
7.30—Window on Canada
8.00—Caesar's Hour
9.00—Medic
9.30—The Denny Vaughan Show
10.00—Studio One
11.00—Téléjournal
11.15—Long metrage

LE MARDI 28 FEVRIER
9.00—Test Pattern
3.45—Today on CBOT
4.00—Open House
4.30—Magic of Music
5.00—Jungle Jim
5.30—Howdy Doody
6.00—Gay Lombardo
6.30—Patti Page
6.45—Téléjournal
7.00—Tabloid
7.30—Eddie Cantor
8.00—Chevy Show
9.00—Dragnet
9.30—Pick The Stars
10.00—Citizen's Forum
10.30—Jimmy Durante
11.00—Téléjournal
11.15—Long métrage

"Si tous les gars du monde"

NEW-YORK (A.F.P.) — Sous les auspices du Consul général de France à New-York, l'Office du Film français a présenté à la critique le dernier film de Christian-Jacques "Si tous les gars du monde".

Ce film était projeté dans l'après-midi à New-York en raison de sa présentation simultanée, fixée à 19 heures GMT, au cinéma Berlitz à Paris ainsi qu'à Londres, Moscou, Oslo, Berlin et Rome, à la même heure.

Aussitôt après la projection du film, les correspondants de la Radiodiffusion française dans les six villes où la bande était présentée ont échangé par radio leurs impressions sur la réaction de leur public respectif et présenté au micro les témoignages de personnes qui, comme dans le film de Christian-Jacques, doivent leur vie à un message-radio capté quelque part dans le monde par un amateur et relayé aux autorités compétentes.

"Si tous les gars du monde", raconte en effet l'odyssée d'un chalutier de Concarneau dont l'équipage tombe malade en haute mer et est sauvé grâce à la chaîne de solidarité que forment autour du monde les amateurs de T.S.F.

Grâce au procédé "Multiplex" installé par la Radio-Télévision française, le public parisien a pu mêler ses applaudissements à ceux des spectateurs des autres capitales.

C'est facile, c'est profitable de placer une annonce classée dans les pages du "Droit". — Tél.: CE. 6-7431

L'heureuse solution



de vos problèmes d'argent . . . PF

QUESTION : Comment puis-je solder mes factures tout en diminuant le total des mensualités ?

L'HEUREUSE SOLUTION : Confiez vos problèmes d'argent à Pacific Finance. Le gérant pourra vous donner des conseils financiers, peut souvent diminuer vos mensualités d'autant que la moitié, lorsque vous soldez vos factures, et souvent peut vous accorder une somme supplémentaire.

l'heureuse solution . . .

OBTENEZ DE $25 A $2,500

pf PACIFIC FINANCE CREDIT, LTD.

66, rue Rideau. Tél. CE 5-4362

M. Jack Prieur, gérant
M. Bill Lawson, gérant

135, rue Sparks Tél.: CE 2-9476

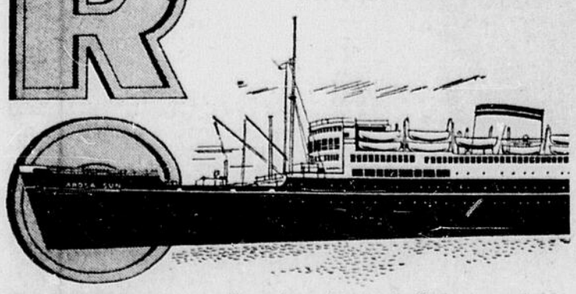
CROISIERE

--voyage de luxe

AUX TARIFS HORS-SAISON

Les voyageurs qui s'y connaissent choisissent la saison des tarifs réduits pour leurs vacances en Europe. Les hôtels et les centres de villégiature sont moins encombrés, les prix sont plus bas, le transport est plus facile et les *tarifs sont réduits à bord de tous les navires de la Ligne Arosa.*

Couronnez vos plans de vacances hors-saison en profitant d'un reposant voyage en mer sur l'AROSA SUN, splendide navire de 20,000 tonnes. Complètement radoubé et modernisé récemment, l'AROSA SUN est un des plus somptueux paquebots de sa classe. Cuisine exquise d'un caractère international . . . élégants salons . . . aménagement général d'un confort remarquable . . . cabines toutes extérieures . . . atmosphère amicale sans formalité . . . facilités de transport pour automobiles, caniches, etc. . . . personnel de surveillance pour les enfants.



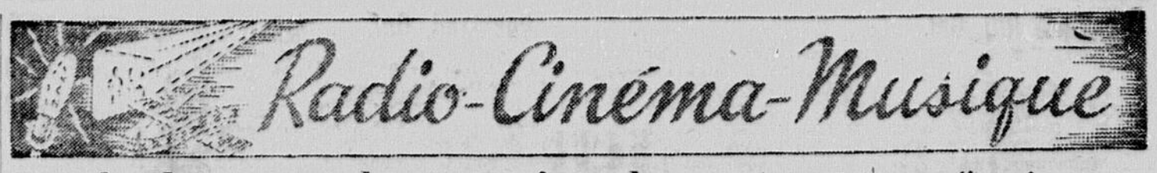
Durant les mois de janvier, février et mars, les départs de l'AROSA SUN pour ses voyages réguliers vers Le Havre, Southampton et Bremerhaven se font de Saint-Jean, N.-B. Cette sympathique ville des Maritimes n'est qu'à trois heures de Montréal par avion et on s'y rend en une nuit par le train.

depuis $162.00
(classe touriste)

DÉPARTS HORS-SAISON
14 janvier — 29 février — 27 mars

Consultez votre agent de chemin de fer ou de voyages—il vous en coûte pas plus!

AROSA LINE (CANADA) LTD.
MONTRÉAL TORONTO EDMONTON



Quels seront les premiers lauréats des trophées à la mémoire de Beaulne?

JEAN BELLEAU . . . au gala du 3 mars

Le banquet de samedi prochain à l'hôtel Saint-Louis de Hull marquera une belle page dans les annales régionales de l'art dramatique. A cette occasion, en effet, l'élite artistique et intellectuelle du district fédéral se donnera rendez-vous à Hull en vue de lancer officiellement l'attribution annuelle du trophée à la mémoire bien-aimée de Léonard Beaulne.

Grâce à l'inspiration de Jean Belleau et au précieux appui qu'il a reçu d'Yvon Dufour de CKCH à Belleville, lors du dernier festival dramatique, le Théâtre du Pont Neuf a présenté à la "Drame League" de l'est de l'Ontario deux magnifiques trophées qui seront présentés chaque année aux meilleurs interprètes du festival (homme et femme).

Depuis qu'on a su que la conférencière au banquet de samedi prochain serait Madame Jean-Desprex (Laurette Larocque-Auger) les billets se sont enlevés comme des petits fours. La brillante épouse de Jacques Auger est assurément la plus captivante de nos conférencières. Elle viendra de Montréal pour faire revivre les beaux jours du théâtre de langue française sous Léonard Beaulne, digne continuateur de l'oeuvre des Sanche, Madame Briand et Saint-Jean.

Le festin commencera à 7 heures précises. "Nous comptons sur tous les gens de théâtre de la région pour faire de cette manifestation à la fois un témoignage d'estime à la mémoire de Léonard Beaulne et une soirée de gala pour le théâtre," déclare M. Louis Landreville, administrateur du Pont Neuf.

Un solide comité

Parmi les animateurs du gala de samedi prochain, mentionnons le R.P. Arcade Guindon, O.M.I., ancien directeur de la Société des débats français de l'université d'Ottawa et directeur actuel de l'Association des anciens élèves de notre grande maison d'enseignement supérieur où Léonard Beaulne fut pendant des années le directeur artistique. Chez les dames, Mlles Margot Gaudreault, Thérèse May et Florence Castonguay rivalisent d'ardeur avec MM. Alcide Paquette, secrétaire de l'Institut canadien-français d'Ottawa, Roland McNicoll, célèbre artiste dans les deux langues, Louis Landreville, Jean Belleau et Jean-Charles (Charlie) Daoust, chroniqueur au "Droit".

Empressons-nous d'ajouter que nul autre qu'Yvon Dufour sera le maître de cérémonie pour motiver l'enthousiasme des organisateurs du banquet. Malheureusement, l'aîné des fils de Léonard Beaulne, Yvon, ne pourra venir d'Argentine à cette occasion mais Guy de Radio-Canada et Jean-Pierre, jeune vétéran du CARC et du Royal XXIIe Régiment, de la société légale Lafleur-Aubin-Aubin-Beaulne d'Ottawa, et Paulette, épouse du Dr Jean-Maurice Mailhot de Hamilton, ont été invités au gala.

Cinéma

Cote morale

1 Ne semble offrir aucun danger pour le public en général.
2 Ne convient qu'aux personnes adultes formees.
2R Film qui présente quelque danger.
3 A déconseiller, parce que dangereux.
4 A proscrire absolument, à rejeter par tous.
? Film dont nous n'avons pas encore la cote.

Cote artistique

* * * * Excellent
* * * Très bon
* * Bon
* Passable
• Médiocre

NOTA — La cote morale est fournie par divers organismes catholiques spécialisés; quant à la cote artistique, elle n'a qu'une valeur purement indicative et n'engage que la seule responsabilité du Critique cinématographique.

"Croyez-y tant qu'on ne vous aura pas démontré le contraire!"

PARIS (A.F.P.) — L'émotion causée à l'aérodrome d'Orly par l'apparition sur les écrans de radar, d'un engin non identifié, de dimensions gigantesques et doué d'une vitesse surprenante, n'est pas encore apaisée et les hypothèses les plus diverses sont émises concernant la nature de cet appareil.

Après une vérification minutieuse qui a démontré qu'elle était en parfait état de fonctionnement, l'antenne du radar constituée par un réflecteur parabolique de sept mètres, placé au sommet d'une tour métallique de 15 mètres de haut, poursuit sa rotation constante à la vitesse de six tours à la minute.

On signale à ce propos qu'il n'a jamais été question de placer sous scellés l'installation radar du contrôle régional. Cette opération qui doit être précédée d'une saisie judiciaire n'aurait pu s'appliquer qu'à l'écran où s'inscrivent les échos lumineux représentant les avions, et cette mesure naurait été daucune utilité. Elle aurait eu à peu près la même efficacité que la saisie dun écran cinématographique, opérée dans lespoir de déceler une imperfection supposée du système de projection. En outre, la saisie au radar aurait eu pour effet de paralyser le trafic aérien.

MADRID (A.F.P.) — Croire à lexistence des soucoupes volantes et à leur origine extra-terrestre est indispensable pour être admis à la "Société des amis des visiteurs interplanétaires", qui vient d'être fondée à Madrid, et qui réunit déjà de nombreux adhérents.

La devise de l'Association conseille d'ailleurs aux membres: "Croyez-y tant qu'on ne vous aura pas démontré le contraire".

Le président de la société a déclaré à la presse qu'il prévoyait l'arrivée prochaine "d'une nouvelle vague de soucoupes volantes". "Cette vague, a-t-il ajouté, sera provoquée par le fait que Mars va se rapprocher de la Terre".

LES Téléviseurs Admiral VOUS DONNENT MEILLEURE RECEPTION

DEMONSTRATION GRATUITE dans un rayon de 25 milles

R. Motard LIMITED

Lampe-image garantie pour 3 ans

12, rue YORK CE 6-7481
237, ch. de Montréal, EASTVIEW — SH. 9-1543

Programmes à la Radio

CE SOIR

CKCH-OTTAWA-HULL 970 Kilocycles
6.00—Le journal Dow
6.15—Menu musical
6.45—Un homme et son péché
7.00—Récitation du chapelet
7.15—Détente
7.30—Clinique du coeur
7.45—Refrains oubliés
8.00—L'orchestre de Chambre de Radio-Canada. Dir.: Alexander Brott
8.30—Premières
9.00—Orchestre de Radio-Canada. Direction: Dir.: Roland Leduc
10.00—Revue de l'Actualité
11.00—Le monde ce soir
11.15—Musique de danse
12.00—Nouvelles
12.50—Résumé des nouvelles
1.00—Hymne national
1.01—Hors des ondes

CBF-MONTREAL 690 Kilocycles
6.00—Radio-journal
6.10—Chronique sportive
6.15—En dînant
6.30—Les virtuoses
6.45—Un homme et son péché
7.00—Club des chansonniers
7.15—Je chante
7.45—Confidentiel
8.00—L'orchestre de Chambre de Radio-Canada.
8.30—Premières
9.00—Orchestre de Radio-Canada Radio-Canada: direction Roland Leduc
10.00—Radio-journal
10.30—Conférence de presse
11.00—Adagio
11.30—La fin du jour
11.57—Radio-journal
12.00—FIN des émissions

CFRA-OTTAWA 560 Kilocycles
6.00—Sports at 6.00
6.15—Showbill
6.30—Informations
6.35—Showbill
7.00—Informations
7.10—Showbill
7.30—Club Crosby
8.00—Secrets of Scotland Yard
8.30—Morgan Manor
9.00—Informations
9.05—Can. Capers.
9.15—Limelight
10.30—Lean Back and Listen
11.00—Informations
11.15—Sports Final
11.20—Dance Date
12.00—Informations
12.05—Open House
12.25—Sport Scores
12.30—Open House
1.00, 2.00, 3.00, 4.00 5.00—Informations
5.30—CFRA Old Time Show

CKOY-OTTAWA 1310 Kilocycles
6.00—Informations
6.05—Sports
6.10—Make Believe Ballroom
7.00—Informations
7.05—Sports
7.10—Make Believe Ballroom
7.30—Perry Como Show
7.45—Dinah Shore
8.00—Fibber McGee and Molly
8.15—Red Roley
8.30—Opportunity Knocks
9.00—Back to Normal
9.30—Manchettes d'informations
9.33—Talk of the Town
10.00—Informations
10.05—Talk of the Town
10.30—Informations
10.40—10.40 Sportsline
10.50—Talk of the Town
11.00—Informations
11.05—Midnight Matinee
11.30—Sports Final
11.35—Midnight Matinee
12.00—Informations
12.05—All Night House Party (jusqu'à 6 a.m.)
1.00—Informations
1.05—All Night House Party

MARDI

CKCH-OTTAWA-HULL 970 Kilocycles
6.00—Nouvelles
6.05—L'horloge musicale
6.15—Radio Sacré-Coeur
6.45—Le réveil au chant du coq
7.00—Nouvelles
7.05—Le réveil au chant du coq
7.30—Informations
7.35—L'horloge musicale
7.55—Bulletin du voyageur
8.00—Nouvelles
8.07—Chronique sportive du matin
8.15—Les mardis de Saint-Antoine
8.30—Nouvelles — Chansonnettes
8.55—Informations
9.00—Variétés
9.20—La danse des dollars
9.30—Intermède
9.35—Cinquante par jour
9.45—Chansonnettes
9.55—Bulletin d'informations
10.00—Chansonnettes
10.30—Chansonnettes
10.45—Je vous ai tant aimé
11.00—Francine Louvain
11.15—Rendez-vous
11.25—Quiz
11.30—Les plus belles valses
11.45—Cavalcade musicale
2.00—Informations
12.05—Au dînant
12.30—Réveil rural
12.59—Signal-horaire
1.00—Métropole
1.15—Radio-journal
1.25—L'heure du dessert
1.30—Tante Lucie
1.45—A chaque refrain son histoire
2.00—La Marjolaine
2.15—Maman Jeanne
2.30—Lettre à une Canadienne
2.45—Quelles nouvelles ?
3.00—Chansonnettes
3.25—Informations
3.30—Chansonnettes
3.45—Chansonnettes
4.00—Nécrologie
4.15—Cinévogue
4.25—Informations
4.30—Nos vedettes
5.00—Nouvelles et intermède
5.15—Succès du jour

CBF-MONTREAL 690 Kilocycles
7.00—Radio-journal
7.05—L'opéra de quat'sous
7.30—Radio-journal
7.25—L'Opéra de Quat' Sous
8.00—Radio-journal
8.10—Chronique sportive
8.15—Elévations matutinales
8.30—Coquelicot
9.00—Radio-journal
9.05—Le Courrier de Radio-Parents
9.30—Radio-Bigoudi
10.00—Vieux noms... vieilles recettes
10.15—Les visages de l'amour
10.30—Entre nous, mesdames
10.45—Je vous ai tant aimé
11.00—Francine Louvain
11.15—Vies de femmes
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Jeunesse Dorée
12.15—Rue principale
12.30—Le Réveil rural
12.59—Signal-horaire
1.00—Métropole
1.15—Radio-journal
1.25—L'heure du dessert
1.30—Tante Lucie
1.45—A chaque refrain son histoire
2.00—Face à la vie
2.15—Maman Jeanne
2.30—Lettre à une Canadienne
2.45—Quelle nouvelles ?
3.00—Notre pensée aux malades
3.30—Radio-journal
3.33—Les chef-d'oeuvres de la musique
4.30—Rythmes et chansons
5.00—Chansonnettes
5.30—Pinocchio
5.45—Sur nos ondes

CFRA-OTTAWA 560 Kilocycles
6.00—Informations
6.05—Open House
6.30—Sunny Jim
7.00—Informations
7.05—Sunny Jim
7.30—Informations
7.35—Mtéo
7.40—Sunny Jim
8.00—Informations
8.10—Sportsreel
8.15—Sunny Jim
8.30—Informations
8.35—Birthday Party
8.45—Maple Leaf Junction
9.00—Informations
9.05—What's on Wally's Mind
9.15—Casino
9.45—Crosby Corner
10.00—Informations
10.05—Glen Miller
10.20—Bovril
10.25—Worth Knowing
10.30—Top Tune Time
10.45—Frank Sinatra
11.00—Informations
11.05—Jud For Templeton's
11.10—Sunny Jim
11.55—Informations
12.00—Roundup
12.15—Farmer's Notebook
12.30—Informations
12.55—Happy Wanderers
1.00—Informations
1.10—Casino
1.30—Joan Baxter
2.00—Informations
2.05—Showbill
2.50—Gospel Singer
2.55—Informations
3.00—Casino
3.30—Showbill
3.55—Informations
4.00—Dr. Paul
4.15—Showbill
5.00—Manchettes d'Informations
5.01—Showbill
5.55—Informations

CKOY-OTTAWA 1310 Kilocycles
6.00—Informations
6.05—Musical Clock
7.00—Informations
7.05—Musical Clock
7.30—Informations
7.35—Musical Clock
8.00—Informations
8.10—Sports
8.15—Musical Clock
8.25—Météo
8.30—Informations
8.35—Musical Clock
9.00—Informations
9.05—Jay and Ginger
10.00—Informations
10.05—Make Believe Ballroom
11.00—Informations
11.05—Make Believe Ballroom
11.45—Bing Sings
12.00—Informations
12.05—Music Box
12.15—Pick the Hits
12.30—Informations autour du monde
12.40—Sports
12.45—CKOY Party Line
1.00—Informations
1.05—50 A Day
1.15—Tops in Pops
2.00—Informations
2.05—Say it with Music
3.00—Informations
3.05—Say it with Music
4.00—Informations
4.05—Studio Party
5.00—Informations
5.05—Make Believe Ballroom

Horaire des Cinémas

CAPITOL — "Rose Tattoo" (3) 12.06-2.26-4.34-7.00-9.21 — Dernière représentation complète à 9 h.

CARTIER — "Count Three and Pray" (2) 12.38-4.17-7.56. "Good Morning Miss Dove" (1)*** 2.20-5.59-9.38. — Dernière représentation à 7h.56.

CENTRE — "Mad About Men" (2) 12.30 - 3.40 - 6.55 - 10.05. "One Good Turn" (2) 2.05-5.15-8.30. — Dernière représentation à 8h.30.

CINEMA DE PARIS — "Une fille à croquer" (2) 5.10-8.20. "Raspoutine" (2R) 6.30-9.40. — Dernière représentation à 8h.

ELMDALE — "Female on the Beach" (3). "Mambo" (2).

ELGIN — "Picnic" (3) 1.05-3.10-5.20-7.25-9.40. — Dernière représentation

FRANÇAIS — "The Silver Chalice" (2) 1.00-5.05-9.10. "The Seekers" (2) 3.31-7.36. — Dernière représentation à 7h.30.

GLEBE — "Romeo and Juliet" (2). — Première représentation à 6h.30.

LAURIER — "We Want a Child" (4). "Long Gray Line" (1).

LINDEN — "Fire Over Africa" (1) 1.35-5.05-8.30. "Seven Little Foys" (1) 3.00-6.30-9.55. — Dernière représentation à 8h.05.

LITTLE ELGIN — "Golditz Story" (7) 1.36-3.20-5.20-7.32-9.35 — Dernière représentation à 9 h. 10.

MAYFAIR — "Trial" (2)**. "Girl Rush" (2).

NELSON — "Kismet" (2) 6.10-10.05. "Blood Alley" (2) 8.10. — Dernière représentation à 8h.10.

ODEON — "The Spoilers" (2) 12.50-3.05-5.20-7.35-9.50. Dernière représentation à 9 heures.

REGENT — "Glory" (2) 12.44-2.56-5.08-7.20-9.32. — Dernière représentation à 9h.

RIALTO — "The Foreign Legion" (2) 1.00-4.40-8.40. "Living It Up" (2) 2.05-6.05-10.05. "Mr. Mugga Steps Out" (2) 3.25-7.25. — Dernière représentation à 7h.25.

RIDEAU — "Killer's Kiss" (3) 1.05-3.45-6.30-9.15. "Man With the Gun" (2) 2.15-5.00-7.40-10.25. Dernière représentation à 9 h. 10.

SOMERSET — "The Egyptian" (2). "The Cobweb" (2)***.

LINDEN
5 1681 • DAILY AT 1 P.M
"SEVEN LITTLE FOYS" en Technicolor
Bob Hope — Milly Vitale
2e SUCCES
"FIRE OVER AFRICA" en couleurs
Maureen O'Hara — Macdonald Carey

CARTIER
"GOOD MORNING MISS DOVE"
en cinémascope et en couleurs
Jennifer Jones - Robert Stack
DEUXIEME SUCCES
"COUNT THREE AND PRAY"
en cinémascope et en couleurs
Van Heflin - Joanne Woodward

CINEMA de PARIS
Jusqu'à vendredi inclus.
L'HOMME LE PLUS CRUEL ...ET POURTANT ON L'AIMA! M-Y-S-T-E-R-E
PIERRE BRASSEUR — ISA MIRANDA — RENÉE FAURE

En couleurs RASPOUTINE le film de toutes les passions!
—AU MEME PROGRAMME—
UNE FILLE A CROQUER avec LOUISE CARLETTI SERGE REGGIANI GABY MORLAY
OUVERTURE DES PORTES
Samedi et mercredi, à 1h.
Dimanche, midi. Autres jours, 4h.45.

CLUB RICHELIEU OTTAWA-HULL

SOIREE MONSTRE COLISÉE

MARDI — 28 FEVRIER — 8 h. p.m.

— GRANDS PRIX —

3 AUTOMOBILES 1956

1 DODGE . . . . valeur $2,575
1 OXFORD MORRIS . . . $1,935
1 COACH MORRIS . . . $1,435

13e partie "TAKE A CHANCE" $250 ou $50

PRIX CONSOLATION
UN SERVICE A DEPECER AVEC 6 COUTEAUX A STEAKS — VALEUR $14.95

BILLETS: $1.00 EN VENTE CHEZ

LINDSAY Ltée, 189, rue Sparks; IRVINE SMOKE SHOP, rues Rideau et Sussex; WINDSOR SMOKE SHOP, rues Dalhousie et Rideau; LAROCQUE FRERES, rue Dalhousie; OLD BOOK NOOK, 374, rue Bank; CONNERY DRUG STORE, rues Bank et Carling; PHARMACIE VICTORIA, 1959, rue Wellington; NOEL KERR Ltée, 40, rue Elgin; ROBERT ELECTRIC, 158 rue Rideau; C.-A. PARADIS, 921½, rue Rideau; BELANGER Ltée, 215, rue Montcalm; ART'S SMOKE SHOP, 13, rue Beechwood; J.-A. LALONDE, 175, boulevard Saint-Joseph; RESTAURANT DOMPIERRE, 133, rue Principale; A.-L. RAYMOND, 210, rue Champlain; PETIT et S. SAUVE, boulevard du Sacré-Coeur; FORTIN-GRAVELLE Ltée, 33, rue Principale; PHARMACIE LAVOND, 43, rue Principale; PROULX RESTAURANT; BAILLOT ET FILS, rue Baillot, Hull, et PHARMACIE BELISLE, 516, rue Saint-Patrice.

Picnic à l'Elgin

Drame d'un choix difficile: l'amour ou la richesse

"L'on aime quelqu'un pour d'autres motifs que celui de voir en lui la perfection," voilà les rares paroles, sinon les seules que prononce l'héroïne du film "Picnic" — Kim Novak — à l'affiche de l'Elgin. Ces mots tout de même scellent le dénouement du dramatique coup de foudre qui lui fait refuser un riche mariage pour suivre un jeune homme, plein de force, mais que la vie a malmene et vivre avec lui une existence incertaine.

"Picnic" ne sera peut-être pas le film le meilleur de l'année. Si dramatique qu'il soit, si prenante que devienne l'intrigue, il ne donne pas aux acteurs l'occasion de faire montre de leur meilleur talent. Toutes les scènes ne sont pas du meilleur goût, mais l'atmosphère de fête foraine dans une petite ville des grasses plaines du Kansas montre bien une tranche de vie dans ces riches régions où le blé est la cheville économique.

Le film montre le conflit de l'adolescence qui se rebelle, parce qu'on néglige de lui demander de servir, de faire appel à son coeur; de l'ambition maternelle qui ne pourra jamais refaire un foyer brisé; du perpétuel vagabond qui n'a pu entrer dans le rouage un peu bourgeois du travail et des affaires là où il n'y a pas de place pour le dilettante. Cette production Cinémascope nous montre un William Holden au jeu très puissant, tandis que l'on a confié à Rosalind Russell un rôle assez mal caractérisé qui n'est pas le meilleur de sa carrière.

MAINTENANT A L'AFFICHE!

L'épopée immortelle du Yukon par Rex Beach



A UNIVERSAL-INTERNATIONAL PICTURE

PLUS . . . • Nouvelles • KING SALMON (en couleurs) • HOT and COLD PENGUIN • EYE WITNESS No 74

ODEON

CE. 4-7505 — OTTAWA

O'REILLY WAS A GUY WHO HATED JAPANESE...
Rideau CE 4-2117 RIDEAU AT DALHOUSIE
THREE STRIPES in the SUN — ALDO RAY — PHIL CAREY
SUDDEN DANGER — BILL ELLIOTT — TOM DRAKE

Commençant à 6 h. 10 p.m., tous les jours cette semaine!

Les portes ouvrent à 6 p.m. Samedi 12.3(
Tout en couleurs
NELSON CE-3-8803
"KISMET" — Howard Keel, Ann Blyth — Vic Damone
"BLOOD ALLEY" — John Wayne — Lauren Bacall

AUJOURD'HUI
The SILVER CHALICE CinemaScope — Spectacle tout en couleur
FRANÇAIS CONT. DAILY 12.30 - SAT. 9.30
VIRGINIA MAYO — PIER ANGELI — JACK PALANCE — PAUL NEWMAN
ALSO the Seekers — JACK HAWKINS — GLYNIS JOHNS

MORNING MUSIC CLUB
4ième CONCERT DE SERIE
CE SOIR
à 8 h. 30 p.m.
ANDRES SEGOVIA
GUITORISTE
AUDITORIUM DE L'ECOLE TECHNIQUE
Abonnements disponibles
Pour renseignements, appelez CE. 3-4593 (après 7 h. p.m.)

IMPORTANT — Vos billets ne vous seront pas envoyés si vous n'incluez pas une enveloppe affranchie à votre adresse avec cette commande.

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
TEL.: MAISON ..... BUREAU .....
(Lettres moulées, s.v.p.)

JEUDI, 15 mars seulement — AU CAPITOL
Opéra Festival de Toronto
TROUPE de 100 personnes — ORCHESTRE COMPLET dans l'émouvant opéra de PUCCINI
"Madame Butterfly"

NE MANQUEZ PAS de lire toutes les instructions avec soin.

LES COMMANDES QUI NE SERONT PAS CONFORMES A TOUTES LES DIRECTIONS DONNEES CI-DESSOUS VOUS SERONT RENVOYEES.

ENVELOPPE AFFRANCHIE. Si vous n'incluez pas une enveloppe affranchie à votre adresse, vous devrez venir prendre vos billets au Capitol lorsque nous ouvrirons le contrôle. SI VOUS NE VENEZ PAS LES PRENDRE, AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE APRES LE CONCERT.

NE NEGLIGEZ PAS d'écrire vos nom, adresse et no de téléphone en tête de ce blanc de commande.

NE MUTILEZ PAS CETTE FEUILLE. Il nous la faut ENTIERE pour la classer.

CHEQUES ou MANDATS. Faire chèque ou mandat payable à A. TREMBLAY. Ecrire vos nom et adresse en lettres moulées sous votre signature du chèque. Ajouter 15c d'escompte si votre banque n'est pas à Ottawa ou à HULL.

ALTERNATIVES. Donnez un second choix de prix et un second choix de situation.

DETAILS DE VOTRE COMMANDE

A. TREMBLAY,
214, rue Cobourg, Ottawa 2, Ont.

Ci-joint chèque de $..... pour les billets demandés;

1er choix quant au prix ..... billets de $..... Tot. $.....

2e choix quant au prix ..... billets de $.....

1er choix de situation .....

2e choix de situation .....

PRIX

A.—Mezzanines (3 premières en haut) $4.50
B.—Loges de parterre et de Balcon: Orch., 17 premières (A à R); Bal., 6 premières après Mezzanines 4.00
C.—Orch., 9 suivantes (S à Z); Balc., 5 suivantes (G à L) 3.50
D.—Orch., 10 suivantes (AA à KK) 3.00
E.—Balc., 5 suivantes (M à Q) 2.50
F.—Balcon, seulement, 4 dernières 2.00

L'U.C.F.O. à St-Isidore

Le Syndicat paroissial de St-Isidore a tenu récemment sa réunion mensuelle, sous la présidence de M. Armand Ranger, où étaient invités M. l'abbé Arsène Hébert, aumônier général de l'U.C.F.O., MM. les agronomes Laurent Farmer et Léon Delorme, et M. J. François Séguin, secrétaire général de l'U.C.F.O.

M. Laurent Farmer

M. Laurent Farmer donna une série de projections cinématographiques en couleur pour illustrer des expériences qu'il a poursuivies dans son comté, sur l'application de la chaux, l'analyse du sol, l'emploi des engrais chimiques, les méthodes d'alimentation du troupeau.

Les analyses ont prouvé que près de 90 pour cent des terres du comté de Prescott ont besoin de chaux. Leur terre forte rend presque illusoire l'emploi d'engrais, sans préparation préalable à la chaux. Un autre élément qui manque souvent est le phosphore que l'on peut appliquer sous forme de superphosphate 20% ou en utilisant un engrais composé de 4-azote, 24-phosphore, 12-potasse. La matière organique doit être conservée à son plus haut point dans ces sols lourds, par l'application de fumier, afin de permettre le développement des microbes qui transforment ces engrais en éléments assimilables par les plantes.

Les variétés de céréales recommandées sont, pour l'avoine hâtive et semi-tardive, la Lanark pour les terres riches; et la Roxton pour les terres sablonneuses; pour l'avoine tardive, la Rodney qui doit être semée avant le 15 mai. Elle est très résistante à la rouille, a une forte tige, et donne un bon rendement. Les variétés Simcoe et Garry seront plus faciles d'accès dans un an ou deux. Les nouvelles variétés se vendent actuellement à $3.75 le minot. Il est très recommandé d'échanger cinq ou six minots d'avoine tous les ans. Orge: Fort et Montcalm. Trèfle rouge: Lasalle. Mil: Climax, pour fin de grains ou de foin. Luzerne: Vernal, qui résiste aux gelées et aux maladies. Elles s'accommodent de sols acides.

Le conférencier attira l'attention des cultivateurs sur les soins à apporter aux pâturages permanents, sur la façon de les préparer, de les ensemencer et de les exploiter. "Ceci, dit-il, constitue l'un des principaux moyens d'abaisser la moyenne du coût de production durant toute l'année. La clef du succès est de fournir une herbe toujours jeune et tendre".

Afin d'économiser sur l'achat des concentrés, il importe d'alimenter durant l'hiver les animaux avec du foin qui a été fait très à bonne heure. Ce que l'on perd en volume, on le gagne en qualité. Une méthode qui devient de plus en plus populaire est celle de l'ensilage, dont le conférencier a démontré les différents aspects.

Le contrôle laitier est le seul moyen de connaître les vaches qui vivent aux dépens des autres. Ce sont celles dont la capacité de production est insuffisante. l'alimentation est trop dispendieuse ou pas judicieuse. Les bas prix payés sont un gros facteur. Mais, d'ajouter M. Farmer, ce dernier point peut être compensé par une meilleure production. Ceci est appuyé par une déclaration d'un des cultivateurs de la region qui expédie son lait pour être transformé en fromage. Il considère son exploitation comme payante à cause de son haut rendement qui dépasse en moyenne 10,000 livres par vache.

Comme remèdes, il suggère un meilleur pâturage, un foin de meilleure qualité, une meilleure récolte de grain, qui amènera une diminution dans l'achat de concentrés. Il faut garder des vaches à haut rendement, employer de bons taureaux, ou l'insémination artificielle, pour la reproduction, faire le contrôle laitier, tenir une comptabilité, mettre son exploitation sur une base d'affaires.

En terminant, M. Farmer dit un mot du concours que peuvent avoir les parents de la part de leurs jeunes garçons et jeunes filles s'ils prennent soin de les inscrire dans les clubs 4-H et de les y encourager. Ils apprennent là toutes ces techniques agricoles tout en contribuant à développer leur esprit social.

M. Léon Delorme, agronome, fit connaitre le service dont il a charge dans le comté de Prescott, pour le contrôle des mauvaises herbes. Il a 30 arroseurs au service des cultivateurs, 48 dans les comtés de Russell et de Prescott. L'arrosage n'est pas tout, souligne-t-il, mais il faut semer un grain très propre. Et il donne toute une série de statistiques qui illustrent ses avancés.

M. J.-F. Séguin

"Je ne sais pas, Messieurs, quelle valeur peut avoir une réunion comme celle de ce soir, au point de vue économique, en argent, pour ne considérer que ce point-là. Car c'est là une question qui est souvent posée aux membres de l'U.C.F.O. Pour moi, j'ai l'impression qu'une seule des recommandations de ce soir justifierait la contribution d'un cultivateur à son Union pour dix ans au moins".

L'Union des cultivateurs franco-ontariens a aidé aux cultivateurs depuis 27 ans en leur permettant de recevoir les informations dont ils ont besoin pour l'exploitation de la ferme, de la bouche d'agronomes bilingues qui parlent notre langue et surtout qui croient à nos principes religieux et nationaux.

Elle a aidé à la fondation de coopératives agricoles, qui sont un des meilleurs moyens de relèvement économique. Elle travaille actuellement à la création d'organismes pour la mise en marché sur le plan national et même international. Elle travaille aussi à la consolidation des Caisses populaires rurales, qui augmenteraient énormément leur efficacité.

Voilà quelques-uns des problèmes multiples auxquels a à faire face l'U.C.F.O. qui seule en ce moment peut assurer le concours de spécialistes en chacune des matières. M. Séguin termina en lançant un appel fervent en faveur des club 4-H.

M. l'abbé Hébert

Invité à tirer les conclusions de cette soirée, M. l'abbé Hébert s'est dit heureux d'avoir pu assister à une réunion aussi riche de renseignements. "Mon expérience au contact des cultivateurs me permet de vous dire, messieurs, que la classe agricole est souvent responsable de l'exploitation dont elle est victime". Je sais, ajouta M. l'abbé Hébert, qu'il y a des pâturages, des étables, des porcheries, des poulaillers, qui ont des pensionnaires qui ne paient pas leur loyer. La comptabilité est votre grande planche de salut sur le plan économique. Intéressez vos jeunes à cette partie de l'administration de la ferme. Ils comprendront mieux les sacrifices que vous vous imposez, et vous en retirerez des conclusions qui rétabliront l'ordre dans votre coût de production.

Si vous y mettez la dose de bonne volonté exigée par Dieu, il ne vous abandonnera pas dans la noble mission qu'il vous a confiée de nourrir l'humanité. Encore faut-il que vous fassiez votre part qui doit aller au-delà des surplus de bénéfices, mais qui doit compter des sacrifices.



Chez nos ruraux

Cumberland

Répondant à l'invitation de M. le curé Louis E. Bélanger, N. l'abbé Arsène Hébert, aumônier diocésain de l'U.C.F.O., et M. J. François Séguin, secrétaire général de l'U.C.F.O., ainsi que M. Léo Raymond, secrétaire du syndicat de Sarsfield, assistaient à une réunion des cultivateurs de la paroisse, afin de les informer de l'activité de l'U.C.F.O. depuis ses débuts, du développement actuel de l'Union, et aussi de lever un coin du voile sur les projets d'avenir.

Assistaient à cette première réunion, outre les visiteurs déjà mentionnés, MM. Dieudonné Beaulieu, Maurice Lemay, Hector Potvin, Alfred Régimbald, Jean Proulx, Lucien Potvin, Jean-Noël Lemay et Laurent Lemay.

A l'issue de cette assemblée qui s'est tenue au sous-sol de l'église paroissiale, un comité fut formé, dont MM. Alfred Regimbald et Maurice Lemay furent respectivement nommés président et secrétaire.

Wendover

La réunion mensuelle de l'U.C.F. a eu lieu sous la présidence de Mme J.-M. Gratton. Le cercle avait l'honneur de recevoir la présidente générale, Mme F.-A. Sénécal, ainsi que Mmes Lortie et Omer Demers. Il y eut discussion au sujet du voyage au Salon de l'agriculture, voyage que plusieurs étaient intéressées à faire.

Mme Neveu lut un article très apprécié, intitulé "Merci maman". Le prix offert par le cercle a été gagné par Mme F. St-Onge. Il y eut chant par Mme G. Gratton. Mlle R. Lalonde démontra comment faire une pièce murale.

Chénéville

La dernière réunion mensuelle de l'U.C.F. a eu lieu sous la présidence de Mme Damien Dinel. Mme la présidente parla du grand rôle que nous avons à jouer durant le carême, par nos exemples et nos sacrifices, afin de bien profiter de ce temps pour nous sanctifier. Elle rappela aussi les résolutions à présenter au Congrès diocésain et général. Un grand tirage est en préparation.

Ste-Rose de Lima

L'assemblée de l'U.C.F. de Ste-Rose de Lima a eu lieu dernièrement. En l'absence de Mme J. Verner, présidente, Mme J. Bourgeois, première conseillère, présida la réunion. Un cours de couture nous fut donné, une démonstration sur la façon de confectionner les boutonnières, donnée par Mme G. Robert.

Mme Z. Osborne fut l'heureuse gagnante du premier prix. Un second prix fut tiré au sort pour toutes celles qui participèrent au concours de tricot. Une démonstration d'art culinaire fut donnée par Mme R. Quesnel, qui est aussi secrétaire du cercle.

En l'absence de l'aumônier local, Mme R. Lalonde, sec. diocésaine, nous adressa la parole en faveur de la présente campagne de souscription. Elle demanda aux dames présentes d'habituer très jeunes leurs enfants à savoir faire le sacrifice de leurs sous et de savoir donner aux bonnes oeuvres. Mme O. Sauvé, présidente diocésaine, se chargea de l'étude sociale. Mme J. Bourgeois fit appel aux dames au sujet d'une retraite fermée qui aura lieu à Overbrook, du 27 au 29 février.

St-Albert

Récemment, sous la présidence de Mme Moïse Thomas, en l'absence de la présidente, Mme Lauzon, eut lieu notre assemblée mensuelle à laquelle 33 membres assistaient.

Sujets étudiés: Doctrine sur la lecture et la vie religieuse des époux, collaboration des deux afin de s'entraider l'un et l'autre. Nous nous sommes organisées afin de pouvoir assister en grand nombre au Salon national de l'Agriculture à Montréal. Beaucoup de travaux manuels furent apportés, surtout des tabliers, qui nous avaient été demandés pour ce mois-ci.

Le prix de présence fut gagné par Mme Mathias Lavergne. Le prix des travaux, don de Mme Rolland Richer, fut gagné par Mlle Gabrielle Racine. Le prix surprise, donné par Mme Albert Ouimet, fut gagné par Mme Donat Legault.

Nous avons fait une partie de cartes, dimanche le 12, sans beaucoup de succès à cause de la mauvaise température.

Alfred

Notre assemblée U.C.F. eut lieu à la mi-février, où 25 membres étaient présents.

Mgr Secours répondit aux questions de la "boîte aux questions". Mme O. Rouleau nous expliqua l'Evangile de la brebis perdue. Mme Percy Miron nous donna une démonstration sur les chapeaux, forme de chapeau travaillé avec de la laine. Nous nous sommes organisées pour aller visiter le Salon d'agriculture à Montréal, samedi le 18. Il fut aussi décidé que nous servirons un buffet à l'assemblée du 1er mars à l'occasion de la campagne de souscription demandée par Mgr l'Archevêque. Plusieurs travaux manuels furent apportés.

Plantagenet

Notre assemblée du 8 février fut présidée par Mme G. Sénécal. Il fut décidé que les membres visiteraient le Salon d'agriculture à Montréal, mardi le 21 février. Le cercle rencontrera M. Philippe Poirier pour décider d'un cours, soit tissage, cuir repoussé ou coquillage. Notre dévoué aumônier vint nous donner une autre tranche du cours sur la liturgie. Nous apprécions à sa juste valeur, la bonté de M. le curé et goûtons avec plaisir ce cours si instructif. A la réunion de mars, Mme O'Byrne doit enseigner à faire un ceingulon. Mme Larose, une pale. Mme E.-C. Mainville nous fit voir des carreaux d'une nouvelle courte-pointe très jolie. Les fermières prépareront le banquet qui réunira les présidents, chefs d'équipes et invités d'honneur pour couronner la campagne de souscription en faveur du Séminaire et des oeuvres d'éducation.

Lefaivre

Notre réunion eut lieu le 18 janvier dernier sous la présidence de Mme Arthur Bricault. Il fut décidé que Mme Roland Yelle se servira du métier à la fin du mois. La principale activité du mois fut la vente des almanachs "Le Monde Rural". Ouvrage au métier. Il fut question d'organiser un voyage au Salon national d'agriculture à Montréal.

Prochaines assemblées

A Plantagenet, chez Mme M. G. Sénécal, le 17 février 1956, avait lieu une assemblée de l'Exécutif de l'U.C.F. Etaient à cette assemblée: M. l'aumônier Arsène Hébert, Mme Sénécal, Mme Laurent Legault, Mme Victor Bourbonnais, Mme Emile Lafrance, Mme Paul Titley, Mme Edgar Rollin, Mlle Alberte RRochon et Mme David Préseault.

Il fut décidé que nous aurions une séance récréative le 4 mars prochain au profit de l'U.C.F. Cette séance aura lieu à la salle municipale de Plantagenet à 8 heures du soir. L'entrée est de 50c et tous les acteurs devront payer leur entrée. Nous aurons le tirage de $5.00 donné par Mme Laurent Legault. Cette soirée sera préparée par les cercles de Plantagenet, Alfred, Lefaivre, St-Isidore de Prescott, St-Eugène, Wendover, L'Orignal, Ste-Anne de Prescott et Chute-à-Blondeau.

Le 8 avril à 8 heures du soir aura lieu une autre soirée récréative à la salle à Embrun, qui sera préparée par les cercles de Sarsfield, St-Pascal Baylon, Embrun, St-Albert, Bourget et Clarence Creek. Prix de l'entrée; 50 sous. Tirage d'un $5.00, don d'une institutrice d'Embrun.

Le 25 mars 1956, il y aura une assemblée inter-cercles à St-Eugène. Assemblée du comité diocesain et de toutes les présidentes, dans l'après-midi à 1 h.30 et le soir à 8 heures, assemblée conjointe des membres de l'U.C.F.O., de l'U.C.F., les membres de la J.A.C. et les Clubs 4-H et la Fédération d'Agriculture. Une causerie sera donnée par Mme Laurette Maheu, d'Embrun.

Le 22 avril 1956, assemblée inter-cercles à Clarence Creek. Assemblée du comité diocésain et de toutes les présidentes, dans l'après-midi à 1 h.30 et le soir à 8 heures, assemblée conjointe. Les conférencières seront Mmes L.-P. Parisien, de L'Orignal, et Laurent Legault, de Chute-à-Blondeau.

Du 29 avril au 10 mai, semaine de la fierté rurale. Une assemblée des différents mouvements du diocèse aura lieu à Ottawa, au Secrétariat général, pour faire de cette semaine un grand succès.

Le 27 mai, une assemblée inter-cercles pour les deux comtés de Prescott et Russell aura lieu à Plantagenet. Assemblée du comité diocésain et de toutes les présidentes dans l'après-midi et le soir, conjointement. Les conférencières seront Mme Fernand Lalonde, de Plantagenet, et Mme Edgar Rollin, de Wendover.

A Lefaivre

A la liste des organismes sociaux qui apportent leur contribution annuelle à l'Union des cultivateurs franco-ontariens, s'ajoute le nom de la Coopérative laitière de Lefaivre, dont MM. J. C. Campbell, président, et Jean Charbonneau, secrétaire, viennent de remettre un chèque de $100 au secrétariat général de l'U.C.F.O.

L'U.C.F.O. ne défend pas une formule...

"L'U.C.F.O. ne défend pas une formule...", fut le thème du discours du secrétaire général, J. François Séguin, au banquet annuel et à la soirée de famille du syndicat de l'U.C.F.O. de St-Pascal Baylon, sous la présidence de M. Léo Chartrand, président local.

A la table d'honneur, on remarquait Mme Léo Chartrand, qui accompagnait son mari, M. Roger Lalonde, vice-président général, Mme Lalonde, M. le curé L. Larocque, M. l'abbé Arsène Hebert, aumônier général de l'U.C.F.O., M. Gérard Landry, maire de la municipalité de Clarence, Mme Landry, M. Roger Ouellette, conseiller municipal, Mme Ouellette, M. Bruno Séguin, secrétaire du syndicat, Mme Séguin.

Le président, M. Léo Chartrand, invita M. Roger Lalonde à présider la soirée.

M. J. François Séguin

"L'U.C.F.O. défend le cultivateur franco-ontarion et tous les intérêts de sa profession, dit M. Séguin. Elle doit cependant utiliser une formule et l'appliquer avec souplesse et un grand esprit d'unité, ce qui est différent du désir de tout contrôler. L'U.C.F.O. doit cependant tenir compte de la valeur hiérarchique des principes qu'elle défend."

"Bien qu'étant une association professionnelle et se devant à la défense des choses matérielles, poursuit-il, l'U.C.F.O. ne peut négliger dans son éducation sociale le caractère national et les principes religieux de ceux qui en sont ou en seront membres. Il n'en est pas moins vrai que même si l'Association professionnelle est au troisième plan des valeurs pour un cultivateur franco-ontarien et catholique, elle est le plan sur lequel on peut le plus facilement et le plus efficacement atteindre l'individu."

"Si une association comme l'U.C.F.O. demeure, nos principes nationaux et religieux seront sauvegardés. Une lourde tâche lui incombe car il lui arrive presque toujours de devoir défendre les trois principes à la fois. Si les convictions religieuses et nationales étaient profondément inculquées chez tous les franco-ontariens par les spécialistes en cette matière et cela de façon que tous les cultivateurs aient le désir spontané d'appartenir à leur union, le recrutement des membres serait plus facile et ceci permettrait à l'U.C.F.O. de pousser beaucoup plus loin le rayonnement de son travail purement professionnel."

Résumant les activités de l'union depuis 27 ans, M. Séguin insista surtout sur le grand besoin d'éducation coopérative et d'information technique afin de produire à meilleur compte, et de pouvoir contrôler autant que possible, le marché de ses propres produits.

"Qui mieux que l'U.C.F.O., conclut-il, peut continuer le travail qu'elle a entrepris selon une formule adaptée au besoin de la classe agricole de 1956, et ceci avec l'esprit catholique et l'accent français. Cette formule n'est pas une fin mais bien un moyen, un moyen d'unification qui conduira à l'action concertée."

M. l'abbé Hébert

M. l'abbé Arsène Hébert, aumônier général de l'U.C.F.O., s'est dit heureux d'apporter les voeux de son archevêque et de l'Eglise. Il cita quelques passages du discours de S.S. Pie XII, adressé à 35,000 agriculteurs italiens, le 18 mai dernier.

"Par votre association professionnelle et dans votre effort patient de tous les jours, vous contribuez à construire, dans l'ordre et le respect des institutions, un monde moins dur, moins imprégné de matérialisme, moins esclave d'une recherche acharnée de l'intérêt égoïste..."

"...L'un des services les plus éminents qu'elle (l'association professionnelle) a rendus à ses membres, fut de leur faire prendre conscience du rôle qui leur revient dans la vie économique de la nation; elle les a invités à s'affranchir d'un particularisme parfois assez tenace et bien compréhensible chez le travailleur des campagnes, attaché profondément à son exploitation et qu'on n'amène pas facilement à lever les yeux vers un horizon plus vaste".

S'adressant aux épouses des membres, M. l'abbé Hébert continua la citation suivante provenant du même discours: "...Mais au sein de la famille cultivatrice, la femme exerce toujours, outre sa fonction d'épouse et de mère, un rôle plus ou moins important dans l'exploitation elle-même. Un syndicat de cultivateurs devrait en tenir compte et s'occuper de faire participer les femmes des campagnes à la vie syndicale...".

En terminant, il commenta la lettre qu'il adressa aux autorités religieuses, civiles et professionnelles du diocèse d'Ottawa, devant la responsabilité qui incombe à chacun de ces chefs de voir à ce qu'une association comme l'Union des Cultivateurs F.-O. ne tombe pas, mais aussi pour qu'elle progresse constamment. "Les gouvernements municipaux, provinciaux etc. ont le devoir de sauver une association quand les besoins s'en font sentir sans pour cela qu'on lui demande de sacrifier son caractère professionnel et autonome."

Plusieurs invités

Plusieurs autres invités adressèrent aussi la parole. M. le maire Gérard Landry a remercié le syndicat de son travail. Il assura la classe agricole de sa grande compréhension des problèmes qui la touche. M. Roger Ouellette abonda dans le même sens. M. le curé Larocque exprima à tous les convives sa grande joie de voir un esprit comme celui-ci se perpétuer et s'accentuer dans sa paroisse. M. Roger Lalonde, à titre de représentant du président général, félicita chacun de son esprit d'entr'aide et invita les membres et tous les cultivateurs à se faire les véritables propagandistes de la cause professionnelle. Le tout se continua par une grande soirée de famille.

Faits et gestes

VIANDE CONGELEE

M. J.D. Small, gérant général de J.M. Schneider Ltd., de Kitchener, a déclaré que vers 1960 les viandes congelées formeront peut-être la moitié des ventes de viande dans les magasins de détail de l'Amérique du Nord. Il a signalé que la ménagère accepte déjà parfaitement les steaks, les côtelettes et la viande hachée congelés.

VENTE DU PORC

L'an dernier, le Canada a connu la plus forte consommation de porc de toute son histoire, soit environ 5,500,000. Les Etats-Unis tendent à améliorer leur type de porcs selon les normes canadiennes pour le porc de choix.

"A mesure que s'accentuera la qualité des porcs américains, l'exportation du porc canadien deviendra plus difficile à moins que nos produits l'emportent en qualité", a ajouté M. G.A. Schell, de Toronto. Il importe, selon lui, tout autant de maintenir la qualité du porc canadien à un niveau élevé au cas où la situation économique favoriserait l'exportation de bacon au Royaume-Uni.

OEUFS - VOLAILLES

(P.C.) — Le train de vie élevé du Canada empêche que notre pays fasse des exportations d'oeufs et de volailles, selon M. F.A. Wiggins, de Toronto, gérant des achats agricoles pour Canada Packers Limited. "Nous ne pouvons trouver aucun pays au monde qui puisse payer les prix que nous demandons et acheter nos produits régulièrement à toutes les saisons". Toutefois, l'élevage des volailles s'est révélé une entreprise profitable pour les Canadiens et cela devient une "grosse industrie", a-t-il dit à la 36e réunion annuelle du Conseil des Salaisons.

Les exportations d'oeufs de l'an dernier représentent trois pour cent de la production totale, a-t-il dit. Les importations de volailles représentaient aussi trois pour cent de la consommation canadienne. "C'est probablement aussi près que possible d'équilibrer la production et la consommation sans faire entrer en jeu la hausse des prix pour diminuer la consommation, ou la baisse très forte des prix pour décourager la production", dit-il.

LAIT EN POUDRE

(P.C.) — L'Association canadienne des manufacturiers de lait en poudre a adopté une résolution demandant que le gouvernement fédéral attache moin d'importance au prix de soutien du beurre pour s'intéresser davantage aux produits concentrés du lait. Selon l'Association, la politique actuelle de prix de soutien du beurre "qui ne peut être vendu" constitue une menace pour l'industrie laitière du Canada.

M. J. Peter Nadeau, vice-président, a souligné que les produits concentrés pourraient se vendre à l'étranger si le Canada pouvait faire concurrence aux produits des autres pays, aidés par un subside gouvernemental.

"L'univers a le plus grand besoin de ces produits", a-t-il ajouté. "Pendant ce temps-là, nous continuons à fabriquer du beurre qui ne peut se vendre."

TROP DE CEREALES

(P.C.) — Un spécialiste américain en matière de bestiaux a déclaré hier que le problème fondamental de l'agriculture découle du fait que la production des céréales est trop forte pour la demande, du moins pour l'instant. M. Alec P. Davies, qui s'adressait aux membres du Conseil canadien des Salaisons, s'est dit d'avis qu'il convient d'insister davantage sur la production des bestiaux.

COMMENT obtenir un prêt cordial à NIAGARA FINANCE

Passez voir votre ami, le préposé aux prêts Niagara. Il vous aidera à obtenir le prêt cordial qui vous convient le mieux. Voici des vérités importantes pour vous au sujet des prêts Niagara.

Qui peut obtenir un prêt cordial Niagara?—Toute personne qui a la réputation d'être honnête et la capacité de rembourser.

Combien peut-on emprunter de Niagara? — Jusqu'à $1500; parfois plus.

Avec quelle rapidité puis-je toucher l'argent? — Parfois en 20 minutes; en moins de 24 heures pour la plupart des prêts.

Quel délai me donne-t-on pour rembourser?—Dans la table qui suit, vous trouverez quelques-uns des plans. Ils vous donneront une idée des périodes allouées pour divers montants: de 4 à 24 mois. Et pour les personnes, comme les cultivateurs et les instituteurs, qui ont un revenu irrégulier dans l'année, un projet spécial de remboursement peut être dressé pour les prêts excédant $500.

Les frais d'emprunt sont-ils tous les mêmes?—Jusqu'à $500., oui, en général; mais n'oubliez pas qu'avec Niagara, vous avez de l'assurance-vie sans frais supplémentaires.

Au delà de $500., plus le montant est élevé, plus la période est longue, plus le taux est bas. Faites la comparaison: vous "achetez" plus d'argent à un coût moindre en vous adressant à Niagara.

L'assurance-vie sur les emprunts en vaut-elle la peine?— Oui, voilà une source de tranquillité d'esprit pour la famille. Sans qu'il vous en coûte plus, les prêts de $1500. ou moins comportent de l'assurance-vie. Ne manquez pas de vous offrir cette protection lorsque vous empruntez.

Faut-il qu'un ami "appuie" mon emprunt?—Non, il est rare que les emprunteurs veuillent un endosseur. Et naturellement, pas besoin de sécurité bancaire.

Quels sont les modes d'emprunt?—Vous pouvez recourir à l'un des 4 plans Niagara que voici: 1—Sur voitures, camions, etc; seul le propriétaire signe. 2—Marie et femme, sur mobilier. 3—Sur équipement commercial. 4—Sur les bestiaux et l'équipement aratoire.

Est-ce qu'on m'accorde une entrevue privée? — Oui, à Niagara, votre entrevue sera privée, courtoise et amicale.

Pourquoi les gens empruntent-ils de l'argent? — Voici quelques-unes des raisons: pour consolider plusieurs petites dettes; pour réduire les gros paiements sur réparations de voitures et de camions; pour faire face aux cas urgents; pour réparer ou moderniser les maisons; pour augmenter un commerce; pour l'achat de graines, de bêtes ou d'engrais sur la ferme; pour tirer parti des prix plus bas dans les ventes au comptant.

Y a-t-il beaucoup de gens qui empruntent? — Oui, au Canada une famille sur quatre emprunte chaque année.

VOUS PAYEZ MOINS POUR PLUSIEURS PRÊTS CORDIAUX

VOUS RECEVEZ	PAIEMENTS MENSUELS				
	6	12	15	20	24
$100	$17.85	$ 9.46	$ 7.78		
250	44.63	23.64	19.46		
400	71.41	37.82	31.13		
600	106.95	56.55	46.65	$36.45	$31.45
750	133.40	70.35	57.85	45.15	38.95
1000	177.40	93.20	76.55	59.80	51.35
1500	266.05	139.80	114.50	88.85	75.90

VOUS POUVEZ REMBOURSER EN CHIFFRES RONDS A NIAGARA (QUELQUES EXEMPLES)

VOUS RECEVEZ	ET VOUS REMBOURSEZ
$105.75	12 mois à $10.
424.03	15 mois à $33.
919.35	20 mois à $55.
1483.20	24 mois à $75.

POUR LES PRÊTS DE $1500 ou moins
VOTRE VIE EST ASSURÉE SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

NIAGARA FINANCE COMPANY LTD.
FILIALE DE INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LTD.

139½, rue Sparks, 1er étage — Tél. CE. 2-3789
105 Ins. Exchange Bldg.
202, rue Queen — Tél. CE. 6-3226
Succursales à Cornwall, Brockville et Pembroke.

PRÊT CORDIAL $$$$$$$$$$ PRÊT CORDIAL $$$$$$$$$$ PRÊT CORDIAL $$$$$$$$$$



L'AMPOULE BLANCHE G-E n'a pas de "point éblouissant désagréable!"

Avez-vous déjà vu une ampoule blanche General Electric allumée? Elle semble vous sourire grâce à sa lumière douce. (Nous sommes tellement certains que vous aimerez cette merveilleuse nouvelle ampoule que nous osons dire: Votre argent vous sera remis si vous n'êtes pas satisfait de l'ampoule blanche G-E).

Les ampoules *ordinaires* ont ces points éblouissants désagréables qui causent des ombres découpées et éclatantes, mais non l'ampoule blanche G-E—grâce à son nouvel enduit intérieur, elle donne une lumière diffuse douce. Cette lumière diffuse douce est appréciée lorsque vous lisez les journaux, faites de la couture, ou lorsque les enfants font leurs devoirs.

Vous aimerez les ampoules blanches G-E, ceci est une promesse. Procurez-vous-en quatre dans le nouveau cartonnage.

*Si vous n'êtes pas d'accord que les ampoules blanches G-E sont meilleures, faites-nous parvenir les 4 ampoules, et le coût d'achat vous sera remboursé. Division des Ampoules, Canadian General Electric Co. Ltd., 163 rue Dufferin, Toronto, Ont.

AMPOULES BLANCHES GENERAL ELECTRIC

CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY LIMITED

LAD-10104F-6

C.G.E. PRODUIT UNE AMPOULE POUR TOUT ÉCLAIRAGE

Facteurs importants pour disposer vos lampes

par PEGGY LIDSTONE
Spécialiste en éclairage résidentiel

Deux facteurs importants à se rappeler en disposant les lampes sont un, elles doivent être en accord, décorativement parlant, avec l'ameublement de la pièce, et deux, bien fonctionner afin de donner le meilleur éclairage possible pour les différentes activités, lecture, correspondance, couture, télévision, etc.

Le salon moyen requiert au moins cinq lampes pour paraître à son mieux. Chaque agencement de meubles devrait avoir suffisamment de lumière pour les activités projetées. Alors, les versatiles ampoules à triple lumière (50/150 ou 100/300) sont très utiles car elles peuvent être ajustées pour répondre aux besoins. Il y a aussi des endroits où la lumière est nécessaire simplement pour ses qualités décoratives. Les foyers, les vestibules et les dinettes sont aptes à avoir des coins négligés que vous pouvez enjoliver en y ajoutant une jolie lampe.

Si vous désirez plus d'information sur l'éclairage moderne, écrivez-moi, Peggy Lidstone, c/o Institut d'Eclairage, Canadian General Electric Co. Ltd., 163 Dufferin St., Toronto pour une brochurette illustrée gratuite.

Commencez votre hâle d'été aujourd'hui! Vous pouvez avoir votre propre soleil privé juste où et quand vous le voulez avec la merveilleuse Lampe-Soleil ultra-violette.



Quelques minutes passées chaque jour sous les rayons calmants de votre Lampe-Soleil ne bruniront pas seulement votre peau, mais seront pour vous une source de Vitamine D. Bientôt vous aurez le hâle que vous obtenez habituellement l'été sur les plages. Toute votre famille peut profiter de ce "soleil intérieur" pour aussi peu que $13.25. La Lampe-Soleil RS G-E s'ajuste à n'importe quelle douille AC ou DC 60 cycles. Procurez-vous une Lampe-Soleil G-E pour la maison aujourd'hui!

. . . et le spectacle continue . . .



Par CHARLIE DAOUST

LE ROI EST MORT, VIVE LE ROI ! — LE CANADIEN !

Hector (Toe) Blake est à dresser ses plans de conquête de la coupe Stanley, après avoir conduit les Canadiens au championnat de la Nationale que symbolise la coupe du Prince de Galles. De façon magistrale et non équivoque, les nouveaux champions de la L.N.H. ont supplanté les monarques des sept dernières saisons, les Red Wings de Détroit, samedi dernier au Forum de Montréal.

Les Habitants remportaient aussi leur douzième victoire consécutive. Blake, ancien compagnon de Maurice Richard et d'Elmer Lach la dernière fois que le bleu-blanc-rouge avait gagné le titre du circuit majeur, prétend que son problème est d'empêcher ses gars de pécher par excès de confiance dans les éliminatoires.

Avant le match de samedi, Jimmy Skinner, pilote des Wings, attribue l'échec de Détroit à la tenue de Gordie Howe. Du moins, c'est ce qu'il dit aux journalistes de Montréal. Alors que Jean Béliveau et Maurice Richard évoluent de façon plus efficace que jamais, selon Skinner, Howe aurait fléchi cet hiver !

Reste à savoir si Jack Adams avouera que ses échanges de joueurs ne sont pas la cause réelle de l'effondrement des Wings. Certes, en Glen Hall, il a acquis un gardien de grande envergure mais Réal Chèvrefils n'a jamais trouvé le feu sacré à Détroit.

"Nos gars ont pris la coupe Stanley quatre fois pendant leur règne de sept ans, avouons que ce n'est pas mal," ronronne Jolly Cholly Adams.

★ ★ ★

AU CHAPITRE DES CHAMPIONS, félicitons ce soir Brian Lynch et ses Shamrocks qui ont défendu avec succès le titre junior de l'Auditorium en ne cédant qu'une partie aux courageux Charlots d'Eastview. Les Irlandais avanceront maintenant dans la ronde régionale contre les juniors de Brockville. Les éliminatoires, qui commenceront mercredi soir près du fleuve géant, continueront vendredi à l'Auditorium d'Ottawa. Quant au club Saint-Charles, qui domina si longtemps le hockey junior sous le duumvirat Aldonat-Clément Leblanc, il a fait belle figure dans sa période de réorganisation. L'avocat Gilles Trahan, propriétaire du Fairmount, qui était venu jadis à la rescousse du défunt Saint-Jean-Baptiste, en a fait autant pour le Saint-Charles. "Nous aurons un club plus formidable l'automne prochain," a-t-il prédit.

A la joute de vendredi soir, on fera probablement la présentation du trophée commémoratif Jos. Duhamel au "joueur le plus utile" du circuit Léonard LeClair. Le secrétaire-trésorier Geo Botterell fait la consultation des juges.

Chez les juvéniles, les Braves de la Basse-Ville ou de Brébeuf, sous la sage direction de Michel Larkin, ont terminé samedi leur saison régulière sans connaître une seule défaite. Les éliminatoires commenceront cette semaine.

Les Cavaliers de la Salle sous Vincent Godin rencontreront probablement les Bucks de Bruckingham à l'allure où ceux-ci font mordre la poussière . . . de glace aux Paper Kings de Gatineau (Mill).

★ ★ ★

VAINQUEURS DU TROPHEE SIR WILFRID LAURIER, les jeunes Canadiens de Montréal reviennent demain soir à Ottawa. Cette fois, ils devront se surpasser pour prendre la mesure du club De la Salle, qui avait faibli dans la troisième manche du premier match hors-concours. On prévoit une foule sans précédent au Palais Cantor à l'occasion d'une partie qui s'annonce comme la meilleure de la saison à Ottawa.

★ ★ ★

RHEAL SEGUIN a brillé d'un vif éclat, en fin de semaine, en gagnant le championnat régional de Hull-Ottawa dans les sauts de ski au Camp Fortune. Il est au nombre des candidats au trophée Gil-O. Julien. Bob Gratton en est un autre.

★ ★ ★

LE BOUT D'AFFLUENCE—Au gala de l'autre soir au Château Laurier, Jacques Paris, Patsy Guzzi, Bob Guertin et autres piliers du baseball ont souhaité tout le succès possible au gérant général René Lemyre des Royaux de Montréal . . . le mot d'ordre se passe chez les sportifs: n'oubliez pas de souscrire généreusement au Séminaire et aux deux externats . . . l'homme ne vit pas seulement que de sport et de pain . . . les nombreux amis de Fred Sarrazin, ancien sportsman de Hull, ont sympathisé avec lui dans son deuil cruel . . . la mort de Mme Sabourin, née Aurore Fournier, laisse un grand deuil dans notre communauté . . . nos plus vives condoléances.

Les fervents du football en particulier sont désolés d'apprendre que le feu a détruit l'hôtellerie de Bob Simpson des Rough-Riders à Berwick (Ont.) . . . les juniors de Buckingham ont pris les devants contre ceux de Pembroke dans les éliminatoires juniors . . . le club Shaffer a partagé en fin de semaine à Montréal avec le club De-la-Salle dans les éliminatoires de basketball . . . la série de championnat inter-cités se terminera au Fisher Park . . . Swaps n'est pas encore prêt pour sa campagne au turf majeur . . . Bobby Brocato a gagné le handicap de Santa Anita après que Swaps fut retiré . . . l'université de Toronto est donc champion intercollégial de hockey . . . que s'est-il donc passer entre les Trappeurs de North Bay et les Indiens du Sault Sainte-Marie ? . . . le secrétaire-gérant Lorne Miller (Noranda) de la N.O.H.A. fait enquête . . . André Corriveau prendra-t-il les honneurs individuels dans la Ligue professionnelle du Québec ? . . . les basketballeurs de l'université d'Ottawa ont perdu de justesse 70-71 aux mains de Loyola dimanche à Westmount . . . notre TOAST de ce soir à Rhéal Séguin, intrépide skieur de Hull.

Ligue du Bas-Outaouais

Le Buckingham remporte un gain de 7-3 et saisit une avance de 3 parties

THURSO — (D.N.C.) — Les Bucks de Buckingham ont saisi une confortable avance de trois joutes en semi-finale de la Ligue intermédiaire du Bas-Outaouais, hier après-midi, en remportant une quatrième victoire sur les Paper Kings de Gatineau. Les Bucks l'emportèrent alors facilement par 7-3.

Cette série est de cinq joutes dans neuf et la prochaine partie doit être disputée à l'aréna de Buckingham, mardi soir à 8h.30.

Gilbert Chouinard, Roger Crevier et Jean-Claude Gaudette conduisirent les attaques des gagnants avec chacun deux buts, pendant que Gilles Lascelles compta l'autre but. Paul Chénier fut le meilleur des perdants avec deux buts, pendant que Guy St-Louis réussissait l'autre but.

Avance confortable

Les Bucks s'assurèrent donc de la victoire dès la première période, alors qu'ils comptèrent à quatre reprises. Gilbert Chouinard réussit deux buts, pendant que Gaudette et Lascelles furent les autres compteurs.

Gaudette compta après seulement huit minutes de jeu avec l'aide de Paluck et Goulet et Lascelles déjouit Phil Charron deux minutes plus tard.

Le rapide Gilbert Chouinard porta le compte à 4-0 en faveur des Bucks, lorsqu'il compta deux buts en l'espace de neuf secondes vers la fin de la période.

Les Paper Kings tentèrent un ralliement durant les premières minutes de jeu de la deuxième session, mais ils éprouvèrent beaucoup de difficultés à déjouer le cerbère Jacques Mongeon, qui se surpassa à de nombreuses reprises. Guy Saint-Louis réussit le premier but des Paper Kings après seulement une minute de jeu. Paul Chénier comptait deux autres buts pour le Gatineau avant la fin de la session, pendant que Crevier ajoutait un autre but pour les Bucks. Les Paper Kings dominèrent facilement le jeu durant cette deuxième période, puisqu'ils comptèrent à trois reprises contre un seul but du Buckingham.

Crevier et Gaudette réussirent les derniers buts des Bucks pendant la troisième période.

ALIGNEMENTS

Buckingham — Buts, Mongeon; défenses: A. Paluck, J.-M. Bisson, J.-P. Saint-Jacques; avants: Gaudette, Goulet, Lascelles, M. Damphousse, H. Pilotte, G. Damphousse, R. Crevier et Chouinard.

Gatineau— Buts, Charron; défenses: Potvin, R. Paquette et Biron; avants: Saint-Louis, P. Chénier, Robillard, Letang, R. Chénier, Meloche, Richer et Prévost.

Arbitres, C. Pranschke et Ching McDonald.

Sommaire:

Première période

1—Buckingham, Gaudette (Paluck-Goulet) 8.06
2—Buckingham, Lascelles (M. et G. Damphousse) 10.13
3—Buckingham, Chouinard (Crevier) 17.16
4—Buckingham, Chouinard (Goulet) 17.25

Punitions: Saint-Louis, 0.54; Robillard, 7.17; Biron, 7.38 et Chouinard, 18.07.

Deuxième période

5—Gatineau, Saint-Louis (Robillard-Potvin) 1.37
6—Buckingham, Crevier (Gaudette-Chouinard) 6.46
7—Gatineau, P. Chénier (Robillard-Potvin) 14.50
8—Gatineau, P. Chénier (Letang-Meloche) 17.53

Punitions: Paluck, 1.29, 13.10; Chouinard, 1.04 et Meloche, 18.09.

Troisième période

9—Buckingham, Crevier 7.28
10—Buckingham, Gaudette 17.16

Punitions: Saint-Louis, 2.08; Chouinard, 5.08; Bisson, 5.18; Meloche et Chouinard, 11.13; P. Chénier, 11.51; Goulet, 14.18 et Bisson, 15.24.

Podres rendu au camp d'entraînement des Dodgers à Vero Beach

VERO BEACH (P.A.) — Johnny Podres, le grand héros de la dernière série mondiale, a rejoint hier les Dodgers de Brooklyn à leur camp d'entraînement de Vero Beach et a déclaré ne rien savoir de la rumeur à l'effet qu'il soit appelé en service militaire obligatoire le 15 mars.

"Je n'en sais pas plus long sur la date du début de mon entraînement militaire que j'en savais le jour qu'on m'a dit que j'étais physiquement apte à faire mon service," a déclaré le brillant lanceur des champions mondiaux du baseball.

Podres est arrivé en retard au camp d'entraînement des Dodgers à cause de la maladie de son grand-père.

Le Shamrock gagne le championnat junior

Les Irlandais triomphent du St-Charles 9-2 pour gagner la finale 4 joutes à 1

Le Shamrocks rencontre maintenant les Hornets de Brockville pour le championnat du district — Première partie mercredi à Brockville, avec la deuxième partie vendredi prochain à l'Auditorium

Le club Shamrocks, à sa deuxième année dans la ligue junior, a remporté samedi soir son deuxième championnat consécutif, triomphant du St-Charles d'Eastview au compte de 9 à 2 pour ainsi remporter la série finale de quatre dans sept, 4 parties contre seulement 1.

Le club de l'instructeur Brian Lynch l'a emporté haut la main samedi, grâce à un jeu de passes parfait, un "backchecking" qui n'a laissé aucune chance aux Charlots de s'organiser, et une coordination parfaite entre tous les joueurs. Tout semblait marcher sur des roulettes pour les Irlandais. A l'autre bout de la patinoire, le contraire s'est un peu produit. Les passes étaient soit trop longues ou trop courtes, la défense était inutile, le gardien de buts Bobby Brien n'était pas en forme, et, ce qui est le plus important, les joueurs sont embarqués sur la glace se concédant peu de chances de prolonger la série et peut-être même triompher.

Le nombre de lancers sur chaque gardien indique très bien la partie. Roy Houlahan dans la cage du Shamrocks n'a arrêté que 21 lancers contre le fordidable total de 44 pour Brien. Ce qui veut dire qu'avec les neuf buts des Irlandais, Brien a eu 53 lancers sur lui.

Punitions peu coûteuses

Le Shamrocks avait une avance de 7 à 0 avant que Saunders compte le premier but du St-Charles au début du dernier vingt. Six buts ont été compté avec des hommes au banc des punitions, mais trois de ces buts ont été réussis par le Shamrocks alors que les Irlandais jouaient eux-mêmes à court d'un homme. Les arbitres ont imposé un total de 13 punitions, dont trois à Jim Dineen du Shamrocks et Pierre Caron du St-Charles. Le Shamrocks s'est mérité huit des 13 punitions.

Passes parfaites

Les deux premiers buts du Shamrocks ont été le résultat d'un jeu de passes parfait entre Roy Kealey et Ken Pettigrew. Les deux montées ont été identiques. Kealey et Pettigrew se sont passé la rondelle plusieurs fois avant que Kealey déjoue Brien pour le premier but et Pettigrew pour le deuxième. Le but de Kealey a été compté alors qu'il n'y avait que 37 secondes d'écoulées dans la période.

Déroute complète

La chance a souri au Shamrocks sur leur troisième but, réussi par Kealey. Pettigrew bataillait dans le coin avec Turner pour la possession de la rondelle, et Kealey, posté à cinq pieds des filets de Brien, a frappé une haute passe de Pettigrew pour déjouer un Brien tout surpris. Le but de Durst a été compté lors d'une mêlée devant les buts du St-Charles tandis que celui de Guy Beauregard a été compté d'une trentaine de pieds. Beauregard, malgré ses 120 livres, a laissé partir un boulet de sa position à l'aile gauche sur lequel Brien n'a eu aucune chance. Le but de Durst a été compté quand Jacques Valiquette du StCharles était au cachot.

Les buts de Lesnick et O'Neil ont été comptés après une mise au jeu à la gauche des filets de Brien, celui de O'Neil alors que Verrall servait une punition pour interférence.

La fin approche

Yvan Saunders a compté le premier des deux buts du St-Charles au début de la dernière période, sur des passes de Gord Kerr et Bill Hand. Huit minutes plus tard, le capitaine Brian Turner a compté sans aide pour St-Charles, mais Jack Egan a compté de nouveau pour Shamrocks 13 secondes après le but de Turner. Jack Dineen a complété le pointage en complétant un beau jeu de passes avec Ronny Durst. Les deux derniers buts du Shamrocks, par Egan et Jack Dineen, ont été réussis alors que le Shamrocks jouait à court d'un homme à chaque fois.

D'un bout à l'autre

Avec leur deuxième championnat consécutif, les joueurs de Brian Lynch se rendent à Brockville mercredi soir pour entreprendre une série de 3 dans 5 contre les Hornets de la place. La deuxième partie de cette série aura lieu vendredi soir prochain à l'Auditorium.

L'instructeur Gilles Trahan du St-Charles a remercié ses joueurs après la partie, pour leur coopération durant toute la saison.

"Malgré que nous avons commencé plus tard que les autres clubs à nous organiser," a dit M. Trahan, "nous nous sommes rendus jusqu'à la finale. La saison prochaine, avec un nucléus de neuf joueurs qui ont encore des années comme juniors, nous espérons nous rendre une autre fois en finale, et cette fois-ci, gagner. Une autre fois, merci."

Alignements

SHAMROCKS — Buts: Houlahan; défenses: Woods, Jim Dineen, Lahey, Phelan; avants: O'Neil, Slater, Egan, Kealey, Pettigrew, Beauregard, Milford, Jack Dineen, Lesnick, Durst.

EASTVIEW — Buts: Brien; défenses: Saunders, Turner, Verrall, Caron; avants: Richardson, Valiquette, Watters, O'Donnell, Martin, Thomas, Brien, Sherwood, Hand.

Arbitres: G. Pranschke et P. Shore.

Sommaire

Première période

1. Sham: Kealey (Pettigrew) :37
2. Sham: Pettigrew (Kealey) 7:12

Punitions: Jim Dineen et Caron 15:07.

Deuxième période

3. Sham: Kealey (Pettigrew) 4:32
4. Sham: Durst Jack Dineen, Beauregard) 5:40
5. Sham: Beauregard (Lahey) 11:53
6. Sham: Lesnick (Slater) 14:17
7. Sham: O'Neil (Kealey) 15:33

Punitions: Jim Dineen 2:37, Valiquette 5:28, Egan 9:32, Verrall 15:29, Jim Dineen 19:00.

Troisième période

8. East: Saunders Kerr, Hand) 4:32
9. East: Turner (Milford) 12:16
10. Sham: Egan 12:29
11. Sham: Jack Dineen (Durst) 15:25

Punitions: Caron et Jim Dineen 3:06, Caron 6:45, Lahey 11:33, Woods 15:13, Kealey 18:24.

Arrêts:

Houlahan	8	9	9—21
Brien	15	18	11—44



CHAMPIONS JUNIORS: — On voit ici le club Shamrocks photographié samedi soir immédiatement après avoir triomphé du St-Charles d'Eastview par le compte de 9 à 2 pour remporter le championnat de la ligue junior. Le Shamrocks rencontre maintenant les Hornets de Broockville dans une série de 4 dans 7 pour le championnat du district d'Ottawa.

(Photo "Le Droit" par Champlain Marcil)

A l'Auditorium

On s'attend à une salle comble pour la joute de demain

L'équipe La Salle, qui a terminé la saison régulière de la ligue du Bas-Outaouais en tête du classement, recevra de nouveau le Canadien junior demain soir à l'Auditorium d'Ottawa.

Le jeune Tricolore aura à faire face à une équipe plus forte qu'au cours de sa dernière partie ici, une équipe qui est en meilleure forme. M. Enée Bordeleau, organisateur de cette équipe La Salle, compte remporter la victoire sur les champions du trophée Laurier.

"Pourvu que le Canadien junior se limite à 16 joueurs, a dit M. Bordeleau, nous pourrons soutenir le coup. La dernière fois que cette équipe est venue à Ottawa, nous avons joué contre 19 joueurs, ce qui fit une grande différence, surtout dans la troisième période".

Le dernier rapport de l'Auditorium mande que les billets pour cette partie se vendent comme des petits pains chauds. Il reste cependant quelques bons billets.

Comme disait un malin: 'Allons voir le club La Salle se faire battre par une équipe junior!" Les nombreux partisans du La Salle se rendront à l'Auditorium pour voir leur équipe triompher. Que ce soit pour l'une ou l'autre raison, l'Auditorium sera rempli à capacité. Encourageons le La Salle, une équipe qui a fait revivre le hockey à Ottawa.

Franchise du Canadien junior à Hull?; possibilité d'une Ligue junior "A"

"Si nous avons une arène l'automne prochain, nous aurons la franchise du Canadien junior à Hull." Telles sont les paroles de l'échevin Robert (Bob) Guertin, de Hull, au sujet de la récente discussion sur la franchise du Canadien junior de Montréal.

M. Guertin, qui est l'âme dirigeante du mouvement pour l'érection d'une patinoire à Hull, a déclaré que la franchise du Canadien a été promise à la ville de Hull si Hull venait à construire une arène qui serait prête pour l'automne de 1956.

Comme on le sait, les contribuables de la ville de Hull votent aujourd'hui si oui ou non Hull sera dotée d'une arène. Si moins de 25 contribuables sont contre l'érection d'un tel édifice, la construction de l'arène commencera en avril. Mais si 25 ou plus sont contre, le comité a 40 jours pour passer la motion au peuple.

M. Alexis Caron, ancien maire de Hull et député au Fédéral, a déclaré de son côté qu'il est à peu près certain que le vote va passer aujourd'hui, et que le peuple ne sera pas demandé à voter.

"Je suis très confiant que la grande majorité des contribuables est pour l'érection d'une arène," a dit M. Caron, "et j'espère bien que la construction va commencer tôt en avril. Plus la construction commencera vite, plus de chances que nous soyons prêts pour l'automne. Nous envisageons une période d'environ six ou sept mois pour que l'édifice soit prêt pour le hockey.

Si nous réussissons à obtenir la franchise du Canadien junior comme cela nous a été promis, de continuer M. Caron, le club sera opéré par une organisation complètement indépendante de l'aréna. Il y a une grande possibilité que le club Hull Volant opère la franchise. Nous espérons aussi former une association pour l'ouest du Québec, et ainsi quitter l'Association du district d'Ottawa pour le hockey. C'est à peu près temps que nous laissions l'Ontario de côté pour nous lancer en affaires nous-mêmes. L'Association du district d'Ottawa arrange trop souvent les choses à son propre goût sans penser à la rive nord de la rivière Ottawa."

Il y a aussi une autre possibilité sur laquelle M. Guertin et M. Caron sont du même avis. Il se pourrait très bien qu'une ligue de calibre junior "A" soit formée comprenant quatre clubs du Québec et quatre de l'Ontario.

"Si une telle ligue est formée," déclare M. Guertin, "les clubs de la province de Québec seront Hull, Québec et deux clubs de Montréal. Kitchener sera certainement une des villes représentées, ainsi que Toronto. Pour les deux autres clubs de l'Ontario, il y a des possibilités que Hamilton et St. Catharines soient représentées.

Cette ligue jouerait probablement une cédule de 48 parties et le gagnant de la saison régulière recevrait le trophée Laurier. Les deux sections pourraient tenir des éliminatoires séparément et les gagnants de chaque section se rencontreraient pour décider qui représenterait l'est du pays dans la course pour la coupe Memorial.

Le Canadien junior remporte le trophée Laurier samedi; défait Hamilton 4 à 1

Hier après-midi, à Toronto, les jeunes Habitants ont difficilement battu les Marlboros au compte de 5-3 — Gerry Wilson a compté deux buts, dont un dans un filet désert

HAMILTON (P.C.) — Les Canadiens junior de Montréal ont remporté samedi soir le trophée Laurier en battant les Cubs de Hamilton par 4-1 devant une foule de plus de 1,500 personnes.

Les Cubs, qui avaient rappelé huit joueurs de leur filiale junior B de Burlington, ont bien tenu leur bout pendant deux périodes. Le compte était 1-1 à la fin du deuxième vingt. Claude Pronovost a compté trois buts en sept minutes de la troisième période pour assurer la victoire aux Canadiens. Dudych avait compté le premier but des Montréalais dans la première période.

John Roe a compté l'unique but des Cubs à 10:59 de la deuxième période.

Sommaire

Première période

1. Montréal, Dudych, Lambert 11:51

Punitions: Ruel, Binnie 3:00, Amadio 6:47, Ruel 9:08, Szturm 14:45.

Deuxième période

2. Hamilton, Roe, Preston, Haddon 10:59

Punitions: Wojcik, Annable 4:29, Rosser 5:25, Pronovost 6:37.

Troisième période

3. Montréal, Pronovost 2:07
4. Montréal, Pronovost, Picard 7:16
5. Montréal, Pronovost, Cartier 9:34

Punitions: Szturm 1:51, Price 8:17, McNiff 10:26, Gendron 12:52, Wilson 14:58.

Deux pour Wilson

TORONTO (P.C.) — Gerry Wilson a compté deux buts, dont un dans un filet désert pour conduire hier après-midi les Canadiens junior de Montréal à une victoire de 5-3 sur les Marlboros de Toronto, dans une joute des séries du trophée Laurier.

Cette victoire des Canadiens, leur 62e en 77 joutes disputées depuis le début de la saison, les assure de finir les séries en première place. Ils représenteront le Québec dans les éliminatoires pour la coupe Memorial.

Les autres compteurs des Canadiens ont été Bob Carter, Ralph Backstrom et Bob Courcy. Bob Pulford, Bill Kennedy et Jim Murchie ont été les compteurs des Marlboros.

Une foule de 9,810 personnes a assisté à la joute, la première d'un programme double. Dans l'autre, le collège St-Michael's a défait les Cubs de Hamilton par 6-1.

Première période

1. Marlboros, Pulford, Collins, MacNeill 6:32
2. Marlboros, Murchie, Farnfield, Haughton 9:11
3. Montréal, Carter, Ruel 12:31

Punitions: Laforge 3:35, Backstrom 5:35, MacNeill 11:18, 16:02.

Deuxième période

4. Montréal, Backstrom, Dumouchel, Ruel 5:40
5. Montréal, Wilson, Ruel 9:50

Punitions: McNiff 1:52, Farnfield 7:29, Murchie 17:05.

Troisième période

6. Marlboros, Kennedy, Baun 3:28
7. Montréal, Courcy, Ruel 14:00
8. Montréal, Wilson, Laforge 18:42

Punitions: Pronovost 15:25, McNiff mauvaise conduite de 10 minutes et punition de match 15:25.

Arrêts:

Johnston	8	3	4—15
Broderick	4	5	2—11

Ballon-panier intercollégial

L'université gagne et perd en fin de semaine, par la marge d'un point

L'équipe de ballon au panier de l'université d'Ottawa, jouant dans la ligue intercollégiale, a divisé les honneurs d'un programme double en fin de semaine pour ainsi terminer en première position de la ligue, sur un pied d'égalité avec le Royal Military College, de Kingston et le collège Sir George Williams de Montréal.

Samedi, au YMCA de Montréal, l'université a battu de justesse le Sir George Williams par le pointage de 77 à 76. Barch a été le héros de la victoire alors qu'il a compté 25 points. Marineau et Cashman ont suivi Barch avec 19 et 13 points respectivement. Bryand, avec 24 points, et Gariepy, avec 15, ont été les meilleurs compteurs de Sir George Williams.

Dimanche après-midi, au gymnase du collège Loyola, l'université a perdu par la même marge d'un point contre le Loyola, 71 à 70. Dionne et Gagnon ont réussi 23 points pour Loyola, et Noonan 13. Pour l'université, Cashman a compté le plus de points, soit 19, suivi de Barch avec 15, Baron 14 et Marineau 12.

Les éliminatoires commenceront cette semaine, vendredi et samedi à 7:30 heures, au gymnase de l'école Fisher. Une assemblée qui doit avoir lieu mardi soir (demain) décidera de la position finale des clubs, vu que trois clubs ont fini égaux en première place et quatre en deuxième position.

WILLIAMS: Briand 24, Baker 12, Gariepy 15, McBride 1, O'Connell 9, Hawkes 3, MacKay 12. TOTAL 76.

UNIVERSITE: Sylvestre, Marineau 19, Mendez 4, Cashman 13, Baron 8, Barch 25, McKay 2, Légaré, Desmarais 5. TOTAL 77.

LOYOLA: Dionne 23, Gagnon 23, Noonan 7, Nobel 13, Shea, Vitiennes, Rumfeldt 5, Donovan. TOTAL 71.

UNIVERSITE: Sylvestre, Marineau 12, Mendez 4, Cashman 19, Baron 14, Barch 15, McKay 2, Légaré, Desmarais 4. TOTAL 70.

Classement final

	J.	G.	P.	Ps.
Université	12	10	2	20
RMC	12	10	2	20
Sir G. Williams	12	10	2	20
Carleton	12	6	6	12
CMR	12	6	6	12
Laval	12	6	6	12
Loyola	12	6	6	12
McDonald	12	4	8	8
Bishop	12	2	10	4
St-Pat's	12	0	12	0

Les meneurs

Par la Presse canadienne

Classement:— Montréal: 38 gagnées, 12 perdues, 10 égales, 86 points.
Points:— Béliveau, Montréal, 75.
Buts:— Béliveau, Montréal, 42.
Assistances:— Olmstead, Montréal, 47.
Blanchissages:— Hall, Détroit, 10.
Punitions:— Fontinato, New-York, 177 minutes.

Les étoiles d'hier

Par la Presse canadienne

Bernard Geoffrion, des Canadiens de Montréal, compta le but victorieux et compléta une assistance, samedi soir, lorsque les Canadiens triomphèrent des Red Wings de Détroit, 5-1.

Cal Gardner, des Bruins de Boston, compta à deux reprises pour conduire les Bruins à une victoire de 3-1 sur les Maple Leafs de Toronto.

Le hockey

SAMEDI

LIGUE NATIONALE

Montréal, 5; Détroit, 1.
Boston, 3; Toronto, 1.

LIGUE AMERICAINE

Buffalo, 2; Cleveland, 1.
Pittsburgh, 5; Hershey, 3.
Providence, 3; Springfield, 2.

LIGUE INTERNATIONALE

Cincinnati, 7; Indianapolis, 2.
Troy, 3; Grand Rapids, 3.
Toledo, 4; Fort Wayne, 1.

LIGUE DE L'EST

Clinton, 4; Philadelphie, 2.
Johnstown, 13; Baltimore, 2.
New-Haven, 3; Washington, 2.

LIGUE DE L'ATLANTIQUE SENIOR

Saint-Jean, 3; Fredericton, 2.
Moncton, 3; Amherst, 1. (Egalité dans la série semi-finale du meilleur dans neuf joutes, par 2 à 2.)

LIGUE DE L'OUEST

Seattle, 2; Vancouver, 0.
New-Westminster, 7; Victoria, 3.
Brandon, 2; Saskatoon, 3.
Winnipeg, 7; Edmonton, 4.

ONTARIO SENIOR A

Kitchener-Waterloo, 4; Owen Sound, 3. (Kitchener-Waterloo est en tête de la série finale du meilleur dans sept joutes, par 1 à 0.)
Stratford, 5; Chatham, 3. (Stratford est en tête de la série semi-finale du meilleur dans sept joutes, par 1 à 0.)

TROPHEE LAURIER

Canadiens, 4; Hamilton, 1.

ONTARIO-NORD SENIOR A

North Bay, 5; Sault (Ont.), 4. (North Bay est en tête de la série semi-finale du meilleur dans sept joutes, par 3 à 1.)
Sault (Mich.), 4; Sudbury, 2. (Sudbury est en tête de la série semi-finale du meilleur dans sept joutes, par 2 à 1.)

ONTARIO JUNIOR A

St. Catharines, 6; Toronto (St. Mike's), 5.

OUEST JUNIOR

Lethbridge, 6; Edmonton, 3. (Edmonton est en tête de la série semi-finale, par 2 à 1.)
Regina, 5; Medicine Hat, 3. (Regina est en tête de la série semi-finale, par 2 à 1.)

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

Toronto, 7; Laval, 3.

ONTARIO JUNIOR A

Kitchener-Waterloo, 5; Barrie, 3.

ONTARIO SENIOR B

Cornwall, 7; Belleville, 3.
Brockville, 8; Kingston, 7.

HIER

LIGUE NATIONALE

New-York, 3; Détroit, 2.
Chicago, 4; Boston, 1.

LIGUE AMERICAINE

Cleveland, 7; Buffalo, 4.
Providence, 8; Springfield, 3.

LIGUE DU QUEBEC

Royal, 6; Québec, 1.
Shawinigan Falls, 3; Chicoutimi, 2.

LIGUE INTERNATIONALE

Troy, 1; Indianapolis, 0.
Fort Wayne, 6; Grand Rapids, 1.
Toledo-Marion, 6; Cincinnati, 5.

TROPHEE LAURIER

Canadiens, 5; Toronto Marlboros, 3.

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	J.	G.	P.	E.	P.	C.	Pts
Canadiens	60	38	12	10	189	106	86
New-York	60	28	23	9	177	167	65
Détroit	60	25	21	14	160	127	64
Toronto	62	21	31	10	132	165	52
Boston	61	19	30	12	123	167	50
Chicago	61	18	32	11	139	138	47

LIGUE AMERICAINE

	J.	G.	P.	E.	P.	C.	Pts
Providence	54	37	15	2	216	160	76
Pittsburgh	51	33	15	3	213	147	67
Buffalo	53	24	24	5	200	210	53
Cleveland	52	22	23	7	184	182	51
Hershey	45	17	23	5	183	228	39
Springfield	53	14	37	2	172	241	30

LIGUE DU QUEBEC

	J.	G.	P.	E.	P.	C.	Pts
Shawinigan	55	36	15	3	205	144	75
Royal	55	29	19	7	168	141	65
Chicoutimi	55	28	23	4	170	157	60
Québec	54	19	31	4	159	192	42
Trois-Rivières	53	14	37	2	133	210	30

TROPHEE LAURIER

	J.	G.	P.	E.	P.	C.	Pts
Canadiens	21	15	3	3	86	46	33
Marlboros	24	13	9	2	78	68	28
Kitchener	24	13	11	0	86	80	26
St. Catharines	24	11	11	2	98	100	24
Barrie	21	9	10	2	74	78	20
St. Michael's	24	9	14	1	78	88	19
Hamilton	24	5	17	2	68	108	12

INTERUNIVERSITAIRE SENIOR

	J.	G.	P.	E.	P.	C.	Pts
Toronto	11	9	2	0	60	33	18
Laval	9	5	4	0	32	37	10
McGill	9	5	6	0	44	49	0
Univ. de Mont.	9	2	7	0	29	46	4

ONTARIO JUNIOR A

	J.	G.	P.	E.	P.	C.	Pts
St. Catharines	46	26	17	3	207	188	55
Kitchener	47	25	21	1	217	195	51
Guelph	48	25	20	3	262	195	53
Marlboros	48	21	21	4	162	162	46
St. Michael's	48	21	21	3	165	184	45
Barrie	46	20	23	3	175	197	43
Hamilton	46	13	28	5	189	237	21

VOS VOISINS DISENT:



"IL BRILLE COMME UN BIJOU"

Charbon Sterling
"IL EST ARGENTÉ"

UNITED COAL CO.
OF OTTAWA LTD.
11, rue Nicholas.
CE. 5-1439



LES PRIX AUGMENTENT... LES FONDS DIMINUENT ?

Pourquoi ne pas emprunter l'argent nécessaire pour vous remettre sur pied, avec un budget bien établi ?

HFC vous prêtera de $50 à $1,000 —généralement le jour même. Si vous avez un revenu fixe et si vous êtes capable d'effectuer des paiements mensuels réguliers, vous n'avez pas besoin d'endosseur.

Téléphonez ou passez aujourd'hui même!

HFC HOUSEHOLD FINANCE

45A, rue Principale, deuxième étage, téléphone PR 7-2791
175, rue Principale, deuxième étage, téléphone PR 7-3824
HULL, P.Q.

SUCCURSALES D'OTTAWA:
1193, rue Wellington . . . . . Tél. 8-3027
106½, rue Rideau . . . . . Tél. 2-1758
56, rue Sparks . . . . . Tél. 2-7318
148, rue Bank . . . . . Tél. 3-8452
130, rue Sparks . . . . . Tél. 3-8425

"La modération est le trésor du sage."
VOLTAIRE

La Maison Seagram

L'homme qui pense à demain pratique la modération aujourd'hui

LE MEILLEUR ACHAT
SOLEX AMPOULES
THE SOLEX COMPANY
DÉPARTEMENT DE CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY LIMITED

Canadien assuré de terminer en première place



D'HABILES SAUTEURS — Ces quatre sauteurs que nous voyons ci-dessus ont été les plus en évidence durant les épreuves de la fin de semaine au camp Fortune. Rhéal Séguin (en haut à gauche) gagna facilement le titre de la classe A et les championnats de la ville de Hull et de la zone de ski de la Gatineau. Yves Carbonneau (en haut à droite), termina en deuxième position de la classe B. Gérald Laroche (en bas à gauche) gagna le titre de la classe B et Claude Dupuis (en bas à gauche) termina au deuxième rang de la classe B.
(Photos "Le Droit"—par Champlain Marcil)

°Le Tricolore met ainsi fin à la série de° sept championnats consécutifs des Wings

C'est le premier titre pour le Canadien depuis 1946-47 — Geoffrion, Leclair, Curry, Olmstead et Maurice Richard ont compté pour Canadien — Howe, pour Détroit — Glen Hall bombardé 52 fois — Nouveau record pour les punitions dêtenu par Béliveau

MONTREAL (P.C.) — Les Canadiens de Montréal ont remporté samedi soir le championnat de la ligue Nationale de hockey en défaisant les Red Wings de Detroit par 5-1.

Cette victoire des Canadiens, remportée devant quelque 13,600 personnes, a mis fin à la suprématie que les Wings exerçaient sur la ligue depuis sept ans. Les Canadiens ont remporté leur dernier championnat de la ligue Nationale en 1946-47.

Les buts des Montréalais ont été comptés par Bert Olmstead, Bernard Geoffrion, Floyd Curry, Jackie Leclair et Maurice Richard.

Gordie Howe a enregistré l'unique but des Red Wings vers la fin de la première période, alors que les Canadiens détenaient déjà une avance de 3-0.

Même s'il fut déjoué cinq fois, Glenn Hall joua une superbe partie dans les buts des Wings, bloquant des coups quasi impossibles alors que les Canadiens arrivaient devant lui par vagues. Il dut bloquer 52 fois, soit 30 fois de plus que Jacques Plante.

Possibilités

Les Canadiens ont maintenant accumulé un total de 86 points et il leur reste encore dix parties à jouer avant la fin de la saison. Les Red Wings, qui bataillent encore pour la possession de la deuxième place, avaient encore 11 parties à jouer après celle de samedi soir et ils n'avaient recueilli que 64 points.

Advenant le cas — très peu probable — où les Canadiens perdraient leurs 10 parties et les Wings gagneraient toutes les leurs, les deux équipes auraient 86 points à la fin de la saison régulière. Si tel était le cas, les Canadiens gagneraient encore le championnat car ils ont remporté 38 victoires tandis que les Wings ne pourraient possiblement gagner plus que 36 joutes.

Béliveau et Howe

La course au championnat des compteurs est demeurée sans changement à l'issue de cette joute car Jean Béliveau, des Canadiens, et Howe ont obtenu chacun un point. Béliveau a obtenu un assist sur le but de Geoffrion. Le but de Richard était son 35e de la saison.

C'était la dernière visite de Detroit à Montréal cette saison. Les Canadiens ont gagné six fois et perdu une fois contre les Wings à Montréal. A domicile, contre les Canadiens, les Wings ont gagné trois fois, perdu une fois et livré deux parties nulles, il reste encore une joute Canadiens-Wings à Detroit avant la fin de la saison régulière.

Les Montréalais ont maintenant joué 12 parties sans subir une défaite. Ils ont gagné neuf fois et livré trois joutes nulles.

Béliveau a établi un record de punitions chez les Canadiens lorsqu'il se vit imposer une punition mineure dans la première période. Il a maintenant passé 131 minutes au banc des punitions. Le record de 129 minutes avait été établi par Kenny Reardon il y a quelques années.

Alignements

DETROIT — Buts: Hall; défense: Kelly, Hillman, Goldham, Pronovost, Godfrey, Hollingworth; avants: Reibel, Howe, Lindsay, Delvecchio, Pavelich, Prystai, Ferguson, Ullman, Dineen, Costello, Bucyk.

MONTREAL — Buts: Plante; défense: Johnson, Talbot, Harvey, Turner, Saint-Laurent, Bouchard; avants: Geoffrion, Olmstead, H. Richard, M. Richard, Moore, Leclair, Curry, Provost, Mosdell, Marshall.

Arbitre: Frank Udvari; lignes: Doug Davies, Bill Roberts.

Sommaire

Première période

1. Montréal, Olmstead, Geoffrion 1:10
2. Montréal, Geoffrion, Béliveau 7:05
3. Montréal, Curry, Leclair, Provost 10:30
4. Detroit, Howe, Prystai, Kelly 18:02

Punitions: Dineen 6:36, Leclair 10:28, Béliveau 17:26.

Deuxième période

Aucun but.

Punitions: Godfrey 4:25, 10:28, Provost 13:40, Lindsay 13:40, Harvey 19:39.

Troisième période

5. Montréal, Leclair, Provost, Talbot 3:47
6. Montréal, M. Richard, Moore, Johnson 19:13

Punitions: Leclair 5:15, Turner 9:55, Wineen 9:55, Godfrey 11:33.

Arrêts:

Hall	14	20	13	—47
Plante	8	4	9	—21



CHAMPION SAUTEUR — Rhéal Séguin a émerveillé une nombreuse foule au camp Fortune, dimanche après-midi, alors qu'il gagna les championnats de sauts de la ville de Hull et de la zone de ski de la Gatineau. Séguin effectua également le plus long saut de l'après-midi, soit un bond de 204 pied . Ci-dessus, l'on remarque de gauche à droite, Mme Séguin, Rhéal Séguin, champion sauteur, et M. A. Dulude, des terrains de jeux d'Ottawa.
(Photo "Le Droit"—par Champlain Marcil)

Rhéal Séguin gagne le championnats de sauts de la ville de Hull et de la Gatineau

Rhéal Séguin, l'un des meilleurs sauteurs de la région, a connu d'éclatants succès en fin de semaine, lors des épreuves de sauts présentés au Camp Fortune. Séguin gagna alors le championnat de la ville de Hull et gagna également le titre de la zone de ski de la Gatineau. Séguin se mérita ainsi les trophées Alexis Caron, Devonshire, Lord Alexander et Bédard. Séguin n'éprouva donc aucune difficulté à s'assurer de tous les honneurs. Deux excellents sauteurs, Hans Eder et Louis Moser, tous deux de Midland, Ontario furent blessés dans un accident d'automobile alors qu'ils se rendaient à Ottawa. Eder ne participa pas aux épreuves et Moser éprouva beaucoup de difficultés à cause d'une cheville blessée.

Comme on la sait, le championnat de la ville de Hull devait être à l'affiche, samedi après-midi, mais les organisateurs de cette rencontre décidèrent de remettre cette épreuve à dimanche après-midi à cause de la mauvaise température (pluie et vent).

Un long saut

Malgré le mauvais temps de samedi, le tremplin Lockberg était tout de même en parfaite condition, dimanche après-midi, mais les skieurs ne se servirent pas entièrement de la pente, sauf pour les sauts en longueurs.

Séguin émerveilla donc une nombreuse foule, lorsqu'il effectua un superbe saut de 204 pieds pour gagner le trophée Bédard. Ce trophée est donc remis annuellement au sauteur réussissant le plus long saut de la rencontre. Pour gagner les championnats de la ville de Hull et de la zone de la Gatineau, Séguin effectua des sauts de 163 et 172 pieds, et il accumula un total de 212 points. Yves Carbonneau, du club de ski Redskins, l'autre sauteur à l'oeuvre dans la classe A, réussit des bonds de 145 et 143 pieds pour un total de 185.9 points.

La classe B

Gérard Laroche, du club de ski edskins, captura les honneurs de la classe B avec un total de 192.2 points. Il réussit des sauts de 176 et 173 pieds. Il perdit cependant quelques points, puisqu'il commit une chute lors de son premier saut, qui fut de 176 pieds. Claude Dupuis également du club Redskins captura la deuxième position avec un total de 187 points. Bjorn Havick, du club de ski Midland, termina au troisième rang avec un total de 182.8 points et Paul Berniquez fut le meilleur skieur de la région pour la classe B avec un total de 181.5 points. Berniquez effectua des sauts de 145 pieds à deux occasions.

Classe A

	Distance		Points
Rhéal Séguin, O.S.C.	163	172	212.0
Y. Carbonneau, Redskins	145	143	185.9
Classe B			
G. Laroche, Redskins	176x	173	192.2
Claude Dupuis, Redskins	171	174x	187.0
Bjorn Havick, M.S.C.	140	146	182.8
Paul Berniquez, O.S.C.	145	145	181.5
U. Virolainen, M.S.C.	137	145	171.1
H. Shaunig, M.S.C.	137	141	172.1
G. Boyer, O.S.C.	138	127	164.0
A. Anderson, M.S.C.	121	123	159.7
R. Pacaud, U. Laval	120	129	159.2
E. Kurle, M.S.C.	154x	152	158.3
J. Berniquez, O.S.C.	117	125	158.1
J. Laflamme, O.S.C.	109	118	147.6
L. Panet, O.S.C.	101	112	138.9
D. Possa, Viking	131x	125	131.3
P. Dufour, O.S.C.	126	99	123.5

x—Signifie chute.

Plus long saut — Gérard Laroche 184 pieds.

Abréviations:
O.S.C. — Ottawa Ski Club
M.S.C. — Midland Ski Club
Redskins — Clités de Québec
Viking — Viking Ski Club, Montréal
Laval — Université Laval, Québec

LIGUE JUVENILE

Les braves gagnent le championnat; series-semi-finales samedi le 3 mars

La ligue juvénile d'Ottawa a complété sa dernière journée régulière avant les éliminatoires alors que cinq parties ont été jouées samedi après-midi à l'Auditorium. Les Braves de la basse-ville ont remporté le championnat, gagnant 10 parties et annulant une pour 21 points sur un total possible de 22. La légion de la branche Montgomery s'est classée deuxième avec 15 points, suivi de Motard Electric et du collège St-Patrick avec chacun 13 points.

La légion a facilement défait le club West End 10 à 0, alors que Barney a compté à cinq reprises. Les Braves ont triomphé des Cadets par le compte de 6 à 2. André Roy et Claude Charron ont réussi chacun deux buts pour les Braves. Le Fisher AAA a battu de justesse le club de Rockcliffe 5 à 4. Hoddy Corrigan a compté quatre buts pour le Fisher. Le collège St-Patrick a triomphé du Strathcona 4 à 2, tandis que Motard Electric a battu l'Université 5 à 3.

Voici le classement final ainsi que la liste des meilleurs compteurs:

Classement final

	G	P	N	Pts
Braves	10	0	1	21
Légion	7	3	1	15
St. Patrick	6	4	1	13
Motard Electric	6	4	1	13
Fisher AAA	4	3	3	11
Université	4	2	2	10
Rockcliffe	4	4	1	9
West End	2	7	1	5
Strathconas	1	8	2	4
Cadets	0	9	2	2

Meilleurs compteurs

	B	A	Pts
Deschênes, C.A.R.C.	18	6	24
G. Barney, Légion	14	10	24
Corrigan, Fisher AAA	17	5	22
Gray, Légion	10	10	20
A. Roy, Braves	13	5	18
R. Larkin, Braves	7	10	17
A. Despard, Braves	7	10	17
C. Henry, Braves	5	12	17
Levasseur, Université	12	5	17
Séguin, Motard Electric	11	6	17
C. Charron, Braves	7	9	16
G. Larkin, Braves	11	4	15
Moore, Légion	9	6	15
E. Gracey, Légion	4	11	15

Samedi le 3 mars, séries semi-finales
Braves vs Université
Légion vs Fisher AAA
St. Patrick vs Motard Electric
(2 parties total des points).

Boston défait Toronto, 3-1, samedi soir, mais perd hier contre Chicago, 4 à 1

TORONTO (P.C.) — Le joueur de centre Cal Gardner, un vétéran de 11 saisons dans la ligue Nationale, a enregistré deux buts samedi soir pour jouer un rôle de premier plan dans la victoire de 3-1 que les Bruins de Boston ont remportée sur les Maple Leafs de Toronto.

Gardner a compté dans les première et deuxième périodes pour donner aux Bruins une victoire dont ils avaient grandement besoin dans leur campagne pour déloger les Leafs de la quatrième place dans le classement de la ligue Nationale. Les Bostonnais se sont ainsi rapprochés — temporairement du moins — à deux points des Leafs. Ils ont deux parties de plus que les Torontois à jouer.

Vic Stasiuk a enregistré l'autre but des Bruins, quatre secondes avant la fin de la partie. Il a compté dans un filet désert, après que Harry Lumley eut été retiré de ses buts en faveur d'un sixième joueur d'attaque.

Gordie Hannigan a compté pour les Leafs après 56 secondes de la dernière période. Ce but porta le compte à 2-1 mais les Leafs ne purent jamais se rapprocher davantage des Bruins.

Sawchuk brille

Terry Sawchuk a joué un rôle important dans la victoire des bostonnais. Il a bloqué 27 lancers, dont quelques-uns très difficiles à arrêter. Harry Lumley en a bloqué un de plus. Les lancers qui l'ont déjoué étaient impossibles à bloquer.

Le premier but de Gardner a été compté alors que les Leafs étaient à court d'un homme. Celui qu'il a compté dans la deuxième période, sur un haut lancer, était son neuvième de la saison. Les Bruins étaient à court d'un joueur lorsque Hannigan a compté pour Toronto.

L'arbitre Jack Mehlenbacher, même s'il fut très indulgent, a imposé 13 punitions, dont huit aux Bruins.

CHICAGO (P.C.) — Les Black Hawks de Chicago, en battant hier soir les Bruins de Boston par 4-1, sont demeurés en plein dans la course à la possession de la quatrième place dans le classement de la ligue Nationale, la dernière qui assure une participation aux éliminatoires. Cette victoire des Hawks, détenteurs de la dernière place dans le classement, les a rapprochés à trois points des Bruins, en cinquième position, et à cinq points des Maple Leafs de Toronto, actuellement en quatrième.

Les Black Hawks ont pris les devants vers le milieu de la première période alors que la recrue Hec Lalande a pris une passe de Hank Ciesla, posté derrière les buts de Boston, et a déjoué Terry Sawchuk avec un lancer à bout portant. Cette avance a été portée à 2-0 dans la deuxième période lorsque Norm Corcoran a enregistré le premier but de sa carrière dans la ligue Nationale.

Léo Labine a compté au début de la troisième période pour rapprocher les Bruins à un seul but des Hawks. Ces derniers ont cependant mis la partie dans le sac quelques minutes plus tard lorsque Frank Martin a compté sur un long lancer alors que Léo Boivin, des Bruins, était au banc des punitions.

L'instructeur Milt Schmidt retira Sawchuk de ses filets une minute avant la fin de la joute et Johnny Wilson compta dans une cage déserte.

St-François élimine St-Anthony en 2 joutes

L'équipe de l'Amicale Saint-François de la Pointe-Gatineau participera tout prochainement aux séries éliminatoires intermédiaires du district en rencontrant les gagnants d'une série entre Barry's Bay et le vainqueur de la ligue "Upper Ottawa Valley". Le Saint-François a déjà disposé du Strathcona et du St. Anthony dans des séries de deux joutes de trois.

Contre le club Strathcona, le club Saint-François a remporté des victoires de 7-1 et 4-3.

Raymond Gélineau, dans les buts, Claude Richard, Gérard Séguin et Claude Letang ont été les joueurs les plus en évidence dans ces deux joutes.

Le Saint-Francois a ensuite disposé du St. Anthony en deux parties consécutives aussi dans une série de deux joutes dans trois. Les Pointus remportèrent un gain de 7-3 durant la première joute et vendredi soir à l'aréna de Thurso, l'équipe de la Pointe-Gatineau triomphait au compte de 6-2. Jean-Guy Thérien fut l'étoile des vainqueurs avec trois buts, pendant que Gérard Séguin, Lucien Bigras, Ronald Labelle comptèrent les autres buts. Swords et Calagcire ont compté les buts des perdants.

Trophée Citizen

Buckingham junior défait Pembroke

Les Bucks de Buckingham ont pris une avance d'une partie dans la série semi-finale pour la possession du trophée "Citizen" en battant facilement les Little Lumber Kings de Pembroke, 6 à 3, hier après-midi à l'arèna de Buckingham. La prochaine partie de cette série de 3 dans 5 aura lieu mercredi soir à Pembroke.

Joyce a conduit l'attaque des vainqueurs en comptant deux buts et en fournissant une passe. Jacques Filion a compté seulement un but, mais a récolté trois assists. Les autres buts des Bucks ont été compté par les deux frères Lawless, Hilary et Michael, ainsi que Yvon Pilotte.

Don Schreader, A. Plummer et J. Mussell ont compté les points du Pembroke.

La joute a été jouée à une allure très lente et devant une petite foule. Les arbitres ont décerné un total de 10 punitions, dont une majeure à Goulet dans la première période, et une pour mauvaise conduite à Filion dans le dernier vingt.

Alignements

BUCKINGHAM — Buts: Gaudet; défenses: Bergeron, Hayes; avants: Filion, H. Lawless, Joyce; subs: Fong, M. Lawless, Guenette, G. Leduc, Legresley, Pilotte, Goulet, Desjardins.

PEMBROKE — Buts: Deighton; défenses: Knott, Duchrow; avants: Ball, Poupore, Mussell; subs: Plummer A., Plummer E., White, Radke, Schreader, Eaton, Don Schreader, Griese, Gardiner.

Arbitres: Henri Matte et Archie Creighton.

Première période

1. Pemb: Mussell (Ball, Poupore) 7:21
2. Buck: Filion (Joyce, Desjardins) 15:02
3. Buck: Joyce (Filion, H. Lawless) 15:36

Punitions: Goulet 6:25 (majeure), E. Plummer 10:44, Don Schreader 12:37.

Deuxième période

4. Pemb: Don Schreader (Eaton, Dawson Schreader) 2:42
5. Buck: H. Lawless (Pilion) 11:05
6. Buck: Joyce (Fong, Filion) 11:51
7. Pemb: A. Plummer (White, E. Plummer) 19:34

Punitions: Ball 8:00, Knott 10:10, Gardiner 12:00, Ball 18:15.

Troisième période

8. Buck: M. Lawless (Fong, Guenette) 3:30
9. Buck: Pilette (Desjardins, Fong) 13:28

Punitions: Filion (mauvaise conduite) 10:00, Mussell 11:39, Pilotte 18:45.

Arrêts:

Gaudet	12	12	9	—33
Deighton	10	23	8	—41

Avance de cinq points pour Jean Béliveau

(P.C.) — Tous les yeux sont tournés vers le grand Jean Béliveau, des Canadiens de Montréal, et Gordie Howe, des Red Wings de Détroit, alors qu'ils bataillent pour la première position des compteurs de la ligue de hockey Nationale.

Alors que ces deux équipes ont encore chacune dix parties à jouer, le franc-tireur des Habatints détient une avance de cinq points sur l'étoile des Red Wings.

Béliveau, qui est en tête des francs-tireurs avec 42 francs buts, ne réussit qu'une seule assistance en fin de semaine pour porter son total à 75 points. Son rival, cependant, ajouta deux points à son total en enregistrant son 34e but de la saison et en participant à sa 36e assistance.

	B	A	Pts
Béliveau, Montréal	42	33	75
Howe, Détroit	34	36	70
M. Richard, Montréal	35	29	64
Sloan, Toronto	35	26	61
Bathgate, New-York	18	41	59
Olmstead, Montréal	11	47	58
Reibel, Détroit	16	36	52

Basketball senior

Shaffers et le De LaSalle sur un pied d'égalité

Les Shaffers d'Ottawa ont égalisé les chances dans leur série de trois dans cinq avec le De LaSalle, de Montréal, dans les éliminatoires de l'est pour le championnat de basketball national senior, en s'assurant hier une victoire de 69-65. Chaque équipe a maintenant gagné une partie.

Les Montréalais avaient remporté leur première victoire samedi soir alors qu'ils avaient battu les porte-couleurs d'Ottawa 76-72.

Les équipes se transportent maintenant à Ottawa pour le reste de la série. La troisième partie sera disputée mercredi, la quatrième jeudi et la cinquième, si nécessaire, samedi.

Le garde Glenn Pettinger a été le meilleur joueur des Shaffers avec 27 points en deux joutes. Il en a compté 16 dans la deuxième partie, dont 14 dans la deuxième demie, pour dissoudre les chances de victoire du DeLa Salle.

Brunet gagne le derby de Azilda

AZILDA, Ontario. — (P.C.) — Malgré la mauvaise température, Ernest Brunet, de la Pointe-Gatineau, a reussi à remporter les honneurs du troisième derby annuel de Azilda en fin de semaine.

Brunet a dominé un groupe de sept hommes et une dame pour terminer en première position avec un temps de quatre heures, 31 minutes et 29 secondes. Le parcours était de 50 milles et le prix une bourse de $200.

Roma Goudreau, de Chelmsford, Ontario, termina au deuxième rang avec un temps de 4:46. 30. Il gagna une bourse de $150. Fernand Telmosse, qui remporta les honneurs, la saison dernière, termina en troisième position avec un temps de 4:49.07 et il toucha une bourse de $100. Un autre musher d'Ottawa, Dawson McVeetors, captura la quatrième position avec un temps de 5:05.31 et toucha la somme de $50.

Hawkesbury dispose du Vankleek Hill

BROWNSBURG — Le Rich-Port de Hawkesbury s'est assuré de passer en finale de la Ligue intermédiaire Québec-Ontario en remportant une victoire de 6-2 sur le Vankleek Hill, hier après-midi. C'était la quatrième joute de la série semi-finale et le Hawkesbury gagne la série par trois victoires contre un seul revers.

Le Rich-Port jouera maintenant contre le gagnant de la série Rigaud-Brownsburg.

Ronald Limoges, avec deux buts, conduisit les attaques des gagnants. J.-M. Larocque, Rhéal Charlebois, Belle-Isle et André Lesage réussirent les autres buts des gagnants. Roger Fortin se surpassa à plusieurs occasions dans les buts du Hawkesbury.

Première période

1—Hawkesbury, Limoges (Lesage-Séguin) 8.00
2—Hawkesbury, J.-M. Larocque (Charlebois-J. Larocque) 11.39

Punitions: Giroux, 2.45 et Lemyre, 15.45.

Deuxième période

3—Hawkesbury, Limoges (Lesage-Séguin) 5.35
4—Hawkesbury, Charlebois (Giroux) 9.30

Punitions: Giroux, 3.05; J. Larocque (punition de match), 4.02; Routhier, 15.05; Lemyre, 15.45 et Markell, 15.56.

Troisième période

5—Vankleek Hill, Webster (Jamieson) 2.50
6—Vankleek Hill, Lemyre (Jamieson-Grant) 3.00
7—Hawkesbury, Bélisle (Giroux-J.-M. Larocque) 16.35
8—Hawkesbury, Lesage (Charlebois) 19.00

Punitions: Welch, 9.40 et Markell, 18.00.

La boxe

Par la Presse associée

LANSING, Mich. — Kenny Lane, 133½, Muskegon, Mich., par decision sur Isaac Vaughn, 136, Cincinnati, (10).

Les Rangers triomphent des Wings et remontent de nouveau en 2e position

NEW-YORK (P.C.) — Les Rangers de New-York sont remontés en 2e place dans le classement de la ligue Nationale hier soir lorsque Bronco Horvath, en troisième période, a compté le but qui leur a donné une victoire de 3-2 sur les Red Wings de Detroit.

Les Rangers, qui avaient perdu leurs quatre dernières joutes d'affilée, ont maintenant une avance d'un point sur les Red Wings. Les Wings et les Rangers ont encore chacun 10 parties à jouer mais les Canadiens de Montréal ont déjà décroché le championnat de la ligue en s'assurant une victoire de 5-1 sur Detroit samedi soir.

Les New-Yorkais ont dû se rallier de brillante façon pour battre les Red Wings hier soir. Ils traînaient de l'arrière par 2-0 à la fin de la première période à la suite de buts par Red Kelly et Bob Goldham, de la défense de Detroit.

Ralliement

Les Rangers sont finalement revenus dans la partie à 14:33 de la deuxième période, lorsque Guy Gendron a pris Glenn Hall en défaut.

Les hommes de Phil Watson ont semblé ranimés par ce but et ils se sont résolument lancés à l'attaque. Ils égalisaient les chances à 5:55 de la troisième période, grâce à un but de Danny Lewicki. Horvath a scellé l'issue de la joute en prenant le retour d'un lancer contre la bande pour pousser le disque derrière Hall.

Les Rangers étaient à court d'un homme lorsque Kelly a compté son but, à 8:33 de la première période. Les Wings étaient eux-mêmes à court d'un homme lorsque Goldham s'empara du disque, patina presque la longueur de la patinoire et alla déjouer Lorne Worsley avec un foudroyant lancer.

Alignements

DETROIT — Buts: Hall; défense: Goldham, Pronovost, Kelly, Godfrey, Hillman, Hollingworth; avants: Lindsay, Reibel, Howe, Delvecchio, Pavelich, Prystai, Ferguson, Ullman, Dineen, Costello, Bucyk.

NEW-YORK — Buts: Worsley; défense: Irwin, Howell, Cadsby, Evans, Fontinato; avants: Conacher, Bathgate, Gendron, Horvath, Hebenton, Murphy, Creighton, Hergesheimer, Prentice, Popein, Lewicki.

Arbitre: Frank Udvari; lignes: Dom Baolto, Sam Babcock.

Sommaire

Première période

1. Detroit, Kelly, Howe, Lindsay 8:33
2. Detroit, Goldham 16:48

Punitions: Fontinato 7:05, Lindsay 15:55, Fontinato 19:17, Ferguson 19:31, 16:04, Fontinato 19:46.

Troisième période

4. New-York, Lewicki, Fontinato, Howell 5:55
5. New-York, Horvath, Gendron, Lewicki 12:40

Punition: Howe 1:23, Kelly 8:45, Gadsby 13:34.

Arrêts:

Hall	14	6	11	—31
Worsley	13	6	10	—29

Deuxième période

3. New-York, Gendron, Lewicki, Horvath 14:33

Punitions: Ferguson 3:40, Evans 7:46, Costello 12:15, Hall et Murphy

SAINT-NAZAIRE, France — Gerhard Hecht, 173, Allemagne, l'emporte par défaut sur Charles Colin, 173, France (13). — Colin ne s'est pas montré pour le 13e round.

LORSQUE LE REIN AGIT TROP SOUVENT

Etes-vous ennuyé et inquiet par de trop fréquentes mictions durant le jour et la nuit? Ce symptôme aussi bien que le brûlement du passage, le mal de dos, des urines brouillées, la pression sur la vessie et les douleurs rhumatismales peuvent être causées par des irritations des reins ou de la vessie. Dans de tels cas, la toute première dose de CYSTEX agit ordinairement immédiatement, vous aidant de trois façons. 1—Aide la nature à se débarrasser de certains microbes non spécifiques, dans les conditions acides. 2—Enlève les douleurs rhumatismales et enraye les sensations de piquement causées par les refroidissements. 3—En soulageant et calmant la vessie irritée, aide à réduire les fréquentes mictions le jour ou la nuit. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien aujourd'hui pour un soulagement rapide, sous l'offre de satisfaction ou argent remis.

Ne risquez pas l'achat d'un charbon inconnu

FINISSEZ L'HIVER AVEC DU 'charbon bleu'

SA COULEUR GARANTIT SA QUALITÉ

Il n'y a pas de chance à prendre avec le chauffage ou le mauvais temps. Remplissez TOUT DE SUITE votre carré avec du 'charbon bleu', et vous vous moquerez de la tempête et du froid . . . vous SEREZ SÛR de pouvoir compter sur un chauffage plus efficace, plus économique, plus satisfaisant . . . *Vous aurez plus de service pour chaque sou dépensé.*

Commandez tout de suite et apprenez à connaître un combustible dont l'achat ne comporte pas le moindre risque, car chaque morceau est teinté BLEU—*ce signe distinctif vous permet de le reconnaître et vous garantit le meilleur anthracite au monde.*

CHAUFFAGE AUTOMATIQUE À BON MARCHÉ

Le Temp-Master 'charbon bleu' vous épargne des voyages à la cave, du combustible, des dépenses, du temps, des ennuis. Un thermostat avec "oeil électrique", installé dans votre vivoir, règle les registres . . . vous procure, jour et nuit, les avantages d'un chauffage automatique simplifié et peu coûteux.

Commandez votre 'charbon bleu' tout de suite

Boucher Frères Ltée
72, rue Crémazie, HULL — Tél. PR. 7-3868

Donat Grandmaître Ltée
131, chemin de Montréal, EASTVIEW — Tél. SH. 6-8108

Consultez toujours votre MAITRE-PLOMBIER pour vos problèmes de plomberie

palmers PLUMBING SUPPLY LIMITED

Grossiste et distributeur seulement

146, rue Booth — CE. 2-2681

DEMAIN SOIR

AU MANEGE MILITAIRE DE HULL

"L'ARMEE EN PARADE"

SERA PRESENTE AU MANEGE DU REGIMENT DE HULL, LE MARDI, 28 FEVRIER 1956, A 8 H. P.M.

Ce dépoiement comprend :

- Des manoeuvres par un peloton de précision composé de membres du célèbre Royal 22e Régiment et des CANADIAN GUARDS, récemment créés.
- Des exercices de gymnastique par une équipe spécialement entrainée.
- Une démonstration de combat sans armes et de Judo par le CORPS DE LA PREVOTE CANADIENNE.

Des saynètes humoristiques font partie du programme et le Royal 22ième Régiment fera les frais de la musique.

N'oubliez pas ce rendez-vous à 8 h. p.m. au MANEGE, boulevard Taché.

ENTREE LIBRE

HOCKEY

MARDI, 28 février

à 8 h. 30 p.m.

CANADIENS
JUNIOR A
(Champions du Trophée Laurier)

vs

LA SALLE
(Champions de la Ligue senior)

Billets réservés 1.25, 1.00, 75c

Enfants et étudiants
Bout d'affluence, 75c

AUDITORIUM

Chronique de Bridge

par NOEL DUCHESNE, chroniqueur du bridge

Adresser toutes communications au sujet du bridge à M. Noël Duchesne, 781, 3e avenue, Limoilou, Québec.

2504 B1147

Plus que cela

Si toujours d'un as, on espère une levée, le rôle de cette carte peut être beaucoup plus important que cela. Parfois, il devra être conservé quelque temps afin de rompre à cette suite les communications des adversaires. En d'autres circonstances, appuyé d'une autre carte, il pourra contre les adversaires constituer une tenace. Il ne faut donc pas disposer légèrement d'un as comme d'une carte qui peut tout simplement obtenir une levée.

Donneur: Nord
Personne vulnérable

	♠ A-8 ♥ R-D-5 ♦ D-8-6-2 ♣ A-10-7-3 N	
♠ D-7-2 ♥ 10-8-7 ♦ A-5-4 ♣ R-D-V-5	O	E ♠ V-6-3 ♥ A-4-3 ♦ V-9 ♣ 9-8-6-4-2
	S ♠ R-10-9-5-4 ♥ V-9-6-2 ♦ R-10-7-3 ♣ —	

NORD	EST	SUD	OUEST
1-S-A (1)	passe	2-trèfles (2)	passe
2-carreaux	passe	4-piques (3)	passe
passe	passe		

(1) Si la main Nord est à court d'un point pour une véritable qualification à sans-atout, ils sont assez rares les joueurs qui ne se permettent pas de plus grandes libertés.

(2) Par la convention Stayman, Sud espère trouver une suite majeure de quatre cartes chez son partenaire. En ce cas, les chances d'une manche seraient excellentes.

(3) Sud est un peu déçu mais il préfère tenter la manche à pique plutôt qu'à sans atout. Nous verrons tout à l'heure ce qu'aurait pu faire Nord à sans-atout.

Entame: — roi de trèfle

Alors que cette main s'est présentée au cours d'une récente séance de championnat, le jeu se déroula ainsi:

Le Mort fait la première levée de l'as de trèfle et le déclarant écarte un carreau. L'as et le roi de pique sont encaissés et le retour du dix est pris par la dame de Ouest, le Mort abandonnant un carreau. Le retour de la dame de trèfle est coupé par le déclarant. Le deux de coeur est joué vers l'as et après avoir pris de son as, Est revient à trèfle. Le déclarant est sans ressource. S'il refuse de couper, ses pertes s'élèveront à un pique, un coeur, un trèfle et un carreau. Si le déclarant coupe, ainsi il est épuisé à l'atout et alors qu'il devra céder la main à un carreau, rien ne pourra empêcher les adversaires d'obtenir un trèfle ou deux.

Si le contrat n'était pas de tout repos, un meilleur usage du roi de trèfle en aurait permis la réalisation contre une défense normale. Sur le roi de trèfle, le Mort en écarte le trois et le déclarant coupe. L'as et le roi de pique sont encaissés et un troisième atout est pris par la dame de Ouest. Si l'adversaire s'attaque à l'une des suites rouges, il favorise le déclarant. Il en serait ainsi sur le retour d'un petit trèfle. Comme Ouest revient avec sa dame de trèfle, le déclarant coupe de son dernier atout. Un coeur est joué vers le roi et alors que les adversaires ne peuvent continuer leur attaque à trèfle et que le déclarant ne peut faire aucune erreur en jouant un petit carreau vers la dame, ainsi le contrat aurait pu être réalisé.

Un contrat de manche à sans-atout de la part de Nord aurait présenté un intéressant problème et aurait pu être réalisé contre toutes défenses en faisant bon usage de la force à trèfle.

Entame: — quatre de trèfle

N.B. — Une entame à toutes autres suites favorise le déclarant.

Tout d'abord, le déclarant ne peut rechercher plus de deux levées à pique, sinon ses pertes s'élèveront à deux trèfles, un pique, un coeur et un carreau. Il faut donc rechercher six levées aux suites rouges et contenir l'attaque à trèfle. Le déclarant doit reuser les deux premières levées de trèfle et ainsi se développer une menace par l'as et le dix. Si le déclarant prend le premier ou le deuxième trèfle, tout en obtenant deux levées à cette suite, il permettrait ainsi à la défense d'obtenir trois levées de trèfle et une levée de coeur et de carreau. Alors que le déclarant a abandonné les deux premières levées de trèfle à Ouest, Sud ayant écarté deux piques, E-O ne pourront obtenir que deux autres levées par les as de coeur et de carreau.

Ainsi, d'un as, on doit parfois rechercher plus qu'une simple levée.

Noël Duchesne



EXAMENS DE PIANO — Treize élèves du pensionnat du Sacré-Coeur d'Ottawa-Est, viennent de subir les examens du Conservatoire royal de Toronto. Ce sont, (de gauche à droit, première rangée:) Mlles Armande Lacroix, Roxane Maillet, Claudette Campeau, Louise Olson et Francine Bruyère; (deuxième rangée:) Lauraine Roy, Colette Lalonde, Marie-Paule Ménard, Isabelle Patry, Nicole Patry, Joyceline Martel,, Madeleine Pilon et Claudette Héroux.

(Photo "Le Droit"—par Champlain Marcil)

Année de progrès de la Caisse populaire du S.-C. de Welland

WELLAND (DNC) — Une hausse de l'actif qui dépasse maintenant les $500,000, la mise en vigueur d'une assurance-prêt, la rénovation de la Caisse populaire au coût de $3,000 et un nombre accru de sociétaires, tels sont les faits saillants d'un rapport présenté par M. Gérard Poirier, secrétaire de la Caisse populaire du Sacré-Coeur de Welland Ltée, au cours de l'assemblée générale annuelle de cette institution tenue sous la présidence de M. Zoël Dionne.

Au cours de cette même assemblée — la neuvième depuis la fondation de la Caisse — une conférence a été prononcée par M. Martin Légère, maire de Caraquet, N.-B., puis l'on procéda à l'élection des directeurs pour 1956-1957.

M. Martin Légère

M. Martin Léfgère a été présenté à l'assistance par M. Florent Lalonde qui rappela notamment que le conférencier était l'un des plus éminents chefs acadiens et l'un des pionniers des mouvements coopératifs du Nouveau-Brunswick.

M. Légère qui est un ancien inspecteur des Caisses populaires acadiennes et qui dirige, depuis sa fondation en 1948, la Société d'assurances des Caisse populaires, a déclaré dans sa causerie qu'"une minorité qui se tient vaut mieux qu'une majorité qui se tiraille".

Le conférencier parla longuement des Caisses populaires et de leurs oeuvres, et rappela à cette occasion que tous les Canadiens français se devaient d'accorder leur appui à ce mouvement.

En terminant, M. Légère a rendu un vibrant hommage à tous les responsables de la Caisse populaire de Welland, puis les a exhorté à rester fidèles à leur foi et à leur langue. "Le Canada est assez grand, conclut-il, pour que ses habitants d'expression française et ceux d'expression anglaise puissent y vivre sans se devorer"

Conférence de M. Martin Légère

Le conférencier a été remercié par M. Joseph Lemelin.

Message du président

Au début de l'assemblée, le président, M. Zoël Dionne, avait expliqué les raisons des prix de présence qui devaient être donnés et de la publicité en général qui avait entouré cette réunion annuelle. "C'est, dit-il, qu'il fallait un assez bon nombre de sociétaires pour former quorum".

L'assemblée était plus considérable que d'habitude. La salle du Sacré-Coeur était remplie à pleine capacité.

Après avoir présenté les directeurs de la Caisse, le président invita M. Gérard Poirier, le secrétaire, à donner lecture du procès verbal de l'assemblée annuelle précédente. Il rappela ensuite certains faits saillants de l'année écoulée, année de progrès et d'heureuses initiatives.

M. Dionne félicita aussi les directeurs qui donnent leur temps sans attendre aucune rémunération, et remercia aussi le R.P. Curé qui ne ménage pas ses encouragements et ses conseils.

Le rapport financier présenté par le gérant de notre Caisse populaire, M. Gérard Poirier, fut suivi du rapport du comité de crédit, lu par M. Yvon Labbé, puis de celui du comité de surveillance, par M. Emile Tessier.

Lors des élections qui clôturèrent l'assemblée, tous les membres des comités furent réélus par acclamation. MM. J.-C. Laflamme et Roger Rabin restent au nombre des directeurs, tandis que M. Antonio Vallière succède à M. Léonard Carrier. Au cours de leur prochaine réunion, les directeurs éliront leur conseil.

Voici maintenant le rapport financier tel que présenté au cours de l'assemblée par M. Gérard Poirier, secrétaire-gérant.

Mouvements des recettes et déboursés — 1955

CAISSE

RECETTES:	
Capital social	$ 41,537.84
Epargnes	401,872.74
Remises sur billets	93,384.98
Remises sur hypothèques	65,397.99
Intérêts perçus	25,782.51
Vente de placements	5,900.00
Primes d'assurance	1,262.82
Taxes d'entrées	835.80
Divers	139.00
Total des recettes	$636,113.68
Caisse 1er janvier 1955	41,681.98
Total	$677,795.66
DEBOURSES:	
Capital social	$ 14,408.76
Epargnes	361,966.38
Prêts sur billets	95,562.70
Prêts sur hypothèques	80,378.94
Intérêts payés	6,535.19
Bonis payés	3,628.85
Achats de placements	53,575.00
Fonds d'éducation	20.00
Administration	13,054.54
Total des déboursés	$629,130.36
Caisse au 31 décembre 1955	48,665.30
Total	$677,795.66

PROFITS ET PERTES

DEPENSES:	
Intérêts sur épargnes	$ 6,535.19
Administration	13,054.54
Dépréciation	700.00
Bénéfices	6,894.60
Total	$ 27,184.33
REVENUS:	
Intérêts sur billets	$ 3,509.79
Intérêts sur hypothèques	14,987.32
Intérêts sur placements	7,285.40
Primes d'assurance	1,262.82
Divers	139.00
Total	$ 27,184.33

BILAN

ACTIF:	
Caisse	$ 48,665.30
Prêts sur billets	50,664.99
Prêts sur hypothèques	224,350.05
Placements	208,152.50
Total	$531,833.74
PASSIF:	
Capital social	$130,754.72
Epargnes	379,530.02
Fonds de réserve	8,835.80
Fonds d'éducation	980.00
Fonds de prévoyance	3,500.00
Surplus 1954	1,338.60
Bénéfices	6,894.60
Total	$531,833.74

PARTAGES DES BENEFICES

DISTRIBUTION:	
Fonds de réserve	$ 2,164.20
Fonds d'éducation	320.00
Bonis 1955	4,300.05
Surplus	110.35
Total	$ 6,894.60
AVOIR-PROPRE:	
Fonds de réserve	$ 12,000.00
Fonds d'éducation	1,300.00
Fonds de prévoyance	3,500.00
Surplus accumulés	448.95
Mobilier	2,751.05
Total	$ 20,000.00

Réunion de parents tenue à Alexandria et d'instituteurs

ALEXANDRIA — (D.N.C.) — L'Association des parents et d'instituteurs de la paroisse Sacré-Coeur d'Alexandria a tenu sa troisième assemblée générale de l'année, à laquelle une cinquantaine de personnes assistaient.

Après la prière d'ouverture et l'allocution de bienvenue du président, M. Jean de Bellefeuille, représentant de l'Office national du film d'Ottawa, annonça le titre du film qu'il présentait à l'auditoire. Il donna quelques points de repaire à retenir.

Suivit la projection du film sur l'écran. Après cette représentation, M. de Bellefeuille ouvrit la discussion et pendant un bon trois quarts d'heure, ce fut un vrai feu roulant.

Tous retirèrent un grand profit de cette discussion. Une autre soirée du même genre se tiendra avant Pâques.

Chez les comptables agréés d'Ontario

Au cours d'une récente réunion de la Société des comptables agréés d'Ontario, M. Allan Castledine, conférencier invité, a déterminé quelques-uns des meilleurs placements que peut faire une famille, pour établir sa sécurité.

Un film a illustré cette causerie.

Nomination au C.P.R.

MONTREAL (Spécial) — M. F. W. Collins, de Montréal, vient d'être nommé administrateur du service du développement industriel du C.P.R., avec juridiction dans tout le pays. M. Collins assumera sa nouvelle fonction le 1er mars. M. G. F. Buckingham, administrateur national de la circulation, en annonçant la nomination, a dit que M. Collins aura pour tâche de consolider et d'activer les services qui s'occupent déjà de rechercher de nouveaux clients industriels.

D'autres exploits de Jos.



Par Lucien Brault

Au risque d'ennuyer quelques-uns de mes lecteurs, je me rends à la demande de plusieurs admirateurs de ce grand héros national qui insistent pour que je le fasse plus connaître et le popularise davantage.

Un jour à L'Abord-à-Plouffe, un endroit près de Montréal où les cages s'arrêtaient souvent, en se rendant de Bytown à Québec, Montferrand rencontre un nommé Berlinguet qui, loin du géant, avait déjà dit qu'il le défiait. Montferrand relève maintenant ses paroles, mais Berlinguet s'avoue incapable de les mettre à exécution. Montferrand lui dit alors: "N'y a-t-il donc pas un homme sur la terre pour me faire face." Et Berlinguet de répondre "Je le crois bien, tu ne crains ni Dieu, ni diable" — "Je crains Dieu, reprend Jos., quant au diable, habillez-le en homme ou amène-le moi dans son costume naturel et je l'étranglerai."

Un champ fertile de combats pendant les années de 1806 à 1850 a été la vallée de l'Outaouais. C'est ici que l'on retrouve Montferrand à son meilleur. Dans toute la région il n'y avait pas de loi, nulle police, aucun recours à la justice des tribunaux. Le droit du plus fort prévalait partout. A cause des éléments différents de langue et de religion qui s'y rencontraient les querelles étaient nombreuses et fréquentes. Chaque nationalité avait son héros reconnu pour protéger ses compatriotes et sauver l'honneur. Pour les Canadiens c'était Montferrand et lorsque quelques-uns d'entre eux subissaient une défaite aux mains d'**Uripiens** il appartenait à celui-ci de les venger, ce qu'il faisait toujours comme si c'eut été un devoir de conscience

Les adversaires reconnus des Canadiens dans la valle étaient les membres d'une société qui s'intitulait "Shiners". Lorsque ceux-ci rencontraient des Canadiens il en résultait généralement une bataille souvent sanglante.

Sulte nous raconte que vers 1835, un missionnaire catholique remontait l'Outaouais en canot d'écorce. Au moment d'aborder à Hull une nuée de ces gens aperçurent sa soutane et accururent sur la rive en hurlant pour lui faire une chaude réception. Effrayé, le Père ordonna à ses conducteurs de rebrousser chemin et d'aller atterrir plus bas. Mais Montferrand, qui était de l'escorte, s'y refusa.

"Mon Père, dit-il, nous allons débarquer ici. N'ayez crainte, je vous ferai de la place et, s'il le faut, je balayerai tout le village."

On aborde au milieu d'un charivari. Montferrand, qui n'avait pas été reconnu, saute vite à terre en trébuchant et tombe presque aux pieds du chef de la bande. A l'instant même celui-ci est empoigné par les deux jambes, tournoie dans l'espace et s'en va plonger, tête baissée, au fond de l'eau. Un second, puis un troisième subissent le même sort, pendant que le reste de la bande se sauve en désordre.

A 54 ans, Montferrand commençait à porter les marques de la fatigue. C'est d'ailleurs un âge critique pour tous les hommes fortement constitués. Après 1856 il est presque disparu des récits et il semble avoir mené une vie tranquille à Montréal à partir de ce moment jusqu'à son décès survenu le 4 octobre 1864.

C'est facile, c'est profitable de placer une annonce classée dans les pages du "Droit". — Tél.: CE. 6-7431.

PLUS DE CHALEUR POUR *Votre* ARGENT

Charbon Sterling

"IL EST ARGENTÉ"

INDEPENDENT COAL & LUMBER CO. LIMITED

Tél. PA 2-3481



l'Océan Limité

vous conduit rapidement et sûrement

AUX PROVINCES MARITIMES

L'Océan Limité du Canadien National vous assure en outre un voyage confortable vers les Provinces Maritimes. Ce train —un des plus modernes au Canada—est composé de wagons climatisés vous permettant, en tout temps, de faire un trajet agréable. Des conditions de voyage convenant à tous les budgets sont à votre disposition: salon-lits, compartiment, chambre, chambrette, chambrette-duplex et couchette. Et vous pouvez déguster d'excellents repas dans un décor agréable et reposant.

CANADIEN NATIONAL

MONTRÉAL-HALIFAX	HALIFAX-MONTRÉAL
20h. 3/4	21h. 55

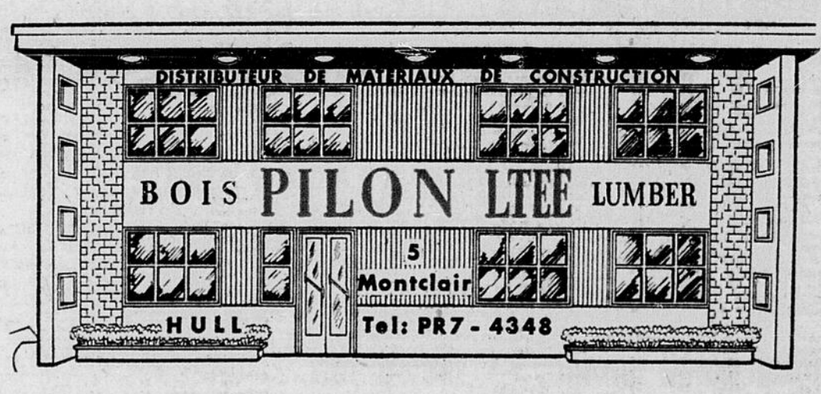
Bureau des billets — Bureau des voyages, angle des rues Sparks et Metcalfe, téléphone CE2-6431 — Bureau des billets de la gare, téléphone CE2-5727

N13F

WINDORAMA

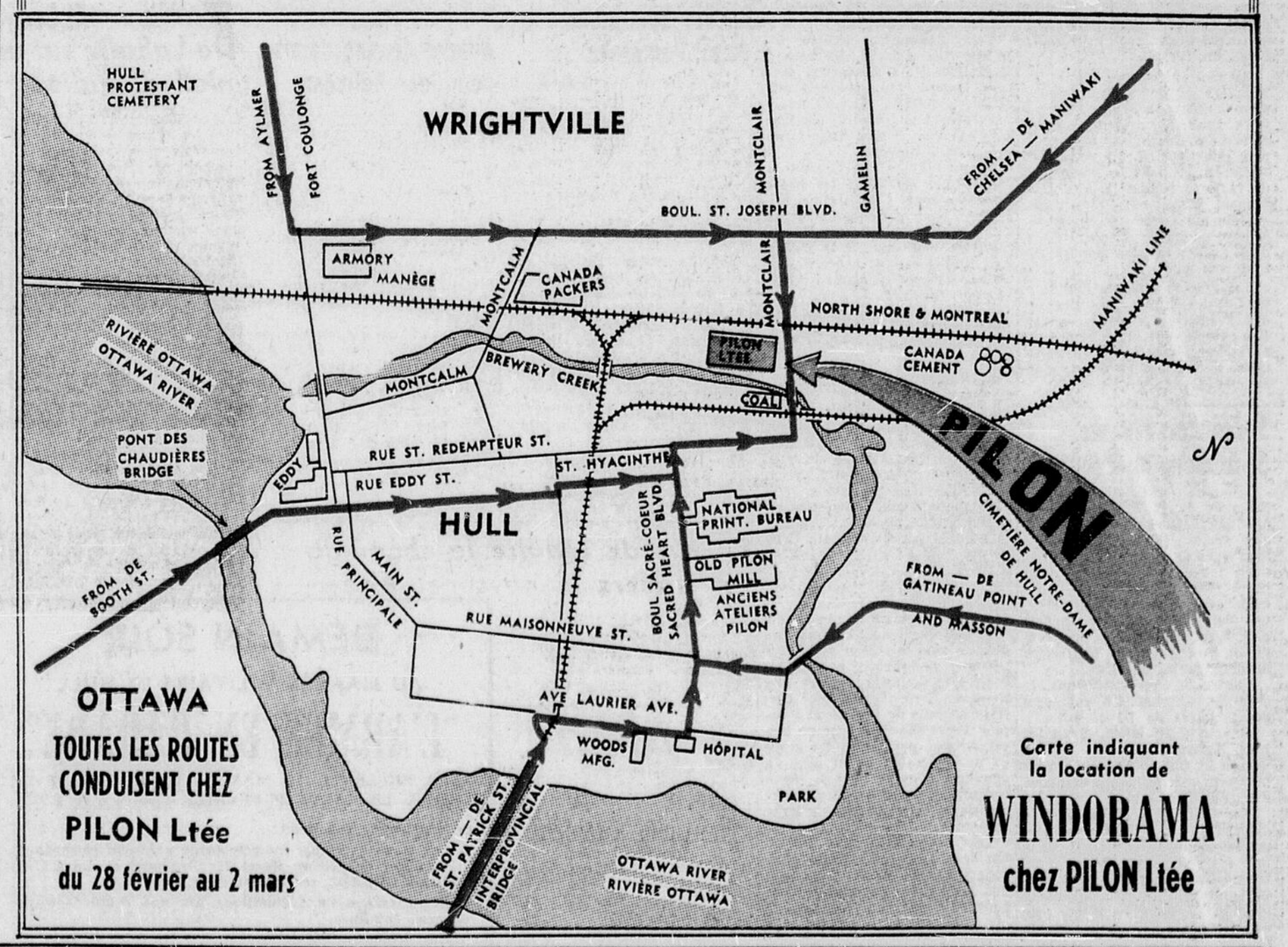
de DOMINION SASH

SERA CHEZ



MARDI, le 28 février, le soir seulement
MERCREDI, le 29 février, le jour et le soir.
JEUDI, le 1er mars, le jour et le soir
VENDREDI, le 2 mars, le jour et le soir.

Nous invitons par la présente, architectes, marchands, constructeurs, enfin tous ceux qui tiennent à connaître les IDEES NOUVELLES en ce qui concerne la constrtuction . . . les fenêtres en montre au WINDORAMA en sont!



OTTAWA

TOUTES LES ROUTES CONDUISENT CHEZ

PILON Ltée

du 28 février au 2 mars

Carte indiquant la location de

WINDORAMA

chez PILON Ltée

Pour plus amples renseignements

SIGNALEZ: PR 7-8255

Bourse de Montréal

Cours fournis par la Presse Canadienne

Ventes	Titres	Haut	Bas	11 h. 30
725	Abti	37¼	36½	37¼
135	Acadia	11¾	11¼	11¾
25	Algoma	99½	99½	99½
295	Aluminium	107¼	107	107
175	Aluminium 4½ Pe P	52¼	52¼	52¼
45	Anglo Tel P	48½	48½	48½
25	Argus	23¾	23¾	23¾
125	Asbestos	40¾	40¾	40¾
75	Atlas	17⅝	17⅝	17⅝
452	Bank Mtl	49½	49½	49½
100	Bank N Scotia	60½	60½	60½
100	Banque C Natle	40¼	40¼	40¼
50	Bathurst A	64¼	64	64¼
555	Bell	50½	50⅝	50⅝
476	Brazil	4⅞	4⅞	4⅞
1805	BA Oil	42½	42⅛	42⅛
50	BC Elec 4½ Pe P	104	104	104
125	Do 4½ Pe P	51	51	51
775	Be Forest	16⅞	16⅝	16⅝
220	BC Pow	38	37¾	38
100	Bldg Prod	38½	38	38¼
275	Can Cement	33	33	33
100	C Iron	34½	34¼	34¼
115	C Bank Com	46¼	46¼	46¼
206	C Brew	31⅜	31⅜	31⅜
50	C Cel	19⅞	19¾	19⅞
75	C Ind	22	21¾	21¾
25	C Loco	34½	34½	34½
43	C Oil	32	32	32
30	CPR	32¾	32¾	32¾
175	C Petrofina P	23¾	23¾	23¾
30	C Vickers	31¾	31¾	31¾
780	Smelters	35	34⅞	34⅞
50	Cons Glass	32	32	32
250	Corby A	17½	17½	17½
955	Seagrams	38	38	38
3450	Dom Bridge	21	21	21
35	D Fdries	30	30	30
1512	D Steel	19¾	19¾	19¾
25	D Stores	34	34	34
740	D Tar	13½	13⅝	13⅜
300	D Tex	8⅝	8¾	8⅝
55	Dow	33	33	33
50	Du Pont	25	25	25
1	Do P	95	95	95
100	Enamel - Heat	10	10	10
50	Fam Play	22	22	22
1275	Fraser	32¾	32½	32¾
4	Gatineau 5½ Pc P	113	113	113
250	Gen Dynamics	61⅝	61½	61½
200	G Stl Wares	11	11	11
75	Great Lakes	45¾	45¾	45¾
10	Home A	10½	10½	10½
27	Do B	10½	10½	10½
285	Hub Bay M	67½	67¼	67½
100	Imp Bank	59¼	59¼	59¼
385	Imp Oil	41½	41⅜	41½
210	Imp Tob	12	12	12
125	Ind Accep	53½	53	53½
25	Do $2.25 P	50½	50½	50½
50	Inland Cement P	16	16	16
490	Int Nickel	82¼	82	82
20	Do P $100	130	130	130
20	Int Paper	117	117	117
150	Int Pete	32	32	32
50	Int Util	40¾	40¾	40¾
1270	Interp Pipe	33¼	33	33¼
30	Lower St Law Pow	25½	25½	25½
415	MacMillan B	44¼	44¼	44¼
945	Massey	9½	9⅜	9⅜
25	Do P	103	102½	102½
135	McColl	47	47	47
275	Molsons A	27½	27½	27½
300	Mtl Loco	17¼	17¼	17¼
50	Nat Stl Car	32¾	32¾	32¾
225	Noranda	55½	55½	55½
5	Ont Steel	25	25	25
45	Page Hershey	79	79	79
40	Powell Riv	6½	56½	56½
90	Pow Corp	54	54	54
400	Price	57	56⅞	57
50	Do P	98	98	98
460	Prov Trans	14½	14¼	14¼
235	Royal	62½	62	62
635	Shwngn	70	69⅝	69¾
65	Do 4 Pc P	49¾	49¾	49¾
25	Sicks	25⅝	25⅝	25⅝
676	Steel	67½	67	67½
50	Tor Dom	47	47	47
300	Triad Oil	7.00	7.00	7.00
60	Walker	70½	70½	70½
100	Zelle 4½ Pc P	52	52	52

Bourse canadienne

Cours fournis par la Presse Canadienne

Ventes	Titres	Haut	Bas	11 h. 30
100	Anglo N	12¼	12¼	12¼
225	Cons Pap	36	36	36
100	Hubbard A	17	17	17
75	Traders F A	44	44	44
125	Trans Mt Oil Pipe	49	49	49
	MINES			
2500	Anacon	3.10	3.05	3.10
900	Arcadia Nic	1.75	1.70	1.75
1500	Arno	.09	.09	.09
100	Atlas Eulphur	.12	.12	.12
1000	Aubelle	.15	.15	.15
2000	Aumaque	.30	.30	.30
4500	Beatrice	.15	.13½	.14
4500	Belle Chib	.25	.23	.23
1000	Bonnyville	.56	.56	.56
100	Bouscadillac	.32	.32	.32
43600	Bouzan	2.12	2.08	2.08
1210	C E Corp	$25	.24⅞	.24⅞
1600	Calumet Ur	.20	.20	.20
12900	Canuba	1.35	1.24	1.30
1200	C Collieries	12½	12½	12½
7700	C Lithium	1.29	1.25	1.28
7000	Cartier Mal	.12¼	.12	.112
200	Celta	.11	.11	.11
2500	Centremaqu	.15	.14	.15
700	Chib Mining	5.95	5.85	5.95
100	Chib Explo	1.32	1.32	1.32
30400	Cleveland C Conro	.88	.86¼	.86¼
14000	Cons Cent A	.23	.21	.23
200	Copper Cliff	3.60	3.60	3.60
7500	Copper Man.	.44	.41	.44
9500	Cortez	.08¾	.08¾	.08¾
49700	Duvan	3.00	2.93	2.95
4500	East Asbest	1.39	1.37	1.38
100	East Sulliv	6.30	6.30	6.30
1000	FAB	.45	.45	.45
4000	Fano	.35	.32	.35
8000	Fed Kirkl	.42	.41½	.41½
8600	Fontana	.23	.20½	.21
100	Frobisher	4.25	4.25	4.25
10600	Fundy Bay	.34	.33	.33
1000	Grandines	.48	.48	.48
1000	Gui Por	.15½	.15½	.15½
6000	Heva	.12½	.12½	.12½
600	Hollinger	$24¼	24⅛	24¼
1000	Hudson Ran	.24	.24	.24
6000	Indian Lake	.78	.73	.78
500	Israel Cont	1.50	1.50	1.50
800	Kenmayo	.08	.8	.08
2500	Kontiki	.32	.30	.32
100	Labrador	$19½	19½	19½
11000	Lingside	18½	17⅞	18½
900	Lithium C	1.70	1.69	1.69
1100	Merrill	3.50	3.40	3.50
500	Min Ore	.49	.49	.49
1400	Mogador	1.20	1.19	1.20
300	Molybd	1.41	1.41	1.41
6100	Montgary	2.93	2.86	2.90
52700	New Fovma	.17	.10	.15
5500	New Jacul	.50	.47	.50
1500	N Lafayette	.82	.82	.82
100	N Pacific	1.50	1.50	1.50
6300	N Royran	3.95	3.80	3.95
1000	N Santiago	.14½	.14½	.14½
2500	Nocana	.15	.14	.15
12100	Obaiski	.53	.51	.52
6000	Okalta	2.12	208	2.10
1000	Orenada	.32	.32	.32
100	Pacific Pt	.13	.13	.13
6000	Pitt	.20	.19	.20
3000	Porc Prime	.24¾	.24¾	.24¾
15800	Que Chib	3.00	2.95	3.00
3600	Q Copper	3.05	3.00	3.00
2000	Q Labrador	.13½	.13½	.13½
100	Q Lithium	$11¾	11¾	11¾
3000	Q Oil	.09	.09	.09
44700	Q Smelt	.65	.62½	.62½
50000	Red Crest	.19	.18½	.19
1000	Steep Rock	$18½	18⅜	18⅜
700	Sullivan	5.60	5.50	5.50
5000	Tache	.25½	.25	.25½
4500	Tazin	.20	.18	.19
300	Trans Empi	2.09	2.09	2.09
15700	Trebor	.40	.37¼	.37¼
1500	Valor	.37	.37	.37
600	Virginia	2.57	2.55	2.55
79000	Weedon	.73	.70	.70
500	Wendell	.09	.09	.09
1000	Westburne	.72	.72	.72
300	Westville	.17	.16	.16
500	Zenmac	.54	.54	.54

Volume des ventes: 26,800 industrielles et 618,000 minières.

Bourse de Toronto

Cours fournis par la Presse Canadienne

Ventes	Titres	Haut	Bas	11h.30 a.m.
500	Abitibi	37	36¾	37
50	Acad Atl A	24	24	24
1000	Acad Uran	22	22	22
1000	Ajax	67	67	67
1500	Alba Expl	58	58	58
700	Albermont	63	63	63
200	Alta Dist	200	195	200
245	Algoma	99½	99¼	99½
277	Aluminium	107½	107	107
5600	Amanda	58	55	58
3850	Am Leduc	90	85	86
2000	Am Nephe	165	162	165
800	Aancon	310	300	310
500	Anchor	11	11	11
225	Argus	23½	23½	23½
10	Argus 2 Pr	54	54	54
22900	Arjon	52	47	47
3900	Ascot	42½	42	42½
3000	Atlas YK	24½	24	24½
58000	Aubelle	15	14	14
42800	Aumacho	57	52	52
35700	Aumaque	31	29	30
2500	Avillabona	12	12	12
1800	Bagamac	13¾	13½	13¾
1900	Bankeno	35½	35	35½
2000	Bankfield	12¼	12¼	12¼
5	Bank N S	60½	60½	60½
1400	Barnat	92	92	92
300	Barcvue	140	140	140
5550	Base Metals	102	99	100
11000	Baska	57	55	55
3000	Bata	14½	14½	14½
4222	B Duq	155	150	155
75	Beatty	7	7	7
29900	Belcher	170	168	168
405	Bell Phone	50½	50⅜	50½
500	Bevcon	45	45	45
5000	Bibis	13	12⅜	13
1366	Bicroft	270	260	270
125	Bicroft Wt	145	145	145
600	Black Bay	135	133	133
800	Blue Rock	340	335	335
1500	Bobjo	46	45	46
4000	Borduiac	12½	12	12½
1300	Bouscad	32	31	31
18000	Boymar	15	14½	15
240	Brazil	6⅞	6⅝	6⅝
1000	Brilund	183	180	180
1865	B A Oil	42½	42	42½
25	B C E 4 pc pr	93½	93	93
30	B C E 4¼ pc pr	50	50	50
50	B C E 4½ pc pr	50⅝	50¾	50¾
1075	B C Forest	16¾	16¾	16¾
180	B C Pow	37¾	37⅝	37¾
142	B C Phone	50	50	50
2000	Broul Reef	178	1777	178
8500	Brunhurst	16¾	16	16¾
10000	Brunston	29½	28	28
50	Brunswick	12	12	12
1000	Buffadison	11⅛	11⅛	11⅛
85500	Buff Cdn	30	27	27
8500	Bulldog	15	15	15
50	Burrard A	83⅜	83⅜	83⅜
1125	Cal Ed	25⅛	24⅞	25
7800	Calnorth	37	36	36
300	Camp Chib	22½	22½	22½
175	Can Cem	33	33	33
10	Can Malt	58	58	58
800	C Oils Lnds	210	210	210
5	C Pack A XD	39¼	39¼	39¼
100	C Pack B	35¾	35¾	35¾
500	Cdn Ad Oil	42	42	42
800	Cdn Atl Oil	600	595	595
133	C Bank Com	46	46	46
150	Cdn Brew XD	31½	31½	31½
500	Brit Emp	59	59	59
500	Cdn Can	33	33	33
1260	C Collieries	12¾	12½	12½
500	C Decalta	69	69	69
2100	C Dev Pete	350	340	345
100	C Dredge	22	22	22
25	C G Sec A	24	24	24
200	C Homestead	207	207	207
200	CC Hydro Car	8¼	8¼	8¼
397	Cdn Oil	21⅞	21⅝	21⅝
425	CPR	33	32⅞	33
100	Cdn Petro Pr	24	24	24
1650	C P L Pete	305	300	300
200	C Prospect	435	430	435
800	Canam	155	145	155
2617	Can Met	278	270	275
500	Cariboo	75	75	75
475	Cassiar	830	825	830
4200	Cent Leduc	275	269	275
100	Cent Porc	17	17	17
500	Centremaq	14	14	14
600	CChrter Oil	190	190	190
3450	Chem Res	615	600	615
9500	Cheskrik	14½	14	14
4200	Chib Kay	110	107	108
200	Chib Expl	135	135	135
1900	Chimo	175	175	175
400	Chromium	210	210	210
25	Chrysler	75½	75½	75½
800	Cobalt	85	83	83
1000	Coch Will	84	84	84
500	Coin Lake	14¾	14¾	14¾
50000	Coldstream	165	160	160
9500	Colomac	27	24	24
500	Coniagas	260	260	260
1000	Conro	40	37	37
4166	C Bellekeno	27	26	27
11000	Con C Cad	22	21⅞	22
1500	C Denison	10¼	10	10¼
400	C Discovery	330	330	330
1800	C G Arrow	66	66	66
230850	C Hallwell	183	181	183
400	Con Howey	425	420	425
1000	C Marbenor	75	75	75
100	C Mic Mac	270	270	270
175	Con M and S	34⅝	34⅝	34⅝
3450	C Morrison	66	46	65
2300	Copper Crest	55	55	55
5000	Con Nichol	42	41	42
3050	Con Northlnd	147	140	143
10200	Con Orlac	17	16	16
2000	C Red Pop	67	66	66
3000	C Sannorm	22	21	21
2400	Con Sud	490	480	485
3800	C Tungsten	82	80	82
160	Con Gas	22	22	22
3266	Copper Cliff	360	350	355
3000	Copper Corp	215	210	210
8600	Copper Man	46	44¼	45
25	Corby VT	17¼	17¼	17¼
500	Coulee	125	125	125
100	Craig Bit	7	7	7
1000	Croinor	36	35	35
4150	Crowpat	60	58	60
36428	Cusco	33½	31½	33
141500	Daragon	54	48	48
500	De Cour	75	75	75
600	Del Rio	170	170	170
4800	Desmont	54	54	54
10	Dist Seag	38	38	38
1600	Dome Expl	700	700	700
11000	D Asbestos	20	20	20
1265	D Fndry	30	29⅞	29⅞
10	Dom Scot Pr	52⅜	52⅜	52⅜
750	D Steel Ord	19⅜	19⅜	19⅜
25	Dom Tar	13½	13⅜	13⅜
9800	Donalda	50	48	50
62	D and M	12	12	12
126350	Duvan	305	290	290
22400	Duvex	34	32	34
5550	Dyno	150	144	150
1500	E Amphi	11	11	11
500	East Malart	226	225	225
145	East Sul	635	635	635
1600	East Metals	90	89	90
75	Eddy	61¼	61¼	61¼
500	Elder	54	54	54
10100	Eldrich	95	89	95
6300	El Sol	17	16	17
500	Em Gliacer	29	29	29
1000	Eureka	130	127	127
1000	Eureka Wts	30	30	30
600	Falconbridge	30½	30¼	30½
125	FA Play	20½	20½	20½
225	Fanny F	24	24	24
1450	Faraday	195	195	195
113400	Fed Kirk	42	40	41
50	Ford A	125	125	125
150	Fraser	32½	32½	32½
1210	Frobisher	425	415	415
25	Gatineau	31⅜	31⅜	31⅜
800	Geco Mines	19	18¾	19
60	GM	45	45	45
50	GP Mfg A	56	56	56
100	Geo Scien	350	350	350
5400	Glenn Uran	130	125	130
2200	Gods L	59	59	59
5000	Goldale	38	35	35
1200	Golderest	24¼	24	24
13500	Goldora	28	27	27
5500	Grah Bousq	38	38	38
700	Grandines	48	48	48
100	Grnduc	730	730	730
50	G L Paper	45¾	45¾	45¾
10	Gr Plains Dev	40	40	40
3500	Gr Sweet G	520	515	520
50	G W Coal A	9	9	9
4600	Greyhawk	88	87	87
400	Gulch	140	140	140
450	Gunnar	18¾	18¾	18¾
4000	Gwillim	15½	15	15½
5000	Hard Rock	17	16½	17
4000	Har Minerals	98	96	96
1000	Hasaga	21	21	21
500	Headway	115	115	115
4000	Heath	12	12	12
12800	Heva	12	11½	11½
1500	High Crest	28	27	28
100	Hollinger	24¾	24¾	24¾
50	H Smith	40¼	40¼	40¼
150	Hud Bay	67¼	67¼	67¼
2000	Hugh Pam	40	37	37
75	Hur Erie	38	38	38
433	H & Erie Rt	195	190	195
100	Husky	895	895	895
17500	Hy Charg	13	11½	12
42	Imp Bank	59	59	59
5	Imp Life	74	74	74
1628	Imp Oil	41½	41	41½
25	Imp Tob XD	12	12	12
155	Ind Accep	53½	53½	53½
25	Inglis	11⅞	11⅞	11⅞
25	Inland C Pr	16	16	16
1000	Inspiration	140	140	140
1170	Int Nickel	82	82	82
50	Int Nickel Pr	130½	130½	130½
25	Int Pete	32	32	32
100	Int Ranwick	140	140	140
2178	Intrprov P L	33¼	32¾	33¼
400	Irish Con	345	345	345
100	Iron Bay	345	345	345
200	Isotope Prod	180	175	175
500	Jacobus	40	40	40
1100	Jaye Expl	100	99	100
1000	Jeanette	39	36	36
1000	Joburke	18	18	18
600	Joliet	115	115	115
1225	Kerr Add XD	17½	17½	17½
1800	Keymet	70	61	70
400	Kilembe	440	420	440
3000	Kirk Lake	46	44	46
5000	Kirk Town	35	35	35
1800	Kroy Oil	120	115	115
445	Labrador	19¾	19	19¼
1500	L Nordic	275	265	270
500	L Osu	31	31	31
14700	La Luz	330	325	330
7000	Lencourt	32	30	30
1000	Lexindin	26	25	25
800	L L Lac	180	171	175
205	Loblaw A	85	85	85
20	Loblaw B	91½	91	91
13000	Lomega	13	12⅛	12⅛
8200	Lorado	180	176	180
32500	Lyndhurst	248	244	248
1600	MacDenald	115	115	115
1000	Macfie	20	20	20
1000	Mackeno	46	46	46
500	MacLeod	132	132	132
6500	Magnet	15	15	15
3000	Maneast U	38	38	38
1500	Marcus	11	10	10
19000	Marigold	45½	42	44½
22800	Maritime	340	325	335
2850	Mar A Wts	150	149	149
700	Mar B Wts	168	165	165
13800	Martin	26	24¾	25
258	Mass Har	9½	9½	9½
30	Mass Har Pr	103	103	103
9400	Maybrun	185	182	185
115	McColl	47	47	47
500	McMarmac	17½	17½	17½
5600	McWatters	58	54½	58
29700	Merrill	350	340	345
5300	Meta Uran	30½	30	30½
1000	Mid West	425	420	420
300	Milt Brick	485	485	485
50	Mining Corp	24¼	24¼	24¼
4000	Min Ore	50	49	49
5900	Mogul	310	300	300
3200	Milliken	248	245	245
50	Mont Loco	17¾	17¾	17¾
40	Moore	41⅞	41⅜	41⅜
1000	Multi Min	140	135	140
9800	Nama Creek	170	155	170
3500	Nat Expl	110	106	109
500	Nat Pete	435	435	435
36330	Nes Labine	320	285	290
9000	New Alger	33	32	32
1525	New Athona	190	90	90
5500	New Bid	29	29	29
1000	N Bristol	150	150	150
2100	New B Dom	264	261	264
1700	New al	101	100	101
13700	N ontinent	80	76	76
500	New Delhi	101	101	101
1200	N Gas Expl	165	163	163
1500	N Harricana	33	33	33
500	N Highridge	57	57	57
5000	New Hosco	32	30	30
20500	New Jaculet	47	42	47
46500	New Jason	50	47	49
6500	N Kelore	33	32	32
18000	N Laguerre	12	11	11½
10500	Newlund	74	71	73
55800	N Marlon	17	16	16¾
13300	N Myalama	24	23	23
2000	Newnorth	12	12	12
7000	New Rouyn	19	17	17
37061	New Royran	395	375	390
2500	N Senator	13	13	13
1000	New Taku	26	26	26
1000	New Thurb	25	25	25
20000	Nib Yello	14	13	13½
4200	Nickel Rim	230	222	225
100	Nipissing	270	270	270
10400	Nisto	13½	12	13½
105	Noranda New	55¼	55¼	55¼
1000	Nordon	38	38	38
4400	Norgold	46	45	45
2000	Norlartic	14½	14½	14½
300	Normetal	725	725	725
9200	Norpax	70	68½	69
2000	Nor Inca	9⅞	9⅞	9⅞
7700	N Rankin	114	104	110
200	North Star	168¾	168¾	168¾
500	Norvalie	40	40	40
9000	Nudulama	55	55	55
1000	Obaska	14	14	14
1000	O'Brien	75	75	75
1000	Ogama	17	17	17
64000	Oil Select	14½	13½	14
2000	Oka Rare	75	75	75
700	Okalta	212	210	210
2000	O'Leary	30	30	30
2500	Omnitrans	6	6	6
600	Opemiska	870	870	870
2500	Orenada	32	30	30
2000	Ormsby	67	67	67
1000	Pac East	13½	13½	13½
780	Pac Pete	13⅜	13	13
130	Page Hers	80	80	80
8500	Panel	175	170	174
7000	Pan West	35	34	35
9000	Paramaq	16	15	15
2000	Parbec	15½	15	15
5000	Pardee	120	120	120
100	Parker Drill	5¼	5¼	5¼
700	Pater	145	144	145
1600	Pathfinder	82	82	82
75	Pembina	31½	31½	31½
5	Pembina Pr	52⅛	52⅛	52⅛
200	Peruv Oils	320	315	320
2400	Petrol	135	130	135
200	Pick Crow	142	142	142
8000	Pitch Ore	15½	15¼	15½
35	Powell R	56½	56½	56½
50	Pow Corn	53½	53½	53½
200	Prairie Oil	400	400	400
3000	Prem Bord	12	11	11
3050	Prm Inc	41	38¾	40
100	Preston	740	740	740
200	Pronto	855	855	855
100	Prns Air	230	230	230
29550	Que Chib	305	300	305
2600	Que Con	300	290	300
4000	Que Lab	13	12	12
200	Que Lith	11¾	11¾	11¾
1435	Rainville	190	185	190
1000	Radiore	159	159	159
800	Rayrock	220	216	220
130200	Regcourt	21	19½	21
541	Rio Rupununi	27	27	27
700	Rix Athab	105	105	105
1000	Roche	22	22	22
2500	Rowan Cons	18½	18	18
225	Royal Bnk	62½	62⅛	62⅛
2000	Ryanor	18	18	18
4000	Sapphire	350	345	345
12000	Sapphir Debs	145	145	145
4500	Scurry Rain	209	208	209
200	Secur Free	260	260	260
30	Shawin	70¼	70¼	70¼
2500	Shawkey	11	11	11
100	Sheep Cr	147	147	147
2315	Sherritt	790	785	790
4200	Sil Miller	115	114	114
1000	Siscoe	60	60	60
10	Slater	16	16	16
1000	Slogan Vr	28	27½	28
1000	South U O	70	70	70
700	Span Am	260	260	260
9000	Spooner	35½	33	33
300	Stadacona	38	36	37
6020	Steep Rock	18⅝	18⅝	18⅝
65350	Sturgeon	74	72	73
1000	Sud Cont	21	21	21
500	Sullivan	540	540	540
110	S Propane P	25¾	25¾	25¾
180	S Propane W	320	320	320
750	Sup Test O	24⅞	24⅛	24¾
350	Surety Oils	157	157	157
2500	Tandem	13	12⅛	12⅛
1200	Teck Hugh	235	230	230
500	Temagami	800	80	800
4700	Thom Lund	235	225	230
5500	Tiara	54	54	54
600	Tombill	48	48	48
10	Tor Dom B	47	47	47
100	T Fin A	44	44	44
300	Trans Can	200	200	200
1100	Trans Emp	210	208	210
7100	Trans Era	35	34	35
260	Trans Mt	49¼	48¾	49¼
155	Trans P P L	10



CHEZ LES ANCIENS DE L'UNIVERSITE L'ASSOMPTION — Le R. P. E.-C. LeBel, C.S.B., président et vice-chancelier de l'université l'Assomption, de Windsor, était en fin de semaine conférencier à la réunion des anciens de l'université, section Ottawa. La photo, prise à l'occasion du dîner, fait voir, assis, de gauche à droite: M. Paul Deziel, premier vice-président desr anciens; le R. P. LeBel; l'hon. Paul Martin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social; M. Don F. Brown, député fédéral d'Essex-Ouest; debout: M. Graham Holland, deuxième vice-président, et M. W. Muir, secrétaire. A l'occasion de cette rencontre, l'université l'Assomption a décerné à l'hon. Martin la médaille de culture chrétienne.
(Photo "Le Droit"—par Champlain Marcil)

Le R. P. Léonard Ducharme à la Société des conférences

"On trouvait chez les étudiants au Moyen Age, un désir jamais satisfait du savoir, de tout le savoir, un acharnement inlassable à sa poursuite, un culte presque religieux pour l'esprit, et, d'autre part, une rudesse anguleuse dans les rapports humains, des jalousies féroces et des luttes souvent sanglantes, dont l'enjeu n'était pas toujours le triomphe de la vérité." C'est ce que déclarait, hier, le R. P. Léonard Ducharme, O.M.I., professeur à la Faculté de philosophie, au cours d'une intéressante causerie prononcée à la Société des conférences de l'Université d'Ottawa.

Le R. P. Ducharme, qui avait intitulé sa causerie "La vie universitaire au Moyen Age d'après les étudiants et les prédicateurs", a parlé de la vie d'un étudiant de cette époque, depuis son "arrivée dans la ville universitaire jusqu'à la cérémonie triomphale de sa graduation."

Il a rappelé que l'étudiant, ayant enfin déterminé le sujet de ses études, choisit maintenant son maître. Le conférencier a raconté ici comment certains professeurs essayaient de se gagner le plus grand nombre possible d'étudiants.

"D'aucuns, a-t-il dit, s'assurent une popularité facile en accordant une licence sans frein à leurs disciples: ils les laissent dormir tard le matin, courir en liberté la plus grande partie de la journée, prenant parfois eux-mêmes part à tous leurs excès. Il est même des maîtres qui vont sollicitant les écoliers de venir à leurs leçons et qui les paient pour assister."

Ainsi le jeune homme poursuit ses études et devient éventuellement lui-même professeur, car, a raconté le conférencier, même s'ils n'aspiraient pas tous à faire du professorat l'occupation de leur vie, les étudiants étaient presque tous agrégés à la corporation comme maîtres, professeurs.

Le R. P. Ducharme a ajouté quelques anecdotes amusantes sur la vie quotidienne de ces étudiants qui "menaient une vie qui n'était pas toute de paix et de travail".

"Le sujet le plus fréquemment abordé dans les lettres, a rappelé le conférencier, était le manque d'argent. Et, voici quelques arguments classiques invoqués en vue d'obtenir cet argent: le coût de la vie est particulièrement élevé, l'hiver est exceptionnellement rigoureux et il faut se vêtir plus chaudement, le prix des vivres a été augmenté car les troupes impériales approchent de Bologne et la ville se prépare à soutenir un siège; la grêle et le vent ont endommagé les récoltes etc.

Quant à la conduite des étudiants de cette époque, le R. P. Ducharme précisait que, "si on en croit les prédicateurs, il était fort peu d'étudiants qui reproduisaient dans leur vie l'idéal de l'écolier modèle".

"Une autre faute provoque souvent les invectives des prédicateurs: la passion du jeu. Robert de Sorbon trouve les étudiants beaucoup plus familiers avec la lecture des dés à jouer qu'avec celle de la Logique d'Aristote".

"En cette époque de guerres épidémiques a continué le conférencier, où, malgré la Paix de Dieu et la Trêve de Dieu, malgré les édits royaux, les seigneurs s'entretuaient, pillaient et ravageaient, le sang coulait à la moindre provocation. Les étudiants se battaient allègrement, assaillis parfois plus souvent agresseurs ils se battaient entre eux, contre la police, contre les bourgeois, contre les moines, contre tous.

"Compte tenu des différences de climat social, a conclu le R. P. Ducharme, les étudiants d'alors devaient bien ressembler à ceux de tous les temps. Les foules universitaires, comme toutes les foules, comptent toujours des éléments moins recommandables qui nuisent à la réputation collective et exercent une influence néfaste, mais la majorité avec ses élans et ses retombées, avec sa spontanéité et ses entêtements, son besoin de vivre, de chanter et de chahuter, reste toujours attachante."

Le conférencier a été présenté par Me Massüe Belleau, traducteur des textes de loi aux Communes et au Sénat.

Au programme de l'après-midi, les frais du chant ont été rendus par Fredderyk Pitura, accompagné au piano par Mlle Maureen Cassidy.

La réunion était présidée par M. Félix DesRochers.



16e ANNIVERSAIRE EN 68 ANS — M. Stanley Lewis, au centre, ancien maire d'Ottawa, et présentement président de la Commission hydroélectrique d'Ottawa, célébrera son 16e anniversaire de naissance mercredi, le 29 février. Il aura 68 ans parce qu'en 1900 il n'y eut pas d'année bisextile. Nous voyons, de gauche à droite, Mlle Anita Vachon, M. Lewis, et M. Alfred Enright, qui a fait le magnifique gâteau de fête.
(Photo "Le Droit"—par Champlain Marcil)

Une dame de 102 ans est décédée à Ottawa

(P.C.) — Mme Joan Kennedy, âgée de 102 ans, est décédée à sa demeure, 207, rue Flora, dimanche, après une courte maladie.

Elle était la fille de John et Mary Kiely, pionniers de la fondation d'Ottawa. Son époux, James, est décédé en 1943.

ENTENDRE AVEC DES LUNETTES !



PAS de grosses montures
PAS de lourds demi-cercles
PAS de cordes pendantes
PAS de boutons d'oreilles

Disposition idéale: l'aide auditif fait partie des lunettes que vous portez. Dissimulation parfaite! Si possible, venez ou exigez votre feuillet descriptif.

MAICO, 250 Besserer, OTTAWA 2
S.v.p., me fournir renseignements.
Nom
Adresse
Ville Prov.

Il faut nous préparer par l'étude à l'automatisation, dit Drapeau

STE-AGATHE (P.C.) — M. Jean Drapeau a préconisé, samedi soir, devant les membres du club Richelieu de Ste-Agathe-des-Monts, une réforme de notre enseignement qui permettrait à notre jeunesse d'assumer le rôle qui l'attend.

"Il n'est plus possible de donner à des adolescents, en 1956, ce qu'on leur servait en 1930, en 1940, voire en 1945", dit le maire de Montréal.

Avec l'automatisation s'ouvre une ère de civilisation technique et intensément mécanique, poursuit M. Drapeau, et "l'époque est désormais révolue où l'on pouvait aborder l'existence avec quatre ou cinq années d'école primaire et un robuste bon sens".

Expliquant sa pensée, Me Drapeau souligne que, dans tous les secteurs de l'industrie, le pourcentage des ingénieurs, techniciens et ouvriers spécialisés augmente rapidement. Il a plus que doublé depuis dix ans. Avant longtemps, de l'avis même des dirigeants de l'industrie, il faudra un diplôme de 12e année ou l'équivalent pour occuper un poste dans un domaine où les développements incessants feront obligatoirement de tout ouvrier un travailleur spécialisé.

Cela, poursuit Me Drapeau, illustre le caractère dramatique de la situation de notre groupe ethnique. "La majorité de nos jeunes qui accèdent chaque année au marché du travail appartiennent à la catégorie de moins en moins recherchée, de plus en plus inutile, de la main-d'oeuvre non spécialisée. Nous sommes en Amérique du Nord le groupe qui possède le plus fort pourcentage de manoeuvres et de journaliers."

Evasion de deux prisonnières

MONTREAL — (P.C.) — Un constable de la Sûreté provinciale a appréhendé, boulevard Saint-Laurent, l'une des deux évadées de la prison de la rue Fullum, qui ont pris la clé des champs, samedi. Vingt-quatre heures à peine après l'évasion, Kathleen Wilson, alias Duncan, 22 ans, a donc repris le chemin des cellules. Sa compagne, Betty Studney, alias McLeod, 33 ans, reste introuvable.

N'oubliez pas de déduire votre impôt provincial

Les contribuables du Québec oublient parfois de réclamer des percepteurs de l'impôt fédéral sur le revenu la déduction à laquelle ils ont droit en raison de l'impôt provincial, ont fait observer samedi les autorités du ministère des Finances.

Cette déduction, qui est au maximum de 10 p. c. de l'impôt fédéral, peut augmenter la somme des remboursements ou diminuer celle de l'impôt tenant compte des déductions de base.

Les ajustements, ont précisé les autorités, seront effectués aux bureaux du fisc qui les communiqueront ensuite aux contribuables. Elles invitent ceux qui n'ont pas encore rempli leurs formules d'impôt à en lire attentivement le guide.

Juan Peron devra quitter l'hôpital américain de Panama

WASHINGTON — (P.A.) — Le secrétariat d'Etat a rapporté que des mesures ont été prises en vue d'obliger l'ex-dictateur Juan Peron à quitter l'hôtel américain de Panama où il réside présentement. "Il y a quelques semaines, a précisé l'officier de presse du secrétariat, M. Lincoln White, les secrétariats d'Etat et de la Défense ont décidé que M. Peron devait établir domicile ailleurs qu'à l'hôtel Washington, de Panama.

"Cet hôtel est réservé à des gens de passage et tout séjour donnant l'apparence de résidence permanente se prêterait à une interprétation erronée."

Funérailles

M. Joseph Desjardins

SAINT-EMILE DE SUFFOLK, (D.N.C.) — Les funérailles de M. Joseph Desjardins, décédé à Granada, ont été faites en l'église paroissiale de Saint-Emile de Suffolk.

M. l'abbé Jean-Paul Saint-Germain, curé, a fait la levée du corps et a chanté le service funèbre.

Le défunt laisse, outre son épouse, née Eliza Charron, cinq fils et trois filles.

L'inhumation de la dépouille mortelle a été faite au cimetière paroissial, où M. le curé Saint-Germain a récité les dernières prières.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison funéraire Whisseil et Gour, de Saint-André-Avellin.

Entente attendue sur l'atome au service de la paix

WASHINGTON (P.A.)—Douze pays participent à une conférence qui s'annonce comme un concours entre la Russie et les Etats-Unis sur la forme que prendra l'agence de "l'atome au service de la paix".

Les Russes veulent que cette agence dépende du Conseil de sécurité des Nations Unies, où le droit de veto pourrait efficacement servir. Les Etats-Unis veulent plus d'autonomie — soit une agence spécialisée qui n'aurait à faire rapport à l'O.N.U. qu'une fois par année.

Les autorités américaines sont optimistes et s'attendent que la conférence à huis clos, devant durer une couple de semaines, en viendra à une entente sur la charte proposée et déjà approuvée par huit des nations participantes.

"Mort en 1953, inhumé en 1956"

BELGRADE — (P.A.) — Les attaques contre le culte de Staline, qui ont été proférées à Moscou, lors du récent congrès du parti communiste, semblent avoir plu aux autorités yougoslaves qui se sont séparées du Cominform. Le journal "Borba" publiait en effet récemment une caricature remplie d'humour slave. Elle consistait en une couronne mortuaire sur laquelle on avait inscrit: "Mort en 1953, inhumé en 1956."

Enfin! Le soleil luit en Europe; bilan des pertes

LONDRES (P.A.)—Le soleil a mis fin à la vague de froid qui sévissait depuis quatre semaines en Europe occidentale et la population établit petit à petit le bilan du plus désastreux hiver du siècle.

On compte jusqu'ici 907 morts, mais on estime que ce chiffre augmentera considérablement lorsqu'on aura terminé les fouilles dans les petits villages ensevelis sous la neige, au pied des montagnes. On estime en outre que les dégâts matériels s'élèveront à plus de deux milliards de dollars.

Un relevé de la Presse associée indique que les gouvernements des divers pays éprouvés ne font que commencer l'évaluation des dommages et des pertes de ces quatre dernières semaines.

C'est en Italie, en France et en Espagne que les dommages semblent le plus élevés pour le moment. On estime que le rendement des récoltes hivernales a diminué de cinq pour 100, à cause du foid, dans ces pays. Plus de deux millions d'ouvriers de l'Allemagne occidentale ont en outre chômé, à cause du froid excessif et le rendement de l'industrie en a souffert considérablement.

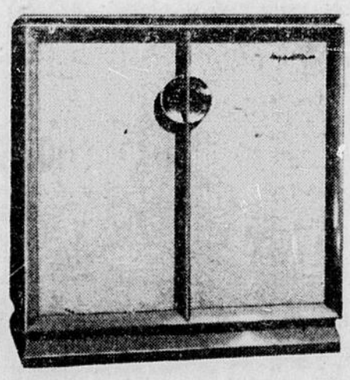
C'est facile, c'est profitable de placer une annonce classée dans les pages du "Droit". — Tél.: CE. 6-7431.

SI NOUVEAU SI DIFFÉRENT!

Charbon Sterling "IL EST ARGENTÉ"

D. GRANDMAITRE LTEE
Tél. SH 6-8108

SPARTON "HI-FI" & TV



Le Sparton à haute fidelité

Haut-parleur triple "Coplamar" vous donne un réalisme de tonalité exceptionnel de 40 à 15,000 cycles. Tourne-disques céramique. Contrôle double de la tonalité (basse, haute). Contrôle compensateur de la tonalité par le volume. Changeur de disques de luxe, à 3 vitesses. Voici le summum en HAUTE FIDELITE. 31" W x 32" H X16 1-8 D.

Rég. $320

SPECIAL $194

LE TV GORDON 21" - MODELE 1956



- 20% plus de puissance
- Console de 21" au fini noyer ou chêne cérusé poli à la main
- Lampe-image aluminisée de gros format
- Filtre Teleglas
- Vitre de sûreté amovible
- Haut-parleur P.M. de 8"
- Syntoniseur Cascode. 19 lampes (rendement de 28 lampes). Amplificateur pour les distances. Cadran illuminé. Antenne à même.

AUCUN PAIEMENT COMPTANT

Ouvert tous les vendredis soir jusqu'à 10 h. p.m. à Eastview et à Hull

OUVERT TOUS LES SOIRS SUR RENDEZ-VOUS
TRANSPORT GRATUIT EN TOUT TEMPS
Une automobile est à votre disposition en tout temps pour aller vous chercher et retourner chez vous GRATUITEMENT!

Téléphones le soir: SH 9-1957 — 8-3273 — CE 6-4371 — CE 3-9766
CE 5-2124 — CE 3-5552 — CE 2-7660 — SH 6-1472

Raoul LANDRIAULT

81, che. de Montréal, Eastview CE. 5-4316
92, rue Principale, Hull PR. 7-3885

Les mamans sont ravies de ce soulagement de la douleur due aux rhumes qui N'AGIT PAS SEULEMENT SUR LA POITRINE!



Rien de tel que Vicks VapoRub pour soulager la douleur due aux rhumes — parce que VapoRub *agit de deux façons à la fois:*

1. VapoRub soulage la douleur musculaire et l'oppression tout en stimulant la surface de la poitrine.

2. *De plus,* des vapeurs médicamenteuses de VapoRub apportent le soulagement à chaque inhalation.

Les vapeurs médicamenteuses calmantes pénètrent les narines, la gorge et les bronches de votre enfant. La décongestion commence et la toux s'apaise. Une chaleur bienfaisante se répand et dure pendant des heures.

Lorsqu'un rhume survient, comptez toujours sur

VICKS VAPORUB
Frictionnez et respirez librement
Vicks et VapoRub sont des marques déposées

Pour la toux due aux rhumes, faites aussi l'essai du nouveau sirop contre la toux Vicks Medi-trating

RUES RIDEAU, DALHOUSIE ET GEORGE

LAROCQUE

Ouvert de 9h. 30 à 6h. tous les jours

RÉDUITS!



Rég. 13.95
Rég. 12.95
Rég. 11.95

SOULIERS DE QUALITE SUPERIEURE POUR DAMES

Mardi et mercredi
$7.95 la paire



Epargnez 6.00 la paire! Epargnez 5.00 la paire!
Epargnez 4.00 la paire!

- Modèles attrayants pour la rue et le port habillé. Talons cubains ou hauts.
- Réputés souliers "Serenade" et "Gold Cross" . . . suède, veau, cuir vernis et reptiles.
- Noir, brun, rouge, bleu et vert dans le groupe.
- Pointures 4 à 9½ . . . largeurs AAA à C mais pas en chaque modèle ou couleur.

Souliers pour dames, 2e étage

LAROCQUE Ottawa Limited

Pas de commandes téléphoniques ou postales s.v.p.

MARDI 28 FEVRIER 1956
59e jour de l'année 1956
Lev. Cou.
Soleil 6.45 5.44
Lune 9.15 7.33

LE DROIT

TEL.: BUREAU DE HULL: CE. 6-7431—POSTE CKCH: PR. 7-2771

MARDI 28 FEVRIER 1956
59e jour de l'année 1956
Fête
SS. Romain et Lupilin, abbés

Pronostics: ensoleillé

HULL, LUNDI 27 FEVRIER 1956

Treize

CKCH n'a pas quitté les ondes pendant la tempête

Au plus fort de la tempête qui s'est abattue sur la région Ottawa-Hull, tard samedi dernier, et malgré une panne d'électricité qui a privé de pouvoir le secteur de la ville où il est situé, durant plus de cinq heures, le poste CKCH a pu continuer à renseigner ses auditeurs. Au lieu d'interrompre ses émissions, comme ce fut le cas pour un grand nombre de postes radiophoniques de l'Ontario et du Québec, CKCH a utilisé son générateur d'urgence.

La panne d'électricité a duré de 5 h. 15 à 10 h. 25, et durant ce temps les auditeurs de CKCH n'ont pas été privés des services de leur poste. On sait que le générateur d'urgence alimente le poste automatiquement dès qu'une panne survient à la source régulière.

Nécrologie

Mme Aldona Beaulne

Mme Aldona Beaulne, née Laurette Lalonde, de Buckingham, est décédée samedi, dans un hôpital local, après une courte maladie, à l'âge de 44 ans.

La défunte naquit à Buckingham, le 28 octobre 1912. Elle était la fille de Joseph Lalonde, décédé, et de Victoria Moderie, qui lui survit. Elle avait épousé à Buckingham, en 1935, Aldona Beaulne, qui lui survit.

Elle laisse dans le deuil, outre sa mère et son époux, quatre fils: Robert, Marcel, Yvon et Yves, tous de Buckingham; six filles: Mme Gérard Larocque et Mlles Gertrude, Jeannette, Lorraine, Yvonne et Gisèle, toutes de Buckingham; trois frères: Victor, de Noëlville; Léo, d'Alberta, et Lionel, de Buckingham; six soeurs: Mmes Henri Tremblay, L. Joanisse, Léo Chalifoux et Mlle Jeanne Lalonde, de Buckingham; Mmes Emile Chénier, de Masson, et Roger Séguin, de Montebello.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures, à l'église Saint-Grégoire-de-Nazianze, et l'inhumation de la dépouille mortelle aura lieu au cimetière paroissial.

La dépouille mortelle repose aux salons funéraires de la maison Vincent Brunet, 20 est, rue McLaren, à Buckingham. Le départ du cortège funèbre se fera à 8 h. 50.

Une camionnette volée, démolie

La Sûreté municipale d'Eastview recherche encore aujourd'hui le voleur d'une camionnette, qui a été trouvée démolie au fond d'un ravin d'une vingtaine de pieds de profondeur à quelques milles à l'ouest de Rockland.

La camionnette, propriété de M. Guy Jubinville, 279, chemin de Montréal, a été volée vendredi soir. Elle n'a été retrouvée que le lendemain par des passants qui l'ont aperçue renversée en bordure de la route transcanadienne, près de Rockland.

La police ne sait pas encore si la voiture a été expressément poussée dans le ravin ou si elle y a plongé accidentellement. De toute façon, son occupant n'était plus sur les lieux, et rien n'indique qu'il ait été blessé.

L'enquête de la police est menée par le sous-chef Emile Martel, de la Sûreté municipale d'Eastview.

Dr Gaston ISABELLE
Médecine générale
Maternité
66, rue Notre-Dame, Hull
Téléphone : PR. 7-9284
(Appartement St-Cyr)

ARRÊTEZ VOTRE TOUX! avec le SIROP MATHIEU

Dr Gabriel Gay
M.D., L.M.C.C.
Médecine générale—Maternité
Bureau: 2 à 4 tous les jours
7 à 9 lun., merc., vend. soir.
Téléphone:
Bur. PR 7-4433. Rés. PR 7-5830
210½, boul. St-Joseph, Hull.

On a dû remplacer 87 lumières après la tempête à Hull

A la suite de la tempête qui s'est abattue sur la région, le Service de lumières et alarmes de la ville de Hull a dû remplacer 87 lumières sur ses circuits de lampes de rues. L'équipe d'employés, sous la direction de M. Arthur Vézina, électricien en chef, a travaillé pendant toute la soirée, samedi, une partie de la nuit et toute la journée du dimanche pour réparer les dommages causés par la tempête.

Quant au système d'alarme, qui est si important dans ces périodes de tempête, il n'a pas flanché, grâce à la nouvelle machinerie moderne de la ville. Lorsque l'électricité a manqué, le système d'alarme s'est transféré automatiquement sur batteries. Ainsi le service n'a pas été interrompu.

Au cours de la période de tempête, il est entré vingt appels sur les boîtes d'alarme, sans compter les appels téléphoniques. Le système a transmis fidèlement tous ces appels.

Il y a eu des défectuosités sur les cinq circuits d'éclairage de rues. La plupart du temps, ces interruptions ont été causées par la chute de fils de la Gatineau Power sur les circuits de la ville. Ces fils électriques plus puissants ont fait brûler les lumières.

Une équipe de quatre hommes ainsi que le préposé au système l'alarme ont travaillé toute la soirée et jusqu'à 3 heures du matin, de même que toute la journée de dimanche, pour rétablir le courant sur tous les circuits.

M. Vézina a demandé la collaboration de la population en prévision des défectuosités qui pourraient encore subsister. Il lui demande de signaler ces défectuosités en appelant au Chantier municipal, à PR7-2784, dès ce soir.

Deux explosions, trois incendies, cinq blessés

TORONTO (P.C.) — Cinq personnes ont été blessées dans une explosion qui a complètement démoli une maison de la banlieue torontoise. On ignore la cause de cette explosion, mais on croit qu'elle est attribuable à une défectuosité du système de chauffage central. Une enquête a été ordonnée et les victimes ont été hospitalisées.

o

SAINT-PIE-DE-BAGOT (P.C.) —Un incendie, attisé par un vent d'une extrême violence, a détruit le garage et le logis de M. Ronald Michon, ainsi que la maison de M. Arthur Tétreault, samedi soir, à Saint-Pie-de-Bagot. Cet incendie, survenu au fort de la tempête, a jeté 21 personnes sur le pavé, car M. et Mme Michon ont trois enfants et les Tétreault, quatorze.

o

PETERBOROUGH (P.C.) — Un incendie allumé par une légère explosion a ravagé un édifice commercial hier dans cette ville ontarienne. On évalue les dégâts à plus de $150,000. Deux magasins, un atelier de tailleur, un bureau d'assurance et une boutique de regrattier ont été ravagés par les flammes qu'on a combattues durant au moins trois heures.

Funérailles

M. Théodore Gravel

FASSETT, (D.N.C.)—Les funérailles de M. Théodore Gravel, ont eu lieu à l'église Saint-Fidèle, de Fassett.

M. l'abbé Léo Sabourin, curé, a fait la levée du corps et a chanté le service funèbre, assisté de M. l'abbé Emile Martin, vicaire à Montebello, comme diacre et de M. l'abbé Laurin, vicaire à Papineauville, comme sous-diacre.

Deux Pères de Pointe-au-Chêne disaient la messe aux autels latéraux.

Les porteurs étaient MM. Arthur Boucher (père), et Arthur Boucher (fils), L. Shinen, Aimé Martel, Joseph Charlebois et Odilon Boucher.

L'inhumation de la dépouille mortelle a été faite au cimetière paroissial, où M. l'abbé Léo Sabourin a récité les dernières prières.

La maison funéraire Normand et Fils, de Montebello, avait la direction des funérailles.

Condamnation du travail dominical

THOROLD (P.C.) — Le Conseil des syndicats ouvriers des usines de pulpe et de papier-journal de l'Ontario et du Manitoba a adopté samedi une résolution condamnant le travail dominical. La résolution stipule qu'à l'avenir les négociations entre les fabricants et les Unions devront être basées sur la semaine de 6 jours.

Lors des prochaines négociations, les ouvriers demanderont une hausse de 25 cents l'heure qu'ils ont basée sur "les profits exceptionnels réalisés par l'industrie du papier."

ON DEMANDE A LOUER
Grande maison — Au moins 5 chambres
DANS HULL OU REGION ENVIRONNANTE
Téléphonez après 5 hres — PR 7-8075

Dr E.-L. DESJARDINS, B.A., M.D.
MEDECINE GENERALE — MATERNITE
CONSULTATIONS: 2 h. à 4 h. et 7 h. à 8 h. ou sur rendez-vous
138, rue Wellington, Hull, P.Q. Téléphone : PR. 7-3543



CONGRES LIBERAL — La Fédération libérale tenait un congrès régional, à Hull, hier. Ci-dessus, assis, de gauche à droite: Me Jean-Paul Grégoire, de Montréal, vice-président, et M. J.-A. Mongrain, secrétaire; debout, même ordre: Me Gérard Lévesque, président, Me Jacques Lagassé, de Sherbrooke, le Dr Gustave Ratté, de Québec, vice-président, M. Sam Capozzi, vice-président et représentant italien, Me John Pepper, président de la Jeunesse libérale, et M. Oswald Parent, de Hull, trésorier. (Photo "Le Droit"—par Champlain Marcil)

Les libéraux fondent un conseil régional

Pour assurer les bases de l'organisation dans l'Ouest du Québec — Me François Chevalier est élu président

La Fédération libérale provinciale a tenu à Hull, en fin de semaine, le premier d'une série de congrès régionaux qui couvriront toute la province.

Au cours d'un grand ralliement, tenu dans la salle de l'hôtel de ville, des représentants des comtés de Hull, Gatineau, Papineau et Pontiac se sont choisi un exécutif régional, jetant ainsi les bases de l'organisation libérale dans la partie ouest de la province. Quelques membres de la Fédération ont également adressé la parole devant une salle comble.

Me François Chevalier, avocat hullois et président de l'Association libérale de Hull, a été élu à l'unanimité président de l'exécutif régional. Les autres officiers élus sont: MM. Rodrigue Quesnel, de Montebello, représentant le comté de Papineau, Fernand Alie, de Gracefield, représentant le comté de Gatineau, et Clifford Robillard, de Campbell's-Bay, représentant le comté de Pontiac, vices-présidents; et le Dr Bernard Dersosiers, de Gatineau, trésorier.

Plusieurs personnalités assistaient à la réunion publique, dont M. Alexis Caron, député de Hull à la Chambre des communes, et M. Hugh Proudfoot, député fédéral de Pontiac-Témiscamingue.

Le ralliement avait été organisé par M. Oswald Parent, trésorier de la Fédération provinciale, qui a présidé la réunion conjointement avec Me Gérard Lévesque, président de la Fédération. L'orateur principal était M. J.-A. Mongrain, secrétaire de la Fédération et ancien maire de Trois-Rivières, qui a traité "du régime Duplessis et des moyens de le vaincre".

M. J.-A. MONGRAIN

"Nous prédisons la victoire du parti libéral aux prochaines élections provinciales, a dit M. Mongrain, car nous savons pouvoir compter sur le vote de tous ceux qui n'osent pas parler ouvertement, à cause des représailles possibles, mais qui voteront libéral pour mettre fin au régime de terreur que le Duplessisme a instauré dans la province de Québec."

L'orateur invité a fait l'éloge du chef du parti libéral provincial, Me Georges-Emile Lapalme, en qui il a salué "un homme sérieux, qui prend son travail au sérieux".

"Nous ne trouvons pas d'ombre dans la vie de M. Lapalme, a déclaré M. Mongrain. Il est un père de famille et un citoyen exemplaire. Il s'est mérité le respect et l'admiration de tous par son courage et sa fermeté en toute occasion. Il a su rallier toutes les forces autour de la bannière libérale."

Me G. Lévesque

Le président de la Fédération libérale provinciale, Me Gérard Lévesque, a également prédit une victoire libérale aux prochaines élections. Il a expliqué qu'il en était venu à cette certitude après avoir étudié l'opinion populaire à travers toute la province.

Me Lévesque a ajouté qu'il basait son assertion d'une victoire libérale sur plusieurs points. Il a avancé notamment les points suivants: l'histoire des partis politiques démontre que l'Union nationale, qui a eu son apogée, mais qui est à son déclin, est prête à crouler; le parti libéral obtient une part plus adéquate de publicité dans les journaux après avoir connu des périodes de silence presque complet; le parti libéral, qui n'avait pratiquement pas de cadres en 1952, lors des dernières élections, est maintenant entièrement réorganisé à travers la province; la population québécoise ne traversait pas en 1952 la crise qu'elle connaît actuellement, notamment chez la population agricole; l'Union nationale a commencé à se faire battre dans les grandes villes et il est fortement à prévoir qu'un revirement se produira également dans les campagnes; des milliers de copies du journal libéral "La Réforme" sont distribuées dans la province; le sentiment de la population est "qu'elle est écoeurée des scandales qui se produisent dans l'administration provinciale".

Ont également adressé la parole: MM. Alexis Caron, Hugh Proudfoot, Me John Pepper, président des jeunes libéraux du Québec, Me Jean-Paul Grégoire, de Montréal, vice-président, et M. Oswald Parent, trésorier provincial.

Parmi les membres du conseil provincial, on remarquait le président, Me Gérard Lévesque; les vice-présidents, Me Jean-Paul Grégoire, de Montréal, Me Jacques Lagacé, de Sherbrooke, le Dr Gustave Ratté, de Québec, M. Sam Capozzi, représentant de l'élément italien, Me John Pepper, le secrétaire, M. J.-A. Mongrain; le trésorier, M. Oswald Parent, de Hull; il s'y trouvait aussi MM. Jos. Wilmann, administrateur de "La Réforme", John Foch, vice-président de la Jeunesse libérale, Eloi Baribeau, maire de Gatineau, Me Roy Fournier, et autres.

Les ouvriers continueront de trouver leur force dans l'union

BUCKINGHAM (D.N.C.) — "Le syndicalisme, au Canada a atteint l'âge adulte. Ce grand mouvement démocratique doit contribuer à faire de chacun de ses membres un excellent citoyen."

Voilà ce que déclarait M. Roger Provost, président du Conseil provincial des métiers du travail, au cours du congrès qui avait lieu samedi, à Buckingham.

Il a rappelé que les ouvriers continueront de trouver leur force dans l'union, et que le jour ne semble pas loin où tous nos syndicats seront réunis sous une même bannière.

M. Roméo Girard, directeur provincial de l'éducation au sein du Conseil des métiers du travail, a expliqué comment rédiger un contrat collectif.

Il avait précédemment fait l'historique du mouvement ouvrier.

M. James Hurd présidait le congrès.

M. Rhéal Bastien agissait comme maître de cérémonies.

L'échevin Réginald Cameron a souhaité la bienvenue aux délégués, au nom du maire.

M. Ted Cameron, gérant de l'assurance-chômage, a formulé ses remerciements.

Les discussions et conférences qui ont eu lieu, de vendredi soir à samedi soir, ont jeté de la lumière sur plusieurs problèmes ouvriers.

En outre, on remarquait: les vice-présidents François Gagné et Albert Bertrand, le secrétaire Léo Bertrand, le trésorier E. Gearson, MM. F.-H. Lorrain, Pat O'Farrell, Ted Cameron, gérant de l'assurance-chômage, et autres.

Le Conseil des métiers du travail de l'ouest du Québec représente 10,000 ouvriers.

Promesse de louveteaux à Saint-Joseph

Douze nouveaux louveteaux ont fait leur promesse, à Saint-Joseph de Hull, devant leur chef de meute, M. Richard Charron.

De nombreux parents et amis ont assisté à la cérémonie.

L'abbé Louis Corbeil, aumônier, et le commissaire Robert Bélanger, ont demandé l'aide de nouveaux chefs et membres de comités protecteurs.

Après la promesse, les louveteaux ont distribué des rafraîchissements tandis que Robert Parker et Michel Chapman faisaient chanter l'assistance.

M. François Martineau, chef de meute à Notre-Dame-de-Grâce, a présenté un film sur le jamboree international.

M. Charron a invité les parents à visiter le local où était exposé le matériel de camp.

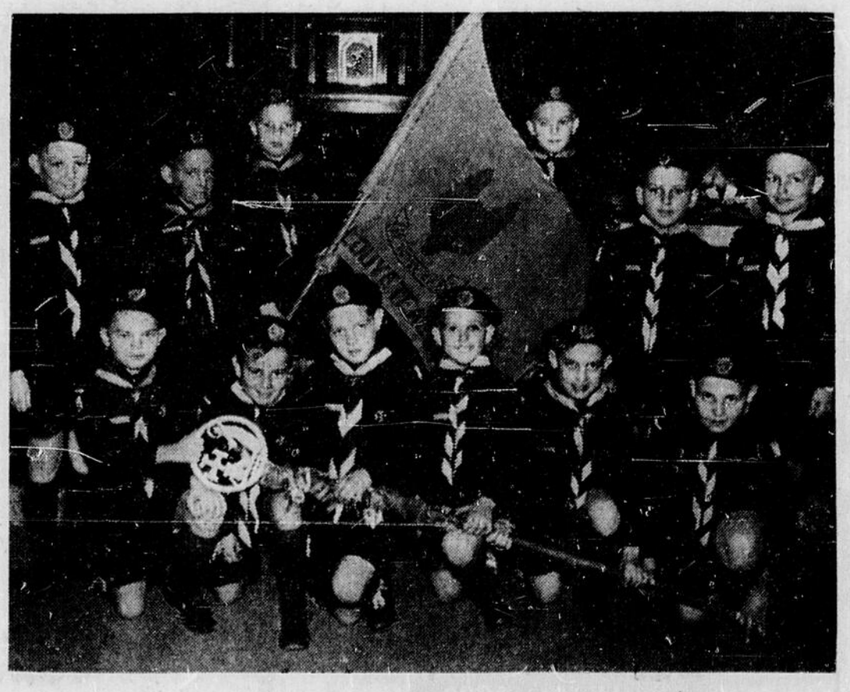
Puis, on a remis des insignes aux louveteaux méritants.

On a présenté le nouvel adjoint du chef (Chil), M. Marcel Viau.

Et l'adjoint sortant, M. Marc Bourdeau, a reçu un gage d'appréciation.

Une saynète scoute a fait suite.

On remarquait, outre les gens précités, MM. Gaston Huot, président du comité protecteur à Saint-Joseph, Jean-Maurice Defayette, président du comité semblable à Saint-Raymond, la haute patrouille de la 19e troupe Saint-Raymond, Jacques Richard, chef de troupe, et Raymond Bisson, chef de clan.



PETITS LOUPS — La meute de Saint-Joseph de Hull compte douze nouveaux louveteaux. Ci-dessus, 1ère rangée: Guy Grégoire, Richard Fournier, Guy Lepage, Guy Bisson, Pierre Girard et Pierre Saint-Louis; seconde rangée: Paul Montpetit, Hugues Séguin, Gilbert De Lecourt, Bernard Dauray, Guy Dubé et Jean-Robert Grégoire. (Photo "Le Droit"—par Champlain Marcil)

Blessés dans des accidents de ski dans la Gatineau

Huit personnes ont été blessées dans des accidents de ski, en fin de semaine, dans la Gatineau. Un seul skieur a dû être hospitalisé. Il s'agit de Rose-Marie Sharpe, de 728, avenue Eastbourne, qui a été admise à l'hôpital St-Louis-Marie-de-Montfort d'Ottawa, souffrant d'une fracture de la jambe droite.

Mlle Sharpe a été blessée au cours d'une descente de la pente Pee Wee, au Camp Fortune.

Plusieurs autres personnes ont subi des coupures à la figure et diverses autres blessures mineures, mais n'ont pas été transportées à l'hôpital.

Grève de tisserands définitivement réglée

MONTREAL — (P.C.) — Le Syndicat des ouvriers de la confection, affilié au Congrès Canadien du Travail et au C.I.O., a fait savoir que la grève des 2,400 tisserands, qui avait éclaté mardi matin, est définitivement réglée.

Visite du Jeune Commerce de Hull dans la Métropole

Une quarantaine de membres de la Chambre de commerce des Jeunes de Hull ont participé, samedi, à la visite inductrielle annuelle de la Chambre dans la Métropole. Le voyage, qui s'est fait en autobus, avait été organisé par un comité sous la présidence de M. Jean-Yves Gougeon.

Partis de Hull, le matin, les membres ont pris le déjeuner à Vaudreuil Inn. Puis ils se sont dirigés vers Montréal pour visiter l'édifice de Radio-Canada, où se trouvent les studios de radio et de télévision. Ils ont pu voir quelques-unes des vedettes à l'oeuvre et s'entretenir quelques instants avec Gaston Dauriac, vétéran de la scène, de la radio et de la télévision.

Après quoi, le groupe s'est rendu à la brasserie Carling où il a été accueilli par des officiers de la compagnie et aussi par M. Louis Thériault, de la maison J.-Emile Paré, de Hull. Cette visite avait été organisée par M. Eugène Hudon, de la maison Paré.

Le groupe de la Chambre de commerce des Jeunes, auquel s'étaient joints d'autres visiteurs hullois, dont le grand chevalier Lorenzo Lefebvre, a été reçu à souper par la compagnie.

Le soir, les membres ont assisté à la partie de hockey entre les Canadiens et les Red Wings, au Forum. Cette partie, gagnée par le club montréalais, lui a assuré le championnat de la ligue.

Le voyage de retour s'est fait à la fin de la soirée, en dépit de la tempête qui faisait rage.

Cours syndical sur la grève et sa raison d'être

Le sujet qui sera étudié lors de la prochaine leçon sur le syndicalisme, à la salle des Syndicats nationaux, sera l'action syndicale sur les employeurs, ou, en d'autres mots, la grève. Comme on le sait, ces leçons sont organisées et présentées aux personnes intéressées aux problèmes sociaux par l'Ecole de Sociologie populaire des Syndicats, en collaboration avec l'université d'Ottawa.

Améliorer les conditions du travail en enrégimentant le plus de travailleurs possible et en empêchant les indépendants de nuire, telle est l'action du syndicat sur les travailleurs. Elle cherche aussi à donner plus de poids à son action sur les employeurs pour les amener, par la force ou autrement, à consentir les améliorations demandées; la grève est le moyen violent, tandis que la convention collective est de sa nature paisible, bien que parfois une grève soit nécessaire pour l'obtenir.

La grève, verra-t-on dans ce cours, n'est pas comme certains le croient, le but principal et la fonction essentielle du syndicat. Un syndicat bien organisé n'a pas besoin d'y avoir recours pour obtenir son point. Elle est plutôt la raison dernière du syndicat, l'argument suprême qu'il peut invoquer. La grève est une arme, un moyen de guerre. Elle a pour but d'obtenir par contrainte ce qui n'a pu être obtenu de bon gré. Elle peut également être une menace salutaire surtout pendant les négociations; la seule crainte d'une grève possible peut amener le patron à céder.

On verra d'autre part que la technique de la grève s'est améliorée avec les années. On y met de nos jours beaucoup de prudence et on analyse attentivement la situation avant d'y avoir recours.

En dernier lieu, le cours portera sur la légitimité de la grève. Est-elle un moyen légal? Est-elle permise par la loi morale? La reconnaissance de ce principe est acceptée par le législateur et comporte donc pour les travailleurs le droit de faire la grève dans les limites où l'ordre public est respecté.

Les préjugés tombent contre les noirs

MONTREAL (P.C.) — Le directeur du Centre communautaire des noirs à Montréal, M. Stanley B. Clyke, a affirmé, au cours de la 29e réunion annuelle de cet organisme, que l'on est à même de constater une diminution sensible des préjugés d'autrefois envers les noirs à Montréal. Selon lui les noirs sont plus généralement acceptés dans la société et ils ont de meilleures chances d'embauchage dans la métropole.

Chénéville, Qué.

CHENEVILLE (D.N.C.) — M. l'abbé Hector Yelle a passé quelques jours chez M. l'abbé François Poirier, à Blue Sea, récemment.

M. et Mme G. Leduc, M. et Mme Gaston Leduc, M. Marcel Leduc et Mme Raymond Filitrault, ont rendu visite à M. et Mme Henri Turpin, récemment, et sont allés visiter leur soeur, Mme Marcel Benoît, hospitalisée à l'hôpital Saint-Michel de Buckingham.

Les élèves de l'Ecole normale, de Saint-André-Avellin, passèrent une fin de semaine, dans leur famille, récemment.

Ste-Famille-d'Aumond

Baptême

STE-FAMILLE d'AUMOND — (D.N.C.) — M. et Mme Jean-Charles Denis (Simone Guilbault) font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fille, le 16 février, baptisée le 19, par M. le curé Elphège Cousineau, sous les prénoms de Marie, Madeleine, Johanne. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Girard, de Montréal, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Hector Roy, grand-tante de l'enfant.

C'est facile, c'est profitable de placer une annonce classée dans les pages du "Droit". — Tél.: CE. 6-7431



M. J.-F. SIMARD
(Photo "Le Droit" — par Champlain Marcil)

Emission confiée par Sherbrooke à la maison Simard

La cité de Sherbrooke, P.Q. vient d'adjuger à un syndicat comprenant la maison de courtage J.-F. Simard Compagnie Ltée, d'Ottawa, et Crédit-Québec Inc., de Montréal, une émission d'obligations de $2,724,000 à 3½ p. 100.

Ces obligations, sériées de 1 à 20 ans, rapportent un prix de 95.82, soit un loyer net de 3.986 p. 100.

L'émission de la cité de Sherbrooke a suscité un vif intérêt sur le marché des obligations. Sept soumissions provenant de quatre banques et de 24 maisons de placement avaient été envoyées à des prix exceptionnellement serrés.

On peut se faire une idée de la vive concurrence qui s'est faite pour cette émission par le fait que le deuxième soumissionnaire, un syndicat dirigé par la Banque de Montréal, offrait l'argent à un loyer net de 3.98 p. 100.

Il n'y avait donc qu'une différence de trois millièmes de un pour cent — soit l'équivalent d'à peine 3 cents — entre le prix de l'heureux soumissionnaire et de son plus proche concurrent. Comme les prix des quatre premières offres ne comportaient qu'une différence de seulement 0.022 de un pour cent, on a une idée de la forte concurrence dans ce domaine.

M. J.-F. Simard, courtier d'Ottawa, qui a pris une part active à cette importante transaction, possède une expérience de plus de 20 années dans le commerce des valeurs immobilières tant en Ontario que dans le Québec.

Semi-détaché
Vous épargnez sur votre chauffage et sur les taxes en achetant cette attrayante maison en briques, 3 chambres à coucher, salon, salle à diner, cuisine et salle de bain modernes. Salle de réception au sous-sol. Garage bien fini avec entrée pavée Sur la rue Emond près école et église.
$6,500 comptant — $15,000
ANDRE TESSIER Ltée
PR. 7-3875
LEO DUBUC, agent
CE. 4-7649

Merveilleux pour la toux persistante, bronchite et rhumes tenaces.
DEMANDEZ LE SIROP
BRONCHOTERPINE
$1.00 la bouteille
SATISFACTION GARANTIE ou ARGENT REMIS
En vente dans toutes les bonnes pharmacies
257, boul. Saint-Joseph, HULL
PR. 7-5131
Livraison par poste si désiré
PHARMACIE GAY

BOUCHER FRÈRES • LTÉE
72, rue Crémazie
HULL
• Charbon et Coke
• Bois de construction
• Matériaux de construction
PR. 7-3868

Un emprunt Personal a mis fin à nos soucis!



"Le Service 'Personal' pour l'Unification des Factures m'a montré comment liquider des factures et réduire des mensualités trop élevées. Et puis—en une seule visite—'Personal' me prêta l'argent nécessaire pour Recommencer à Neuf!" Vous aussi, vous pouvez obtenir un prêt en argent en 1 seule visite au bureau si vous téléphonez d'abord. Ou, si c'est plus pratique, écrivez ou venez.

Prêts de $50 à $800 ou plus sur signature, meubles ou auto

LA COMPAGNIE QUI AIME DIRE OUI
Personal FINANCE CO.
Beneficial Finance SYSTEM

Un nouveau bureau Personal a été ouvert à Eastview
91 RUE DE MONTREAL
Rez-de-Chaussée-Magasin R. A. Beamish • CEntral 2-4219

9 bureaux bien situés—lequel vous convient le mieux?

HULL—(2 bureaux)
• 63 rue Principale, deuxième étage — Tél. PR 7-3861
• 149-A rue Principale, deuxième étage — Tél. PR 7-1616
EASTVIEW — 91 chemin de Montreal — Tél. CE 2-4219
OTTAWA — Deuxième étage, 120 avenue Holland (coin Wellington) Tél. 8-7741
OTTAWA — Premier étage, 101 rue Rideau (au-dessus de Ritt) Tél. CE 5-4313
OTTAWA — Premier étage, 304 ave Laurier (angle rue Bank) Tél. CE 2-4237
OTTAWA — Premier étage, édifice Victoria, 140 rue Wellington Tél. CE 2-9468
OTTAWA — Premier étage, 111½ rue Sparks — Tél. CE 2-4869
HAWKESBURY — Deuxième étage, 17 rue Principale — Tél.ME 2-2731
Ouvert le soir sur rendez-vous — téléphonez pour heures du soir
Prêts faits aux résidants des villes environnantes
Personal Finance Company of Canada
Succursales à Cornwall, Brockville et Pembroke.
139½, rue Sparks, 1er étage — Tél. CE. 2-3789
105 Ins. Exchange Bldg.
202, rue Queen — Tél. CE. 6-3226

Les vents ont atteint...

(Suite de la première page)

delle. Des commis s'évertuaient à tourner les manivelles des caisses enregistreuses qui ne fonctionnaient plus par suite de cette interruption de l'électricité.

Tous les services d'incendies de la région sont demeurés sur le qui-vive pendant toute la nuit. Au moins 119 débuts d'incendies ont été rapportés au cours de la tempête. La plupart ont été causés par l'engouffrement du vent dans les cheminées. Les dommages des flammes n'ont donc pas été trop considérables.

A Vankleek Hill

VANKLEEK HILL, Ont. — (D. N.C.) — Le pire incendie survenu au coeur de la tempête a réduit en cendres la coopérative agricole de ce village situé à quelques milles au sud-ouest d'Ottawa. Les flammes qui ont fait rage pendant plusieurs heures, ont causé environ $50,000 de dommages.

Des témoins ont raconté que les débris calcinés fumaient encore tôt dimanche matin.

On ne connait pas encore l'origine de ce désastreux incendie, mais on croit que les vents violents y ont certainement joué un grand rôle, car l'immense édifice a été dévoré par les flammes avec une rapidité incroyable.

Les pompiers de Vankleek Hill étaient en train de combattre un autre début d'incendie, dans une vaste maison de rapport de l'endroit, vers 6 heures samedi soir, quand ils ont été mandés sur les lieux de cet autre sinistre.

Ailleurs dans la région

Le Service des incendies d'Ottawa a dû répondre à 23 appels, et la plupart en moins de trois heures après les débuts de la tempête. Dans les villes et villages avoisinants, le nombre des débuts d'incendies se répartit comme suit: Hull, 21; Gatineau, 13; Eastview, 1; Pointe-Gatineau, 12; Hawkesbury, 15; Aylmer, 2; Gloucester, 3; Buckingham, 7; Renfrew, 7; Perth, 5; Arnprior, 3; Carleton Place, 3; Alexandria, 3; et Smiths Falls, 1.

A Ottawa

Le plus violent incendie à Ottawa même a causé des dommages qu'on évalue à environ $10,000. Ce dernier s'est déclaré dans le centre d'achats Alta-Vista qui est actuellement en voie de construction.

Les flammes se sont propagées de la fournaise à une toile goudronnée qui servait de toit pendant la construction. Le feu a été rapidement maîtrisé, mais il avait déjà causé des dégâts considérables.

Quelques instants avant la découverte de l'incendie, une immense vitrine en façade du magasin venait d'éclater en miettes sous la violence du vent.

D'autres vitrines de magasins ici et là dans la ville ont aussi été fracassées. Celle du magasin Loblaw, au centre d'achats de Billing's Bridge, s'est effondrée au tout début de la tempête.

Même dans une maison privée, Mme Esther LaHaise, dont l'adresse n'a pu être obtenue, a été blessée légèrement quand la vitre de son salon a soudain éclaté.

Circulation lente et dangereuse

Environ une vingtaine d'automobilistes ont dû abandonner leurs voitures dans des fossés en bordure des routes, là où elles avaient été projetées par des bourrasques de 76 milles à l'heure. Un agent de la Sûreté provinciale d'Ontario nous a raconté que les "automobiles étaient littéralement poussées dans les fossés".

Les routes, recouvertes d'une couche de glace par suite de l'abondante pluie qui a précédé la tempête, étaient très dangereuses. Mais, malgré le très grand nombre d'accidents, soit environ 150 dans la région immédiate, on n'a signalé que très peu de blessés.

Les automobilistes devaient conduire avec une extrême prudence, surtout en deçà des limites de la ville, où les intersections n'étaient pas éclairées et où les signaux lumineux ne fonctionnaient plus.

Près de North Gower, dans la banlieue d'Ottawa, une automobile a dérapé et s'est écrasée avec fracas contre un arbre, mais son occupant s'en est tiré indemne.

Le nombre des accidents de la route à Ottawa même s'est élevé à environ une trentaine. La plus désastreuse collision s'est produite vers 5 h. 55, quand une automobile a été heurtée par un tramway à l'angle des rues Clarendon et Byron. La voiture, qui a subi pour environ $1,000 de dommages, a été poussée sur une distance de 42 pieds le long des rails de tramway. Le chauffeur de l'auto, M. Philip Shackleton, 31 ans, 378, avenue Roosevelt, s'en est cependant tiré indemne.

Un autre accident assez spectaculaire est survenu vers 8 h. 15 quand une automobile pilotée par Robert Randall Turner, 23 ans, 619, avenue Churchill, s'est écrasée contre un poteau d'acier de la C.T.O., à l'angle des rues Wellington et Rosemount. Selon la police, le poteau a été couché.

Deux femmes d'Ottawa ont cependant été blessées avant même que la tempête ne commençât à faire ses ravages dans la région. Il était environ 4 heures, samedi après-midi, quand Mme Doris Hartford-Watkins, 40 ans, 40 ans, 206, Driveway, se fractura la cheville gauche en tombant sur la chaussée glissante à l'angle des rues George et By-Ward.

Dans un autre accident du même genre survenu quelques instants plus tard, angle Rideau et Mosgrove, Mlle Evelyn Devitt, 61 ans, 218, Waverley, se fractura aussi la jambe gauche.

Les vents qui ont continué de souffler à 40 et 50 milles à l'heure pendant toute la soirée ont menacé de renverser l'antenne de télévision d'une cinquantaine de pieds de hauteur qui s'élève au-dessus du magasin "A. J. Freiman".

Toute cette section de la rue Rideau, de la rue Sussex à la rue Dalhousie, a été fermée à la circulation pendant quelques heures à cause du danger qui planait au-dessus de la tête de quiconque osait se hasarder dans le voisinage. L'endroit a été patrouillé par des policiers qui empêchaient les piétons d'y passer.

A Hull

La tempête a fait, du côté de Hull, bien des dégâts, a créé de vives émotions, mais n'a cause aucun mort. A peine un homme a-t-il été blessé, vers 5 h. 45, quand une antenne de télévision, s'écroulant en rompant des fils, l'a heurté dans sa chute.

Une ambulance Guévremont a conduit le blessé à l'hôpital du Sacré-Coeur. Souffrant de coupures à une main et d'un choc nerveux, il a pu retourner chez lui après avoir reçu des soins. La tension était telle que l'on n'a pas songé à lui demander son identité.

Wagon emporté

L'incident le plus inusité semble s'être produit à Gatineau. L'ouragan s'emparant, à la gare, d'un wagon du Pacifique-Canadien, l'a traîné huit milles, soit jusqu'à Angers.

Afin d'éviter une nouvelle tragédie du rail (il y en a eu trois dans la région, la semaine dernière), le chef de gare a retardé d'une heure et demie le train Ottawa-Montréal. Durant ce temps, une locomotive poussait jusqu'à Buckingham, le wagon déserteur.

Un toit décollé

Le vent a enlevé le toit de tôle et les têtes de cheminées d'un immeuble comprenant trois logis, une salle de billard et un restaurant, à 69, rue Saint-Jean-Baptiste, Pointe-Gatineau.

"Ça fait un bruit de tremblement de terre. Nous pensions que la maison s'écroulait", nous raconte Mme Donald Lagacé, femme du propriétaire.

M. et Mme Donald Lagacé et leur fille, Darquise, habitaient l'un des logis. Leurs fils mariés, Jacques et Paul-Henri, et les deux enfants de ce dernier, occupaient les deux autres logis.

Des parents les ont hébergés pour la nuit.

Des fillettes roulent

Le vent a roulé comme des chapeaux Suzanne Tessier et sa petite cousine, Francine Plouffe, âgées de six ans, rue Laurier, près de l'Ecole normale.

Mme Paul Tessier, 160, rue Maisonneuve, mère de Suzanne, qui accompagnait les fillettes, en avait assez de se tenir à un poteau. La même secousse a brisé un transformateur au-dessus d'elles. Les chauffeurs Robert McMurtie et Aimé Chartrand, du Transport Urbain, et le barbier Roger Gravelle les ont secourues à temps.

Des autos allaient écraser les fillettes. La femme allait aussi rouler dans la rue. Suzanne et Francine étaient toutes trempées. Mme Tessier nous raconte avoir "mal partout", mais ne pas être blessée.

Rue Leduc, le vent a renversé une clôture de 100 pieds.

Enfin, l'électricité a manqué un peu partout.

M. McGreevy, des relations extérieures de la Gatineau Power, nous explique que les fils à haute tension n'ont pas cédé, mais que les autres ont manqué un peu partout. Les électriciens ont passé la nuit sur le qui-vive.

Bien des quartiers n'ont reçu le courant que très tard.

Dans l'Est...

(Suite de la première page)

Toronto et à Montréal. Tout devait cependant rentrer dans l'ordre ce matin.

Il y eut des pannes d'électricité dans diverses municipalités de l'Ontario et de la province de Québec, notamment sur la rive sud du Saint-Laurent.

Tempête de poussière

A Windsor, une poussière rouge, reliquat d'une tornade au Texas, s'unissait à la neige pour former une sorte de gouache et recouvrir immeubles et véhicules. Puis le verglas procédait au vernissage.

A London, des orages inondèrent les égouts et les caves.

Mais le grand fauteur de trouble dans l'est de l'Ontario fut le vent. Il atteignit 86 milles à l'heure à Cornwall; arracha la marquise d'un théâtre; fracassa les immenses panneaux de verre de plusieurs vitrines et coucha des antennes de télévision.

A Montréal et dans la banlieue, le vent se montra furieux. Il priva d'électricité jusqu'à 450,000 personnes du coup. Il joua avec cinq avions légers et les brisa, à l'aéroport de Dorval.

Il renversa un mur de brique à Saint-Lambert, rompit des fils électriques, coucha des antennes de télévision, souffla sur une maison en construction et la fit tomber comme un château de cartes.

"Les Canadiens..."

(Suite de la première page)

pressions politiques de son riche voisin.

Dans ses huit principales recommandations, le mémoire préconise une enquête sur les effets de l'automatisation sur notre politique nationale mettant le plus économiquement à contribution les moyens de transport par rail, par route, par eau et par air; l'aménagement de routes, écoles, hôpitaux, maisons et services municipaux; l'assurance-santé; une étroite coopération fiscale entre le fédéral et les provinces; de nouveaux procédés d'arbitrage en vue d'améliorer les négociations collectives.

Québec acceptera les subventions d'Ottawa

Accord unique en dix ans

QUEBEC (P.C.) — M. Duplessis a annoncé que son gouvernement acceptera les subventions fédérales dans le cadre de la nouvelle formule de partage des revenus fiscaux.

Les observateurs font remarquer que la décision du premier ministre intervient à peine quelques mois avant les élections provinciales, prévues pour juin ou juillet. C'est dire que pour la première fois depuis 10 ans, le Québec accepte d'adhérer à un accord national touchant les taxes. On sait que le Québec n'est pas partie des accords fiscaux qui expirent en mars 1957.

C'est à la faveur d'une conférence de presse, empreinte d'un caractère de grande intimité, que le premier ministre a fait connaître sa décision. M. St-Laurent a écrit aux chefs des gouvernements provinciaux, les invitant à une nouvelle conférence fédérale-provinciale, le 2 ou le 9 mars prochain, si toutefois ils en désirent une.

M. Duplessis a cependant formulé d'importantes réserves à l'égard de la proposition d'Ottawa qu'il juge peu satisfaisante. A son avis, les subventions fédérales ne représentent "qu'une partie de notre argent". Il a du reste accusé le gouvernement fédéral de vouloir créer l'impression qu'Ottawa "fait un cadeau au peuple du Québec".

C'est en 1946, date à laquelle expirait le précédent accord, que le Québec avait touché ses dernières subventions au titre de l'entente signée, quatre ans plus tôt, par le premier ministre d'alors, M. Adélard Godbout, aujourd'hui sénateur. Ces ententes, M. Duplessis les avaient dénoncées vigoureusement au cours de la campagne électorale précédant son accession au pouvoir en 1944. C'était trahir les droits du Québec de les avoir signés. Par la suite, M. Duplessis a refusé d'adhérer aux accords de 1947 et de 1952 dont tous les autres gouvernements étaient parties.

Les autorités fédérales estiment que les subventions de péréquation, dans le cadre des nouveaux accords, rapporteront au Québec $44 millions par année. Mais le premier ministre soutient, qu'une fois effectuées les déductions de toutes sortes, la somme des subventions sera très inférieure à $44 millions.

Quoi qu'il en soit, ces paiements auront pour résultat d'accroître sensiblement les revenus de la province qui atteignent présentement près de $400 millions par année.

M. Duplessis a souligné qu'il a accepté les subventions d'Ottawa parce qu'elles n'impliquent aucune adhésion du Québec et aucune suspension des droits provinciaux.

En Cour de Hull

Maurice Deneault, de la rue Saint-Laurent, à Hull, a écopé d'une amende de $100, plus les frais de Cour, et son permis a été suspendu pour trois mois, après qu'il eut été trouvé coupable d'avoir conduit une auto alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool et la drogue.

Deneault avait été trouvé coupable, la semaine dernière, à l'accusation portée contre lui et le juge Jacques Boucher a rendu la sentence.

Le juge a expliqué qu'il était très difficile sinon impossible de déterminer dans quelle mesure l'incapacité était attribuable à la boisson ou aux drogues, mais qu'il demeurait certain qu'il y avait eu incapacité. Deneault avait raconté à la Cour qu'il avait absorbé deux capsules contenant une drogue, et qu'elles étaient probablement responsables de l'accident qu'il avait eu peu avant son arrestation.

Plusieurs autres automobilistes de la région ont également été mis à l'amende pour conduite d'une auto sous l'influence de l'alcool.

Eugène Mercier, Oscar Landry, de 347, rue Lacasse, à Eastview, Maurice Proulx, de Plaisance, ont été condamnés à $100 d'amende, plus les frais, et leur permis a été suspendu pour une durée de trois mois, après qu'ils eurent reconnu leur culpabilité à cette accusation.

Lucien Saumier, de Deschênes, a de son côté été envoyé à l'ombre pour trois mois, pour avoir forgé un chèque au montant de $50. Le prévenu possédait un casier judiciaire bien garni.

Pour avoir conduit une auto sans être munis d'un permis, Georges Tessier, d'Ottawa, et Gérard D'Amour, de 308, rue Laramée, à Hull, ont été condamnés à l'amende habituelle de $50 plus les frais.

Foule au concert du régiment de Hull

Plus de 500 personnes ont assisté au concert annuel de la fanfare du Régiment de Hull, hier soir, au manège. Tous ont semblé ravis.

Le R. P. (capitaine) Jean-Claude Dubé, O.M.I., directeur, a su donner à ses musiciens, une excellente discipline artistique. Cette fanfare est aussi celle de l'université d'Ottawa. Les membres ont de nouveaux costumes.

Le programme comprenait des morceaux de maîtres; on les a interprétés en maîtres.

Parmi les officiers, on remarquait le lientenant-colonel Georges Addy, commandant, le lieutenant Paul Bernier, officier de Relations extérieures, et autres.

ROME (P.C.)—Le pape Pie XII est apparu hier à sa fenêtre, au Vatican, d'où il a béni un groupe de Romains et de touristes réunis sur la place Saint-Pierre. Le Saint-Père a reçu en audience un groupe de jeunes prêtres irlandais et 12 autobus de marins anglais. Il s'agissait pour la plupart de membres d'équipage du porte-avions "Ark Royal", en visite dans les eaux italiennes.

On décide s'il y aura referendum à Hull pour l'aréna

Une réunion des contribuables de la ville de Hull a eu lieu à l'hôtel de ville, cet après-midi, pour la ratification du règlement d'emprunt au montant de $300,000 qui servira à financer la construction de l'aréna municipal.

M. H.-Léon Leblanc, greffier de la ville, a ouvert l'assemblée à 3 heures et a fait la lecture du règlement proposé. Plusieurs contribuables étaient présents, de même que des membres du Conseil de ville.

La réunion devait se terminer à 4 heures. Si moins de vingt-cinq contribuables s'opposent publiquement au projet d'emprunt, il sera automatiquement adopté. Toutefois, vingt-cinq contribuables peuvent exiger la tenue d'un referendum où tous les propriétaires seront appelés à se prononcer sur le projet.

Comme on le sait, le Conseil de ville a approuvé unanimement le règlement à sa dernière réunion.

Mécanicien-dentiste condamné à payer une forte amende à Hull

Un mécanicien-dentiste de Hull, Lionel Simpson, a écopé d'une amende de $1,000, ou à défaut 15 jours d'emprisonnement, pour avoir fabriqué illégalement des dentiers. Il avait comparu il y a quelque temps pour répondre à sa 5e offense du même genre.

Simpson a été mis en accusation après qu'on eut trouvé chez lui des pièces de dentiers pour lesquelles il n'avait reçu aucune ordonnance de dentistes.

Le juge Jacques Boucher, qui a rendu la sentence, a averti Simpson qu'une répétition de cette infraction pourrait fort bien lui coûter sa licence de mécanicien-dentiste.

Un individu de Buckingham, Victor Thibault, accusé de la même infraction aux règlements de l'Association des dentistes, mais pour la première fois, a écopé d'une amende de $50 plus les frais.

C'est facile, c'est profitable de placer une annonce classée dans les pages du "Droit". — Tél.: CE. 6-7431.

rapport annuel 1955

... des chiffres éloquents

	1954	1955	Augmentation
Nouvelles affaires payées	$ 22,382,437	$ 31,597,933	41.2%
Assurances en vigueur	112,270,994	134,437,429	19.7%
Revenus	2,649,547	2,935,768	10.8%
Actif	9,985,251	11,623,858	16.4%

Ces nouveaux succès démontrent que LA LAURENTIENNE est toujours en tête du progrès dans le domaine de l'assurance-vie. Fière de cette réussite, c'est avec confiance qu'elle envisage l'avenir

Sur demande une copie de notre rapport annuel 1955 vous sera envoyée.

LA LAURENTIENNE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
SIÈGE SOCIAL QUÉBEC

IL VOUS ARRIVE "TOUT PIMPANT"



Charbon Sterling
"IL EST ARGENTE"

Wm. R. CUMMINGS
Tél. CE 4-0085

Planchers

- TUILES
- CAOUTCHOUC
- LINOLEUM
- ASPHALTE
- CARRELAGE MURAUX

Conditions faciles

GERRY
LOWREY
1341 Wellington 8-7628
Rés.: 8-4327W

Soulagement de la Fièvre des Foins

Inutile de souffrir de tous les désagréments de la Fièvre des foins: yeux rouges et larmoyants, piquotements dans la bouche et dans le nez qui vous font éternuer continuellement. Tels sont les symptômes décrits par Mlle Alma Grenier, Baie Shawinigan, P.Q.— qui a obtenu un soulagement en prenant des RAZ-MAH Templeton. "Ma Fièvre des foins durait presque toute l'année," écrit Mlle Grenier. "J'ai commencé à prendre RAZ-MAH —et, dès le début, j'ai été soulagée. Maintenant, ma respiration est normale et je dors bien."

Ne souffrez pas plus qu'il ne faut. Pour un soulagement rapide de la Fièvre des Foins, de l'Asthme ou de la Toux Bronchique, prenez RAZ-MAH. 79¢, $1.50, toutes pharmacies. R-587

Comment RESTER EN FORME après 50 Ans..

Autrefois, la cinquantaine semblait être le signal d'une vie plus calme—plus facile—d'un régime—de repos. Ce sont toujours de bons conseils. Mais, aujourd'hui, vous pouvez envisager la cinquantaine en ayant encore devant vous de nombreuses années de vie intéressante et active—active, si vous pouvez éviter le mal de dos et la sensation "d'épuisement" dus aux troubles des reins et de la vessie qui se manifestent souvent vers cet âge. Pendant plus de 60 ans, les Pilules Dodd's pour les Reins ont aidé hommes et femmes de tous âges à rétablir le bon fonctionnement de leurs reins et de leur vessie—à se sentir mieux, à mieux travailler et profiter de la vie. Si vous approchez de la cinquantaine ou si vous l'avez passée, les Pilules Dodd's pour les Reins vous aideront peut-être. Vous pouvez compter sur Dodd's. 54F

Voyez bien...Portez-vous bien!



Bien des maux de tête et des heures de fatigue sont le résultat de l'effort de la vue. Assurez-vous — faites examiner vos yeux régulièrement. Verres parfaitement ajustés par des optométristes avisés.

PROFITEZ DE VOTRE CREDIT — SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES

Pas de délai ni attente!

Venez chez PEOPLES CREDIT JEWELLERS 190 SPARKS

SIGNALEZ CE 5-6706 pour rendez-vous

Epargnez du temps...
Epargnez de l'argent!

Il est facile de faire vos achats de façon moderne PAR CATALOGUE

COMMANDEZ PAR TELEPHONE

CE 6-7521

Commandez avant 2 heures p.m. pour livraison le jour suivant.

Satisfaction ou remboursement

Simpsons-Sears

73, rue SPARKS — OTTAWA

LE SERVICE AUX ASSURES ET A LEURS BENEFICIAIRES ATTEINT UN

NOUVEAU SOMMET

Le rapport des administrateurs pour l'exercice 1955 révèle un nouveau sommet dans la distribution des bienfaits de l'assurance-vie tant par le volume des nouvelles assurances émises au cours de l'année que par le montant des bénéfices payés aux assurés et à leurs bénéficiaires. Ainsi l'Alliance, transformée en compagnie mutuelle d'assurance-vie il y a à peine huit ans, remplit déjà le rôle d'envergure que ses administrateurs avaient alors entrevu pour elle. Et ceux qui s'y associent comme assurés, bénéficiaires, représentants-vendeurs ou employés de bureau, reconnaissent les avantages de son caractère mutuel et l'avenir prometteur que garantissent sa marche ascendante et sa structure financière si solide.

Bénéfices divers payés en 1955	$1,278,029
Les dividendes à eux seuls représentent	$250,000
Bénéfices versés depuis la fondation	34,039,289
1955/1954 AUGMENTATION	
Primes de première année, assurance ordinaire	20%
Nouvelles assurances ordinaires	14%
Total de l'assurance en vigueur	14%
Actif de la compagnie ($23,753,759)	9%

Gérants d'agence

LAURENT ST-AMOUR
428, rue Rideau, Suite 302. CE. 4-1021

HARRY MULCAIR
102, rue Bank, suite 14B. CE. 6-7379

ALLIANCE NATIONALE
COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE
Siège social 680, rue Sherbrooke Montréal

L'assurance-vie: facteur de stabilité économique

Par André LAURIN

L'assurance-vie, ce bienfait social, profite aux assurés de plus d'une façon.

Trop souvent, hélas, les gens s'imaginent que seule la mort ou encore la vieillesse permet de profiter des fonds investis dans l'assurance-vie.

Jamais raisonnement n'a été plus erroné. L'assurance-vie est un des piliers de la structure économique de notre pays. Et si les Canadiens connaissent actuellement une vague de prospérité sans précédent, l'on peut en rejeter une partie du mérite sur les assurés et les compagnies d'assurance.

Tous savent que l'assurance sur la vie est une formule coopérative. Elle repose sur le principe de l'épargne et de l'initiative des gens au cours de la période de productivité de leur vie en prévision des jours plus sombres qui seront occasionnés par la mort ou la pesanteur de la vieillesse et de l'incapacité. Par le partage des risques, les compagnies d'assurance-vie peuvent faciliter cette préparation pour l'avenir. L'individu seul peut difficilement parvenir à s'accorder cette protection même si la nature lui sourit.

Pour ce qui est de la protection que l'assurance accorde aux particuliers et aux familles, nombreux sont les exemples qui ont éduqué le public. Cependant il existe un aspect beaucoup moins connu des bienfaits de l'assurance-vie pour la population.

Il s'agit du rôle social des institutions d'assurance-vie.

Les assurés trouvent dans leurs polices d'assurance un stimulant à la formation à l'épargne. Combien de jeunes ne trouveraient aucunement le moyen de mettre quelques sous de côté s'ils n'avaient régulièrement des primes d'assurance à payer.

Les progrès accomplis par le peuple canadien dans le domaine de l'épargne depuis une quinzaine d'années démontrent que, non seulement la prospérité règne chez nous, mais encore que



André LAURIN

le peuple canadien devient de plus en plus conscient des nécessités de l'économie.

A l'été de 1955, un coup d'oeil sur les dépôts d'épargne des Canadiens nous montre un chiffre de $5,660,000,000 qui se compare plus qu'avantageusement avec le total de $2,704,000,000 que l'on retrouvait en 1941.

Ces économies des Canadiens ne demeurent pas dans des coffrets de sécurité et cet argent doit être investi pour rapporter profit. Donc, de ce vaste lac que forment les primes d'assurance, se déversent de multiples petits ruisseaux d'argent qui se dirigent vers le commerce et l'industrie canadiens et leur permettent de prospérer davantage.

Au cours de 1954, les compagnies d'assurance ont perçu en primes l'imposante somme de près de 500 millions de dollars.

Si on enlève de ce montant les dépenses d'administration et les sommes versées en réclamations à la suite de décès d'assurés ou de valeurs de rachat remises, il reste un actif des plus imposants qui se dirige dans l'industrie et le commerce canadiens pour en promouvoir l'expansion.

Chaque année les compagnies d'assurance du Canada prêtent des sommes plus que rondelettes sur hypothèques pour permettre l'érection de nouvelles demeures ou pour l'amélioration des logis existants.

Le marché des obligations reconnaît des clients de première force dans les institutions d'assurance-vie qui souscrivent une grande partie du capital nécessaire aux industries et aux commerces canadiens pour leur assurer non seulement une stabilité plus soutenue mais encore la chance de viser vers des développements qui leur seraient inaccessibles sans ces fonds.

De plus, puisque les placements des compagnies d'assurance sont sujets à une régie sévère du gouvernement, chacun des assurés jouit d'une tranquillité d'esprit qu'il ne connaîtrait peut-être pas si ses placements étaient effectués dans d'autres domaines.

Au point de vue social, les compagnies d'assurance-vie ont encore un rôle prépondérant qu'elles remplissent d'une façon magnifique.

Puisque leurs fonds leur proviennent des individus en tant que collectivité (l'assurance étant une coopérative), les compagnies désirent, autant qu'il leur est possible, investir ces mêmes fonds pour l'avancement de la société.

La majeure partie des placements effectués par les compagnies d'assurance sont donc faits auprès des gouvernements tant provinciaux que municipaux. Les commissions publiques, telles les Commissions scolaires, les Commissions de Transport et autres, profitent souvent de l'opportunité qui leur est offerte d'améliorer le sort des collectivités grâce aux sommes qui sont mises à leur disposition par des firmes d'assurance-vie.

Et c'est ainsi que plusieurs utilités publiques, profitant du crédit qui leur est accordé par des institutions qui encouragent l'épargne des Canadiens, font fructifier leurs entreprises pour le bien-être même des Canadiens.

Depuis quelques années, la permission est accordée aux compagnies d'assurance-vie d'effectuer des placements modérés dans des actions privilégiées ou ordinaires de la bourse. Toutefois les compagnies portent une attention toute particulière à ces placements qui doivent devenir des placements de tout repos.

Pour ce qui est de l'industrie du logement, les maisons au Canada surgissent comme de vrais champignons depuis quelques années. Au cours de 1955 le nombre de nouvelles maisons érigées en notre pays s'est élevé à plus de 120,000. C'est le chiffre le plus élevé de l'histoire de la construction de domiciles au Canada. Nul doute que ce record a été établi en bonne part grâce aux prêts hypothécaires consentis par nos compagnies d'assurance-vie, en vertu de la Loi nationale du logement.

Somme toute, l'assurance-vie est non seulement une méthode parfaite de protection contre les inattendus de la vie mais encore c'est un système qui favorise le bien-être d'une collectivité grâce à la collaboration proportionnelle des membres de cette collectivité.

Services spécifiques rendus par l'assurance-vie

Aujourd'hui, le service de l'assurance-vie est bien loin de ce qu'il était: un service pour payer les dépenses funéraires. Il est vrai que l'assurance-vie sert encore à cette fin, mais ses services ne s'arrêtent là que dans les classes de la société bien au-dessous de la moyenne.

L'assurance-vie ne garantit pas seulement l'achèvement automatique d'une succession en cas de décès, mais elle distribue aussi le produit de la manière considérée par l'assuré comme étant la plus pratique. En effet, elle signifie la continuation du versement mensuel de ses chèques de salaire à ses dépendants — garantissant ainsi leur indépendance financière.

Les stipulations de revenu de retraite constituent un deuxième grand service rendu par l'assurance-vie de nos jours. L'individu en général n'a aucun moyen de placement par lequel il peut accumuler un meilleur revenu pour sa retraite aussi efficacement qu'il peut le faire par l'assurance-vie.

Un autre grand service à la portée de celui qui achète de l'assurance-vie est l'avantage de pourvoir un revenu advenant son incapacité totale, au point qu'il ne puisse travailler; en d'autres mots, l'assurance en cas d'incapacité. Il est bon d'attirer votre attention ici sur le fait que bien qu'un homme ne soit pas obligé d'acheter de l'assurance-vie pour s'assurer une telle protection, il peut acheter une police qui lui garantit les mêmes bénéfices par l'entremise d'une compagnie d'assurance pour accidents; mais dans ce cas, sa protection n'est pas permanente, car seules les compagnies d'assurance-vie garantissent ce privilège.

Pourquoi des agents d'assurance?

Une des raisons principales qui motivent le besoin d'agent d'assurance, c'est la tendance humaine à vouloir prendre une chance avec l'avenir. Quand un homme est jeune et en possession de toutes ses forces, qu'il a une bonne position et en retire un revenu régulier, il est difficile pour lui de se figurer qu'il peut mourir alors que son épouse et ses enfants sont encore jeunes.

C'est pourquoi il n'est pas porté à prendre les précautions nécessaires pour les protéger, à moins que quelqu'un **ne l'aide à reconnaître ses besoins, l'amène à y faire face et s'en occupe pour lui.**

Sans cette aide, la plupart des hommes prendront une chance en supposant qu'ils vivront assez longtemps pour prendre soin de leur famille jusqu'à ce que leurs enfants soient grands. Il faut donc leur faire comprendre que l'expérience démontre que sur 100,000 hommes âgés de 20 ans, 4,085 seront morts avant d'atteindre 30 ans et 8,546 mourront avant d'avoir 40 ans.

Quand un homme est dans la fleur de l'âge, il ne peut s'imaginer vieux et affaibli, incapable de travailler aussi fort et de gagner autant d'argent qu'il en gagne présentement, et par conséquent dépendant des autres, à moins qu'il n'ait économisé **lui-même** pour ses vieux jours. La plupart des hommes n'économiseront pas assez pour se **pourvoir une pension** s'ils n'y sont pas poussés par d'autres. Ils y manqueront pour l'une ou l'autre des raisons suivantes. Ils **n'épargneront pas assez d'argent régulièrement** d'année en année pour se pourvoir à eux-mêmes après leurs années de travail. Ou encore, ils auront **la tentation de retirer leurs économies** pour traverser quelque période critique qui surviendra avant qu'ils soient vieux. Ou, ils **perdront une bonne partie de leurs placements à la bourse.** Ou, et c'est probablement la principale raison pour laquelle ils n'accumuleront pas un fonds suffisant pour leurs vieux jours, la plupart des gens n'économiseront pas dans le but bien défini de se pourvoir un revenu de retraite parce **qu'ils n'ont aucune idée de la somme que ceci requiert.** C'est le défaut de bien des gens d'économiser sans but bien défini. Ils n'économisent que pour avoir une certaine réserve d'où puiser quand ils en ont besoin. Ils dépensent donc leurs épargnes pour se procurer les choses qu'ils désirent de temps à autre.

A moins d'être une personne exceptionnellement économe, vous épargnerez probablement de cette façon. Vous vous êtes probablement formé et avez ensuite dissipé plusieurs comptes d'épargnes. Votre capacité d'épargner pour vos vieux jours pendant les dix dernières années n'est pas déterminée par le montant que vous avez gagné chaque année, mais bien par le montant que vous avez épargné pendant cette période. Pour connaître votre capacité d'épargner pour vos vieux jours, regardez quelle augmentation il y a eue dans votre pouvoir de gain d'année en année.

L'UNION ST-JOSEPH DU CANADA
L'UNION FAIT LA FORCE
1863

LA DOYENNE DE NOS INSTITUTIONS D'ASSURANCE-VIE

1863 — 1956

• Expérience de 93 années dans la vente de l'assurance-vie

• Actif $9,500,000.00

• Placements hypothécaires exclusivement chez les nôtres $3,500,000.00

• Solvabilité 116.26%

Nos représentants

G.-ARTHUR DESJARDINS
329, RUE DALHOUSIE — OTTAWA, ONT.

RENE PAQUETTE
635, RUE DONAT — EASTVIEW, ONT.

J.-H. REGIMBAL,
HAILEYBURY, ONT.

ADELARD GODARD,
FOURNIER, ONT.

LOUIS PICHE
STURGEON FALLS, ONT.

ELPHEGE REGIMBAL,
KAPUSKASING, ONT.

DONAT PICHE,
232, SPRUCE NORD — TIMMINS, ONT.

ADELARD SAVARD,
265, RUE EMOND — EASTVIEW, ONT.

JEAN-PAUL CHARTRAND,
7½, RUE CHAUVEAU — HULL, P.Q.

RENE GOULET,
SAINTE-ANNE DE PRESCOTT, ONT.

ROGER JOLY,
ALFRED, ONT.

PATRICK MAISONNEUVE,
PLANTAGENET, ONT.

ANDRE BRUYERE,
EMBRUN, ONT.

JOS BEDARD,
ROCKLAND, ONT.

J.-A. QUESNEL,
CASSELMAN, ONT.

L'UNION ST-JOSEPH DU CANADA

Siège social — 325, rue Dalhousie Ottawa

Relations extérieures en assurance-vie et responsabilité de l'agent

Par A. de L. PANET

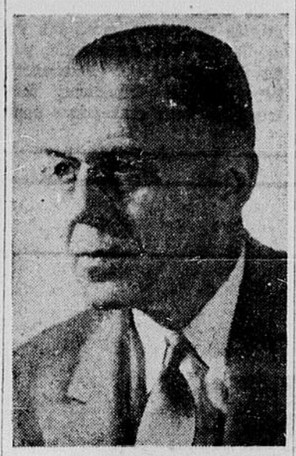
Un des problèmes les plus importants avec lesquels les compagnies d'assurance-vie sont constamment confrontées, c'est la création et le maintien de relations extérieures appropriées.

Toutes les maisons d'affaires ont fait beaucoup de recherches dans ce sens. La plupart des grandes compagnies ont des services de relations extérieures où ce problème est à l'étude et où sont organisées leurs activités. Toutes les compagnies d'assurance-vie dépensent chaque année, individuellement ou collectivement, des montants considérables, afin de développer chez le public une saine compréhension de l'assurance-vie et de son fonctionnement. Au cours des dernières années, vous avez tous été témoins de l'avènement d'une publicité révolutionnaire qui constitue une des réalisations les plus effectives entreprises par les compagnies. Le plus clair des travaux de recherche accomplis dans ce domaine par les compagnies d'assurance-vie indique que la meilleure solution à ce problème repose sur le rôle de l'agent d'assurance-vie.

Il est le principal représentant des assureurs-vie à entrer en contact avec le public. Quel rôle l'agent peut-il jouer en l'occurence? Commençons par le début. L'agent doit faire honneur à la profession d'assureur. Il doit être bien mis, de belles manières et d'un naturel optimiste, connaître raisonnablement les méthodes efficaces de vente et, avant tout, bien connaître ce qu'il vend et l'usage qu'on en peut faire. Il doit être prêt et porté à s'améliorer constamment par la réflexion et la pratique auxquelles lui donnent accès les cours de la compagnie, les études conduisant au diplôme d'assureur-vie agréé, et les autres occasions qui s'offrent à lui.

Non seulement doit-il être sûr qu'il agit au meilleur de ses intérêts, mais aussi au meilleur des intérêts de la compagnie. Il doit tout mettre en oeuvre pour maintenir ses transactions sur un plan de loyale concurrence. Il doit toujours tendre à susciter dans ses contacts une meilleure compréhension de l'assurance en général.

Pour commencer, prenons le cas d'un nouvel assuré. Les responsabilités à son égard sont doubles. Il y a celles de la compagnie et celles de l'agent. La compagnie se doit d'être sûre qu'au moment de la vente de la police, l'agent a laissé une bonne impression. Quant à lui, il doit traiter le contrat conformément aux instructions qu'il a reçues de la compagnie. Un client satisfait qui comprend parfaitement la teneur du contrat et ce qu'il est en droit d'en attendre, voilà quel doit être notre objectif. S'il est sûr que cet objectif est atteint, l'agent peut être certain que le nouvel assuré chantera ses louanges. Il fera de nouveau affaires avec lui et avec nul autre et il lui désignera des acheteurs éventuels de polices, et lui témoignera son appréciation de bien d'autres façons. Ce qui est le plus important à mon avis c'est le fait que s'il éprouve quelque doute ou inquiétude, le client viendra à l'agent pour s'enquérir des renseignements qui lui donneront l'assurance qu'il peut s'estimer satisfait. Je voudrais souligner ici l'importance de la publicité que l'agent doit susciter autour de son nom. Son nom doit apparaitre sur le plus grand nombre possible de documents ou de formules d'assurance que l'assuré a en main. Le meilleur moyen pour l'agent d'obtenir ce résultat, c'est d'employer un timbre de caoutchouc portant son nom. Une lettre de remerciements jointe à la police du nouvel assuré aura aussi beaucoup de poids. En outre, tout document, que ce soit un livret de Caisse d'épargne, portefeuille, etc., servira à rappeler votre nom au client. A partir d'alors l'agent doit se tenir en contact avec l'assuré au moyen de cartes de souhaits d'anniversaire, de lettres concernant les nominations au sein de la compagnie, etc. Tous



A. DE L. PANET
Gérant régional de la Great-West

les six mois, il doit tâcher de se tenir au courant des besoins actuels du client en fait d'assurances. Ce faisant, il s'assurera que le client est satisfait et qu'à l'occasion il lui fera une excellente publicité.

Abordant maintenant le point de vue de la compagnie, nous soutenons que le bureau doit commencer à mettre l'assuré en confiance dès l'instant où sa demande de police parvient à la compagnie. Dans bien des compagnies, une lettre de remerciements est adressée à l'assuré et porte une mention de nature à capter la confiance du client. Une deuxième lettre est annexée aux pièces justificatives de la police. A partir de ce moment, le client recevra de la compagnie à différentes époques de l'année des documents qui contribueront à raffermir son appréciation de la police dont il s'est porté acquéreur par l'entremise de l'agent. Les annonces que la compagnie fera paraitre dans les journaux et les revues seront aussi un apport précieux à cette fin. Les clients qui se sont assurés directement avec la compagnie ou dont l'agent qui leur a vendu la police originale n'est plus disponible sont toujours des acheteurs possibles pour tous les agents, à quelque agence qu'ils appartiennent. Nous exhortons donc les agents à les approcher chaque fois que l'occasion se présente et à agir avec eux tout comme ils font avec leurs propres assurés. Ils sont une source de futures transactions que nous recommandons à tout agent. Dans certaines compagnies, ce groupe de clients éventuels semble former une "légion d'oubliés". Nous conseillons à l'agent de procéder à une simple entrevue lors de son premier contact avec cette catégorie de client possible. Par la suite, il pourra adopter la même ligne de conduite dont il se sert pour ses assurés réguliers.

On peut en user de même avec les assurés des autres compagnies. Un trop grand nombre d'agents, quand ils rencontrent des personnes qui ne sont pas assurées avec leur compagnie, négligent d'obtenir des renseignements complets qui leur permettraient ensuite d'agir tout comme si ces personnes étaient des clients de première heure. En se renseignant, l'agent obtiendrait un dossier complet des polices qui arrivent à échéance, des polices sans valeur de rachat, etc., qui lui vaudrait facilement de nouvelles affaires. S'il se donne vraiment la peine de suivre ses propres assurés, de même que les assurés par contact direct avec la compagnie, ainsi que les assurés des autres compagnies, il sera surpris des résultats qu'il obtiendra. Tout d'abord, un certain nombre de ces personnes lui demanderont des contrats et lui fourniront automatiquement d'autres possibilités de placement. Il pourra s'adresser à elles au sujet de ces autres acheteurs éventuels et elles feront le jeu de recrutement. En second lieu, s'il les passe en revue périodiquement, leurs conditions de vie présenteront des situations qui lui permettront de transiger avec eux. Nous sommes sûrs que ces revues périodiques suggéreront à l'agent une foule de situations nouvelles. Par ailleurs, en se traçant un programme et s'il effectue les relevés appropriés, il découvrira des circonstances qui joueront en sa faveur. Il ne devrait jamais rejeter la possibilité que ces personnes deviennent ses clients avant d'avoir tous les faits en main. Bien souvent, la personne à laquelle il semble devoir être impossible de vendre des assurances additionnelles se révèle être justement celle qui sera le plus intéressée à s'en procurer.

Oui vraiment! Les assurés doivent être la seule préoccupation de l'agent. La compagnie qui l'emploie mise sur l'intérêt qu'il leur porte en tant que groupe et sur l'esprit de collaboration qu'il apporte à s'occuper d'eux. N'oublions jamais en outre que le revenu de l'agent dépend directement de la peine qu'il se donne au service de l'assuré comme de l'assureur.

Les efforts conjugués de l'agent et de la compagnie ont permis que l'assurance-vie se trouve aujourd'hui dans une situation très enviable. Le public lui réserve le meilleur accueil. Grâce au bon travail des agents et à l'éducation du public par les compagnies, la population considère maintenant le paiement des primes au même titre que l'acquittement du loyer et du chauffage. Elle lui accorde autant d'importance dans son budget qu'au coût des aliments et, aussi étrange que cela puisse paraitre, dans la plupart des cas toutes les primes d'assurance et même les intérêts sont versées à l'échéance, une fois que l'assurance a rempli son merveilleux rôle.

L'épargne par l'assurance-vie

par GERARD LAROCQUE

Si nous jetons un regard sur les quinze dernières années, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaitre les progrès sensibles accomplis par nos compagnies canadiennes-françaises dans le domaine de l'assurance-vie.

Ces progrès dignes de mention, avouons-le, sont dus à la clairvoyance des nôtres qui trouvent en l'assurance-vie le moyen peut être le plus efficace pour leur aider à épargner tout en voyant à leur protection. Mais, si les nôtres sont de plus en plus conscients des bienfaits qu'ils peuvent en retirer à ce double point de vue soit: "Epargne et Protection", nous avons encore beaucoup à faire en ce sens, si nous voulons bénéficier davantage des fruits de l'assurance-vie.

Si nous voulons que notre groupe ethnique s'affirme de plus en plus, il nous faudra, en premier lieu, gagner la bataille au point de vue économique. C'est un terrain que, pour diverses raisons, nous avons négligé trop longtemps. Dans le passé, nous n'avons pas eu suffisamment le sens de l'épargne. Ce fut pour nous une lacune lamentable, laquelle n'a pas manqué d'avoir sur nous de néfastes répercussions.

D'aucuns reconnaissent que les nôtres, et cela depuis quelque quinze ans, semblent avoir mieux compris la nécessité de l'épargne par le truchement des compagnies d'assurance-vie. En agissant ainsi, non seulement les nôtres protègent les leurs en cas de décès, mais se préparent en même temps un meilleur avenir et une retraite plus heureuse.

Ces sommes d'argent ou primes versées par les nôtres dans des compagnies qui sont nôtres, sont convergées vers des institutions qui sont nôtres et servent ainsi à rehausser notre standard de vie. Les nôtres apprennent en même temps à économiser régulièrement et constamment, d'année en année. L'homme, en général, réussit assez mal à placer son argent et c'est la raison pour laquelle tant d'hommes après nombre d'années se trouvent dépourvues de sommes qu'ils auraient dû avoir.

Parmi les diverses institutions de fiducie, l'institution de l'assurance-vie est inévitablement le meilleur fiduciaire qui puisse veiller à vos dollars mis de côté pour assurer la sécurité des vôtres et de vous-même. Peu d'entre vous pourraient placer aussi sagement cet argent que le fait nos compagnies d'assurance et cela pour diverses raisons.



M. GERARD LAROCQUE, C.L.U.
Gérant régional de la Sauvegarde

L'homme ordinaire peut difficilement faire la comparaison entre les divers placements. Il y a de très bons placements, mais la difficulté résulte dans le fait de savoir choisir ceux qui sont bons.

L'assurance-vie est la consolation de l'homme prudent. C'est un placement qui n'est pas égoïste puisqu'il peut servir à la protection des vôtres en cas de décès.

Son rendement n'est peut être pas aussi élevé à certains autres placements, mais son capital est assuré et c'est là son mérite.

L'assurance-vie s'adresse à tous, aux jeunes comme aux moins jeunes. Les jeunes gens et jeunes filles qui débutent dans la vie peuvent trouver en elle le moyen par excellence de commencer un plan d'épargne, au lieu d'attendre que les lourdes responsabilités familiales les y empêchent. Les jeunes sont ceux qui pourraient le plus facilement faire des économies et pourtant, il faut bien l'avouer, sont ceux également qui y pensent parfois le moins. Et pourtant leur succès dans la vie dépend non pas de l'argent dépensé en gaspillage de toute sorte, mais bien de ces petites économies répétées. Mais si les jeunes peuvent trouver en l'assurance-vie un moyen splendide de faire des épargnes, il n'en est pas moins vrai, qu'elle s'adresse à toutes les classes de la société, professionnels, hommes d'affaires, commerçants, gens de métiers, etc.

Dépourvue de cet élément de spéculation, l'assurance-vie offre donc un placement de tout repos. Que de commerces, que de familles auraient connu la faillite et la détresse n'eusse été de l'assurance-vie. Comme quelqu'un le disait si bien un jour, "Si l'assurance-vie n'existait pas, il faudrait l'inventer.".

Aucun autre placement de fonds n'offre les caractéristiques suivantes: Le droit, tout d'abord, de différer la date d'échéance. C'est un placement disponible pour n'importe quel montant. La facilité de se servir des biens comme garantie d'un prêt ou de les revendre à la compagnie avant sa date régulière d'échéance, sans devoir mettre le public au courant de ce que vous faites — toute transaction étant strictement confidentielle. Aucun frais d'administration.

(Suite à la page suivante)

Assurances individuelles et collectives

- VIE
- ACCIDENTS ET MALADIE
- HOSPITALISATION
- RENTES

PLANS D'EPARGNES SUR LES SALAIRES
PENSIONS EN FIDEICOMMIS

THE GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY
SIEGE SOCIAL - WINNIPEG, CANADA

A. de L. Panet, CLU,
Gérant de succursale,
800, Ottawa Electric Building
Ottawa, Ontario

CONFIEZ-NOUS AUJOURD'HUI ... VOS PROBLEMES DE DEMAIN



"DEMAIN" VIENDRA

... et la Manufacturers Life aide des milliers de personnes prévoyantes à s'y préparer.

Que l'avenir réserve joie ou souffrance, une retraite paisible ou une mort prématurée, l'Assurance-vie répond aux besoins financiers futurs de la famille. Par exemple, au cours de 1955, la Manufacturers Life a versé en bénéfices $756,323 sur 119 polices, en vigueur depuis moins d'un an. Les paiements à des assurés vivants et aux familles de ceux qui sont décédés ont atteint la somme record de $37,889,814.

Le 69ème Rapport Annuel révèle aussi qu'en 1955, 41,000 personnes ont acquis, en prévision de l'avenir, de nouvelles assurances pour $301,290,928. Plus de 460,000 personnes possèdent des polices de la Manufacturers Life représentant $2,112,342,597 de protection soit en assurance sur la vie, soit en pensions de retraite. Leurs projets de bien-être futur sont garantis par un actif de $652,780,092.

THE MANUFACTURERS INSURANCE LIFE COMPANY
SIEGE SOCIAL (Fondée en 1887) TORONTO, CANADA
1F-56



De l'argent chaque mois...

fourni comme bénéfice d'invalidité— qu'il avait fort heureusement incorporé à son assurance-vie

Quand le salaire est interrompu par une longue période de maladie—il faut une source de revenu quelconque, pour aider à couvrir les dépenses de tous les jours et les frais médicaux.

La clause de privation de revenu par suite d'invalidité, disponible avec les polices d'assurance émises par la London Life, fournit de l'argent chaque mois—et garde aussi l'assurance-vie en vigueur, sans frais pour l'assuré—pendant toute la durée de l'invalidité.

Demandez à un représentant de la London Life

comment vous pouvez vous assurer le revenu dont *vous* auriez besoin si une telle éventualité interrompait *votre* salaire.

London Life Insurance Company
SIÈGE SOCIAL • LONDON, CANADA

Plus d'un million et quart de Canadiens sont assurés dans la London Life.

L'assurance-vie ne se prend ni ne se vend au petit bonheur

Par Clément BROWN

Chaque année, dans nos maisons, défilent une bonne demi-douzaine d'agents d'assurance venus nous exposer les avantages des polices qu'ils ont à nous offrir. Règle générale, à la fin de l'année, qu'ils aient ou nom pris de nouvelles polices, les clients ne sont guère plus avancés dans la connaissance de leur cas particulier.

Trop souvent, on achète de l'assurance au petit bonheur. Et, pourtant, s'il est un domaine dont il faut explorer tous les aspects, c'est bien celui de sa protection et de la protection des siens contre les risques de la vie humaine.

Et comme assuré, je crois qu'un effort plus considérable encore doit être fait par les compagnies d'assurances pour former des vendeurs. Des vendeurs qui feront plus que décrocher des clients solvables mais qui, de ces clients, feront des heureux. S'il est assez facile de trouver des gens capables de placer des polices d'assurances — il suffit d'avoir du bagout, de la personnalité, beaucoup de savoir faire et une connaissance rudimentaire des rouages d'une police —, il est moins facile de trouver dans l'agent d'assurances un conseiller qui nous fera prendre la sorte de police qui convient à notre état, à notre revenu, aux besoins de notre famille.

Personnellement, il n'y a rien que je déteste comme l'agent d'assurance qui m'arrive inopinément, sans m'avoir prévenu, qui essaie de me "surprendre" et de me coller une police avant que j'aie eu le temps d'y penser. **L'attaque** directe m'horripile. Et lorsque l'agent recourt à tous ces tableaux horrifiants qui me font penser que la mort me guette à chaque pas, j'ai envie de lui montrer la porte incontinent. La vente à haute pression ne me semble pas indiquée. Pour moi, en tout cas, elle me crispe les nerfs.

Sauf les tout jeunes hommes, qui ne sont à peu près pas couverts, il est rare qu'un agent rencontre quelqu'un qui ne soit pas protégé par quelque assurance. Si on analyse les raisons du succès de quelques agents et les causes de l'échec d'un bon nombre d'autres, on constatera que les premiers ont su offrir au client une assurance qui convient à ses besoins tandis que les autres ont essayé de lui coller n'importe quelle police et, préférablement, celle qui lui rapportait la plus forte commission.

L'assurance est un service et c'est dans la perspective d'un service qu'un agent d'assurance doit aborder son client. Il ne peut le faire en dix minutes, pas plus en une heure. Et j'ai bien la conviction que l'agent qui réussit, en une demi-heure, à placer une couple de mille dollars d'assurance à un homme qu'il n'a



M. CLEMENT BROWN
Rédacteur au Droit

jamais vu ni connu, a fait de cet homme un client temporaire de sa compagnie. Une enquête sur les raisons pour lesquelles une personne abandonne une police, après en avoir payé une ou deux primes, révèlerait qu'elle a été mal conseillée par l'agent et que l'assurance prise ne correspondait pas du tout au besoin du client.

L'agent doit d'abord inspirer confiance au client, ne pas forcer sa porte par des trucs de vendeur à la petite semaine, lui laisser exposer son cas, et l'aider à trouver lui-même la solution qui lui convient le mieux, en le guidant dans le dédale des différents plans qu'une compagnie peut lui offrir.

Il faut être honnête avec le client, non pas de cette simple honnêteté qui consiste à exposer sèchement les divers plans d'assurance, mais de cette honnêteté qui consiste à conseiller le client hésitant, à lui éviter les faux pas et à le guider sûrement vers le plan qui, de l'avis de l'agent et du sien, éliminera le mieux les problèmes que l'assuré veut résoudre.

Cela ne peut se faire en un tour de main et, si j'étais agent d'assurance, je craindrais comme la peste l'homme qui me prendrait sur le champ la première police que je lui offrirais. J'aurais la conviction qu'il s'est débarrassé de moi et que j'ai trouvé à ma compagnie un adversaire de plus.

Il est normal que l'on n'offre pas au jeune marié la forme d'assurance qui convient davantage à l'homme mûr chargé de famille. Et je crois que les compagnies d'assurances devraient se faire un point d'honneur de ne "mettre sur la route" que des agents au jugement sain, peut-être lents parfois à placer de l'assurance, mais qui se feront des amis de leurs assurés parce que, pour ces derniers, les assurances ne seront pas des charges nouvelles à leur budget mais une protection jugée indispensable, au même titre que le toit de leur maison.

Quel est, à mon avis, le type d'agent que je préfère ! Et bien c'est celui qui n'essaie pas de me surprendre, qui ne m'arrive pas de but en blanc, à l'heure du souper, quand j'ai les petits à mettre au lit ou que je dois sortir avec ma femme. Non, c'est l'homme d'affaires qui me donne rendez-vous, qui vient discuter avec moi, s'enquiert de mes charges de famille, examine la protection dont je suis nantie, me conseille les deux ou trois plans alternatifs qui, à son jugement, feront le mieux mon affaire — non **son** affaire — et me laisse le temps de réfléchir. S'il a réussi à me convaincre dès la première rencontre, tant mieux. Sinon, qu'il se reprenne mais qu'il ne me **pistonne** pas.

L'assurance est un placement dont bien peu, aujourd'hui, peuvent se dispenser. Au fait, personne ne peut s'en dispenser. Mais les besoins varient. Et ce sont justement ces besoins que l'agent doit découvrir ou aider son client à préciser.

Tâche difficile, je n'en disconviens pas, mais tâche d'une portée sociale considérable. Si elle est bien remplie, elle contribuera à garder à l'assurance sa popularité et favorisera les affaires de nos compagnies. Si elle est bâclée, si, une fois assuré, le client est plus mécontent qu'avant de s'être laissé prendre, je ne prédis pas une carrière fructueuse à l'agent qui lui aura **collé** une police.

Et je crois que plus les agents d'assurance seront nantis du sens de leurs responsabilités, plus ils se pénétreront de la nécessité de connaître leur affaire et d'aider le client à connaître la sienne, plus l'assurance jouira d'une popularité légitime.

C'est à l'idée de service que je reviens parce que c'est la clé de tout. L'agent d'assurance doit gagner honorablement sa vie, sans doute. Et je le souhaite ardemment. Mais pas aux dépens des autres mais en les aidant.

Il n'y a rien de plus pénible que de voir un homme se désister de polices d'assurance et de renoncer à certaines formes de protection. Mais il faut reconnaître que si, parfois, l'assuré y va un peu trop légèrement dans ce sens, l'agent qui l'assura jadis peut avoir aussi sa responsabilité dans ce geste malheureux.

Il n'a peut-être pas placé chez son client le genre d'assurance qui lui convenait le mieux. Pourquoi ? Par cupidité, par ignorance, par lassitude de la part de son client qui s'est débarrassé de lui ? Parce que les temps sont devenus trop durs et que l'assuré ne peut plus porter le poids de ses polices ? Sans doute, pour l'une ou l'autre de ces raisons et pour d'autres encore que je ne connais pas.

Mais souvent il y a, au fond de tout cela, une imprudence, soit de la part de l'agent soit de la part de l'assuré. Quelqu'un a fait un faut pas. Et c'est cela qu'il faut éviter.

Un assuré satisfait est un client de tout repos. Un assuré mécontent restera toute sa vie défiant. Et personne n'y gagnera.

Actualité sociale

"L'assurance-vie est une actualité sociale qui touche à une institution fondamentale de la société: la famille, base de notre structure sociale. On peut dire que maintenant l'assurance fait partie du budget familial, au même titre que la nourriture, le vêtement, le logement. L'Assureur-Vie doit donc être, avec le médecin, l'avocat et le prêtre, le professionnel qui conseille les autres, qui les guide en leur faisant connaitre leurs véritables intérêts. Il est celui qui enseigne la prudence. Il aide à organiser la sécurité de la vie physique, sociale et économique des autres. Et à ce titre, il est l'un des grands bienfaiteurs de l'humanité. Il aide l'homme à se survivre à lui-même dans ceux qu'il a engendrés, dans ses compatriotes, dans ses frères en humanité. Si l'épargne est une vertu, l'assureur est celui qui peut promouvoir le plus efficacement cette vertu." Telle est l'opinion émise au Congrès des Assureurs-Vie de la région de Montréal par le Rév. Frère Clément Lockquell, doyen de la Faculté de Commerce de l'université Laval.

Le distingué conférencier souligna le rôle social de l'Assureur-Vie. "L'Assureur-Vie, dit-il, se doit d'éveiller chez l'individu le sens des responsabilités individuelles et sociales; de développer le sens de la prévoyance, la conscience des obligations du père de famille, du membre de la société; de diriger l'initiative individuelle; d'aider l'individu à voir clair dans sa situation financière et sociale, à trouver les solutions adéquates, usant en tout d'esprit de finesse et d'adaptation."

Parlant du rôle éducatif de l'Assureur-Vie, le R. F. ajouta: "Je dirais volontiers que l'assureur est un éducateur du peuple. Il doit lui enseigner comment le pari avec le risque est, à la source, un pari égoïste, puisque, si le pari est perdu, la perte retombe sur une famille innocente qui devait se fier à son chef. Il excite cet instinct latent chez tout homme qui le porte à progresser... Il lui fait comprendre que tout progrès nécessite la liberté et la sécurité. Plus que toute autre cause, les soucis et la peur du lendemain tuent l'initiative humaine et son efficacité. La sécurité, au contraire, fait naître un état d'esprit favorable à une haute vitalité.

"Celui qui a aidé son semblable avec dévouement et avec honnêteté à s'installer dans la sécurité qui permet la vie humaine, à libérer la conscience des liens de la crainte des éléments naturels, de la mauvaise volonté ou de la négligence des méchants ou des étourdis, celui-là mérite qu'on lui rende hommage, déclara en conclusion le conférencier. Celui qui a su créer de la richesse, là où n'existait que désordre et dilapidation; qui a prévenu la souffrance et le besoin; qui a, en définitive contribué au bonheur des autres; celui-là peut bien être considéré comme l'une des pièces importantes du rouage social."

Les grands plans d'assurance-vie

Lorsque le besoin de protection est évident, alors que l'assuré est à la tête du foyer avec des responsabilités de famille, il est clair que la solution est un montant maximum de protection permanente à un coût minimum. Vous trouverez donc votre solution dans la Vie Entière.

Lorsqu'il existe un besoin de protection, mais que l'assuré ne veuille payer que durant une certaine période, alors qu'il se trouve dans une position financière satisfaisante pour faire des paiements plus élevés pendant une période de temps plus courte, la Vie à Paiements Limités sera votre solution. La Vie à Paiements Limités est aussi recommandée dans le cas de personnes qui prévoient une baisse de revenu après une certaine période de temps. De même que pour le jeune homme qui n'a présentement aucune responsabilité familiale.

La Dotation, y compris les contrats de pension, est recommandée dans les cas où l'épargne et le placement sont désirés. Les professionnels et les hommes d'affaires sont attirés par ce contrat dans le but de s'accumuler un fonds pour leur retraite. Ces plans s'adaptent aussi très bien au salarié célibataire qui n'a aucune intention de se marier. Dans les familles plus à l'aise, nous recommandons la dotation aux parents qui veulent assurer une instruction supérieure à leurs enfants. La Dotation est aussi le plan idéal pour les jeunes filles.

L'assurance Terme n'est pas une forme permanente d'assurance et par conséquent ne bâtit aucun fonds de réserve.

L'épargne...

(Suite de la page précédente)

Vous êtes, de plus, exempt des dangers et des inquiétudes et des pertes possibles que comportent les placements faits à nouveau. Enfin, un contrôle absolu et complet de la propriété pendant que vous vivez et un contrôle complet et confidentiel de ce qui doit être fait au sujet des biens en cas de décès.

Grâce à toutes ces caractéristiques, l'homme peut jouir d'une réelle tranquillité d'esprit. Epargnez au moyen de l'assurance-vie et vous connaitrez le contentement, la confiance et la sécurité et du même coup disparaîtront le malaise, l'anxiété et l'incertitude. La prospérité commence le jour où l'homme com[illegible] par gner.

Enfin! ASSURANCE-VIE ET REMBOURSEMENT DE VOTRE ARGENT

Un plan de police Sun Life tout nouveau qui:

1. Comporte une protection d'assurance-vie jusqu'à l'âge de 65 ans.
2. Rembourse toutes les primes de base (d'après le tarif annuel) si l'assuré est en vie à l'âge de 65 ans.
3. Est émise sur la vie des hommes et des femmes aux âges de 15 à 50 ans inclusivement.

A l'âge de 65 ans, les fonds peuvent (a) être touchés en espèces; (b) servir à l'achat d'une police libérée, d'un montant égal au capital assuré à l'origine, et le solde peut être touché en espèces ou sous forme de revenu garanti; (c) servir à l'achat d'une rente; (d) être laissés en dépôt à un taux d'intérêt garanti.

Pour obtenir tous les détails sans obligation, vous n'avez qu'à mettre à la poste le coupon ci-dessous ou téléphoner à

ROBERT PERRIER

65, rue BANK, Ottawa — CE. 2-9621
38, rue DUPUIS, Hull — PR. 1-1473

NOM .....

ADRESSE .....

DATE DE NAISSANCE .....

SUN LIFE DU CANADA

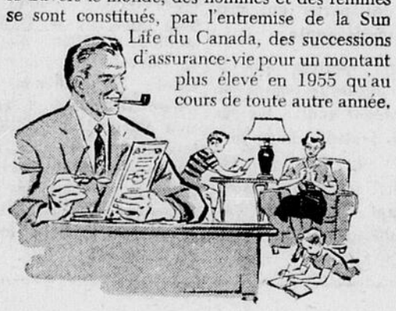
Ce que vous devez savoir sur l'assurance-vie ...et sur la SUN LIFE DU CANADA

Aujourd'hui, six millions et demi de Canadiens détiennent de l'assurance-vie. En souscrivant leurs polices, ces Canadiens — hommes et femmes — ont compris le rôle essentiel de l'assurance-vie: la protection familiale et personnelle. Leurs achats combinés ont fait de l'assurance-vie le moyen d'épargne le plus en vogue au Canada.

Il serait difficile de trouver aujourd'hui, à travers tout le pays, une seule ville qui ne compterait pas parmi les siens des détenteurs de polices, des rentiers ou des bénéficiaires de la Sun Life du Canada.

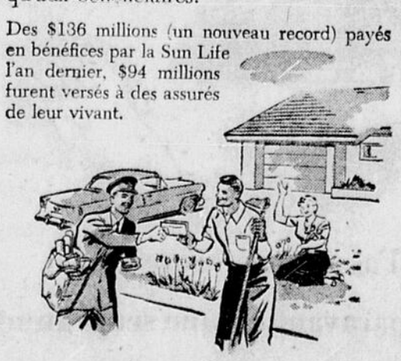
AVEZ-VOUS SONGÉ que dès le jour où vous achetez une police d'assurance-vie, votre famille est protégée pour le *plein montant* du contrat? D'aucune autre manière, pouvez-vous établir une succession payable immédiatement, par le fait du versement de la prime initiale.

A travers le monde, des hommes et des femmes se sont constitués, par l'entremise de la Sun Life du Canada, des successions d'assurance-vie pour un montant plus élevé en 1955 qu'au cours de toute autre année.



ON ACHÈTE DE L'ASSURANCE-VIE, dans sa forme la plus simple, en vue d'assurer des dollars aux personnes à charge, au décès de l'assuré. Néanmoins, à notre époque, nous payons plus d'argent en assurance-vie aux assurés de leur vivant, qu'aux bénéficiaires.

Des $136 millions (un nouveau record) payés en bénéfices par la Sun Life l'an dernier, $94 millions furent versés à des assurés de leur vivant.



TOUT PROPRIÉTAIRE d'une police d'assurance-vie se doit de savoir comment les différents modes de payement du produit peuvent être adaptés à ses besoins personnels. Par exemple, si vos enfants sont grands et que vous n'ayez plus besoin de la protection familiale que vous confère votre police, vous pouvez vous en servir pour compléter votre revenu de retraite.



Un grand nombre de polices Sun Life arrivées à échéance en 1955 ont été payées sous forme de revenu.

VOUS PENSEZ PEUT-ÊTRE à vous acheter plus d'assurance-vie. S'il en est ainsi, assurez-vous que votre agent est bien au courant de vos besoins d'assurance-vie pour votre famille. Il peut alors vous proposer un plan de bénéfices, spécialement conçu pour répondre à ces besoins, qui mettra le mieux à profit les "dollars à venir".

Les représentants Sun Life reçoivent une formation experte. Demandez-leur de bons conseils au sujet de vos besoins d'assurance-vie.



VOUS POSSÉDEZ PROBABLEMENT déjà de l'assurance-vie payable à votre épouse à votre décès. Le montant de votre police peut être payable en une seule somme. A moins que vous ne sachiez que votre épouse aura un besoin pressant et immédiat pour cette somme assez importante, vous devriez réfléchir aux problèmes qu'elle aura à envisager pour placer de nouveau son argent. Votre police vous offre le choix de plusieurs modes de règlement qu'il faudra étudier. Ils vous permettent d'agencer votre assurance-vie de sorte qu'elle soit payée sous la forme d'un revenu adapté aux besoins de votre famille.

Rappelez-vous que le "meilleur" plan pour tout le monde est une chose impossible. Ce qui répond à vos besoins actuels peut très bien ne pas correspondre aussi bien à vos besoins futurs. Ce qui importe est de reviser régulièrement votre programme.

Afin de maintenir leur assurance bien à jour, des milliers de détenteurs de polices Sun Life se sont prévalus, l'an dernier, des modes de règlement facultatifs de leurs polices.



SOUVENEZ-VOUS AUSSI que vos polices d'assurance-vie peuvent *vous* rendre service de plusieurs façons, votre vie durant. Supposons que vous ayez soudainement à faire face à une obligation financière; vous pouvez emprunter sur votre police et prendre les mesures pour effectuer des remises régulières.

L'an dernier, des milliers d'assurés de la Sun Life ont surmonté, avec succès, des difficultés temporaires en contractant un emprunt sur leurs polices.



Oui, pour mettre le mieux à profit votre assurance-vie, sachez ce que vous voulez faire de vos dollars d'assurance-vie et sachez aussi comment ces dollars peuvent le mieux vous conduire à ce but. Votre agent d'assurance-vie est celui qui peut vous aider. Sa formation et son expérience sont toujours à votre disposition, sans aucune obligation de votre part.

COUP D'OEIL SUR LE RAPPORT SUN LIFE DE 1955

ASSURANCE-VIE NOUVELLE EN 1955:
$761,854,137 — une augmentation de $65 millions.
Le plus fort montant jamais vendu par une compagnie canadienne au cours d'une seule année.

TOTAL DE L'ASSURANCE-VIE EN VIGUEUR:
$6,534,251,986 — représentés par 1,223,066 polices individuelles et 742,715 certificats d'assurance de groupe.

PAYÉ AUX ASSURÉS ET AUX BÉNÉFICIAIRES:
$136,691,795 en 1955.
$3,002,988,139 depuis 1871, année où la Sun Life émettait sa première police.

DIVIDENDES AUX ASSURÉS EN 1956:
$28 millions en dividendes aux assurés — une augmentation de l'échelle des dividendes pour la septième année de suite.

Chaque assuré recevra un exemplaire du rapport annuel de la Compagnie; on peut aussi en obtenir un exemplaire en s'adressant comme ci-dessous:

F. W. BERRY, gérant de succursale — 65, RUE BANK, OTTAWA

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

Essor constant de la Sun Life

Les assurances en vigueur dépassent $6 milliards — Dividende accru en 1956.

La Sun Life vient d'établir un nouveau record de ventes dans l'histoire de l'assurance-vie canadienne. La Compagnie a vendu plus de trois quarts de milliard d'assurance nouvelle, le plus fort montant jamais vendu par une compagnie canadienne au cours d'une seule année et a, en même temps, porté le total de son assurance en vigueur à $6½ milliards, le plus haut sommet dans l'histoire des compagnies d'assurance-vie canadiennes. Ces deux records figurent parmi les faits saillants du 85e Rapport annuel de la Sun Life du Canada soumis aujourd'hui aux deux millions de polices Sun Life par George W. Bourke, Président. Au cours de l'année, la Compagnie a versé en bénéfices $136 millions, atteignant encore ici un nouveau sommet. Les dividendes aux assurés seront augmentés pour la 7e année de suite; en 1956, $28 millions seront versés en dividendes, réduisant ainsi le nouveau coût de l'assurance pour les détenteurs de polices.

Les $761 millions d'assurance-vie nouvelle émise par la Sun Life en 1955 dépassent de $65,000,000 le total des émissions en 1954. Au cours d'une année où ses produits de consommation se sont élevés à un niveau inaccoutumé et ont livré une forte concurrence aux ventes d'assurance-vie, le fait d'établir un record de ventes d'assurance-vie démontre qu'un nombre de plus en plus grand d'individus reconnaissent que la protection de l'assurance-vie est essentielle à la sécurité familiale, comme le déclarait M. Bourke.

La Sun Life compte maintenant un tiers de toute l'assurance-vie de groupe en vigueur au Canada aujourd'hui. Les rentes Sun Life en vigueur représentent des versements de $149,000,000 par année. Les pensions de groupe représentent 88% de ce total. M. Bourke a souligné que l'importance des affaires de la Compagnie en dehors du Canada révèle la place de premier plan qu'occupe la Sun Life sur le marché international de l'assurance-vie.

Au cours de 1955, l'actif de la Sun Life s'est accru de $72 millions et s'établit maintenant à $1,948 millions. De nouveau, les hypothèques constituent un débouché important pour les nouveaux placements; durant l'année, la Compagnie a placé quelque $108 millions sur les maisons d'habitation et autres hypothèques, portant le total des placements hypothécaires de la Sun Life à $400,000,000.

Le rapport annuel révèle que le taux d'intérêt obtenu par la Sun Life sur son actif enregistre une nouvelle augmentation en 1955, pour atteindre maintenant 4.17%. Les mesures de crédit adoptées par les autorités monétaires sur les marchés financiers du monde ayant enrayé la tendance à la baisse des taux d'intérêt qui avaient cours en 1954, M. Bourke a exprimé l'avis que la Compagnie peut envisager un "taux intéressant" d'intérêt pour les mois à venir.

M. Bourke a conclu ses commentaires en disant qu'il avait tout lieu de croire que les nouveaux sommets atteints par l'institution de l'assurance-vie seraient surpassés en 1956 et que le total de l'assurance-vie en vigueur atteindrait un niveau sans précédent. Au Canada, la prospérité de la nation, les perspectives d'avenir attirent de nouveaux citoyens. Cet afflux a pour effet d'augmenter la demande des produits de consommation, des habitations et des services. Le besoin d'assurance-vie continuera de s'accroitre. La Sun Life développe son propre organisme en vue d'être en mesure de servir ce marché croissant. Un recrutement plus soigné d'agents; des cours de formation plus spécialisés en vue de répondre aux besoins particuliers du jour; de nouvelles succursales; des contrats nouveaux et améliorés; voilà quelques-unes des mesures adoptées pour répondre à la demande considérablement plus grande de sécurité financière familiale.

Indépendance financière plus grande, économie plus saine

Dans l'administration publique, le principe est qu'il faut prévoir les besoins d'un pays, d'une province ou d'une ville vingt ans à l'avance. On ramène même cette idée à trois mots: "gouverner, c'est prévoir".

Ce qui est vrai des affaires de la collectivité l'est également de ses affaires personnelles. L'homme avisé administrera sa fortune non seulement en songeant à ses intérêts immédiats, mais aussi en pensant à l'avenir, en calculant les profits, les revenus qu'il sera susceptible de toucher dans dix, vingt ou trente ans.

Le mot placement ne renferme-t-il pas d'ailleurs un futur? On place aujourd'hui mille dollars dans telle industrie, dans telle entreprise, dans telle corporation. On en attend un bénéfice dans tant d'années. Ce n'est pas le lendemain proche, qui intéresse; c'est le lendemain éloigné. Il faut donner le temps à ses dollars de se multiplier, de faire avalanche.

Aussi comprend-on le président de la Banque Royale du Canada, M. James Muir, lorsqu'il recommande à ses compatriotes de procéder à des placements financiers, d'investir plus d'argent en "capital de risque". Loin de lui la pensée d'inciter les Canadiens à semer leur argent à tout vent, mais il considère qu'ils pourraient faire la part d'un certain risque dans leurs placements, en particulier dans les entreprises d'exploitation des ressources naturelles.

Le Canadien, croit-il, a besoin de modifier sa mentalité. Il doit oublier que son pays n'a qu'une population de quinze millions d'habitants en songeant qu'il en comptera prochainement le double. Il doit se mettre aussi dans la tête que si le Canada a besoin de capitaux, il ne doit pas glisser sous la dépendance financière de l'étranger. Enfin, M. Muir estime que le gouvernement fédéral devrait reviser son régime des taxes et impôts de façon à rendre le financier canadien plus en mesure de procéder à des placements de risque.

Les vues de M. Muir ne sont-elles pas de nature à favoriser une plus grande indépendance financière des Canadiens et à assurer une économie plus saine de tout le pays?

(Extrait de "La Presse")

Essor rapide à la Mutual Life

Au cours des dix dernières années, la Mutual Life Insurance Company of Canada a progressé plus rapidement que pendant les 76 premières années qui ont suivi sa fondation, déclare le président, M. L.-L. Lang, dans son rapport à l'assemblée annuelle des actionnaires.

En 1945, rappelle M. Lang, le chiffre d'affaires de la Société n'avait pas dépassé $70 millions; l'an dernier il a atteint un nouveau record de $189 millions. En 1945, également, le montant des assurances en vigueur s'établissait à $774 millions; à la fin de 1955, il était de $1 milliard 800 millions. Un accroissement semblable s'est manifesté dans l'actif. Pendant la même période, il est passé de $270 millions à $490 millions.

Il est difficile, de poursuivre M. Lang dans ses remarques aux actionnaires, de saisir la véritable cause d'un essor aussi considérable. Nous avons bénéficié, dans une large mesure, du développement économique du pays, mais nous avons aussi multiplié nos efforts en vue d'améliorer constamment notre service. Le commerce de l'assurance est soumis à une rigoureuse concurrence où la réussite n'est possible que si les efforts pour satisfaire la clientèle demeurent constants.

Passant ensuite à l'analyse des placements, M. Lang a fait observer que ceux-ci exigeaient, étant donné la nature spéciale du commerce de l'assurance-vie, une attention particulière. Les sociétés d'assurances ne sont pas complètement libres de choisir dans ce domaine, elles doivent se conformer à certaines restrictions imposées par la loi, adhérer à une politique qui leur est, avant tout, dictée par leurs obligations envers les bénéficiaires, dont elles sont, dans une certaine mesure, les fiduciaires. Elles doivent obtenir un rendement élevé, mais s'occuper aussi de la sécurité, de la valeur. Elles ne peuvent prendre de risques. "Nous nous sommes toujours efforcés de conserver une position modérée dans ce domaine et la tâche de le faire est d'autant plus difficile que le volume des placements que nous devons effectuer chaque jour augmente sans cesse. Il était de $180,000 l'an dernier.

M. Lang a aussi insisté sur le rôle de premier plan que tiennent les sociétés d'assurance dans la vie économique du pays. Il a mentionné la collaboration que la Mutual Life avait apportée en vue de favoriser la construction d'habitations. Il a recommandé, en terminant, un retour à une pratique plus rigoureuse de l'épargne qui demeure à la base de notre stabilité économique et industrielle. "Le gouvernement se doit de maintenir l'activité économique dans un juste milieu, mais le citoyen a aussi des obligations dans ce domaine; il doit accepter les restrictions imposées et s'intéresser à tout ce qui concerne la vie économique du pays", a dit M. Lang.

Le peuple ne voudrait pas d'assurance-santé

New-York, — M. Stefan Hansen, de Winnipeg, directeur de l'assurance-groupe d'une compagnie d'assurance, a déclaré hier que le public canadien ne désire pas un régime national d'assurance-santé, malgré l'opinion qui semble prévaloir dans les cercles politiques du Canada. Il a ajouté que le peuple des Etats-Unis n'en désire pas davantage.

Il soutient qu'on a exagéré l'importance des revendications dans ce domaine. Quelques dirigeants syndicaux, de groupes d'employés civils et certains partis politiques, communistes et socialistes, ont réclamé un régime d'assurance-santé national. Cependant, les vues des dirigeants syndicaux au niveau national ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la majorité des membres. Certains dirigeants se sont même déclarés opposés à l'assurance-santé nationale. Quant aux employés civils, certains groupes y sont également opposés. Les partis politiques qui demandent l'assurance-santé reflètent une bien faible partie de l'opinion publique.

M. Hansen a également déclaré que partout où des référendums ont été tenus sur cette question, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, la population s'est prononcée par une forte majorité contre de tels régimes. Il cite notamment un référendum tenu à Calgary, en 1948; un référendum tenu dans l'Etat de Washington, en 1950; un référendum tenu dans le district rural de Regina et le district d'Assiniboine-Gravelbourg, l'an dernier; des élections en Colombie-britannique, en 1952, et en Ontario, en 1951, où le peuple s'est prononcé contre des partis qui prônaient l'assurance-santé.

M. Hansen soutient que la classe moyenne de la population peut se protéger contre les risques de la maladie bien plus efficacement que par un régime national d'assurance-santé, en participant à des plans d'assurance-groupe pour des sommes bien modiques.

Bilan record de L'Alliance Nationale

Les assurances en vigueur augmentent de 14 p. 100 en 1955.

L'Alliance Nationale, Compagnie mutuelle d'assurance-vie, a obtenu en 1955 des résultats très favorables ainsi que le révèle le rapport annuel soumis à l'assemblée des actionnaires tenue à Montréal.

Les nouvelles assurances ordinaires mises en vigueur ont accusé une augmentation de 14 p. 100 sur celles de l'année précédente et représentent, pour les bénéficiaires des nouveaux assurés, une protection de $30 millions. Le total des assurances en vigueur s'est également accru de 14 p. 100.

Le bilan de la Compagnie indique à l'actif une hausse de près de 2 millions. Ce dernier se chiffre maintenant par $23,875,574, alors qu'en 1948, au moment de la transformation de la Société en Compagnie mutuelle, il n'était que de $13,957,554.

Les bénéfices divers versés au cours de l'année, ont atteint la somme de $1,278,029. A eux seuls, les dividendes distribués représent tout près d'un quart de million. Depuis sa fondation, la Compagnie a versé la somme totale de $34,039,289. Le rapport souligne qu'à cause de sa formation en mutuelle, L'Alliance Nationale est en mesure de maintenir une échelle de dividendes qui contribue fortement à réduire le coût net de la protection qu'elle accorde à ses assurés. L'augmentation de la cédule des dividendes accordés au cours des deux dernières années, représente sur l'ensemble de l'échelle une hausse de 25 p. 100.



Laissez-moi Vous expliquer la

Dotation Spéciale des Primes de la CROWN LIFE

- *Donnant à votre famille la protection dont elle a besoin!*
- *Remboursant votre argent à 65 ans si elle n'en a pas besoin!*
- *Plus un bénéfice profitable sur votre investissement!*
- *N'achetez aucune assurance sur la vie avant d'avoir examiné ce nouveau plan!*

A. D. STACKHOUSE, C.L.U.
GERANT REGIONAL
88, rue METCALFE, Ottawa CE. 2-7349

Depuis 1900, la Compagnie d'Assurance-vie Crown Life a joui d'un avancement spectaculaire à travers le monde du fait de gérants comme M. Arthur D. Stackhouse, C.L.U., gérant de la succursale de la Crown Life à Ottawa.

M. Stackhouse est comparativement un membre nouveau de la famille Crown Life puisqu'il s'est joint à la Compagnie en août 1947 comme représentant dans les comtés de Renfrew et Lanark. Cependant, ses capacités exceptionnelles ont été reconnues en peu de temps et il a été nommé gérant de la succursale d'Ottawa en 1950.

Il a été capable d'assumer large volume de nouvelles affaires durant les 5 dernières années, fa ainsi de la succursale d'Ottawa une des plus grandes agences de la compagnie. Il fait partie de l'Association des Gérants d'Assurance-vie et a le grade d'expert en assurance-vie.
Né à Kinburn en 1908 et ayant fait ses études à Ottawa, M. Stackhouse vient d'une famille qui a été au service de la Crown Life pendant plusieurs années. Son père, A. L. Stackhouse, fit en premier partie de la Compagnie en 1927 et est encore associé à l'heure actuelle à l'agence d'Ottawa. Gordon, son frère, est gérant de la succursale de la Crown Life à Peterborough.

La Crown Life est bien connue pour ses méthodes libérales de garantie et le coût peu élevé des plans modernes destinés aux besoins d'assurance d'aujourd'hui, comme par exemple l'exclusive Dotation Spéciale des Primes qui est une conception entièrement nouvelle en matière d'assurance-vie. La "D. S. P." assure la protection de la famille du client jusqu'à ce qu'il ait atteint 65 ans, à un coût minime, mais si sa famille n'a pas besoin de cette protection, on lui remboursera tous ses dépôts, plus les dividendes et intérêt à l'âge de 65 ans. S'il le désire, il peut choisir une dotation entièrement acquittée à 85 ans pour le même montant, plus un boni comptant à 65 ans, ou un revenu mensuel viager après 65 ans. La Crown Life est également spécialisée dans les plans temporaires, collectifs, dotations et rentes.
Ces assurances et beaucoup d'autres encore représentent seulement une partie des services que les représentants de la Crown Life peuvent vous offrir à Ottawa même et à travers tout le pays.



Le rêve devient réalité à 65 ans

Pension mensuelle de $200

Récemment, un pharmacien de Québec et sa femme ont pris leur retraite avec une pension de $200. Leur rêve se réalisait, grâce à une décision prise en 1925.

C'est à ce moment-là qu'il avait pris un plan de pension de la Confederation Life comportant une assurance de $20,000. Il venait d'ouvrir son magasin, et avec les dépenses domestiques, il ne pouvait économiser en vue de ses vieux jours. Quelle surprise quand il apprit de son représentant de la Confederation comme il était facile de voir ses rêves se réaliser sans les ennuis de placements risqués!

Vous aussi serez agréablement surpris de voir combien il est facile de protéger ceux que vous aimez, grâce à un plan de pension de la Confederation.

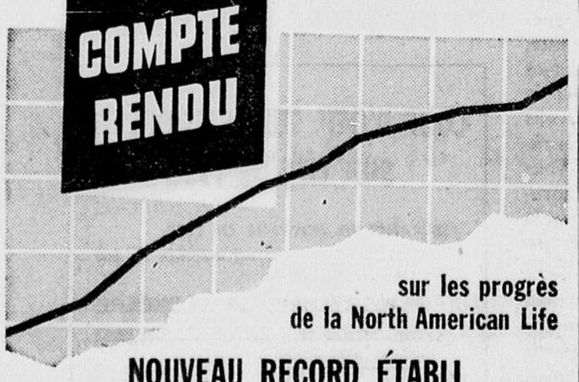
Choisissez votre plan de pension!

- Retraite à 50, 55, 60 ou 65 ans.
- Pension mensuelle ou montant comptant.
- Assurance-vie de $1,000 pour $10 de pension mensuelle.
- Les bénéfices payables aux personnes à charge peuvent être reçus sous forme de pension mensuelle, si désiré.

Confederation Life
ASSOCIATION

Vous obtiendrez la brochure gratuite "Prendre sa retraite et ses aises ne tient pas du miracle" en appelant:

D. F. CHUBB, *gérant de division,*
L. PERREAULT, *gérant de district,*
Edifice Insurance Exchange



sur les progrès de la North American Life

NOUVEAU RECORD ÉTABLI EN CETTE 75IÈME ANNÉE

Points principaux du rapport annuel

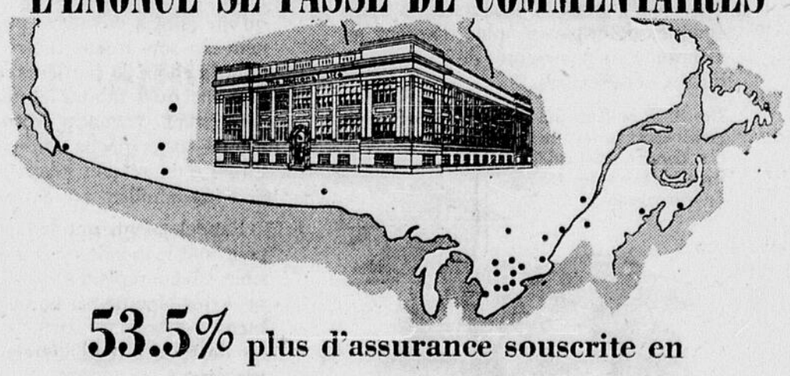
Paiements aux assurés et bénéficiaires et prévisions (augmentation: $4,090,369)	$ 30,092,969
Nouvelles assurances et annuités (augmentation: $23,356,449)	$ 186,399,424
Assurances et annuités en vigueur (augmentation: $142,513,452)	$1,166,515,007
Actif total (augmentation: $19,317,478)	$ 218,705,519

Le bilan complet sera envoyé, sur demande, aux intéressés.

NORTH AMERICAN LIFE

S. B. DUNLOP, C.L.U.
Gérant de succursale
226, rue Sparks, Ottawa, Ont.

L'ENONCE SE PASSE DE COMMENTAIRES



53.5% plus d'assurance souscrite en 1955 que jamais auparavant en une seule année

57e Rapport Annuel-1955

$46,323,854.00
Assurance souscrite

$214,237,762.00
Assurance en vigueur

$33,543,463.00
Actif

$1,963,110.00
Capital et fonds de réserve

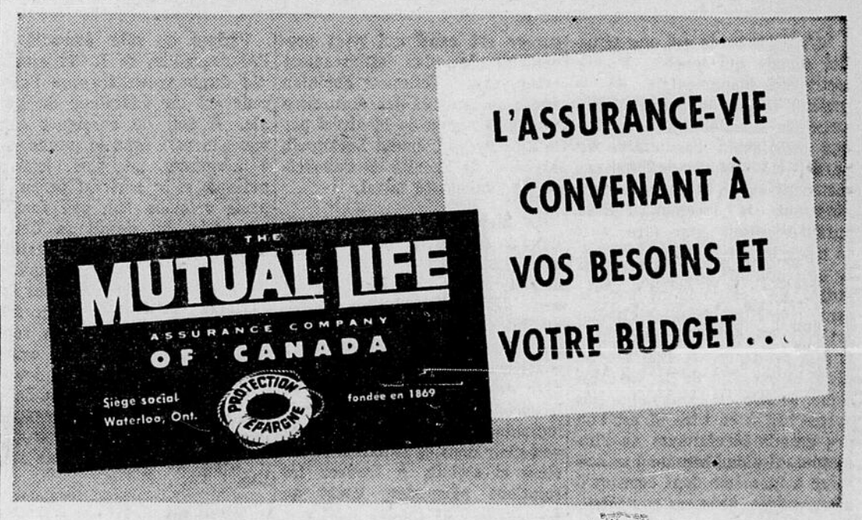
4.83%
Intérêt net

"Le taux d'augmentation de notre chiffre d'affaires est de beaucoup meilleur que le taux moyen pour toutes les compagnies d'assurance-vie, et . . . est un indice de la confiance que le public témoigne à notre compagnie."

—extrait du rapport de la Direction soumis à l'assemblée annuelle de la compagnie

The National Life Assurance Company of Canada

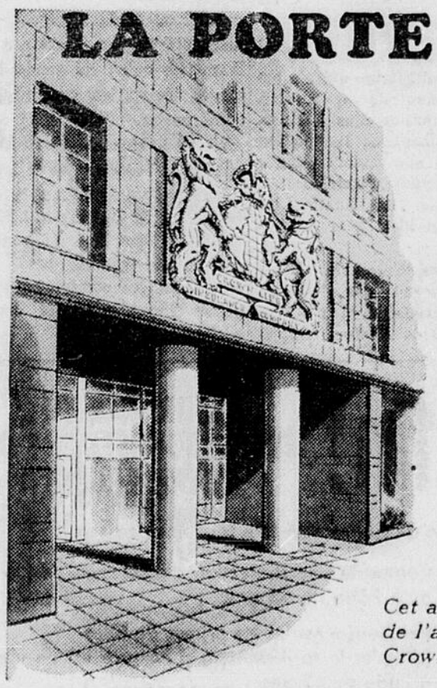
HAROLD E. LAWSON, *Président*
A. HOWARD MOFFAT, *Vice-Président et Surintendant des Agences*



L'ASSURANCE-VIE CONVENANT À VOS BESOINS ET VOTRE BUDGET . . .

SUCCURSALE D'OTTAWA, 210-218, édifice Ottawa Electric,
W. L. Mooney, C.L.U., gérant de succursale.

LA PORTE OUVERTE



Hommes et femmes de chaque condition sociale ont acheté en 1955 27% de plus d'assurance à la Crown Life que jamais auparavant

Nouvelles polices $251,787,171
Cet accroissement marquant est l'indice de l'accueil favorable par le public de la Crown Life et de ses représentants.

Polices en vigueur $1,444,852,428
En cinquante-cinq ans, la Crown Life est devenue une des plus grandes compagnies canadiennes d'assurance-vie.





Biens $219,848,571
Ces fonds aident à la construction de nouvelles maisons, à l'expansion industrielle et aux services publics pour tous les Canadiens.

Payé et crédité aux détenteurs de polices et bénéficiaires vivants en 1955 $33,324,533
C'est le miracle de l'assurance-vie au travail.



COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
CROWN LIFE
FONDÉE EN 1900 SIÈGE SOCIAL, TORONTO, CANADA

Avantages de la vente pour rencontrer les besoins

Les demandes sur les dollars de revenu sont grandes et variées et il y a une grande compétition pour les obtenir. La différence est plutôt petite entre le compte de revenus et de dépenses du foyer moyen. La police que le client achète n'est pas simplement une police, mais elle représente la nourriture, l'abri, le vêtement et les autres nécessités de la vie, lesquelles suivront leur cours s'il devait vivre trop longtemps, mourir trop tôt ou devenir invalide.

Le propriétaire d'une police d'assurance-vie, disons de $5,000., est porté à dire: "J'ai suffisamment d'assurance ou "Je ne puis envisager une plus forte somme dans le moment". Dans pratiquement tous les cas, cet énoncé est dû à ce que le prospecté conçoit de la valeur de $5,000 d'assurance. Cinq mille dollars "semblent une forte somme d'argent". Selon toute probabilité, il n'a jamais possédé cette somme au même temps et il est impressionné en pensant que, si quelque malheur lui arrivait, son épouse recevrait $5,000 en argent comptant. De plus, le propriétaire peut aussi avoir eu connaissance de certains cas où des sommes considérables dérivant du produit des polices d'assurance-vie ont été dissipées en extravagances ou en placements hasardeux.

Il est entendu que parler à cet homme "d'une autre police" ne saurait guère l'intéresser; **il doit voir la valeur de son assurance-vie** en ce qu'elle représente maintenant — **en termes de sa capacité à faire les choses qui devront être faites, peu importe sa longue survie, son décès soudain ou son incapacité.** En agissant ainsi, il voit automatiquement la condition pitoyable dans laquelle il se trouve actuellement dû à son insuffisance d'assurance.

Combien d'assurés se sont arrêtés un instant pour réfléchir et constater à la lumière de la réalité toutes les entreprises qui resteraient inachevés si demain ils devaient mourir ou devenir incapables?

Combien ont réalisé que s'ils devaient vivre jusqu'à l'âge de la retraite, la nécessité d'un revenu s'imposerait — au moins pour les nécessités de la vie. Durant la période productive de leur vie, plusieurs se sont intéressés à certaines activités, certains passe-temps auxquels ils auraient consacré plus de temps — s'ils en avaient eu l'opportunité. Bien entendu, lorsque sonnera l'âge de la retraite, ils auront pleinement de temps à disposer — **mais auront-ils l'argent nécessaire?**

C'est le devoir de l'assureur-vie de s'asseoir avec son client, de le familiariser avec de tels problèmes et de lui démontrer la solution dans le service que peut rendre l'assurance-vie.



M. ALBERT LEDUC, C.L.U.

L'assuré réalise aussi qu'en achetant de l'assurance-vie, il devra renoncer à certains plaisirs dont il jouit dans le moment. Cette réalisation offre une forte opposition — et il doit voir son cas d'une manière claire, logique, sincère.

Il n'y a guère d'avantages à imaginer ce qui arriverait à sa famille advenant son décès; il doit plutôt essayer de réaliser la position dans laquelle sa famille serait **aujourd'hui**, s'il était décédé **dans le passé.** Il doit réaliser pleinement ce que signifierait sa position sans argent lorsqu'il ne sera plus utile à la société ou lorsqu'il sera devenu incapable.

Le client devra alors réaliser qu'il lui faut un programme d'assurance.

Qu'est-ce que l'assurance par programme?

L'assurance par programme est l'assurance vendue suivant les moyens et les besoins du client. Un programme d'assurance n'est pas un pamphlet publicitaire sur l'assurance, mais un plan ou un arrangement des polices d'un assuré de façon à pourvoir à tous ses besoins d'une façon bien spécifique tant en cas de survie qu'en cas de décès.

Un programme d'assurance pourvoie:

1) Les fonds nécessaires pour payer les dernières dépenses au décès: médecin, garde-malade, enterrement . . .

2) Un fonds pour payer les droits de succession au décès comme l'impôt en suspens ou en arrérages.

3) Un revenu mensuel à la famille pour une courte période appelé le ré-ajustement.

4) Un revenu mensuel minimum pour l'épouse.

5) Un fonds pour l'éducation des enfants.

6) De plus, en cas de survie à 60 ou 65 ans, il donnera une rente viagère avec un nombre d'années garanti.

Quels avantages retire-t-il d'un programme d'assurance?

1) Le programme d'assurance est exécuté tel que vous le désirez.

2) Votre épouse n'aura pas le problème de placer son argent, car elle est bien placée.

3) Aucun danger de perdre le capital car avec une compagnie bien établie le capital est toujours garanti.

4) Les taux d'intérêts sont d'environ 3½ p. 100 mais avec une compagnie canadienne, les taux sont de 5 p. 100 et plus de nos jours.

5) Les crises ont prouvé que celui qui spécule perd de grosses sommes d'argent et même des fortunes tandis que par l'entreprise privée qu'est l'assurance-vie, le capital est toujours garanti.

Saviez-vous que 90 p. 100 des assurés ont acheté des polices d'assurance n'étant pas faites spécifiquement pour leurs besoins. Les polices étant payables comptant au décès, souvent sans mauvaises intentions, l'épouse ayant fait un mauvais placement perd sa sécurité.

Aucune famille ne devrait être exposé à ce danger. A vous d'y voir!

La valeur de rachat

La valeur de rachat est le montant que l'on paie à l'assuré qui a souscrit une assurance à primes uniformes s'il cesse le paiement des primes. Cette valeur est garantie dans le contrat.

Pourquoi les assurés modifient-ils le plan de leurs assurances et en demandent-ils la valeur de rachat? Dans presque tous les cas, on peut en résumer la réponse en quelques mots: "Modification des besoins d'assurance" ou "Périodes difficiles où le besoin d'argent comptant se fait sentir." On souscrit certaines polices dans l'idée fixe de maintenir la protection pour subvenir aux besoins de la famille tant qu'ils existent et ensuite de toucher la valeur de rachat et d'en utiliser le montant pour quelque besoin spécifique. Par exemple, on demande souvent une police pour la vie entière dans l'intention d'assurer l'instruction des enfants si le père vient à disparaître. Mais si le père est encore vivant lorsque les enfants font leurs études, il songe à faire face à ces frais supplémentaires en partie à même ses revenus courants, en partie à même l'argent qu'il obtiendra après en avoir demandé la valeur de rachat.

De nos jours, beaucoup de gens réclament le rachat de leur police lorsqu'ils arrivent à l'âge de la retraite, et ensuite demandent à leur compagnie d'en utiliser le montant pour constituer une rente de vieillesse sur leur tête.

L'analyse de la succession et l'assurance-vie du personnel-clé

par J.A. VERDON

Le but principal de l'homme d'affaires c'est de créer des produits et d'offrir des services ainsi que la répartition de ces créations ainsi que leur entretien. En d'autres mots il s'agit de servir et ses voisins et la société toute entière. Son rôle est de recevoir de l'argent, payer des salaires et des dépenses ainsi que de contribuer à l'impôt. Du produit de ses efforts, de son ingéniosité et de son labeur, il cherche à tirer un profit avec lequel il fera vivre sa famille et ses autres dépendants, il se créera une succession ou une réserve quelconque pour sa retraite ou pour ses successeurs et héritiers.

Comme l'admettrons tous les hommes d'affaires et les professionnels, aussi simple que puisse paraître cette définition d'un homme d'affaires dans la société, le succès demande une agilité mentale supérieure, de longues heures de travail, beaucoup d'essais et de désillusions, des entrevues continuelles avec le travailleurs, les banquiers, les acheteurs, les vendeurs en plus d'un courage moral et d'une santé supérieure — toutes ces qualités nous les possédons à un degré plus ou moindre mais pour maintenir un équilibre dans notre société moderne très compliquée, il faut des experts dont les avis nous sont d'un secours vital.

L'homme étant en partie spirituelle a besoin de l'aide et des conseils du clergé. Etant en partie économiste, il demande les conseils du banquier et du comptable et en tant qu'être sociable il est porté à demander l'avis de ses confrères, des journeaux de commerce et il a besoin d'un notaire pour diriger ses affaires tout le cours de sa vie et même après sa mort. Humain avec un corps physique, l'homme a besoin des conseils et de la surveillance d'un médecin et d'un pharmacien. Puisque il est également une créature dilettante qui oppose toujours ses émotions et ses sentiments à la voix de sa raison, il requiert les services d'un expert en assurance-vie qui grâce à ses qualités acquises par l'étude de la vie et des nécessités de son client, tant économique que sociale, peut évaluer, peser et diriger l'action des experts qui ensemble peuvent converger les affaires du client pour que celui-ci en retire un maximum de rendement tant pour lui-même que pour sa famille — pour la durée de sa vie et même après sa mort pour le bien-être de ceux de qui il est responsable.

Les hommes d'affaires réalisent parfaitement bien qu'il n'existe que deux sources de revenu pour tout homme:

1—Le travail de l'homme — ou le revenu personnel.

2—Le travail de la monnaie — ou le revenu des placements .

Tous savent que le travail de l'argent rapporte environ 4% tandis que le travail de l'homme dans une entreprise rapporte environ 16%. L'argent ne rapporte donc que 4% tandis que l'esprit et les efforts rapportent l'extra 12%. Toutefois il se rencontre encore des hommes qui assurent la création matérielle de leurs efforts pour une valeur de 80% de leur coût tandis que l'homme, ce créateur de l'entreprise est parfois légèrement assuré sinon du tout. L'homme se rend compte souvent de cette lacune et déserte le nid. Nombreuses entreprises, autrefois fleurissantes et fortes, se sont évanouies peu après le décès du propriétaire, du gérant ou de l'homme-clé, et tous les autres genres d'assurance en plus des édifices, de la machinerie et même des ouvriers qui sont abandonnés parce que "L'HOMME", la clé de voûte de toute l'entreprise, est disparu ainsi que son expérience et son génie.

Une valeur monétaire, sous forme d'assurance-vie, aurait pu maintenir l'entreprise et conserver le travail aux employés jusqu'au moment où un autre homme-clé puisse prendre la tête de l'entreprise — tout comme périt l'entreprise ainsi périt la famille de l'homme-clé.

Donc dans toute succession, l'Etat est co-partenaire et propriétaire de parts dans chaque entreprise et dans chaque fortune. L'argent, capitalisé devient un fonds, normalement taxable et dirigé vers la création et des efforts productifs, formant une source d'emplois et partant échappe aux percepteurs de taxes du temps de la vie du propriétaire, mais il devient taxable comme héritage ou droits de succession dès le décès du testateur. Ses héritiers ou ses exécuteurs paieront de 10% à 60% de la valeur totale de la succession, et cela comptant, aux autorités fédérales et provinciales, aux exécuteurs testamentaires. Cela s'ajoute à la dépréciation des valeurs sur le marché. Il est très rare que l'on retrouve suffisamment de capital liquide pour rencontrer toutes ses obligations.

Les successions sont habituellement formées d'édifices, d'équipement, de stocks, d'inventaires, de billets, etc. La valeur en est déterminée par des assesseurs gouvernementaux. Le testateur ne peut plus contrôler la répartition des fruits de son travail. Il n'est plus un producteur mais un distributeur et à moins que le testateur n'eusse fait préparer une analyse de sa succession, des ententes bien claires pour la vente et l'achat de l'entreprise, un testament en bonne et due forme en plus des pouvoirs et des restrictions, des directives bien indiquées pour le fiduciaire, toutes ses formalité absorberont le produit d'une succession créée par une vie de travail et ses héritiers la verront disparaître comme la neige sous le soleil.

C'est ici qu'intervient l'expert en assurance-vie, le conseiller, le coadjuteur, l'homme dont l'expérience peut permettre d'aider à discerner, et par le moyen de l'assurance-vie, il vous permettra de poser des bases financières solides à son entreprise et à sa famille, lui permettant de se maintenir au cours des périodes difficiles tout en lui laissant vitalité et liquidité lors du décès pour la création de valeurs qui serviront à l'entreprise et aux héritiers.

L'ASSURANCE-VIE EST SEULE A PERMETTRE LA CREATION IMMEDIATE DE SUCCESSION A MEME DE LEGERES ECONOMIES QUI N'ENTRAVENT PAS LE BUDGET FAMILIAL.

De plus en plus d'hommes d'affaires et de chefs de famille se tournent vers l'expert en assurance-vie pour obtenir une ligne de conduite et des conseils judicieux. Les assureurs de leur côté sont anxieux de faire partager leurs connaissances — 20 billions d'assurance sur la vie des Canadiens forment une preuve tangible que le public accepte bien l'expert en assurance-vie.

Ce qu'est l'assurance-vie et ce qu'elle fait

L'agent d'assurance-vie a pour but d'aider les gens à reconnaître ce besoin et à y pourvoir. Il doit toujours avoir une idée du revenu du type; après tout, c'est sa valeur. Et ceci nous conduit à une autre raison de la nécessité des agents d'assurance-vie.

Il n'est pas facile de convenir d'un besoin futur

Il est plus difficile de convenir d'un besoin futur que d'un besoin actuel et par conséquent, on est souvent porté à oublier nos besoins futurs pour satisfaire ceux du moment qui sont pourtant bien moins importants. **Et le besoin d'assurance-vie est un besoin futur.**

Nos sentiments et nos sensations — bien plus que notre raison — nous font agir. Nous buvons ordinairement parce que nous avons soif (une sensation) et non parce que nous décidons qu'il faut boire telle quantité d'eau par jour. Le désir d'une chose qu'on peut acheter est donc dû beaucoup plus à une sensation ou à une émotion qu'à un raisonnement logique.

Nous sommes donc moins portés à convenir d'un besoin futur — tel que de notre besoin d'assurance pour nos familles après notre mort que pour nous-même pour nos vieux jours — partiellement parce que le présent a tendance à nous faire oublier l'avenir, et surtout aussi parce que nous n'aimons pas à penser à des choses peu plaisantes, telles que notre mort, ou notre vieillesse, ou la perte de notre santé ou de notre pouvoir de gain. Ainsi, à moins que quelqu'un n'assume la responsabilité de créer ou n'intensifie le désir de protection future, la plupart des gens ne se pourvoiront pas de cette sécurité qu'ils peuvent et doivent avoir. C'est donc là que la plupart des gens ont besoin des services compétents du vendeur d'assurance-vie. Si le vendeur n'est pas compétent, ils n'achèteront pas une protection adéquate pour eux-mêmes et leur famille.

50e rapport annuel

L'année du Cinquantenaire fut exceptionnelle

1955, l'année du cinquantenaire de L'Industrielle, a été marquée de réalisations qui dépassent tous les records précédents. Les nouvelles affaires ont augmenté de 40% sur l'an dernier et l'assurance en vigueur s'élève maintenant à $403,462,945. Voici quelques extraits de notre rapport financier pour 1955.

	1955	1954
Versé aux assurés et bénéficiaires	$ 3,651,183	$ 3,347,251
Nouvelles affaires placées	86,026,125	60,290,201
Assurance en vigueur	403,462,945	349,671,179
Actifs	42,765,459	36,591,131
Taux d'intérêt réalisé	5.18%	5.12%

L'INDUSTRIELLE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Siège social: QUÉBEC, P.Q.

La Compagnie la Plus Progressive au Canada

THE PRUDENTIAL ASSURANCE CO. LIMITED OF ENGLAND

Fondée en 1848, la Prudential a constamment progressé durant les cent dix années de son existence. Nos transactions englobent tous les pays du Commonwealth et nous offrons une gamme complète de plans d'assurance-vie, de même qu'un plan de pension, un régime de rentes viagères, l'assurance groupe et tous les modes d'assurance générale.

Les assurances-vie en vigueur de par le monde dépassent $5 milliards, l'actif se chiffre par deux milliards et plus de 30 millions de vies sont assurées. Les activités de la Prudential s'étendent sur tout le Canada de Halifax à Vancouver. Plus du tiers de nos assurés au Canada sont canadiens-français. Nous sommes fiers de participer à l'évolution rapide de notre pays.

La Prudential à Ottawa et dans la région

La succursale d'Ottawa a été officiellement inaugurée en mars 1939. Nous avons adopté comme objectif de former des assureurs de carrière qui peuvent conseiller et seconder les acheteurs à toutes les phases de l'assurance-vie et dans les rapports de cette dernière avec les exigences de la famille et du monde des affaires. Nous obtenons un très vif succès dans cette tâche. Avec près de 20 millions de polices d'assurance-vie en vigueur et un personnel d'assureurs d'une haute compétence, nous sommes prêts et disposés à pousser plus loin notre apport à l'essor de notre collectivité qui croît rapidement.

Occasions de se tailler une carrière

Nous acceuillerons avec plaisir les demandes de renseignements des hommes jeunes et ambitieux, qui désirent troquer un emploi contre une carrière, se mettre au courant des occasions qui s'offrent aux vendeurs et subir notre épreuve d'aptitude en vue de se bâtir un avenir avec la compagnie d'assurance-vie la plus florissante au Canada.

Stanley Petrie
Gérant de succursale
Tél.: CE 2-3525

J.-A. Verdon
Section française

216, rue Laurier ouest, Ottawa, Ont.

Pour économiser, lisez nos petites annonces

Perdu-Trouvé (4)

BRIQUET "Ronson", initiales G.B., mercredi soir, rues Bruyère, Sussex, Rideau, Nicholas. — CE3-5739. Récompense. 4-47

LUNETTES, monture noire (dame), vendredi, chemin Marier, par autobus, hôpital Montfort. SH6-4588. 4-47

SAC kaki contenant vêtements d'enfant, perdu entre Hull et Masham. Récompense. PR1-3717 4-49

On demande (agents) (5)

A VENDRE

BIBELOTS en plâtre de toutes sortes au prix de la manufacture. Pour vendeurs à domicile ainsi que détaillants et grossistes. S'adresser: A. Whitmore, 162 Leduc, Hull. 5-48

FAITES $2.50 L'HEURE

AIDERONS tout homme ou femme fiable à se créer un commerce payant dans la vente, dans votre entourage, de nos 250 produits garantis: remèdes domestiques, essences, épices, cosmétiques, désinfectants, insecticides, etc. Plein temps ou temps partiel. Revenu moyen $2.50 l'heure. Expérience non requise. Demandez détails immédiatement. Produits Paula, 21, rue Saint-Paul-est, Montréal. 5

On demande (hommes) (6)

Vendeur d'autos anglaises

NOUS avons besoin d'un vendeur expérimenté de voitures anglaises pour vendre autos Morris, Hillman, Sunbeam, etc. Une position de choix pour homme compétent. Tous les avantages habituels d'hospitalisation, etc. S'adresser en personne à M. McFadden, chez Percy Carrière Automobiles, 44, chemin Montréal, Eastview. 6-49

VENDEUR bilingue expérimenté, pour firme en gros bien établie. Région vallée d'Ottawa. Bonne commission. Doit posséder auto. Ecrire Case 129, Le Droit. 6-49

On demande (femme) (7)

FEMME de ménage avec références. Côte-de-Sable. CE4-2838 avant-midi ou soir après 9 h. 7-49

COIFFEUSE d'expérience; bon salaire. Tél: CE4-2318. 7-52

FILLE de bureau avec expérience, correspondance et travail général de bureau. Bon salaire. Semaine 5½ jours. S'adresser chez Berg's Ltd., 215 Rideau. 7-49

On demande (servantes) (8)

BONNE pour ouvrage général, chambre privée, radio, lessiveuse, sécheuse, aide pour le ménage. Salaire $75 à $85, selon l'expérience. Rockcliff., près de ligne d'autobus. CE6-2678. 8-47

OUVRAGE général, appartement, 2 enfants; couchera ici. — Mme Deslauriers, 89 Genest, Eastview. SH9-1848. 8-49

BONNE, ouvrage général, chambre privée; 3 enfants: 8 à 13 ans. $15 par semaine. SH6-8023. 8-47

Annonces Classées Rubriques

A vendre (propriétés) (14)
Agents (d'immeubles) (14A)
A vendre (commerce) (15)
A vendre (hôtel) (15A)
A vendre (fermes) (16)
A vendre (automobiles) (17)
A vendre (divers) (18)
A vendre (ou à échanger) (19)
A louer (ou à louer) (20)
A louer (bureaux) (21)
A louer (logements) (22)
A louer (chambres) (23)
A louer (divers) (24)
A louer (commerce) (24A)
A louer (ou à échanger) (25)
A échanger (25A)
Animaux (65A)
Avis divers (66)
Assurances (26)
Argent à prêter (37)
Argent demandé (37A)
Amusements (28)
Automobiles et accessoires (29)
Auvents (38)
Briqueteurs (59)
Brûleurs à l'huile (33)
Chambre et pension (26)
Combustible (32)
Cours privées (40)
Cartes d'affaires (41)
Coiffeurs (49)
Cordonniers (50)
Couvreurs (62)
Chiens Animaux choyés (65B)
Cartes professionnelles (79)
Dactylotypes (41A)
Direction de funérailles (67)
Décès (70)
Dentistes (78)
Electriciens (55)
Enseignes (51A)
Entreposage (21A)
Entrepreneurs (61)
Fiançailles (2)
Fourrures (34)
Ferblantiers (56)
Fleuristes (98)
Graveurs (44)
In Memoriam (73)
Inventions (66A)
Imprimeurs (42)
Mariages (3)
Motocyclettes (29A)
Matériaux de construction (35)
Menuisiers (54)
Machinistes (69)
Messes anniversaires (72)
Naissances (1)
Naturopathes (42)
Nettoyeurs (52)
On demande (agents) (5)
On demande (hommes) (6)
On demande (homme ou femme) (6A)
On demande (homme et femme) (6B)
On demande (femme) (7)
On demande (servantes) (8)
On demande (instituteurs) (9)
On demande (foyers) (9A)
On demande (commerce) (9B)
On demande (logements) (10)
On demande (logement à échanger) (10A)
On demande (emplois) (11)
On demande (chambres) (12)
On demande (autos) (13)
On demande (divers) (13A)
On demande (maison) (13B)
On demande (ferme) (13C)
Occasions d'affaires (27)
Orthopédistes (46)
Ostéopathes-Chiropraticiens (47)
Perdu-Trouvé (4)
Personnel (39)
Photographes (42)
Philatélistes (45)
Peintres-décorateurs (51)
Plombiers (57)
Plâtriers (58)
Poussins (65)
Radios et accessoires (31)
Remerciements (74)
Réparations (63)
Serruriers (53)
Services anniversaires (71)
Stores vénitiens (18A)
Taxi (44)
Transfert-camionnage (30)
Tue-Vermine (64)
Villégiature (25A)

On demande (servantes) (8)

PERSONNE pour légers travaux domestiques; couchera en dehors. 151 Sainte-Cécile, Eastview. 8-47

On demande (logements) (10)

VEUVE demande 2 chambres non meublées dans maison où la dame garderait fillette 4 ans, pendant que mère travaille. Centre de la ville ou Eastview. SH6-0716. 10-48

DAME demande logis 2 pièces, près église, Gatineau Mills. — MO3-4934. 10-49

APPARTEMENT chauffé, central, couple; 1er avril. CE3-3873. 10-49

2 CHAMBRES chauffées, jeune couple, Basse-ville. MO3-4425. 10-48

On demande (emplois) (11)

FEMME demande ouvrage à la journée. SH9-0381. 11-48

OUVRAGE de menuiserie; réparations; soirs et samedis. Estimations gratuites. MO3-6272. 11-300

DACTYLO demande ouvrage à domicile; pour copies demandez Aline Lapointe, tél: SH6-8660. 11-47

On demande (divers) (13A)

PRENDRAIS enfants en pension, PR7-6187. 13A-47

NOUS ACHETONS retailles de fer, bronze, cuivre plomb, guenilles. CE4-8233. 13A-300

NOUS achetons meubles, poêles de toutes sortes. Ralph's Furniture. CE4-6757. 13A-300

PRENDRAIS soin d'enfants chez moi, le jour. CE5-6327. 13A-47

CONFIEZ-MOI le soin de vos enfants, chez moi, après-midi ou soir, gardienne fiable et distinguée. PR7-7476. 13a-49

PETIT radio, 5 ou 7 lampes, pas trop cher. CE4-1818. 13A-47

MEUBLES poêles de tous genres peu importe le prix. CE4-4788. 13A-300

On demande propriétés (13B)

MAISONS demandées, district Lac des Fées, Hull. Signaler PR1-1853. 13B-300

DEMANDEE: Maison de 7 à 10 pièces, environs école Technique de Hull. PR7-3569. 13B-48

A vendre (propriétés) (14)

LOUIS TITLEY
CE3-1168 18 Rideau Ottawa
Agents:
Mme Dupont, SH6-1122.
M. Potvin, CE4-3426.
Mme Brind'Amour, PR1-2008.
Mme Major, SH9-1336.

BOUL. SAINT-LAURENT: Joli duplex en stuc, comprenant 5 pièces par logis. Un logis $90, air climatisé à l'huile. Terrain 70x110. $17,500; $4,000 à compte.

BASSE-VILLE — Rangée de maisons, 5 logis, tous de 6 pièces, loués $220 par mois. Aubaine à $14,000; $4,000 à compte. N. Potvin, CE4-3426.

BASSE-VILLE — Maison double en stuc, comprenant 5 pièces par logis. $9,500; $2,500 à compte.

CHEMIN McARTHUR — Joli duplex moderne sur terrain 85x100, loué $90 par mois. $19,000; termes. N. Potvin, CE4-3426.

RUE MARLBOROUGH — Excellente maison moderne, 5 chambres à coucher, salon 11½x13.5, salle à manger 9x9.4, chambre à coucher 12x10.6, cuisine 9x9.4, solarium 6x12, 2 salles de bain. $16,200. Mme Dupont, SH6-1122.

BOUL. GAMELIN — Joli bungalow comprenant salon, cuisine et 3 chambres à coucher. Chauffé à l'huile. Cave partiellement finie. Garage. $12,700; termes. Mme Brind'Amour, PR1-2008. Photo Coop 6906.

EASTVIEW, rue Lynn — Résidence de 7 pièces, avec chauffage climatisé à l'huile et boulangerie 25x35; 15 pieds clairs avec équipement pouvant servir pour autre commerce. Prix demandé: $15,000; $4,000 à compte. Noël Potvin.

RUE MAURICE, Lac des Fées — Superbe bungalow en stuc, genre "ranch", comprenant salon et salle à manger 25x28, cuisine 12x15, 3 chambres à coucher, salle de jeux avec bar à cocktail; garage double à même, grand terrain. $25,000, termes. Mme Brind'Amour.

PAROISSE Saint-Jean-Baptiste: Maison en brique, 2 étages, 8 pièces et salle de bain; tout meublée; soubassement à la grandeur. Chauffage air chaud, charbon; passage privé. Terrain 30x100. Taxes peu élevées. — $13,000; termes. N. Potvin, tél: CE4-3426 le soir.

BASSE-VILLE — Epicerie à vendre pour cause de maladie; environ $30,000 d'affaires par année. Loyer $90. Offre comprend le tout. $3,000. — Mme Dupont, SH9-2381.

ORLEANS — Superbe bungalow moderne, fini "Perma stone". Salon 11x18, cuisine, 2 chambres à coucher, salle de bain en bas, 2 chambres en haut. Terrain 100x150. Chauffage à l'huile. $12,000; moitié comptant. Noël Potvin, CE4-3426.

ROCKLAND-EST — Maison double, finie imitation brique, contenant 4 pièces par logis. $4,300; $1,000 à compte. Noël Potvin. CE4-3426, le soir.

PAROISSE SAINT - RAYMOND, tout près de l'église, très joli bungalow en stuc, de 4 pièces, dont salon et cuisine modernes, 2 chambres à coucher, salle de bain en tuile plastique gris et jaune. Terrain clôturé, toile vénitienne. Chauffage à air chaud à l'huile. Seulement $9,500; termes. — Mme Major, SH9-1336.

WRIGHTVILLE, rue Bourque — Bungalow en stuc, 28x32, quatre grandes pièces, salle de toilette moderne, grande cave. Possession immédiate. $10,500; $3,000 à compte. Soir: Noël Potvin. 14-300

MAISON. S'adresser à 127 Sainte-Marie, après 6 heures. 14-52

A vendre (propriétés) (14)

J.-F. DEPATIE, courtier
74 George, CE3-7576

Agents:
Ovila Allen, SH9-0102; SH9-3842
Gilles Nault, SH9-0102.

RUE SHAKESPEARE, Eastview, près chemin Marier — Bonne maison de 2 chambres à coucher, salle de bain, soubassement pleine grandeur; garage. Demande $6,000. Appeler O. Allen, SH9-0102.

ROTHWELL HEIGHTS — Situé sur coin. Terrain 100x150. Bungalow lambrissé stuc, 2 chambres à coucher; chauffage à l'huile, eau chaude. Garage chauffé. Demande $19,000. Seulement $5,000 à compte. Demander O. Allen, SH9-0102.

EASTVIEW — Triplex neuf en stuc; 3 logis de 2 chambres à coucher chacun. Système de chauffage à l'huile. Demande $21,500; à compte $6,000. Demander O. Allen, SH9-0102.

COTE-DE-SABLE — Bonne maison en brique, de 13 chambres à coucher. Excellente pour bureaux de médecin ou ambassade. Située sur un coin. Grand terrain tout en gazon. Garage. Pour plus de renseignements appeler G. Nault, SH9-0102.

POSTE D'ESSENCE sur chemin Trans-Canada. Demande $40,000. Bonne grande maison comprise, équipement complet. Pour plus de détails appeler G. Nault, SH9-0102.

BASSE-VILLE — Aubaine exceptionnelle. Bonne propriété comprenant 3 logis; un libre pour l'acheteur. — Demande $6,500. Pour plus amples renseignements appeler O. Allen, SH9-0102. 14-300

J.-R. BRISSON IMMEUBLE
Louis-H. Rocque, gérant.
CE6-4745 — CE6-1069 — CE3-5892

WRIGHTVILLE — Bungalow attrayant, rue Genest, vivoir spacieux, cuisine, salle à manger, 3 chambres à coucher, paysagé, terrasse, stores vénitiens. Propriétaire quittant la ville, désire vendre immédiatement. A compte $3,100; balance $84 par mois.

RUE BEECHWOOD — Duplex construit en 1950. Coût d'entretien peu élevé. Demande $14,500; $2,000 à compte. 14-48

S.-EDGAR DUSSAULT ET FILS
Assurances — Immeubles
191 Principale — PR7-3835

Le service n'est jamais trop bon.
Nos agents le soir:
Julien Groulx, PR7-8850
Oscar Renaud, PR7-8228
Joseph Dussault, PR7-7117.

CYRVILLE — Ferme à jardinage de 45 acres. Maison des plus modernes avec revenu de $60 par mois. Système eau chaude à l'huile; 3 salles de bain, salle de jeux dans la cave; bâtisse en blocs de ciment pour lavage de légumes; 2 tracteurs, 2 chevaux, 1 camion, 100 poules, et toute la machinerie nécessaire. Revenu annuel net, $10,000. Prix demandé $33,000; termes à discuter.

HULL-SUD — Joli bungalow d'un an, lambrissé en bois, sur terrain 80x100, foyer naturel; grande cuisine moderne; système air chaud à l'huile; taxes totales $45.20 par année. Prix, $12,000; $2,500 à compte, balance $1,000 par année, capital et intérêts.

BLUE SEA (Mer bleue) — Magasin et logis à côté de l'église, extérieur papier brique; possibilités intéressantes pour affaires. Occupation immédiate. — $3,500.

LIMBOUR — Bungalow neuf lambrissé stuc, sur terrain 75x100, près école et église, nouveau district, très bel entourage. Taxes $40 par année. $6,000; termes.

BAIE SIMARD — Chalet hivérisé sur grand terrain; taxes scolaires et municipales $36 par année. Arrêt d'autobus à 300 pieds. $5,000; $1,000 à compte, balance termes.

LAC CLAIR, 30 milles de Hull, 2 chalets meublés sur terrain 75x120, et chaloupes. Le tout $3,500. 14-300

MAURICE SOULARD, courtier,
45 Rideau
CE2-5751

EASTVIEW — Bungalow duplex; possession d'un logis; beau terrain; garage. Le tout en parfait état. $15,500; $3,000 à compte. Ernest Lalonde, CE6-3304 le soir.

RUE BOLTON — Grande maison en stuc, convertie en 2 logis. Possession d'un logis. Prix demandé: $12,000. Très bons termes. Hector Lachapelle, CE5-9298, le soir.

BASSE-VILLE — Beau 6 logis en brique, tout neuf. Revenu $6,720. Prix demandé $48,500; $10,000 requis. Paul Tassé, CE4-4125, le soir.

RUE ELECTRIC — Grande maison convertie en duplex. Chauffage central. Possession d'un logis de 3 chambres à coucher. $11,500. S'adresser: Hector Lachapelle, CE5-9298 le soir.

RUE SAINT-PATRICE — Grandes bâtisses en brique, comprenant magasin et 3 logis. Prix demandé: $16,000. Hector Lachapelle, CE5-9298, le soir.

RUE GARNEAU, près Beechwood: Bungalow tout neuf, 3 chambres à coucher. Chauffage central. $9,800. Ernest Lalonde, CE6-3304 le soir. 14-300

A vendre (propriétés) (14)

MAISON ROMEO PIGEON
366 Dalhousie Ottawa
Tél: Bureau: CE2-7384
Armand Richard CE3-5343.
Conrad Sigouin, 8-4418.
Eug. Lavoie, PR7-4071.
Oscar Olson, CE5-1079.
Laurent Gaboury, PR7-4261.
Nicholas Kouri, 8-0900.

JOLI semi-bungalow de 7 pièces, chauffé air chaud à l'huile, soubassement fini, comporte chambre de lavage, salle de jeux 11x10, salle de télévision ainsi qu'une salle de toilette 2 pièces. Rue General. Photo Coop 6705. Demande $13,500. Oscar Olson.

LOT RESIDENTIEL 92' x 120' exceptionnellement bien situé, face au pittoresque parc fédéral, eau, égouts installés. $3,000. Demandez Eugène Lavoie.

DISTINCTION, qualité, apparence et confort, voilà ce que vous offre cette spacieuse maison de 7 pièces, salle de bain en tuile céramique, salle de toilette supplémentaire, 2ième vaste salon de sous-sol en pin noueux, garage chauffé, "sun-deck", grand terrain entouré de haie garni d'arbustes, tout près église St-Joseph. Occasion à $25,000 — $5,000 à compte. Demandez Eugène Lavoie.

RUE ST-REDEMPTEUR, près de l'église, bonne grande maison de 4 chambres à coucher, salle de bain complète en bas et salle de toilette supplémentaire en haut. Aubaine à $8,500; $3,000 à compte. Demander Armand Richard.

WRIGHTVILLE — Magnifique bungalow en brique, près de la promenade fédérale Lac des Fées. Spacieux salon avec foyer naturel; cuisine très moderne; 3 chambres à coucher. Demande $15,500. Appeler Conrad Sigouin.

ELMVALE ACRES — Maison de 3 chambres à coucher, chauffée à l'huile; terrain 75x300. Près du futur centre d'achat. Demande $13,500. Appeler Conrad Sigouin.

PHOTO COOP 6686. Rue King Edward: — Bonnes propriétés comportant un duplex, un magasin de coin et 2 logis. Duplex équipé d'un système central à l'huile, $25,000; $5,000 à compte. A. Richard.

PAROISSE Saint-Raymond, rue Berri: Bungalow neuf, en brique, de 3 chambres à coucher; chauffé air forcé à l'huile. Bien construit, près école, église et magasins. — Demande $13,300; $2,000 à compte; termes faciles. Photo coop 6828. Demander Nicholas Kouri.

BUNGALOW de 4 pièces, rue Rouville, Hull, pour seulement $5,200. Demander Oscar Olson.

EASTVIEW: Chemin Marier, celui qui aime les revenus choisira celle-ci. Très grande cuisine avec commodités, salon, salle à diner spacieuse, 3 chambres à coucher, salle de bain complète. Logis 3 pièces, 3 garages, système à eau chaude. Photo Coop 6873. $15,500. Demandez Laurent Gaboury.

LAC DES FEES—Semi-bungalow en briques 2 chambres à coucher, salon, bonne cuisine, grand terrain, 2 étages, facile à compléter. Seulement $8,800. — $2,300 à compte. Demandez Laurent Gaboury. 14-300

ROGER MURPHY
Assurance-immeuble
45 Rideau — Tél: CE2-3204
Agents:
Mme Henri-Aline Grenier CE3-8834
Mme E. Potvin, CE6-5044.

RUE GLIN — Bungalow en stuc, 3 chambres à coucher, grand vivoir, cuisine moderne, système de chauffage à l'huile, air conditionné, salle de récréation presque finie. Demande: $13,800. 14-300

AURELE-J. HOULE
Immeubles — Assurances
265, chemin de Montréal, Eastview SH6-8101

BOUL. BLAKE — Semi-bungalow imitation de pierre et stuc, 3 chambres à coucher, grand vivoir, salle à manger, cuisine et salle de bain modernes. Chauffage air forcé à l'huile. Prix demandé $14,500.

RUE GOUGEON — Semi-bungalow en stuc, 1½ étage. Lot 46x100; 3 chambres à coucher. Chauffage air forcé à l'huile. $13,000; $3,000 à compte.

MAISON de 7 logements, rue St-François, Ottawa. Bonne localité; garages. Revenu $6,000 Pour plus amples renseignements, appelez-nous. $36,000. 14-300

JOS LEBLANC (courtier)
250 Besserer. Tél: CE6-5681
Le soir: SH9-2802
Eugène Picard, agent, CE2-5863

RUE GLADSTONE — Paroisse St-Jean-Baptiste. Bonne maison en brique de 6 pièces, chauffage central à l'huile. $12,000 — termes.

MALARTIC — Bungalow en brique genre "ranch" comprenant 5 pièces et garage, $15,000.

RUE SAINT-CHARLES — Semi-bungalow en stuc, 3 chambres à coucher, très propre, chauffage central à l'huile, garage $12,900.

SPARKSDALE — Superbe bungalow en brique, moderne, comprend 5 grandes pièces et salle de jeu 27 x 14. $16,300. — Termes. 14-300

CYRVILLE, Grand bungalow à 3 chambres à coucher, moderne, $9,000. George Howith, courtier-assureur. CE2-5687. 14-300

A vendre (propriétés) (14)

BEAU duplex, 2 chambres à coucher chaque logis; chauffage air chaud à l'huile. S'adresser en tout temps, en haut, 148, chemin Marier, Eastview. 14-48

ANDRE TESSIER
162, Hôtel-de-Ville Hull PR1-1853
PR7-3875
Assurance — Immeuble

HULL, rue Laurier — Grand duplex fini brique, loué $90 par logis. Chauffage central à l'huile. $4,000 à compte. $17,500; balance termes faciles. — L. Châteauneuf, SH6-4886. — 316.

WRIGHTVILLE, faisant face école des Fées, 1½ étage, en brique, sur terrain 100x100; grande cuisine et vivoir, 2 chambres à coucher. $3,000 à compte. — $10,500. R. Chevalier, PR7-2353. 310.

Très jolie résidence

WRIGHTVILLE, boul. Moussette, 3 chambres à coucher, construction de 3 ans, très moderne. Propriétaire appelé en dehors. Prix réduit à $12,000; $5,000 à compte. L. Châteauneuf, SH6-4886. — 307.

DISTRICT Lac des Fées: — Joli bungalow très moderne, trois chambres à coucher; sur terrain 50x110. $4,000 à compte; $14,500. Mme Charette, PR1-5386. — 305

Très bien

BUNGALOW en brique, 3 chambres à coucher, chauffage eau chaude à l'huile, sur boul. Moussette, près hôpital: garage compris. $6,000 à compte. — $16,500. R. Chevalier, PR7-2353. 303.

Magasin général

PLANTAGENET, sur grande route: bonne grande maison en brique, très solide, 7 pièces, plus magasin, stock et équipement comprenant 2 pompes pour la vente de gazoline. Le tout $10,000. L. Dubuc, CE4-7649. 275.

WRIGHTVILLE, sur terrain 66x100 tout en pelouse, grande maison de 2 logis et possibilité d'un troisième. En plus, un hangar 28x20 et un garage. $12,000; à compte, $5,000. — L. Dubuc, CE4-7649. — 328.

Venez voir

WRIGHTVILLE, rue Laramée — Maison de 8 pièces grande cave; chauffage air chaud à l'huile. C'est quelque chose de solide et bien entretenu. Seulement $11,000. Mme Charette, PR1-5386. 326.

VOUS aurez besoin d'un lot pour bâtir au printemps? Pour détails demander G. Délisle, CE4-3676.

Commerce

WRIGHTVILLE, dans bon quartier, près école et église. Construction récente comprenant 8 logis et un commerce d'épicerie-boucherie et bière, avec gros stock et équipement moderne, faisant chiffre d'affaires très intéressant. $85,000; termes. L. Dubuc, CE4-7649. — 320. 14-300

HULL — Semi-bungalow neuf, 6 pièces, salle de bain complète, bonne cave, fondations en béton. Chaufage huile, air chaud. Prix, $6,400; $3,000 à compte. PR1-4350. 14-300

MAISON à 2 logis à vendre. Hull. PR7-6128. 14-lun., mer., ven.

MAISON 5 chambres à coucher. Ottawa. SH9-1604. 14-58

BROWNLEE & McKEOWN
(Courtiers)
63, Sparks — CE2-4203

Larry Morris, agent. Soir CE6-5840
SEULEMENT $1,600 à compte. Très attrayant bungalow de 3 chambres à coucher, très moderne, sur avenue Mutual. Terrain paysagé, près des écoles, autobus et églises. Pour plus amples détails ou inspection, appelez Larry Morris. 14-49

BUNGALOW et semi-bungalow en brique. District Lac des Fées, Wrightville. A. Lauriault, entrepreneur, PR7-3244. 14-47

A vendre (terrains) (14b)

TERRAIN, angle boulevard Saint-Joseph et Chatelain, près manège. S'adresser 286, boulevard Taché, Hull. 14b-54

A vendre (commerce) (15)

COMMERCE de taxis, 4 voitures. Très bon revenu annuel. $8,000. Pour plus amples détails, signaler PR7-3835. 15-300

EPICERIE - BOUCHERIE, bien établie; bonnes conditions de paiements. Signaler MO3-5785. 15-48

PROPRIETE de 9 ans, comprenant manufacture de portes et châssis avec machinerie complète et bonne maison. S'adresser Alphonse Adam, Saint-Albert, Ont. Tél: Finch 586. 15-69

RESTAURANT des plus modernes; poste d'essence; salle de réception. Route Trans-Canada, mi-chemin entre Montréal et Ottawa. Gros revenus. Cause: santé. S'adresser au Blue Corner, L'Orignal, Ont., 4 milles d'Alfred. 15-lun., ven., sam.

A vendre (commerce) (15)

RESTAURANT épicerie avec logis. Tél: CE6-1844. 15-54

COMMERCE bien établi de nouveautés, épicerie, restaurant, avec propriété; situé boul. St-Joseph, entre 2 églises. PR7-0138. 15-47

A vendre (hôtel) (15 A)

TAVERNE, quota 1,244 barils; district central. Montréal, Victoria 2611. 15A-20, 21, 27, 28 fév.

A vendre (fermes) (16)

FERME tout équipée; prendrais maison en acompte. S'adresser M. Patrice Robertson, Sainte-Rose-de-Lima. 16-55

100 ACRES de terrain situées sur la route Trans-Canada no 17, à un mille du village, 40 milles à l'est d'Ottawa. Bonnes bâtisses comprenant maison de brique, 2 granges, hangar, poulailler, machines aratoires pour la culture, y compris tracteur; 2 chevaux, 11 vaches à lait Ayrshire, 4 taures, 1 boeuf, 50 poules; eau courante, électricité, trayeuse. — Conditions faciles. Pour plus de renseignements téléphoner à MO3-5069, Gatineau. 16-48

A vendre (automobiles) (17)

REMARQUEZ QUE CES AUTOS SONT TOUTES DES AUTOS DE QUALITE

Faites l'essai de CAMPBELL

Nos ventes volumineuses nous permettent de vendre les meilleures autos aux plus bas prix possibles.

1956 FORD sedan Fairlane, chaufferette et dégivreur, radio custom **$2495**

1954 CHEVROLET sedan de luxe, chaufferette, radio, Power-Glide **$1595**

1953 MONARCH sedan custom, chaufferette, radio, transmission automatique **$1595**

1953 CHEVROLET Styleline, coach, chaufferette, housses **$1095**

1952 HILLMAN sedan, chaufferette et dégivreur **$595**

1950 PONTIAC sedan, chaufferette et dégivreur **$495**

CAMPBELL MOTORS
Ottawa, Limited
VOTRE DEPOSITAIRE
FORD ET MONARCH
DEPUIS 37 ANS
265 ave Laurier-Ouest
CE 2-9441 CE 2-9441

BAS PAIEMENT A COMPTE OU PAS DU TOUT

Si vous avez de bonnes références de crédit et un emploi stable.

1956 FORD, tous les modèles et toutes les teintes. Livraison immédiate. Jusqu'à $500 de rabais.
1954 CHEVROLET Bel Air sedan, Powerglide, 2 teintes; état immaculé.
1953 FORD sedan de commande. La plus propre en ville.
1953 PONTIAC, coach, n'a eu qu'un propriétaire et est à son état original $1295.
1952 CHEVROLET, toiture rigide, radio, chaufferette, pneus à parois blanches, deux nuances. Etat immaculé. $100 à compte.
1952 BUICK Super Riviera sedans, dynaflow, radio, chaufferette; comme neuve.
1952 CHEVROLET sedan de luxe, 4 portières; il faut la voir. $100 à compte.
1951 CHEVROLET de luxe, 2 portières, Powerglide, radio et chaufferette; très propre. — $100 à compte.
1950 STUDEBAKER coupé, Starlight, overdrive, chaufferette; très propre. $100 à compte.
1949 PONTIAC coach, très propre. $100 à compte.
1949 CHEVROLE. sedan de luxe, radio, chaufferette, deux nuances. Magnifique état. $100 à compte.
1948 CHEVROLET coach, radio, chaufferette. $25 à compte, 26 mois pour solder.

CAMIONS CAMIONS CAMIONS

1952 CHEVROLET, ½ tonne, de messagerie. Etat A-1. $100 à compte.
1950 MERCURY, 1 tonne, de messagerie. Ce camion est en parfait état. $100 à compte.
1948 CHEVROLET 1 tonne, de messagerie. Aucune tache de rouille ni égratignure. $100 à compte.

AUTOS ANGLAISES

1952 M.G. ROADSTER. La meilleure en ville. $100 à compte.
1951 HILLMAN sedan; un propriétaire. Comme neuve. $100 à compte.
50 autres au choix.

NOS voitures sont hiverisées et garanties
REUBEN'S Auto Sales 452 Rideau CE5-2055
OUVERT jusqu'à 9 h. 30 p.m. 17-300

1947 FORD, $325. — 159½ Kent, Hull. PR1-3980. 17-49

A vendre (automobiles) (17)

POURQUOI ATTENDRE?

ACHETEZ VOTRE **auto usagée garantie "OK" de Myers Motors** pour le printemps et l'été **MAINTENANT** AUX BAS PRIX D'HIVER

1951 CHEVROLET sedan 2 portières chaufferette climatiseuse, meilleure valeur. GARANTIE OK **$945**

1952 CHEVROLET de luxe, sedan Fleetline, chaufferette climatiseuse, pour un choix particulier. GARANTIE OK. **$1125**

1953 CHEVROLET Bel Air sedan, chaufferette climatiseuse. Propre de part en part GARANTIE OK. **$1395**

1951 CHEVROLET coach, chaufferette climatiseuse, une beauté à ce prix **$895**

1953 CHEVROLET coach, chaufferette, elle est tout à fait au point. GARANTIE OK. **$1275**

1953 OLDSMOBILE série 98, coupé Holiday, chaufferette climatiseuse, transmission automatique, radio, pneus à flancs blancs, chassis automatiques, reposez-vous dans le luxe. GARANTIE OK. **$2195**

1949 OLDSMOBILE série 76, sedan, chaufferette climatiseuse, transmission automatique, radio, bonne valeur à **$745**

1952 OLDSMOBILE sedan série 98, chaufferette climatiseuse, transmission automatique, radio, chic fini 2 tons de bleu. GARANTIE OK. **$1595**

1954 OLDSMOBILE sedan Super 88, chaufferette climatiseuse, transmission automatique, pneus à flancs blancs. Jaune canarie et noir étincelant. GARANTIE OK. **$2375**

1953 OLDSMOBILE sedan série 98, chaufferette climatiseuse, transmission automatique, servo-freins, meilleure auto en rendement et économie. GARANTIE OK. **$2195**

1954 CADILLAC sedan série 60, chaufferette climatiseuse, transmission automatique, radio, servo-direction, servo-freins. Le maximum de confort au volant. Un seul proprio. GARANTIE OK **$4595**

1950 CADILLAC sedan série 62, chaufferette climatiseuse, transmission automatique radio, peu roulée. Un seul proprio soigneux. **$1645**

1952 CADILLAC, sedan série 62, chaufferette climatiseuse, transmission automatique, radio, servo-direction, pneus à flancs blancs. Qualité et économie. GARANTIE OK. **$2275**

1954 BUICK Century, sedan, chaufferette climatiseuse, transmission automatique, immaculée de part en part. GARANTIE OK. **$2475**

1952 BUICK decapotable, chaufferette climatiseuse, radio, fenêtres et toit automatique. Intérieur de cuir rouge avec brillante peinture noire. Un prix à contre saison. GARANTIE OK. **$1295**

1952 METEOR sedan, chaufferette climatiseuse, radio, pneus à flancs blancs. Peinture 2 nuances. Bonne valeur à ce prix pour vente rapide. GARANTIE OK. **$1145**

1954 CHRYSLER New Yorker sedan, chaufferette climatiseuse, transmission automatique, servo-direction. Le modèle de fierté et de prestige de Chrysler. GARANTIE OK. **$2295**

1949 CHRYSLER sedan, chaufferette climatiseuse, radio, étincelant fini marron Rideau, très spécial. **$895**

1953 VANGUARD sedan, chaufferette climatiseuse pour l'acheteur économique. Un prix très spécial **$895**

1953 STUDEBAKER coupé, chaufferette climatiseuse, intérieur bleu horizon. Une auto du meilleur rendement et économique. GARANTIE OK. **$1275**

1946 HUDSON coach, chaufferette. **$195**

1950 G.M.C. ½ tonne, panneau, chaufferette. **$595**

N'oubliez pas: Garantie OK SIGNIFIE une garantie pour votre propre protection et autorisée par General Motors

- Généreuses allocations d'échanges
- Plan de finance de la GMAC disponible si désiré
- Remisage gratuit si désiré

MYERS MOTORS
LIMITED
Votre vendeur Chevrolet, Oldsmobile, Cadillac
Ave LAURIER OUEST

1949 PLYMOUTH
sedan
Réelle belle valeur à **$595**

PERCY CARRIERE
565, rue Rideau CE. 3-8609
(angle Charlotte)
17

1947 Pontiac décapotable, chaufferette, dégivreur et radio. Auto allure "Hollywoodienne". $550. Maurice Motors, 310, rue Rideau CE4-4626. 17-300

A vendre (automobiles) (17)

1950 CHEVROLET ¾ tonne, pick-up; très bon état. S'adresser: 35 Richelieu, Hull. PR7-2049. 17-50

NOTRE plan financier à bas taux vous aidera à faire un meilleur achat. Venez nous voir pour détails avant d'acheter
AURELE J HOULE,
265, chemin de Montréal, Eastview
Tél.: SH6-8101 17-300

POUR financer une auto ou un camion, appeler Maison Roméo Pigeon, 366 Dalhousie, CE2-7384. 17-300

1955 CHEVROLET Belair, sedan, 4,000 milles, garantie, échange accepté. J. R. Lajoie, CE4-0280. 17-300

1949 METEOR sedan, $550. Tél: CE6-5463 après 6 heures. 17-49

DODGE 1940, coach, bon état, $150. 113½ Leduc, Hull. PR7-5487. 17-49

Déménagement international

SERVICE INTERNATIONAL de messageries. Spécialistes en déménagements transocéaniques et interurbains; aussi déménagement local et entreposage. — Fermé le samedi. W. Sparks & Son. Tél.: 8-0301.

Dentistes (78)

DR ROGER COTE, B.A., D.D.S. Chirurgien-dentiste, 137 Hôtel-de-Ville, Hull. PR7-7092. 78-300

DR JACQUES PROULX, chirurgien-dentiste. Lundi, mercredi, vendredi soirs: 7 à 8h. 30. 214, boul. Saint-Joseph. PR7-5602. 78-300

Médecins (80)

Dr PIERRE BEGIN, 111, rue Champlain, Hull — Médecine générale. Spécialité: Poumons (Rayon-X sur rendez-vous). Tél. PR 7-9566.

DR J.-E. BELANGER, maladies du coeur, pression de sang. 328 rue Somerset-ouest. Tél: CE3-1353.

Dr PHILIPPE BELANGER, 74 rue Laurier-est -- Spécialité: chirurgie. Consultations: 2 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél: CE4-0117.

Dr HENRI BOURQUE. Edifice Medico-Dental. 150 Metcalfe. Tél: CE6-2624. — Spécialité: Maladies des enfants.

Dr A. R. CORRIVEAU, spécialiste. Yeux, oreilles, nez, gorge, 150 Metcalfe. Medico-Dental Bldg. Tél: CE-4407.

Dr ERNEST COUTURE. Spécialiste en obstétrique. Maladie des femmes, 161 est, ave Laurier. Tél: CE4-2455.

Dr FRANCOIS COTE, spécialiste en chirurgie générale et chirurgie des femmes. Consultations sur rendez-vous, 232 Metcalfe. Tél: CE5-1284.

Dr J.E. DE HAITRE, 161 Stewart. Spécialité: chirurgie générale et maladies des femmes. Rendez-vous, 2-4, 7-8. Téléphone CE4-1244.

Dr E. DESJARDINS, 138, rue Wellington, Hull. MEDECINE GENERALE. Consultations: 2 à 4h. et 7 à 8h. p.m. et sur rendez-vous. Tél: PR7-3543.

Dr A. DROUIN, 318-319 édifice Transportation, 48, rue Rideau. Spécialités: yeux, oreilles, nez, gorges. Consultations: 2 à 5 h. CE3-9162.

Dr EUGENE GAULIN: Urologie. Consultations 1 à 3 h. et 7 à 8 h. les lundi et vendredi soirs seulement, 545, ave King Edward. Tél. CE4-2938.

Dr P. E. LABELLE — 4 Montclair, Hull. Chirurgie, maternité. PR7-5811.

Dr A. LACOURCIERE, Spécialités: maladies des enfants et allergie (asthme, fièvre des foins, eczéma). 142 Champlain, Hull. PR 7-6433.

Dr J.-LEO LALONDE, 169 Notre-Dame, Hull. PR7-9130 Rayons-X. Chirurgie. 80-300

Dr BENOIT LAMBERT — Spécialiste: y



Prompts résultats pour quelques sous

A vendre (automobiles) (17)

OUI
C'EST VRAI !

LIVRAISON IMMEDIATE

des

Chevrolet, Oldsmobile 88

et

Super 88 1956

— DONC —

VENEZ AUJOURD'HUI

GUEST MOTORS
LIMITED

Vendeurs
Chevrolet-Oldsmobile

72, rue Leduc, Hull, P.Q.
Téléphone PR 7-2735

La taxe de vente du Québec n'est pas perçue sur les voitures livrées à Ottawa.

BUDGET MOTOR SALES
684, rue Bank Tél: CE5-6895
Aucun comptant requis

1956 FORD sedan.
1956 METEOR station wagon.
1956 DODGE sedan, station wagon.
1955 CHEVROLET de livraison, ½ tonne.
1953 CHEVROLET Bel Air sedan.
1953 CHEVROLET sedan.
1953 MERCURY sedan.
1953 FARGO ½ tonne livraison
1952 BUICK décapotable, toit dur
1952 FORD sedan, $645.
1951 CHEVROLET toit dur convertible.
1951 BUICK sedan.
1951 CHEVROLET ½ tonne de livraison
1951 CHEVROLET sedan, de livraison.
1951 NASH station wagon
1950 DODGE station wagon.
1950 METEOR station wagon
1950 CHRYSLER sedan
1950 CHEVROLET sedan, $595.
1950 OLDSMOBILE sedan.
1950 PONTIAC sedan
1949 AUSTIN sedan.
1949 CHRYSLER 7 places
1949 FORD décapotable, $595.
1949 MONARCH sedan.
1949 PLYMOUTH station wagon
1949 PONTIAC sedan
1949 WILLYS station wagon.
1948 CHEVROLET coach.
1948 FORD coach, $250.
1948 FORD ½ tonne livraison.
1947 BUICK sedanette, $249.
1947 CHEVROLET sedan.
1947 NASH sedan.
1941 DODGE ½ tonne. Livraison $149.
1941 FARGO 2 tonnes avec bascule $295.
1940 PONTIAC décapotable, $149
1938 FORD "station wagon" $129.
LIVRAISON de toutes marques d'autos neuves.
17-300

Marché alimentaire (17B)

ESSAYEZ LE
PAIN
ENRICHI
PETER PAN
DE GALLA
FAIT AVEC MIEL ET LAIT ADDITIONNELS
Les enfants raffoleront de ce pain rempli d'énergie.
GALLA'S BAKERY
8-3655
17B

A vendre (divers) (18)

BAIGNOIRES, éviers et toilettes neufs et usagés. — 87 Clarence, Ottawa. 18-300

CABINETS-classeur, format pour documents légaux, $19 et plus. Johnson's Furniture, 111, rue Murray CE5-5147. 18-300

BUFFET à porcelaine, table de salle à manger, 4 chaises, glacière, vaisselier, lit, sommier, matelas; robes, lampe "trilight", 2 petites tables, cadres. PR7-2284. 18-49

BOIS neuf et usagé, portes, châssis, vitres et plomberie. S'adresser chez Thibault 63 St-Florent, Hull PR7-9120 18-300

BLOCS de cheminées, blocs de ciment de cendre et briques de ciment Ideal Concrete Products 6 Dumas Hull PR7-1684 18-300

COFFRES en chêne avec vitre, 4 côtés et dessus. Contiennent supports sur glissoire. Convenables pour costumes de femmes ou complets pour hommes, 50" de hauteur, 84" de longueur et 52" de largeur. Prix raisonnable. Appeler G. R. Joiner, surintendant, A. J. Freiman's, CE2-6464 local 543. 18-49

CHESTERFIELD 3 morceaux, en pluche rouge; un fauteuil vert; très bon état. PR7-7626. 18-48

A vendre (divers) (18)

COMPTOIR frigorifique sans l'unité de façade. Convenable pour viandes ou pâtisseries; unité mesurant 9'9" de long, 2'9" de haut, et 1'6½" de largeur. Appeler A. Grouix, CE2-6464, local 412. 18-49

CHESTERFIELDS, commandez directement de la manufacture et épargnez. Vous choisissez le modèle et le tissu. Choix illimité. Johnson's Furniture Ltd., Dépt. des échanges, 111, rue Murray. CE5-5147. 18-300

DACTYLOTYPES portatives et régulières; machines à additionner; toutes marques; à louer vendre, réparations Roy Typewriter, 187 Principale, Hull — Tél: PR7-3012. 18-300

ENSEMBLE de cuisine, 6 morceaux, $20; lit complet avec matelas à ressorts, $22; chiffonnier non peint, $19.95; mobilier chromé, 5 morceaux, $35. H.-R. Paquin, 80 Eddy, Hull. 18-300

LOT de chinchillas enregistrés (7) et cages, $200. 193½ Cumberland, Ottawa, CE2-3354. 18-47

MACHINE à coudre Singer, bon état. CE6-5129. 18-47

Pupitre de bureau

Pupitres ministre, à dactylo à double rangée de tiroirs, pupitres ministres doubles à double rangée de tiroirs. Vaste choix.

$39.50 chacun.

G. H. Johnson's
FURNITURE LTD.
11, RUE MURRAY
CE. 5-5147
18

MACHINERIES International Harvester système à pression Beatty, articles de plomberie clôtures Frost, toiture Modern Farm Supply, 23, rue Murray Tél: CE2-3943. 18-300

MOBILIER de salon, 3 morceaux, $50. — 156, ave Russell. 18-47

LESSIVEUSE Connor, bon état Rég. $199. En vente, $69. G.H. Johnson's Furniture, Dépt. des échanges, 111, rue Murray, CE5-5147. 18-300

LIT simple complet, matelas à ressorts, $15. PR7-6560. 18-47

HORLOGE grand-père antique, cabinet d'acajou avec motifs de bois de rose, état de premier ordre, $375. G.H. Johnson's Furniture, Rayon des antiquités, 111, rue Murray, CE5-5147. 18-300

LESSIVEUSES en bon état, $25 et plus. PR7-4489. 18-51

MOBILIER de salle à manger, véritable noyer, 6 chaises, buffet, table et vaisselier. Le tout seulement $89. Johnson's Furniture, Dépt. des échanges, 111, rue Murray. CE5-5147. 18-300

MOBILIER de salle à manger, fini noyer, 6 chaises, table et buffet. Le tout, $49. Johnson's Furniture, Dépt. des échanges, 111, rue Murray, CE5-5147. 18-300

NESBITT ENGINEERING Equipement neuf et usagé pour l'industrie de l'imprimerie et métiers connexes. Atelier mécanique complet et service de travaux métalliques 606 rue Booth, Ottawa 8-2334 18-300

PIANO Martin Orme, $89. G.H. Johnson's Furniture Ltd., Dépt. des échanges, 111, rue Murray, CE5-5147. 18-300

RANGETTES entièrement remises à neuf, éléments neufs, $29.95. Johnson's Furniture, Dépt. des échanges, 111, rue Murray, CE5-5147. 18-300

REFRIGERATEUR en bon état, $30; rangette, $20. CE2-7640. 18-48

25 MOULES en caoutchouc, pour objets religieux: fleurs; roses, lis, Mozart et curé d'Ars. 15 Collège CE3-9042. 18-47

STOCK et équipement pour cordonnerie. Bon état. Bas prix pour prompt acheteur. PR7-2979. 18-47

TABLES, 5' de longueur, idéales pour bancs de travail, $9.95 ch. et plus. Johnson's Furniture, dépt. des échanges, 111, rue Murray, CE5-5147. 18-300

VENTE d'accessoires et meubles. Rabais jusqu'à 30 pour cent. La salle de montre de Johnson's est longue d'un bloc et remplie de produits reconnus par tout le pays. Conditions: 10 p.c. à compte. Solde en 2 ans. Vos vieux meubles acceptés comme paiement initial sur des neufs. Johnson's Furniture offrent des réductions de prix véritables. Johnson's vous donneront gratuitement n'importe quelle marchandise si le client peut prouver que le prix a été majoré avant de la mettre en vente. Johnson's Furniture, 111, rue Murray, près du marché By, CE5-5147. Bas frais d'administration, bas prix. 18-300

ACIER
ACIER
ACIER

Solives, angles, acier cannelé, revêtements, acier refoulé, tringles, colonnes, rails, tuyaux, etc.

ERECTION — SOUDURE
FABRICATION

SUPPORTS DE SOLIVES

BOULONS D'ANCRAGE

CLOUS
Tous genres - Les plus bas prix

"TEL-O-POSTS"
ajustables de 5' à 8'4"

M. ZAGERMAN & COMPANY
LIMITED
100, chemin Bayview, Ottawa
Tél.: 8-5204
18

A vendre (divers) (18)

TELEVISEUR "Victor", 17 pouces, bon état. PR7-0258. 18-48

TV MARCONI, bon état Rég. $219. En vente $99. Johnson's Furniture, Dépt. des échanges, 111, rue Murray, CE5-5147. 18-300

Vente de bric-à-brac
EDIFICE du Marché, rue William, lundi soir, 7 heures, mardi matin, 9 heures, carnaval d'aubaines. 18-47

VENTE DE FACTURE. Vous calculez le prix de vente d'après la facture du fabricant, laquelle vous avez la liberté d'examiner. Vous payez le prix du gros plus 10% de frais de manipulation pour des lessiveuses et sécheuses, réfrigérateurs, téléviseurs, poêles électriques, le tout flambant neuf, avec la garantie de la manufacture. Johnson's Furniture Ltd, 111, rue Murray, CE5-5147. 18-300

VENTE DE BRIC-A-BRAC
JEUDI, 1er mars, 2 à 4 h. p.m., élise anglicane St. James, rue Principale, Hull. Bonnes valeurs. 18-49

A louer (logements) (22)

APPARTEMENT chauffé 5 pièces, neuf, possession immédiate 289 St-Denis Eastview. 22-49

APPARTEMENT pour 2 ou 3 adultes, 22, Dollard, PR7-5725. 22-48

APPARTEMENT moderne, spacieux, 1 chambre à coucher; chauffé; planchers de tuile; près du centre commercial, $70. PR7-0056. 22-50

APPARTEMENT moderne, de 2 chambres à coucher, Hull, parc Columbia. CE3-0162. 22-48

APPARTEMENT 3 pièces, chauffé. S'adresser à 37 Courcelette. 22-49

APPARTEMENT 3e étage, central; poêle, réfrigérateur fournis. Références. $60. CE4-0280. 22-49

APPARTEMENT chauffé, coquet, 2 chambres à coucher, salon, cuisine, chambre de bain avec douche, gros filage, toile vénitienne. Libre 1er avril, centre de Wrightville. $75. Appelez PR1-3572. 22-48

APPARTEMENT chauffé, éclairé, 2 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, salle de bain complète, poêle. $90. Site central. PR7-8006 ou PR1-1892. 22-47

APPARTEMENT neuf, près nouvelle imprimerie, 3 pièces, moderne, chauffé, balcon; adultes seulement. 336 Maisonneuve. — Libre 1er avril. PR7-6017, PR1-1928 après 6 heures. 22-52

LOGIS 4 pièces, chauffé, éclairé, poêle fourni. Libre. Adultes; un bébé accepté. Eastview. SH9-3005. 22-47

LOGIS moderne chauffé, 2 chambres à coucher, libre 1er mars. $35. S'adresser 286, boul. Taché, Hull. 22-63

MAISON 4 pièces et salle de bain, grande cave. Possession immédiate. 30 Albert, Templeton. MO3-4668. 22-50

LOGIS 3 pièces, éclairé, fraîchement décoré. S'adresser 61, rue Emond. PR1-5666. 22-51

LOGIS 3 pièces, entrée privée. 32 Falardeau, Hull. 22-48

WRIGHTVILLE: 3 pièces chauffées, éclairées; couple seulement. PR7-2007 de 7 à 9 h. soir. 22-55

LOGIS chauffé (sous-sol), 4 pièces et salle de bain complète; entrée privée, eau chaude. 59 Saint-Jean-Baptiste, à Pointe-Gatineau. MO3-4937. 22-50

CUISINE et chambre, salle de bain semi-privée; entrée privée. Chauffées, éclairées. $45 par mois. Libre 1er mars. PR7-3200. 22-47

LOGIS 2 pièces, salle de bain complète; chauffé, entrée privée; un bébé accepté. Pointe-Gatineau. PR7-7965. 22-47

PETIT logis à 66B Church, Ottawa 2. 22-48

WRIGHTVILLE, appartement 4 pièces (haut), non meublé, non chauffé, eau chaude, adultes tranquilles $50. libre 1er avril. PR7-8984. 22-48

SOUS-SOL, contre humidité, entrée privée, eau chaude, accepterais bébé, $45., non chauffé. S'adresser à 9 Archambault, Wrightville. 22-48

LOGIS 3 pièces, salle de toilette, haut. 36 Glaude, Gatineau. — MO3-4937. 22-52

LOGIS 5 pièces. Adultes seulement. S'adresser 8 Durocher, Wrightville. 22-49

LOGIS 2 pièces, toilette privée; éclairé. $30. Tél: PR1-3584 après 6 h. 30. 22-49

DUPLEX, haut, 5 pièces, libre 1er avril. 31 Delorimier. PR7-4757 22-49

LOGIS 2 pièces et salle de bain, chauffé, éclairé, eau chaude. 143 Sainte-Marie. PR7-2283. 22-49

LOGIS 4 pièces, moderne, chauffé. MO3-4684. 22-52

PETIT logis 3 pièces, $22 par mois, à Gatineau Mills. MO3-4735. 22-49

A louer (logements) (22)

LOGIS chauffé, 4 pièces. Tél: 686, Angers, P.Q. 22-47

LOGIS 2 pièces, chauffé, éclairé. 23, boul. Sacré-Coeur. 22-52

A louer (chambres) (23)

CHAMBRE meublée, usage du téléphone, eau chaude. PR1-1851. 23-47

GRANDE chambre et cuisine meublées; entrée privée. Couple tranquille; près chez Henri. PR1-2836. 23-47

CHAMBRE pour hommes; lits jumeaux; autobus à la porte. SH6-8858. 23-50

3 **CHAMBRES** non meublées, cuisson permise; chauffées et éclairées, 189 Lady Grey Drive, CE4-1080. 23-47

2 **CHAMBRES** avec pension pour hommes seulement. PR1-4149. 23-47

GRANDE chambre chauffée, pour couple, $5.00 par semaine, 1er mars, 148 Kent, Hull. 23-48

GRANDE chambre, 1 ou 2 personnes. 106 Leduc. PR7-7476. 23-52

GRANDE chambre meublée, couple. 52 Baird, près Sussex-Dalhousie. CE5-3108. 23-47

CHAMBRE meublée pour fille ou femme, dans Eastview. CE6-2880. 23-49

CHAMBRE, site central, 222 St-Patrice. CE2-0376. 23-48

CHAMBRE meublée. Côte-de-Sable, site central. 34 Stewart. 23-49

CHAMBRE très confortable dans grande maison tranquille. Tél: 8-2221W soir. 23-52

CHAMBRE meublée, homme, $5 par semaine. 31, boul. Saint-Joseph. PR7-5176. 23-52

GRANDE chambre meublée, permis de cuisson, près Cathédrale. 110 Guigues. CE5-3012. 23-52

CHAMBRE dans maison moderne; pension si désirée; 1 ou 2 personnes. PR1-2208. 23-49

CHAMBRE meublée pour homme sobre; pension si désirée 286, boul. Taché. 23-51

JEUNE homme demandé pour partager garçonnière meublée. Côte-de-Sable. Après 6 heures. CE5-8218. 23-52

CHAMBRE à louer, 2e étage, 329 Besserer. CE6-1201. 23-52

BELLE petite chambre en avant, privilèges, entrée privée, pour fille ou femme. 68 Principale, Hull. PR7-0083. 23-49

CHAMBRE meublée ou non, permis de cuisson; personnes tranquilles. PR1-1563. 22-49

CUISINE avec évier et chambre à coucher. 137 Creighton 23-48

2 **CHAMBRES** meublées à louer. 43, rue Leduc, Hull. 23-48

CHAMBRE meublée, fille ou femme; site central; privilèges. Références. PR7-5306. 23-52

2 **CHAMBRES** partiellement meublées; ¼ bloc des autobus. Bilingue. PR7-6411. 23-49

COTE-DE-SABLE: chambre meublée, fraîchement décorée. $20. CE3-8980. 23-48

GARCONNIERE $25 par mois. CE2-9048. 23-48

GRANDE chambre meublée, couple avec un bébé, cuisson. Tél: PR7-8473. 23-49

2 **GRANDES** chambres, réfrigérateur fourni; libres; 2 personnes. 387 Saint-Patrice, app. 2. 23-47

TRES grande chambre meublée, y compris lavabo, rangette, réfrigérateur et téléphone. — 88 Fairmont. 8-6912R. 23-51

CHAMBRE pour hommes pension si désirée. 8, rue Kent, PR7-7136 23-48

A louer (divers) (24)

ROBES mariées, filles d'honneur, soirée, voiles, diadèmes, mantes fourrure. PR7-7980 24-300

ROBES de mariées, filles d'honneur, tout dernier cri. Signaler CE4-2253. 634 Saint-Patrice. 24-300

ROBES de mariées, filles d'honneur, mantes, tuxédos, modèles récents, Salon Martin, 163 Bolton. CE5-5505 24-300

LITS d'hôpital à louer; bon état. PR7-2761 24-300

Chambre et pension (26)

CHAMBRES et pension pour hommes dans maison privée, pas d'enfant. PR7-6736. 26-49

CHAMBRE et pension pour trois hommes ou plus, lits simples. CE5-8967. 26-49

CHAMBRE et pension pour hommes, 160, Leduc, Hull. PR7-2861. 26-300

Chambre et pension (26)

CHAMBRE et pension, hommes seulement. — 53, rue Guigues. CE2-2798. 26-52

CHAMBRE et pension pour fille. 60 Gagnon. PR1-1017. 26-47

GRANDE chambre et pension, radio, privilège du téléphone et télévision. Près autobus. Site central. Prix raisonnable. PR7-2650. 26-47

Occasions d'affaires (27)

SALON de beauté de haute réputation un des meilleurs de la région; très bon outillage, au rez-de-chaussée; site commercial de première valeur. Commerce, équipement, très bon état. Bon revenu. Appeler Laurent Gaboury, PR7-4261, agent pour la maison Roméo Pigeon, CE2-7384. 27-300

Automobiles et accessoires (29)

BAKER BROS. CO. LTD.
AUTOS ET CAMIONS USAGES achetés pour mise en pièces. Parties neuves et usagées d'auto batteries, pneus, accessoires, etc., 2 magasins. CE2-7393 29-300

S & S AUTO PARTS
PARTIES neuves et usagées pour autos et camions Autos et camions achetés pour mise en pièces Réparations de radiateurs. Vitres installées. 814 rue Wellington. Tél: 8-0310. 29-300

Service d'automobiles

CHRYSLER, PLYMOUTH
et CAMIONS FARGO

PATTERSON
MOTORS LTD
478, rue Elgin CE. 6-3654
29

Transfert-camionnage (30)

T. LANDRY LTEE
ETABLI depuis 1879 Service complet de déménagement dans la ville ou longue distance Emballage et emmagasinage — CE4-1201. 30-300

Radios-Télévision et accessoires (31)

SERVICE d'urgence de télévision 24 heures. C. Tremblay. CE4-3840. 31-300

LEFORT — Service de radio télévision et phonographe Ouvrage garanti 74 Eddy Hull PR1-1988. 31-300

RADIOS rasoirs électriques, réparés. General Radio Sales 271 rue Bank CE4-6292 31-300

SERVICE garanti, prix raisonnable, soir, fin de semaine. Appeler PR7-2023. 31-71

SERVICE garanti, prix raisonnable, soir fin de semaine. Appeler PR7-2023. 31-49

Combustible (32)

VOTRE SERVICE COMPLET DE COMBUSTIBLE

HUILE A POELE
(Distillée)
21.8 le gallon

Aussi

HUILE A FOURNAISE
(Brute)

CHARBON DE TOUTES SORTES

COKE "La SALLE"

D. GRANDMAITRE
131, ch de Montréal, Eastview

NOTRE NOUVEAU NUMERO DE TELEPHONE
SH. 6-8108-9-0
32

A.B.C. WOODYARD
SLABS de bois mou $10 Gros voyage $3.50 Slabs de bois franc $5 PR7-9972. 32-300

EDMOND LEVESQUE
HUILE distillée réservoirs à l'huile neufs 200 gallons $34 Installation de brûleurs à l'huile 1, rue Walker PR7-7386. 32-300

OSCAR LAMBERT — marchand de bois de chauffage PR7-1143 32-300

Brûleurs à l'huile (33)

R. HENRI — Brûleurs à l'huile 219 John Eastview SH9 3652 33-300

Argent à prêter (37)

ARGENT à prêter sur propriété; confidentiel. Ecrire à Case 62, Le Droit. 37-51

TELEPHONEZ POUR EMPRUNTER
$25 à $2 500
Tél.: CE. 3-1149
argent accordé le même jour
COMMUNITY FINANCE
CORP.
48, RUE RIDEAU

Auvents (38)

AUVENTS, portes, châssis tout aluminium. Estimé gratuit le soir. PR7-4465. 38-300

Personnel (39)

POUR vos auvents, portes et châssis d'aluminium, appelez PA2-6623. 39-70

ETES-VOUS fatiguées de vos problèmes de taille Consultez Mme Nina Clément (Poirier), corsetière Spencer diplômée PR7-4102 ou CE4-7851 39-300

REMERCIEMENTS à Marie Reine des Coeurs pour grande faveur obtenue. — Y. L. 39-47

Cartes d'affaires (41)

ED WEINER, prêteur sur articles, aubaines de tous genres en articles non réclamés — 55½ Williams. 41-300

EXPEDITION rapide de Chants et Disques français. Centre de musique, 318 Rideau. CE4-0291. 41-49

Dactylotypes (41 A)

DACTYLOTYPES "Underwood" portatives et régulières. Aubaines. Machines reconstruites. — Aussi machines à additionner Sundstrand à vendre et à louer. Underwood Limited, 222 Laurier-ouest. CE2-3531. 41A-300

Imprimeurs (43)

LO MOR PRINTERS — Faire part de mariages gaufrage gravure impressions commerciales Cartes de Noël 86 Gloucester entre Metcalfe et O'Connor Tél: CE2-2335. 43-300

Menuisiers (54)

REPARATIONS et construction de tous genres. Armoires de cuisine, salles de jeux, etc. — PR7-4982. 54-63

REPARATIONS, construction de tous genres et peinture. Estimations gratuites. CE2-[illegible] 54-63

Electriciens (55)

C.C.B. ELECTRIC WORKS Ltd. 378 Bank Signaler CE2-5706; soir, CE2 8121 Réparations de moteurs, appareils électriques filage industriel ou domestique Moteurs électriques neufs ou usagés. 55-300

DOMPIERRE ELECTRIC — Entrepreneur électricien Réparations électriques de tous genres 56, rue Eddy Hull PR7-2347 Léon Dompierre, propriétaire résidence, 5, rue Fontaine. — PR7-9826. 55-300

Réfrigération (62A)

SERVICE DE REFRIGERATION Domestique et commercial Ouvrage garanti. Technicien diplômé en réfrigération et climatisation. R. Grouix 334 Champlain, Hull. PR7-2979. 62A-300

Réparations (63)

LESSIVEUSES BEATTY
Reparations de toutes marques de lessiveuses Estimations gratuites A. Gratton Inc 163A Principale Hull, PR1-3653. 63-300

LAVERGNE & FRERE
REPARATIONS de toutes marques d'appareils électriques. Estimation gratuite Département de service, 280, rue Preston. 8-0274. 63-58

MAGASIN DE LESSIVEUSES BEATTY
205, rue Rideau Tél: CE3-6234
REPARATIONS de toutes marques de lessiveuses et repasseuses. Aussi lessiveuses, repasseuses, radios et poêles neufs et reconditionnés. 63-300

Le procès de Robert Ducharme se poursuit

SUDBURY (P.C.)—Le second procès de Robert Ducharme, un manoeuvre de Hamilton âgé de 23 ans accusé du meurtre d'un maître d'école, Steve Klapouschak, tué le 4 décembre 1954, s'est poursuivi toute la journée samedi.

John Martel a été le 27e témoin appelé par la Couronne dans ce procès. On se souvient que Ducharme avait été trouvé coupable de meurtre en mai dernier, mais que la Cour d'appel avait ordonné un nouveau procès. Ronald Huard, âgé de 17 ans, de Niagara Falls, a affirmé avoir vu l'accusé monté à bord d'un train à destination de l'est le matin du 4 décembre. Ducharme lui aurait dit qu'il arrivait de Shumeg, village situé à 2½ milles de Dalton, le lieu du crime. Ducharme était un ancien compagnon de chambre de la victime.

Poussins (65)

AVICULTEURS
achetez des poussins certifiés
Couvoir Saint Raymond
92 Saint-Raymond Hull. PR7-2448
Georges Piché
Santé, vigueur rusticité, qualités de nos poussins
Spécial pour broilers races Arbor Acre, W.R.
Race Light Sussex ligne Maska
Race Plymouth Rock barré.
Autres races disponibles sur demande. — Ecrivez pour catalogue 65-300

ATTENTION
AVICULTEURS
Commandez vos poussins immédiatement au
Couvoir Coopératif de Papineauville
La politique provinciale de certification qui régit les couvoirs du Québec est la plus rigoureuse au pays. Elle est une garantie de qualité. Pour une aviculture payante en 1956 élevez des poussins provenant du
Couvoir Coopératif de Papineauville
Quelle que soit la race que vous désirez nous pouvons vous servir
Satisfaction garantie
Couvoir Coopératif de Papineauville
Papineauville, P.Q., C.P. 111
Tél: 61. 65

Monuments (69)

J.-P. LAURIN, LTEE manufacturiers de monuments de distinction Visitez nos ateliers, écrivez ou téléphonez à nos frais Cartes mortuaires 2.3, York angle King-Edward CE4-0417 69-300

J. D. AMBROISE monuments 375, chemin de Montréal. — Meilleur choix de monuments des plus fins granit et marbre canadiens et importés au plus bas prix Appelez-nous et nous serons à votre disposition sans obligation. SH6-8800; SH9 2464 69-300

200 monuments
à 10% de rabais
TELEPHONEZ et nous irons vous chercher Catalogue sur demande Avant d'acheter venez comparer nos prix Monuments pour $45.00 Saint-Martin et Fils 359 Maisonneuve, Hull. PR7 [illegible] 69-300

SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE AILE A UN EDIFICE A OTTAWA

Les soumissions cachetées seront acceptées jusqu'à midi, le 22 mars, 1956, pour la construction d'une aile à l'édifice des produits commerciaux de l'Atomic Energy of Canada Limited à Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario.

Les soumissions doivent être dans des enveloppes adressées au gérant, division des produits commerciaux, Atomic Energy of Canada Limited, Case postale 93, Ottawa, Ontario, ou livrées en personne à la compagnie à Tunney's Pasture et doivent porter en évidence "Soumission 2PS24".

Les soumissions ne seront pas considérées si elles ne sont pas selon la formule et si elles ne sont pas soumises selon les conditions demandées. Ces formules et les plans et devis peuvent être obtenus chez le gérant, Division des produits commerciaux, Atomic Energy of Canada Limited à Tunney's Pasture, Ottawa, de lundi jusqu'à vendredi, entre 9 a.m. et 4 p.m. commençant le 27 février sur un dépôt de $100.00, pour chaque série de documents sous forme d'un chèque visé payable à l'Atomic Energy of Canada Limited. Les plans et devis doivent être retournés en bon état au plus tard le 5 avril, et alors le dépôt sera remboursé.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé par une banque à charte du Canada, payable à l'Atomic Energy of Canada Limited, ou des obligations au porteur tel que stipulé dans la formule de soumission, pour pas moins de 10% du montant de la soumission.

Le chèque ou obligations de l'heureux soumissionnaire retenant seront confisqués s'il n'accepte pas le contrat pour le travail ou s'il néglige, après avoir accepté le contrat, de le compléter selon les plans et devis.

La plus basse ou toute soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

D. F. Errington,
Agent
Division des produits commerciaux,
Atomic Energy of Canada Limited.

BEURRERIE A VENDRE
Au sujet de la faillite
Crémerie Plantagenet Creamery à Plantagenet, Ontario.

Des offres d'achat de la beurrerie Plantagenet qui est en opération, seront reçues par le soussigné, jusqu'au 15 mars 1956. Les actifs suivants sont à vendre en bloc:

Terrain, bâtisses, équipement pour la fabrication du beurre, deux rouleaux à poudre, machines à faire la caséine, machine à sécher la caséine, camions, boîtes à beurre, bidons, etc.

L'équipement plus haut mentionné est neuf et est évalué à plus de $125,000.00. L'usine a une capacité quotidienne de 80,000 à 100,000 livres de lait.

Sur rendez-vous, le soussigné se fera un plaisir de vous faire visiter la beurrerie, les lundis 27 février et 5 mars 1956.

Florent PATENAUDE,
Syndic,
Hawkesbury, Ont.

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Mots	Insertions 1	3	6
1 à 10	.35	.83	1.50
11	.39	.91	1.65
12	.42	.99	1.80
13	.46	1.07	1.95
14	.49	1.16	2.10
15	.53	1.24	2.25
16	.56	1.32	2.40
17	.60	1.40	2.55
18	.63	1.49	2.70
19	.67	1.57	2.85
20	.70	1.65	3.00

Pas de commandes "jusqu'à nouvel ordre". Les prix ci-dessus sont pour des insertions consécutives. Dans les cas contraires, considérez chaque insertion comme une annonce nouvelle.

NOMENCLATURES

Les nomenclatures dans les comptes rendus de funérailles sont sujettes au tarif de un cent du mot, les initiales et les abréviations comptées comme des mots entiers. Naissances, fiançailles mariages, décès, remerciements, messes, anniversaires.

Première insertion $1.25
Insertions subsuquentes 1.00
In memoriam 50 mots 1.25
Le mot additionnel ..... .03

Annonces juridiques, fédérales, provinciales, municipales ou autres:

Caractère 6 points, la ligne $0.20
Caractère 8 points, la ligne $0.15
Classées en caractère, étalage, minimum 20 lignes.
Occasionnelle, la ligne agate $0.10
3 insertions consécutives $0.09
6 insertions consécutives $0.08
Titre spécial hors liste $0.20
Pour faire suivre réponses au sier $0.10

Les erreures seront promptement rectifiées. On doit cependant les signaler avant la seconde insertion. Autrement nous ne saurions accorder de remise ni une nouvelle insertion gratuite. Au cas d'erreur ou d'omission notre responsabilité ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

L'annonceur est prié de spécifier la rubrique désirée.

Le Droit se réserve le privilège de refuser sans avis tout annonce contraire à son programme ou sujette à libelle.

Les personnes qui commandent des annonces de naissance, de fiançailles, de mariage ou toute annonce controversable doivent s'identifier et endosser toute responsabilité par leur signature.

Pour calculer le nombre de mots dans une annonce, comptez les groupes de cinq chiffres ou moins, chaque initiale, les abréviations, les signes $, c. %, etc., comme des mots entiers, et l'adresse ou casier du DROIT comme 3 mots.

DEBIT

Les annonces débitées sont sujettes à un supplément de 15 sous si non payées dans les 9 jours de la première insertion.

HEURE DE FERMETURE
POUR LES
ANNONCES CLASSEES
Edition du jour — 10 h. 20 a.m. tous les jours excepté le samedi à 9 heures a.m.
Les annonces reçues entre 8 h. 30 et 9 heures le samedi seront cependant placées à la fin des annonces classées sous la rubrique "Classification-retard".

TELEPHONE
CE 6-7431
HEURES D'AFFAIRE
Lundi au vendredi
8 h 30 a.m. à 8 h p.m
Samedi
8 h 30 a.m. à 4 h p.m

PROPRIETES DE BANLIEUE ET HORS DE LA VILLE

VOUS ETES TRANSFERES A MONTREAL ?

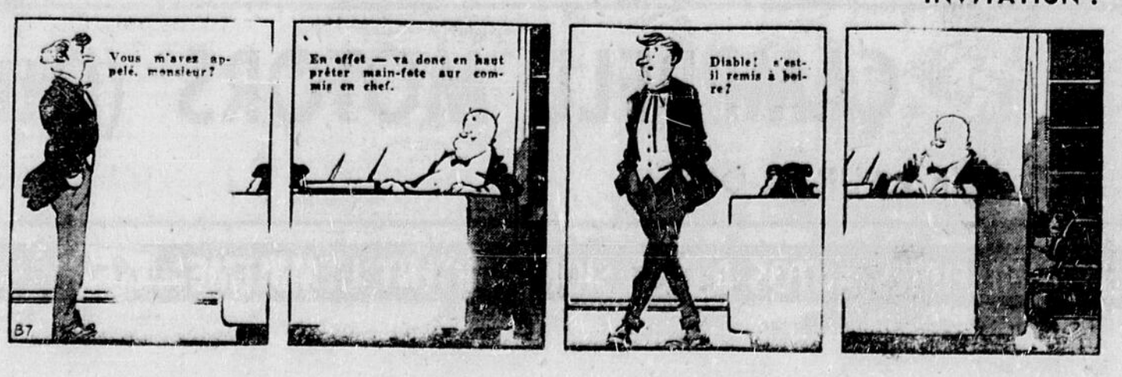
Personnel de l'Office national du film

Pourquoi ne pas venir visiter les magnifiques villes le long du Lakeshore, tout comme les régions ouest de Montréal? Nous possédons des logis spacieux pour les familles nombreuses et des petits logis qui plairont aux acheteurs les plus exigeants — et notre échelle de prix conviendra à tous. Le transport est excellent dans ces régions et des centres d'achats, des églises et de bonnes écoles sont à votre disposition. Ceci, en plus de la présence de bons voisins, devra faire de votre nouveau foyer un centre de joie.

Veuillez communiquer avec nous par poste ou par téléphone— votre demande commandera notre attention immédiate!

SULLIVAN REALTIES COMPANY
1410, rue Guy — Montréal
Signalez Fleuroy 6351
ou
bureau de Lakeshore
MElrose 1-3321 Pointe-Claire 2171
Membres du bureau des agents d'immeuble de Montréal

POP — **INVITATION !**





EN MATIERE DE PROLOGUE AU FESTIVAL DE MUSIQUE, une conférence de presse fut tenue hier soir au Château Laurier. A cette occasion, l'objectif du photographe saisit trois des juges appelés à se prononcer au cours des épreuves de cette semaine. De gauche à droite: Cyril Hampshire, de Hamilton, Ontario; Kendall Taylor et Jan Van Der Gucht, ces derniers de Londres, Angleterre
(Photo "Le Droit"—par Champlain Marcil)

Ligue du Québec

Shawinigan conserve son avance de 10 points sur le Royal; défait Chicoutimi 3-2

Corriveau compte deux buts pour conduire le Royal à une victoire de 6 à 1 sur les As de Québec

SHAWINIGAN FALLS (P.C.) — Les Cataractes de Shawinigan Falls, après avoir traîné de l'arrière jusque vers le milieu de la deuxième période, se sont ralliés par la suite pour s'assurer une victoire de 3-2 sur les Saguenéens de Chicoutimi dans une joute de la ligue professionnelle du Québec.

Les Cats, en tête du classement par une marge confortable, ont enregistré deux buts dans la deuxième période et un autre dans la troisième. Leurs compteurs ont été Jean-Paul Denis, Gerry Desaulniers et George Faulkner.

Jimmy Moore a donné l'avance aux Saguenéens dans la première période avec un but compté sur des passes de Lou et Stan Smrke.

Bob Perreault, dans la cage des Cats n'eut que 15 lancers à bloquer. Marcel Paillé dut en bloquer 31 dans les buts des Saguenéens.

Alignements

CHICOUTIMI — Buts: Paillé; défenses: Taillefer, Roy, Labrosse, Hanna, Plamondon; avants: S. Smrke, L. Smrke, Cressman, Locas, Perreault, Maxwell, Topoll, Campeau, Hicks, Moore.

SHAWINIGAN FALLS — Buts: Perreault; défenses: Léger, Hodgson, Lamirande, Langlois, Roche; avants: Desaulniers, Wray, Bouchard, Katchur, Thornson, Denis, Broden, Faulkner, Dubé.

Sommaire

Première période

1. Chicoutimi, Moore, L. Smrke, S. Smrke 12:12
Punitions: Langlois :29, Topoll :29, L. Smrke 2:57 et 18:27, Hanna 12:48.

Deuxième période

2. Shawinigan Falls, Denis, Dubé, Broden 9:15
3. Shawinigan Falls, Desaulniers, Wray, Léger 15:54
Punitions: Hodgson 4:14, Hanna 7:45.

Troisième période

4. Shawinigan Falls, Faulkner, Denis 1:36
5. Chicoutimi, Moore, L. Smrke, S. Smrke 13:24
Punitions: Hanna 17:20, Lamirande 18:44.
Arrêts:

Paillé	11	8	12—31
Perreault	7	1	7—15

Encore Corriveau

MONTREAL (P.C.) — Conduit à l'attaque par le brillant centre André Corriveau, le Royal de Montréal a méthodiquement écrasé les As de Québec par 6-1, hier après-midi, pour demeurer à dix points des Cataractes de Shawinigan Falls, en deuxième place dans le classement de la ligue professionnelle du Québec. Les As sont en quatrième place dans le classement du circuit à cinq clubs.

Corriveau a enfilé deux buts et fourni deux assists. Les autres compteurs du Royal ont été Lulu Denis, Kelly Burnett, Jacques Deslauriers et Denis Boucher. Bucky Buchanan a compté pour les As.

Le Royal, après avoir compté deux buts sans riposte dans la première période, a mené les choses à sa guise jusqu'à la fin de la joute. Les vainqueurs ont compté deux fois dans chacune des deux dernières périodes.

Le but de Buchanan a été compté au tout début de la dernière période, alors que Rollie Rousseau, joueur de défense des Montréalais, était à purger une punition mineure.

Le Royal a compté deux de ses buts alors que les As étaient à court de personnel.

Gerry McNeil dut bloquer 18 lancers dans la cage du Royal tandis que Claude Evans dut en bloquer 33 dans les buts des As.

Alignements

QUEBEC — Buts: Evans; défenses: MacQueen, Ernst, Zeniuk, MacNab; avants: Gamble, Powell, Ford, Polizinni, Labadie, Tremblay, Achtymichuk, Buchanan, Cosset, Vinet.

MONTREAL — Buts: McNeil; défenses: R. Rousseau, Ingram, Deslauriers, Clune, MacPherson; avants: Corriveau, Thorndycraft, Goyette, Boucher, G. Rousseau, Burnett, Denis, Mackay, Laplante.

Arbitre: Whitehead; lignes: Harvey, Haggarty.

Sommaire

Première période

1. Montréal, Denis, Burnett, Corriveau 10:21
2. Montréal, Corriveau, Burnett, Mackay 16:17
Punitions: Clune 1:07, Ford 8:48.

Deuxième période

3. Montréal, Burnett, Mackay, Corriveau 8:02
4. Montréal, Corriveau, Thorndycraft 11:34
Punitions: Mackay 8:27, Achtymichuk 8:35, McNab 10:48, R. Rousseau 19:43.

Troisième période

5. Québec, Buchanan, Tremblay 1:22
6. Montréal, Deslauriers, Laplante, G. Rousseau 6:04
7. Montréal, Bouchard, G. Rousseau, Laplante 9:51
Punition: Ford 8:24.
Arrêts:

Evans	13	10	10—33
McNeil	3	9	6—18



FUTURES ETOILES: — M. Morris Cantor, le propriétaire-gérant de l'Auditorium, se prépare ici à mettre la rondelle au jeu entre Bill Spence de l'orphelinat St-Patrick, à gauche, et Gilles Paradis de l'orphelinat Saint-Joseph, lors d'une joute régulière de la ligue des orphelinats disputée samedi matin à l'Auditorium. On remarque de gauche à droite, George Fraser, Eddie Daugherty, des terrains de jeu d'Ottawa, Vern Bebee, M. Cantor, Jack MacLaurin et Ev Tremblay. George Fraser et Jack MacLaurin sont des arbitres très bien connus dans le district d'Ottawa.
(Photo "Le Droit" par Champlain Marcil)

Bobby Brocato gagne le handicap Santa Anita pour $135,000

ARCADIA (P.A.) — Bobby Brocato, monté par le jockey Johnny Longden, a facilement remporté les honneurs du handicap Santa Anita, samedi après-midi, après que Swaps eut été rayé de la liste des inscrits.

Courant devant une immense foule de 62,500 personnes, le pursang de M. et Mme T. M. Kerr a tenu les devants durant presque toute la course, pour des bourses de $135,000, et a fini six longueurs en avant de Turk's Delight. Honeys Alibi s'est classé troisième. La piste était lente et Bobby Brocato a couru le mille et quart en 2:04 3-5.

Swaps, qui aurait été le grand favori des parieurs s'il avait pris part à la course, a été rayé de la liste des partants vers le milieu de l'après-midi à cause du mauvais état de la piste et dû au fait qu'il n'est pas au meilleur de sa condition.

L'omnium de Houston gagné par Ted Kroll

HOUSTON (P.A.) — Ted Kroll, un golfeur professionnel de la Pennsylvanie, a remporté hier le premier prix de $6,000 en s'assurant les honneurs de l'omnium de Houston avec une dernière ronde de 69, trois sous le par de 72, et un total de 277 pour 72 trous.

Kroll a été le seul des 161 concurrents à jouer sous le par pour chacune des quatre rondes. Ses totaux pour les trois premières rondes avaient été de 70, 67 et 71. Il a fini trois coups en avant de Jackie Burke, fils, de Houston, et Dave Douglas, qui remportait les honneurs de ce tournoi il y a deux ans. Burke et Douglas ont touché chacun $2,700.

Jerry Kesselring, de Kitchener, Ontario, a joué hier sa meilleure ronde du tournoi, un 68. Il a fini avec un total de 899, sur un pied d'égalité avec huit autres concurrents, et a touché une bourse de $343.75.

Le seul autre Canadien à gagner de l'argent dans ce tournoi a été Al Balding, de Toronto, qui a joué pour 290 et touché une somme de $101.11.


Un Combustible tout à fait nouveau
Charbon Sterling
"IL EST APGENT"
M. N. CUMMINGS
Westboro PA 2-3473

Nécrologie

M. Hyacinthe Bernard

M. Hyacinthe Bernard, de Rockland, est décédé à sa demeure dimanche, après une courte maladie, à l'âge de 87 ans. Le défunt était originaire de Clarence-Creek. Il demeurait à Rockland depuis une soixantaine d'années. Il était le fils de M. et Mme Francis Bernard, tous deux décédés. Il avait épousé Marie Deault, décédée en 1944.

Il laisse dans le deuil, cinq fils: Honoré, Arsidas, Eugène, Antonio et René, tous de Rockland; quatre filles: Mme O. Faubert (Donalda), de Sarsfield; Mme E. Gendron (Pamela); Mme E. Trottier (Alexina), et Mme S. Lovell (Gracia), toutes trois de Montréal, ainsi que 45 petits-enfants et 26 arrière-petits-enfants.

Les funérailles auront lieu mercredi à 10 h. 30, à l'église Sainte-Trinité de Rockland et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

D'ici là, la dépouille mortelle repose à sa demeure à Rockland.

Les funérailles ont été confiées à Joseph Brunet, 157, rue Laurier, à Rockland. Le départ du cortège aura lieu à 10 h. 15 a.m.

Décès Montmarquet

Les parents et amis de Mme Arthur Montmarquet à Ottawa, ont appris avec regret la nouvelle de sa mort survenue tard samedi soir à Woodacre, en Californie.

Née Rose Thériault, à Lowell, Mass., elle était la tante de Mesdames Edouard K. Laflamme et Alphonse Dallaire, de Mlle Esther Daoust et de notre collègue, Jean-Charles Daoust, du "Droit". Les funérailles auront lieu mercredi du salon funéraire Keaton, San Rafael, Californie.

Décès

BEAULNE, Mme Laurette — Dans un hôpital local, le samedi 25 février 1956, est décédée Laurette Lalonde, épouse d'Aldoma Beaulne, de Buckingham, P.Q., à l'âge de 44 ans. Funérailles le mardi 28 février; départ à 8 h. 50 a.m. des salons funéraires Vincent Brunet, 20 est, rue McLaren, Buckingham, pour service en l'église Saint-Grégoire de Nazianze à 9 heures. Inhumation au cimetière paroissial. 70-47

BERNARD, Hyacinthe — A Rockland, Ont., est décédé après une courte maladie, le dimanche 26 février 1956, Hyacinthe Bernard, époux de feu Marie Deault, à l'âge de 87 ans. La dépouille mortelle repose à sa demeure, rue Saint-Louis, Rockland. Funérailles le mercredi 29 février; départ du cortège à 10 h. 15 a.m., pour l'église Sainte-Trinité où le service sera chanté à 10 h. 30. Inhumation au cimetière paroissial. Direction: maison Joseph Brunet, 157 Laurier, Rockland, Ont. 70-48

GAMACHE, Mme Marie-Louise — A Rockland, Ont., le dimanche 26 février 1956, est décédée après une courte maladie, Marie-Louise Guindon, épouse de feu Ephrem Gamache, à l'âge de 83 ans. La dépouille mortelle repose à la demeure de sa fille, Mme Aldéric Meloche, rue Edwards, Rockland. Funérailles le mercredi 29 février; départ à 9 h. 15 a.m., pour l'église Sainte-Trinité où le service sera chanté à 9 h. 30. Inhumation au cimetière local. Direction: maison Joseph Brunet, 157 Laurier, Rockland, Ont. 70-48

HENRI, Mme Rose-Anna — Dans un hôpital local, le dimanche 26 février 1956, est décédée à l'âge de 89 ans, Rose-Anna Drolet, épouse de feu Joseph Henri. Funérailles le mardi 28 février. Départ des salons Horace Racine et Robert Ltée, 260, rue Besserer, à 7 h. 15 a.m., pour se rendre à l'église Notre-Dame du Saint-Esprit où le service sera chanté à 7 h. 30. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. 70-47

SACARDEAU, Honorato — Décédé dans un hôpital local, le dimanche 26 février 1956, Honorato Sacardeau, à l'âge de 77 ans. Funérailles le mardi 28 février, à 7 h. 15 a.m., des salons Gauthier, 259, rue St-Patrice, pour service à la Basilique à 7 h. 30. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. 70-47

Stakes Flamingo gagné par Needles

MIAMI (P.A.) — Needles, cinq livres moins chargé que les autres concurrents parce qu'il est un coursier élevé en Floride, a gagné samedi les stakes Flamingo de la piste Hialeah, pour des bourses de $148,800.

Une foule de 33,287 personnes a vu Needles prendre les devants sur Golf Ace à 250 verges de la ligne d'arrivée, dans cette classique d'un mille et un furlong. Needles l'a emporté par une longueur et trois quarts. Fabius, des écuries Calumet, s'est classé troisième parmi 15 inscrits.

Needles, qui a gagné $129,805 comme coursier de deux ans, a gagné la course de samedi en 1:49.4. Le record de piste pour le mille et furlong est de 1:47.2. Le rapide coursier des écuries Dudley and Heath ne portait que 117 livres. Aucun autre inscrit portait moins que 122 livres.

Le Maryland ne veut pas de bière étrangère

ANNAPOLIS (P.A.)— Par un vote de 83 à 34, les représentants de la Chambre du Maryland dont adopté un bill qui défend à toute brasserie étrangère de s'établir dans cet Etat. Ce projet de loi visait particulièrement la brasserie canadienne Carling Brewery qui projetait de construire à Baltimore une brasserie au coût de $12,000,000.

St-Emile-de-Suffolk

Naissance

SAINT-EMILE DE SUFFOLK, (D.N.C.) — M. et Mme Ovila Larose font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fille, baptisée sous les prénoms de Marie, Jacqueline, Marthe, Dominique. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Roy, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Arthur Millette, tante de l'enfant.



Le nombre des démons de la route augmente

Les habitués de la vitesse folle n'ont pas besoin d'être mis au courant de l'expression "démons de la route", mais ceux d'entre nous qui possèdent une plus longue expérience au volant ont peut-être besoin qu'on leur rappelle que c'est là le nom populaire du chauffeur ivre de vitesse qui met en danger la vie de ses concitoyens alors qu'il brûle les courbes et les routes tout comme s'il s'agissait de pistes de courses. Un "hot rodder", par contre, est un enthousiaste dont le plaisir consiste à expérimenter avec sa voiture pour en obtenir un rendement et une performance plus efficaces. Il cherche aussi à augmenter le facteur sécurité. Il est cet individu, dont l'âge varie considérablement, qui participe aux épreuves organisées, dans des endroits où il ne trouve aucun problème de circulation ni piétons. Ces endroits sont connus sous le nom de "pistes d'amateurs". Grâce à leurs associations, ils obtiennent des récompenses pour leurs prouesses au volant.

A mon avis, c'est une tendance salutaire qui contribue à mettre à profit l'énergie des jeunes.

Ne l'oubliez pas !

Chaque fois qu'un manufacturier d'automobiles annonce une augmentation de puissance dans ses nouveaux modèles, ceux qui suivent avec soin ces tendances devraient se rappeler qu'il faudra démarrer avec beaucoup de précaution sur la glace ou dans la neige. Plus l'on transmet de puissance au pont arrière, plus la voiture a tendance à glisser vers la droite parce que la roue droite arrière n'obtient pas suffisamment de traction. Cela peut vous causer de sérieux ennuis au milieu d'une circulation dense.

Qu'est-ce qui ne va pas ?

Q. — Dois-je employer une huile plus légère ou plus lourde dans l'épurateur à air de mon auto pendant la saison d'hiver ? N.T.

R. — Il vous faudra employer une huile plus légère. N'oubliez pas que l'épurateur est situé au-dessus du moteur et par conséquent son huile s'amincit par la chaleur.

Q. — Comment expliquez-vous que la roue de droite arrière d'une auto a moins de traction que la roue de gauche arrière ? H. R. W.

R. — C'est tout simplement attribuable à l'effort de torsion de l'arbre de couche. Lorsque vous accélérez brusquement le moteur, il y a une tendance bien définie de la roue droite arrière de s'élever. Elle ne peut tout de même accomplir ce geste, mais il en résulte une diminution de la traction du pneu. Cet effet se trouve naturellement dans le mécanisme ordinaire du pont arrière.

On admire son élégance...

on s'incline devant ses performances!

La **Monarch** "56"

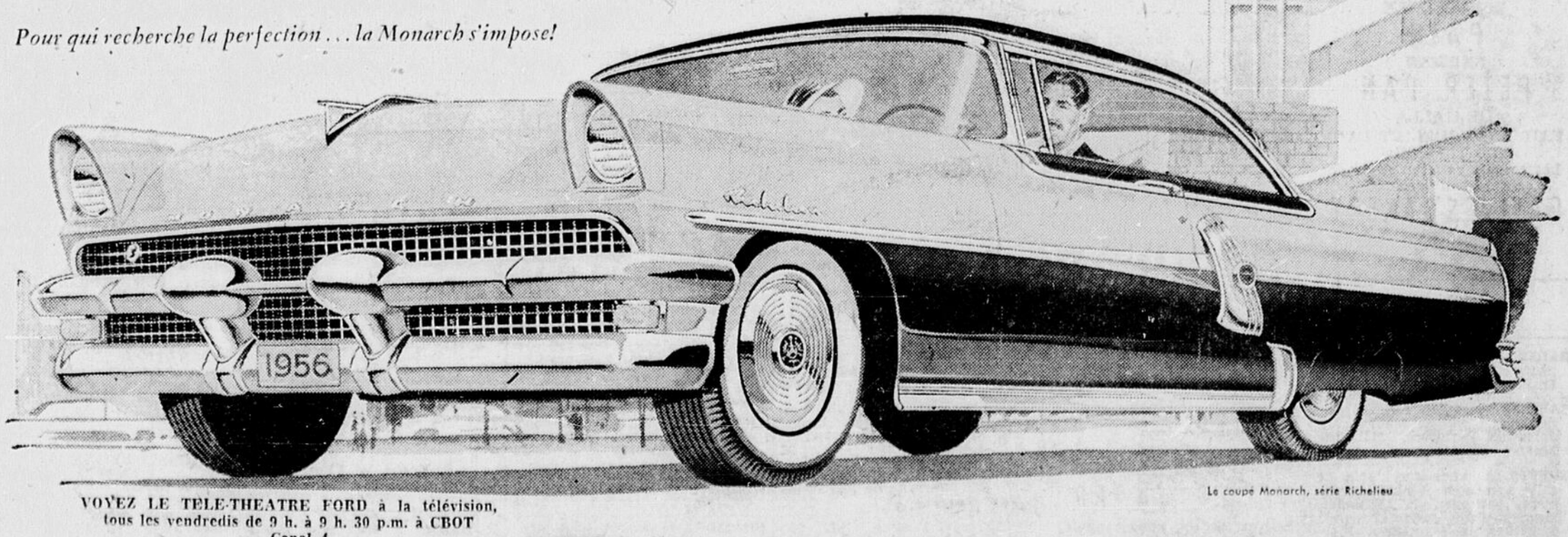
Partout au Canada, on acclame la beauté souveraine de la Monarch 1956! Vous constaterez au premier coup d'oeil, que ses lignes longues et bassses lui confèrent une allure plus élancée et une distinction qui la classe, sans contredit, dans *une catégorie à part!*

Mais, dans la Monarch, ce qui se voit n'est pas tout: prenez le volant et vous vous en apercevrez aussitôt! Vous étiez en droit d'attendre beaucoup d'un moteur signé par le plus grand constructeur de V-8 au monde: un essai sur route vous montrera que, par la vivacité, la souplesse et la docilité de son moteur V-8 à bloc profond, la Monarch "56" dépasse tout ce que vous pouviez imaginer!

Vous apprécierez le *surcroît de protection* qu'offre, pour vous et les vôtres, le concept de sécurité de la Monarch: nouveau volant de sécurité, loquets de sécurité et (sur demande) ceintures de sécurité et rembourrage du tableau de bord qui vous protègent en cas d'accident.

Votre vendeur Ford-Monarch serait enchanté de vous faire conduire une Monarch pour que vous jugiez par vous-même de ses brillantes performances et de la commodité que procurent les dispositifs automatiques modernes de cette voiture: servo-direction, servo-freins, commande électrique du siège (4 positions), commande électrique des glaces et, naturellement, la plus perfectionnée des transmissions automatiques! Rendez-vous à cette invitation, le plus tôt possible . . . vous ne le regretterez pas!

Pour qui recherche la perfection . . . la Monarch s'impose!



Le coupé Monarch, série Richelieu

VOYEZ LE TELE-THEATRE FORD à la télévision, tous les vendredis de 9 h. à 9 h. 30 p.m. à CBOT — Canal 4

(Certains des dispositifs illustrés ou mentionnés sont "standard" dans certains modèles et "disponibles moyennant supplément" dans d'autres.)

Ford MONARCH VOTRE VENDEUR FORD-MONARCH VOUS INVITE À *vous prélasser dans une Monarch*

CAMPBELL MOTORS (Ottawa) LTD.

265, AVE LAURIER-OUEST Tél. CE. 2-9441

LES MEILLEURES AUTOS D'OCCASION PORTENT L'EMBLÈME A-1 — VOYEZ UN VENDEUR MONARCH

FIERTÉ
INITIATIVE
DÉSINTÉRESSEMENT

Royaume des Enfants

Directeur: ONCLE JEAN

S'ÉDIFIER
S'INSTRUIRE
S'AMUSER

Bonne fête

27 FEVRIER 1956

Bernier, Ernestine, 13 ans, Jogues.
Boutin, Reina, 12 ans, Tilbury.
Diotte, Marc, 14 ans, Hawkesbury.
Fortier, Gérald, 8 ans, Devonshire.
Laberge, Gilles, 4 ans, Hull.
Lalonde, André, 14 ans, Hammond.
Langlois, René, 4 ans, Cornwall.
Mailhot, Yvon, 12 ans, St-Albert.
Plante, Reynald, 12 ans, Embrun.
Plouffe, Edgar, 9 ans, Aylmer.
Poirier, Lise, 13 ans, Ottawa.
Proulx, Nicole, 6 ans, Eastview.
Robert, Leo, 8 ans, Sainte-Rose.
Saint-Georges, Louise, 15 ans, Ottawa.
Saint-Louis, David, 6 ans, Rigaud.
Sauvage, Marcelle 10 ans, Kipewa.
Saint-Denis, Laurenzo, 8 ans, Rouyn.

28 FEVRIER 1956

Bellefeuille, Yvon, 14 ans, Hawkeshury.
Desfauriers, Guy, 10 ans, Eastview.
Desfonds, Louise, 8 ans, Cornwall.
Drouin, Therese, 15 ans, Boileau.
Joly, Gerald, 12 ans, Hull.
Giroux, Marcel, 15 ans, Hull.
Mainville, André, 13 ans, Strickland.
Marier, Gaetan, 14 ans, Dalkeith.
Sauvé, Denise, 12 ans, Hull.
Samson, ean-Marie, 7 ans, Hearst.

29 FEVRIER 1956

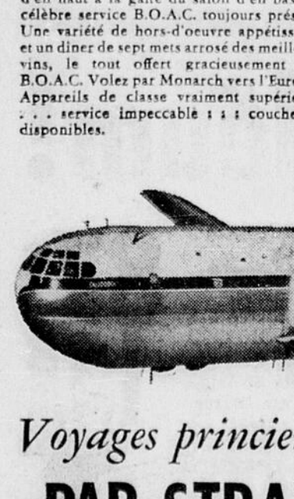
Blanchette, Adelard, 8 ans, Devonshire.
Chenier, Denise, 12 ans, Maniwaki.
Morin, Lucien, 13 ans, Buckingham.
Morin, Thérèse, 12 ans, Rockland.
Prévost, Marcel, 11 ans, Rutter.
Samson, Jean-Marie, 7 ans, Hearst.

Vrai ou faux !

Répondez simplement par vrai ou faux aux affirmations suivantes:

1. La fille d'une belle-fille est une belle-petite-fille.
2. Certains biscuits, même sortant juste du four, ne sont jamais comestibles.
3. Il y a 26 pièces dans un jeu de dominos.
4. Un hidalgo est un noble espagnol.
5. Le livarot est une espèce de lit breton.
6. Le crocodile appartient au même ordre de reptiles que le lézard.
7. Un espalier est un jardin étagé.
8. Une sergerie est une manufacture où l'on fabrique la serge.

Réponse—1. vrai; 2. vrai, c'est le cas des porcelaines appelées "biscuit"; 3. Faux, 28 pièces; 4. vrai; 5. faux, un fromage; 6. faux, le lézard est un saurien et le crocodile un hydrosaurien; 7. faux, il s'agit d'arbres fruitiers, en rangée, appuyés contre un mur; 8. vrai.


CHAQUE MORCEAU EST "REVÊTU"
Charbon Sterling
"IL EST ARGENTÉ"
JOHN HENEY & SON
LIMITED
Tél. CE 2-9451

En trois points

On vous parle, cette année, de propreté. Mes réponses y insistent beaucoup. C'est que la propreté est une qualité qui en laisse voir beaucoup d'autres. Quand une classe donne les preuves de la propreté, elle donne celles de l'ordre, du travail et du contentement. Ce conseil s'adresse surtout aux distraits et aux égoïstes, qui laissent tout trainer et traitent leurs professeurs comme des esclaves.

x x x x

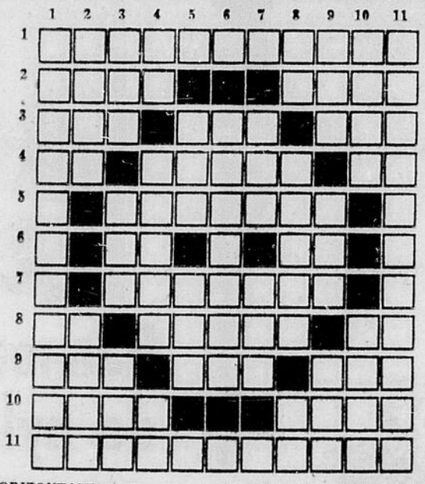
Je reviens ici sur un vieux conseil. Ne vous contentez pas de lire les réponses qui vous sont adressées. Les autres sont aussi utiles. En effet, j'essaie de vous intéresser à ce qui se passe ailleurs; il y a toujours chez un voisin un bel exemple à imiter. En lisant tous les rapports et toutes les réponses, vous profitez de tout ce qui parait dans cette page. Observez avec les deux yeux, et essayez de faire mieux que les sections-soeurs.

x x x x

Souvent, je vous conseille d'adresser des félicittations à des sections voisines. Est-ce que ce n'est pas ainsi qu'on agit entre gens de bonne éducation? Puis, ne l'oubliez pas: les Sections juvéniles forment une grande famille. Alors, est-ce qu'on ne s'écrit pas entre membres d'une famille qui travaille dans le bien? Les jeunes sections seraient enchantées d'apprendre que leurs ainées savent admirer leur bonne volonté et leur souhaiter mille et un succès.

Oncle JEAN

Les Mots Croisés du Droit



HORIZONTALEMENT

1 — Ceux chez qui on dine.
2 — Amas d'eau stagnante — Assemblée.
3 — Changée — Lieu où l'on est — Onomatopée.
4 — Bœuf, en anglais — Qui a une saveur rude (fém.) — Se suivent dans "stéarine".
5 — A grande vitesse.
6 — A toi — Pronom personnel.
7 — Commencée (fig.).
8 — Démonstratif — Choisis de plusieurs — Pronom personnel.
9 — Unité de mesure agraire — Seule — Dieu, "le grand Tout".
10 — Dernier, en anglais — Sont, en latin.
11 — Traineras avec toi.

VERTICALEMENT

1 — Relative à l'ammoniaque.
2 — Dommages — Plateau d'Asie occidentale.
3 — Petite prairie — Saison — Point cardinal.
4 — Interjection — Imposant un impôt sur (moins la 1re lettre) — Ville du Québec (initiales).
5 — Lutin, en anglais — Orthographe moderne pour "through".
6 — Sûr.
7 — Colère — A moi.
8 — Dans "you" — Prénom de Kefauver, l'homme d'Etat américain — Pronom réfléchi.
9 — Possédent — Suinte — Sans tache.
10 — Refusas — Abréviation de "sanatorium".
11 — Colonies, à leur premier stage, en anglais.

Solution du problème de Vendredi

■	E	L	I	Z	A	B	E	T	H	■
D	■	E	L	I	S	I	O	N	■	R
O	N	■	E	S	S	E	N	■	M	E
M	U	E	■	T	E	N	■	V	A	L
I	M	P	S	■	Z	■	T	I	T	I
N	E	R	O	N	■	S	O	B	R	E
I	R	I	S	■	F	■	T	R	O	U
O	A	S	■	N	I	L	■	A	N	S
N	L	■	S	E	M	E	S	■	E	E
S	■	R	E	M	I	S	E	S	■	S
■	F	E	M	O	R	A	L	E	S	■

Section Ducharme

Ecole Sainte-Catherine,
Pain-Court, le 16 février 1956.

Cher Oncle Jean,

Vendredi, le 3 février, les membres de la Section Ducharme, 6e et 7e années, sous l'intelligente direction de Mlle Carmel Groseilliers, ont tenu une assemblée régulière. Nous avions le plaisir d'avoir Mère Charles-Auguste pour présider cette réunion.

Le thème de l'assemblée était la lecture supplémentaire en français. Ainsi tous les numéros du programme, les propositions adoptées et même jusqu'aux décorations des tableaux tournaient autour de ce sujet important pour des écoliers. Monsieur Vincent Bélanger agissait comme maitre de cérémonies.

Le programme suivant a été suivi:

1—Récitation de la prière des sections et du serment au drapeau.

2—Mlle Rose-Marie Caron s'acquitta très bien de sa tâche de souhaiter la bienvenue à Mère Directrice.

3—Duo de piano: "Reine des lutins" par Mlles Agnès C. et Rose-Marie Caron.

4—Récitation: "Les pauvres" par M. Marcel Devos.

5—Composition orale: "Un bon écolier" par M. Vincent Bélanger.

6—Chant: "La Vierge au fuseau" par toute la classe.

7—Composition orale: "Un éboulis" par Mlle Gloria Roy.

8—Au piano: Mlle Marie-Thérèse Cartier.

9—Récitation d'un poème de Pamphile Lemay: "Le Sanctus à la maison" par Mlle Rose-Marie Caron.

10—Un trio de flageolets par Mlles Louise Bourdeau, Jeanne Béchard et M. Jean-Bernard Trahan accompagné d'un triangle; M. Francis Pinsonneault.

11—Tous les élèves de la classe prirent ensuite part à une saynète bien originale et inédite intitulée "Le dévoreur de livres ne mord pas". Ce fut le numéro-clou de la réunion; il illustra d'une façon charmante la valeur de la lecture pour un écolier.

12—Chant par toute la classe: "Un message" tiré du livre "Alice, au pays des merveilles".

Mère Charles-Auguste, invitée à parler, nous accorda outre des félicitations et des encouragements un congé de lecture supplémentaire en classe. Le tout se termina par le chant à Notre-Dame-du-Canada.

Rose-Marie Caron, prés.
Florent Laprise, sec.

Je vois avec plaisir que depuis au moins dix ans, à la tête des sections, il y a toujours des Caron et des Laprise. Ca me fait grandement plaisir, puisque j'ai eu le bonheur d'être l'hôte de leurs excellents parents. Puis, à Paincourt, j'en appelle à votre bien-aimée Mère directrice, il n'y a que du monde. Donc, mes petits amis de Paincourt n'ont pas à se demander si je les oublie; cela n'arrivera jamais. Je suis des plus heureux de citer votre école comme l'une des plus sincèrement françaises de la région. Dites-le à toute la péninsule; ce n'est pas gênant, puisque c'est la pure. Une école comme la vôtre mériterait un congé de devoir qui ne serait pas volé.

Oncle JEAN

Mots pour rire

ETABLISSEMENT!

—Le jeune fermier avait marié une demoiselle de la ville. De retour de leur voyage de noces ils s'étaient installés dans leur gentille nouvelle demeure, sur la terre d'en haut, don du père du marié. Il y avait bien deux heures que la jeune citadine "bardassait", dans la cuisine, ce dimanche-là. Intrigué, le jeune cultivateur lui demande: "Dis donc, chérie, quelle belle surprise me prépares-tu pour le dîner?

—La réponse de la belle ingénue ne se fit pas attendre: "Tu sais, chéri, la soupe à la queue de boeuf que tu me disais tant aimer... Hé bien! je ne parviens pas à t'en préparer une "chaudronnée"; chaque fois que l'eau devient chaude, le boeuf retire sa queue du chaudron...

HYGIENE

LE MEDECIN: Mais mon cher monsieur, ce n'est pas hygiénique d'avoir un abri à cochons au sous-sol de votre maison...

LE NEGRE: Allez donc vous ... Ça fait dix ans que nous faisons ça et nous n'avons jamais eu de maladie parmi nos cochons!

PRECISION

UN AMI A SON AMI: Et puis, ta nouvelle petite femme, ça va?

L'AMI A SON AMI: Une vraie perle, mon cher, une vraie perle; personne ne peut cuisiner comme elle; sauf le "cook" de mon ancien régiment, pendant la dernière guerre...

DEVINETTE

Q. — Quelle est la différence entre un photographe et un homme qui dort?

R. — Le premier pose, le second repose...

Saint Patrice et le roi

Saint Patrice ayant converti un roi nommé Dongus, il lui donna le baptême avec la plus grande solennité. Le saint évêque voulant s'appuyer sur son bâton pastoral, dont le bout était garni d'une pointe de fer, perça le pied du roi, qui souffrit la douleur de se plaindre jusqu'à la fin de la cérémonie. Le prélat ayant vu l'accident, lui demanda pourquoi il ne s'était pas plaint: "J'ai cru, lui répondit respectueusement le roi, que cela faisait partie de la cérémonie".

Devinettes

Q.—Des herbes rares et difficile à faucher?
R.—Les poils de barbe d'un lion.
Q.—Tu n'oserais t'asseoir là où il est assis?
R.—Le feu.
Q.—Peut porter plusieurs personnes sur son large dos?
R.—Un lit.
Q.—Marche nuit et jour?
R.—L'eau de la rivière.
Q.—Elle est dehors la nuit et ne craint pas les bêtes fauves?
R.—La porte de la hutte.
Q.—Traverse sans peine le fourré le plus épais?
R.—L'éclair.
Q.—Résiste seul au feu de brousse?
R.—Le sentier.
Q.—Mord cruellement mais n'a pas de dents?
R.—Le feu.
Q.—Très forte mais ne peut se tenir debout?
R.—Une chaine.

Pensées religieuses

Que rendrai-je au Seigneur pour les grands biens qu'Il me fait? O mon Dieu, que vos bontés sont grandes à mon égard de vouloir bien me faire manger à la table des saints, et des mêmes viandes dont vous les avez sustentés, me nourrissant avec abondance des mets délicieux de vos favoris et plus fidèles amis, moi qui ne suis qu'un indigne et misérable pécheresse! Aussi, savez-vous bien que sans le Saint Sacrement et la Croix, je ne pourrais pas vivre ni supporter la longueur de mon exil.

* * *

Si vous saviez combien Il me presse de L'aimer d'un amour de conformité à sa vie souffrante! Me voulant dans de continuels actes de sacrifices, Il m'en fournit les moyens Lui-même.

"Je veux que tu sois maintenant le jouet de mon amour, qui se veut jouer de toi selon son bon plaisir. Il faut que tu sois ainsi abandonnée, sans vue ni résistance, me laissant contenter à tes dépens, mais tu n'y perdras rien.

(Notre-Seigneur à sainte Marguerite-Marie)

* * *

Il me semble que le grand désir que Notre-Seigneur a que son sacré Coeur soit honoré par quelque hommage particulier, est afin de renouveler dans les âmes les effets de sa Rédemption.

* * *

Mon Dieu, il vous est bien permis de me détruire et de m'anéantir, mais je ne vous quitterai pas que vous ne m'ayez accordé la conversion de ces coeurs!

Proverbes

—Un service rendu à un ingrat est comme de la pluie sur un rocher.

—L'imbécile de perdrix, elle monte sur une butte pour crier. L'épervier la voit et l'enlève.

—Devant les autres on peut se moquer de la mort; mais la nuit, quand on est seul, on la craint.

—Ceux qui ne travaillent pas ne cessent d'importuner ceux qui travaillent en répetant: "C'est facile . . . ."

—C'est dans le combat qu'on connait les vrais braves.

—Celui qui n'a pas d'esprit est précisément celui qui croit en avoir le plus.

—Les querelles n'ont pas ordinairement de motifs plus gros qu'un grain d'éleusine.

—Les nouvelles volent rapidement bien qu'elles n'aient pas d'ailes.

—Chacun trouve que ses petits sont beaux.

Monarch
première classe

D'une catégorie toute spéciale. Le plus luxueux des services aériens. Un confort incroyable, du silence de la grande cabine d'en haut à la gaité du salon d'en bas. Le célèbre service B.O.A.C. toujours présent. Une variété de hors-d'oeuvre appétissants et un dîner de sept mets arrosé des meilleurs vins, le tout offert gracieusement par B.O.A.C. Volez par Monarch vers l'Europe. Appareils de classe vraiment supérieure . . . service impeccable : : : couchettes disponibles.





Voyages princiers

PAR STRATOCRUISERS B·O·A·C

Choix de deux services de renom



Coronet
classe touriste

Si parfait, et pourtant si peu coûteux! Détendez-vous dans votre fauteuil et profiter pleinement du merveilleux confort de votre Stratocruiser. Les repas sont délicieux, tous breuvages à votre portée. Un personnel empressé est toujours là, prêt à vous tendre le journal que vous désirez ou un oreiller moëlleux pour votre confort. Si vous voyagez touriste — volez par Coronet — un service économique qui ne néglige rien pour vous assurer votre confort et votre agrément.

Consultez votre agence de voyages, votre bureau de chemin de fer ou la
BRITISH OVERSEAS AIRWAYS CORPORATION
Hôtel Laurentien, Montréal
VOLEZ par B·O·A·C

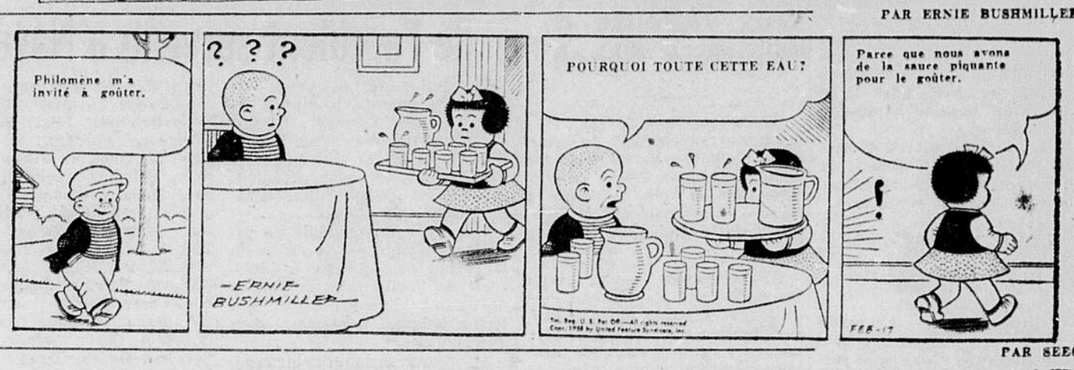
L'économique tarif "familial"!

Vous économisez des centaines de dollars en voyageant en famille. Le chef de famille seul paie plein tarif. Maman et les enfants de 12 à 25 ans bénéficient de réductions considérables. Le voyage de retour peut se faire séparément ou en groupe. Le tarif "familial" est en vigueur jusqu'au 31 mars.

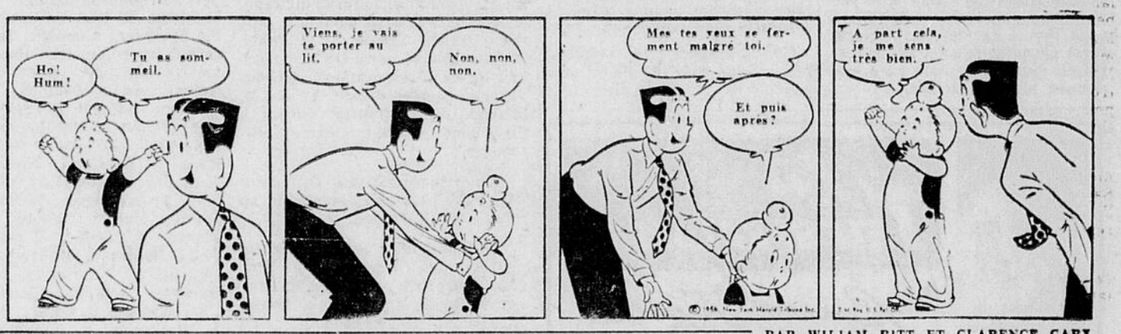
NIMBUS — PAR J. DARTHEL



PHILOMENE — PAR ERNIE BUSHMILLER



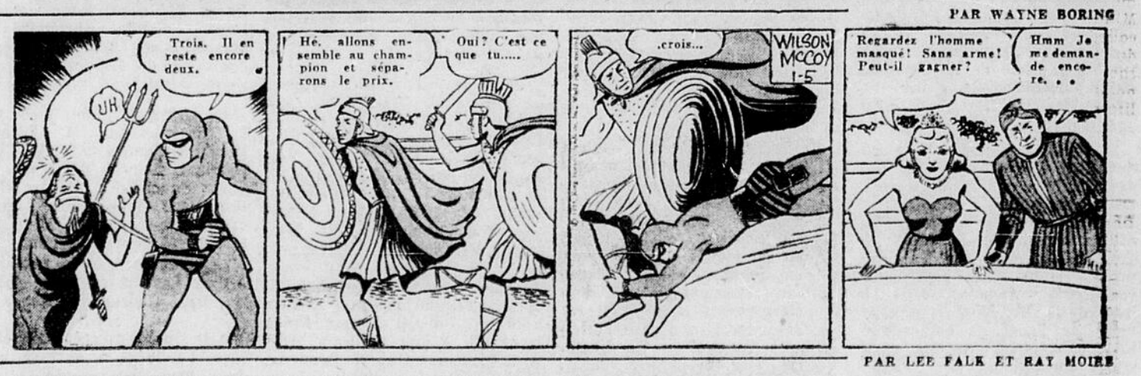
LOUISE et LOUIS — PAR SEEG



LE SURHOMME — PAR WILLIAM RITT ET CLARENCE GARY



LE FANTOME — PAR WAYNE BORING



MANDRAKE — PAR LEE FALK ET RAT MOIRE



MARISE DUCLAU — PAR McEVOY ET STRIEBEL



LE CHEVALIER — PAR FRAN STRIKER



Le bourreau de Grande-Bretagne démissionne

LONDRES (P.A.) — M. Albert Pierrepoint, l'exécuteur officiel des hautes oeuvres en Grande-Bretagne, démissionne au moment même où le pays semble décidé à abolir la peine capitale.

Mais le bourreau a expliqué que sa décision n'a rien à voir au vote d'abolition récemment exprimé à la Chambre des communes. Le premier ministre, M. Eden, a d'ailleurs indiqué que son gouvernement refusera de donner son appui au bill d'abolition qui doit être prochainement présenté.

Le travail que Pierrepoint abandonne n'est pas des plus rémunérateurs; chaque exécution ne donnait pas cinquante dollars au bourreau. Mais celui-ci possédait un "pub" dont l'enseigne disait "Aidez le pauvre étrangleur" et où son macabre violon d'Ingres attirait nombre de clients curieux.

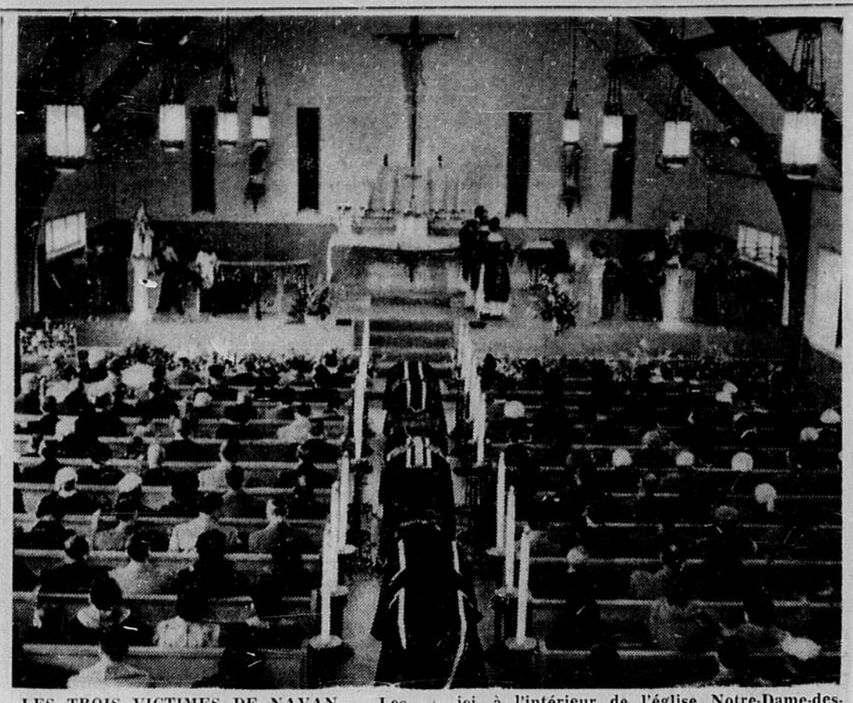
Pierrepoint est maintenant propriétaire d'une auberge, vieille de 300 ans, située près de Blackpool. Interrogé souvent à propos de "l'autre occupation", il se contente de sourire et manifeste un mutisme analogue quand on lui demande de se prononcer sur la peine capitale.

Les Pierrepoint se sont transmis la tâche "sacrée" d'une génération à l'autre pendant 85 ans. Son oncle, Thomas William Pierrepoint, l'a assumée pendant 35 ans. Il s'est retiré en 1945 et est décédé en 1954 à l'âge de 83 ans. Il avait procédé à plus de 300 exécutions.

Pour sa part, Albert Pierrepoint proclame qu'il détient le record du nombre des exécutions mais il se refuse à préciser.

Le cardinal Léger à London, Ontario

LONDON (P.C.) — Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, officiera le premier mai prochain au défilé qui aura lieu à London, en Ontario. C'est ce qu'annoncent les autorités du diocèse de cette ville sans donner plus de détails.



LES TROIS VICTIMES DE NAVAN — Les trois victimes de l'accident survenu récemment au passage à niveau de Navan, ont été conduites à leur dernier repos samedi. On voit ici, à l'intérieur de l'église Notre-Dame-des-Champs de Navan, les cercueils de Royal Sarrazin, 21 ans, Pauline, sa soeur, Mme Lionel Diotte, 19 ans, et Huguette Roy, 19 ans. (Photo "Le Droit"—par Champlain Marcil)

Manifestation très violente à Daytona Beach

DAYTONA BEACH (P.A.) — La Garde nationale a dû intervenir de bonne heure dimanche matin à Daytona Beach, en Floride, afin de rétablir l'ordre à la suite d'une violente manifestation qui a duré près de cinq heures.

L'échauffourée semble avoir été déclenchée par l'intervention de la police locale qui cherchait à empêcher une course d'autos, un sport de plus en plus populaire chez les jeunes, dans ce centre de tourisme.

Une quinzaine de personnes ont été blessées de même qu'un policier et cinq pompiers.

Funérailles des trois victimes de l'accident survenu à Navan

Les funérailles des trois victimes du passage à niveau de Navan, Royal Sarrazin, 21 ans, sa soeur, Pauline (Mme Lionel Diotte), 19 ans, et Mlle Huguette Roy, 19 ans, se sont déroulées samedi, en l'église Notre-Dame-des-Champs de Navan.

Une foule innombrable de parents et d'amis de Navan et de la région s'est pressée à l'intérieur de l'église afin de rendre un dernier hommage à trois des leurs, enlevés subitement d'au milieu d'eux.

M. l'abbé Ephrem Thivierge, curé, a fait la levée des corps et a officié, assisté de M. l'abbé Emile Vézina, curé de Notre-Dame-de-la-Présentation d'Overbrook, comme diacre, et de M. l'abbé Gérard Tittley, vicaire à la même paroisse, comme sous-diacre.

On remarquait au sanctuaire M. l'abbé Grenier, aumônier au Foyer de L'Orignal.

Le deuil était conduit par les parents des victimes: M. et Mme Paul Sarrazin, parents de Pauline et de Royal; leurs frères, Ernest, Jean-Paul, Henri et Léo; leurs soeurs, Mme Earl Armstrong (Thérèse), de Vankleek Hill, Juliette et Colette; leurs grands-parents, M. et Mme Alexandre Sarrazin, d'Ottawa, ainsi que Mme Adèle Fournier, de Blackburn; M. Lionel Diotte, mari de Pauline; M. et Mme Athanase Diotte, ses beaux-parents; M. et Mme Evangéliste Roy, parents d'Huguette; ses frères, Lucien, Yvain, Claude, Guy et Gilles; ses soeurs, Mmes Edgar Lemieux (Lucille), Hubert Lemieux (Laurence), ainsi que Claire, Lisette et Louise.

Plusieurs personnes ont accompagné le cortège funèbre des salons Gauthier, rue Saint-Patrice, à Ottawa, jusqu'à l'église paroissiale de Navan. On comptait une quarantaine d'automobiles dans le cortège.

Parmi les nombreux assistants, on remarquait: MM. Marcel Monette, Albert Desjardins, Eugène Lavergne, Lionel Thériault, Laurent Diotte, John White, Fernand Bouliane, L. Lafontaine, F. B. Cummings, Lucien Robinson, Lionel Thériault, Albert Lavergne, Eddy Robinson, Earl Armstrong, Fernand Roy, L. Mineault, H. A. Rafter, Rolland Cléroux, Athanase Robinson, Josephat Robinson, Florian Lacroix, Nicolas Robinson, Conrad Cléroux, Denis Huneault, Xavier Clairoux, Adélard Clairoux, Hubert Lemieux, Gérard Lavergne, Arthur Laramée, André Lavergne, Ernest Lavergne, Donat Diotte, Emile Lachapelle, Alfred Sabourin, Joachim Bigras, de l'Epiphanie, P.Q., Joseph Sabourin, Alfred Sabourin, de Gatineau, Léo Bédard, Ferdinand Cléroux, Martial Cléroux, Frank Kenny, Georges Bradley, Gérald Larivière, Wilfrid Clairoux, Albert Sabourin, François Picard, Hormisdas Bédard, Victor Charbonneau, Gérard Pagé, Hormisdas Robinson, Conrad Larivière, A. Larivière, Eugène Parisien, Arthur Parisien, J.-Emile Jolin, Ovila Cléroux, Nelson Charlebois, Gérard Vinette, Hervé Cléroux, Armand Robinson, Eddy Robinson, Edgar Sabourin, Hormisdas Cléroux, A. Desjardins, J. Fournier, Antoine Cléroux, Bruno Gravelle, Damasse Pagé, Donat Laflamme, Gilles Dumas, Conrad Leduc, Gaston Brisson, Dollard Sabourin, Lionel Thériault, Dollard Cléroux, Xavier Cléroux, Roger Larivière, O. Cléroux, Patrick Boucher, Jacques Caron, Alfred Fournier, Lucien Sabourin, Lionel Sarrazin, Roland-A. Cayer, Arthur Roy, A. Boucher, Donald Lanoue, Arthur Lemieux, A. Roy, Albert Richer, F. Bourcier, Clément Lavigne, Lionel Lavergne, Jean Pagé, Bruno Gervais, Gérard et Charles Gervais, Ovila Cléroux, Albert Cléroux, Rolland Bergeron, Xavier Cléroux, John Robinson, A. Lavergne, Léo-Paul Régimbal, Edouard Robinson, Noël Dion, Arthur Tremblay, Richard Beaudoin, Bruno Séguin, Bernard Lapointe, Marcel Cléroux, Henri Plante, T. Leduc, G. Cléroux, Félix Robinson, Rolland Bergeron, Marcel Charlebois, Georges Ouellette, Josephat Clairoux, L. Charbonneau, P. Grines, A. Côté, L. Bergeron, R. Lemieux, Edmond Diotte, Marcel Gallarneau, Edouard Laplante, Ubald Bergeron, Frank Kenny, Georges Poirier, Roland Leduc, W. Swichtrelsko, Lucien Poirier, Gilles Rochon, Lucien Diotte, Louis Perron, Gérald Goneau, Georges Goneau, René Diotte, F. Bourcier, Philias Diotte, R. Delaney, R. Sauvé, Antoine Cléroux, Lionel Lanthier, d'Ottawa, L. Valiquette, Roland Duhamel, Emile Delinelle, Ernest Daoust, Lucien Leduc, Philias Robinson, A. Tassé, F. Bourcier, Alfred Régimbal, Joseph Guindon, Léopold Lemieux, Claude Clairoux, G. Clairoux, Robert Latreille, William Lavergne, Aurèle Lavergne, Aurèle Sabourin, Raoul Robinson, René Lalande, Roger Lalande, Alexandre Robinson, Noël Rancourt, Joseph Lacroix, Léo Lavergne, et plusieurs autres.

Le choeur de chant était sous la direction de M. François Proulx et comprenait MM. Ubald Dutrisac, Gérald Bergeron, Eugène Touchette, Maurice Roy, Danielle Tisdelle, Lionel Leblanc et Bernard Chartrand. Mme Anatole Tassé était à l'orgue.

Les servants étaient Lucien et Alfred Lavergne, Daniel Sabourin, Paul Clairoux et Roger Richer.

A la fin de la cérémonie, M. le curé Thivierge a adressé quelques mots de consolation aux parents éplorés et aux paroissiens assemblés. Il a dit la nécessité d'être toujours prêts à paraître devant Dieu car on ne sait jamais à quel moment il viendra nous chercher.

L'inhumation de Royal et de Pauline a été faite au cimetière Notre-Dame et celle d'Huguette, au cimetière d'Orléans. M. le curé Thivierge a accompagné les corps au cimetière et a récité les dernières prières.

La maison Gauthier, 259, rue Saint-Patrice, avait la direction des funérailles.



Les Téléspectacles

Par Bernard Légaré

(Le Téléthéâtre de Radio-Canada présentait hier soir une pièce sortant des sentiers battus, "Le chant du rossignol", une adaptation de Roger-Ferdinand. Voici la critique que notre collaborateur, M. Jean Moulins, a préparée après avoir suivi ce téléthéâtre. Notons que la semaine prochaine, Radio-Canada présentera dimanche soir le film "Topaze", de Marcel Pagnol, avec Fernandel, à la place du téléthéâtre.)

On sait que le **Chant du rossignol** est une pièce anglaise de Du Garde Peach et Jan Hay. L'adaptation de Roger-Ferdinand lui a du reste conservé son caractère bien britannique. Cela tient à la fois de la **Drawing Room Comedy** et de la pièce policière de Noël Coward et d'Edgar Wallace.

La drôlerie du texte tient évidemment à la transposition que devait faire en lui-même le spectateur des propos tenus par l'extravagante famille Winter. "Tradition, honorabilité, faire de grandes choses, avoir de l'avenir..." toutes ces expressions consacrées prennent dans la bouche de Mr. Winter, de Pat, voire de Janet, la domestique, un sens évidemment tout particulier du fait qu'elles s'appliquent aux membres d'une profession où ce genre de valeurs n'a guère cours! On songe au "Il faut savoir se tenir" de **Gigi**. Car cet humour, assez anglais, ne l'est pas exclusivement. On est loin, pourtant, avec le **Chant du rossignol**, du charme de la nouvelle (et de la pièce) de Colette. Une assez bonne soirée, sans plus. Rien, en somme, de mémorable.

La distribution réunissait les noms de comédiens chevronnés qui doivent réunir, au total, un nombre fort impressionnant d'années de métier. C'aurait du être une garantie d'excellence, mais il m'a semblé que l'interprétation, sans être volument médiocre, était, dans l'ensemble, assez inférieure comme qualité à ce qu'elle est généralement au téléthéâtre. Il faut sans doute faire exception pour François Rozet, aussi parfaitement spirituel et drôle qu'il le fallait en Mr. Winter, pour Gaston Dauriac, excellent vicaire (1) et, enfin, pour Andrée Lachapelle, charmante Angela.

On me permettra de m'étonner qu'on ait choisi pour le rôle de Pat une comédienne comme Gisèle Schmidt qui, toute excellente qu'elle soit d'habitude, n'était plus du tout à sa place hier soir, tant elle a dépassé depuis longtemps l'âge de l'emploi. Y aurait-il donc à Montréal une telle disette d'ingénues?

Les décors d'Alexis étaient soignés et adroitement montés et la réalisation, dans l'ensemble, assez honorable.

Jean MOULINS

(1) Ce "vicaire" n'était-il pas, en somme, le curé, ou, tout au moins, — puisqu'il s'agissait vraisemblablement d'un clergyman, — le pasteur? Je gagerais que dans l'original "vicaire" est "vicar". Or "vicar" veut dire "curé". C'est "curate", qui veut dire "vicaire".

"La guerre de la cigarette" à Marseille

MARSEILLE — (Reuters) — Marseille est maintenant une ville où les gens craignent de se promener dans les rues la nuit.

Dans le secteur de l'Opéra à proximité du vieux port, des bandes adverses de gangsters se font une lutte acharnée; depuis un an, neuf personnes y ont perdu tragiquement la vie. Parmi ces victimes il s'en trouve d'innocentes, de simples piétons pris par surprise au milieu d'une fusillade et abattus comme des malfaiteurs.

La police a appréhendé un New-Yorkais de 32 ans, Elliott Forrest, ainsi qu'un complice, et les a emprisonnés au début du mois à la suite d'un procès où ont comparu les principaux membres d'une bande de contrebandiers. Mais le coup de filet n'a pas réussi à faire cesser ce que l'on appelle aujourd'hui dans le milieu: "la guerre de la cigarette".

Pour ce qui est de Forrest, il a écopé de trois ans d'emprisonnement; il avait tenté de passer en France des cigarettes d'une valeur de $94,900 au moyen d'un yacht luxueux qui le transportait continuellement d'un point à l'autre de la côte méditerranéenne. Son complice, le Danois Jean van Delden, a été condamné à deux ans de prison.

C'est facile, c'est profitable de placer une annonce classée dans les pages du "Droit". — Tél.: CE. 6-7431.

CHIROPRATICIEN
J.-R. GAUTHIER, D.C.
Edifice Molot, chambre 205
angle Rideau et Charlotte
Tél.: CE. 2-5272
sur rendez-vous
BUREAU: le jour et le soir

Charbon "Vikingized"
"Plus de 85 ans de service impeccable en combustible".
JOHN HENEY & SON LIMITED
88, rue Metcalfe. CE. 2-9451

SI VOUS CONSTRUISEZ
ne manquez pas d'exiger les BLOCS DE CENDRE HAYLEY pour isoler votre maison.
HARRY HAYLEY & SONS
Chemin Hurdman CE. 3-7769

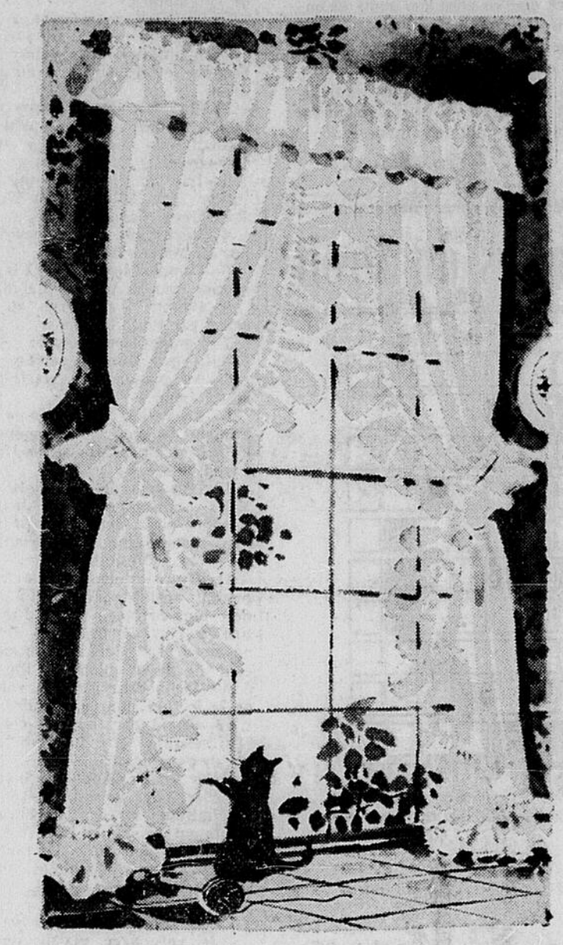
SPÉCIAL DE JANVIER
Cold Waves Valeur de $10. 5.50 | 2 clientes ensemble 4.50 chacune
Ouvert le soir sur rendez-vous
Salon Brosseau
286, RUE DALHOUSIE CE. 4-2757

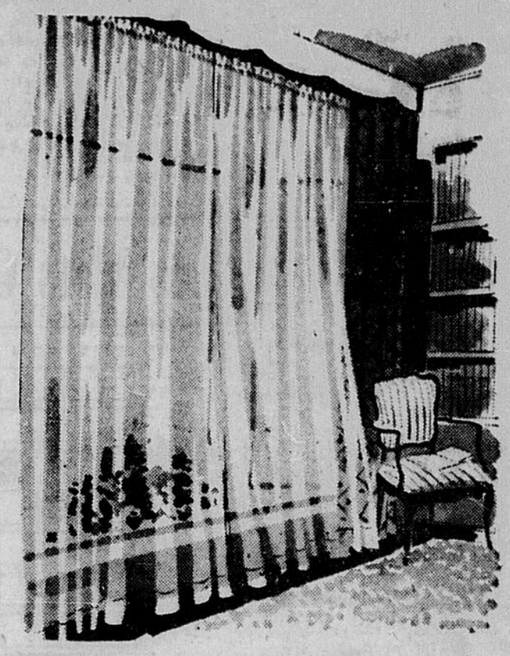
C.-R. LAFRENIERE & FILS
OPTOMETRISTES
EASTVIEW: 166, ch. de Montréal, Tél.: SH. 9-0481
OTTAWA: 101, rue Rideau, Tél.: CE. 4-3215, Rés. tél.: CE. 6-3096
AVIS: Eastview, ouvert les lundis, mercredis et vendredis soirs.

J. R. W. LAFRENIERE, R.O.
OPTOMETRISTE
10 a.m. à midi et 2 p.m. à 5 p.m.
Vendredi, 7 à 9 p.m.—Lun., mar., jeudi, 7 à 8 sur rendez-vous
97, rue Principale, O. ME. 2-2872 ou ME. 2-3624
Hawkesbury, Ont.

A.J. FREIMAN LIMITED
EN VILLE -- WESTGATE
TOUS LES JOURS, TOUS LES ARTICLES ANNONCES AUX DEUX MAGASINS
(A MOINS D'AVIS CONTRAIRE)

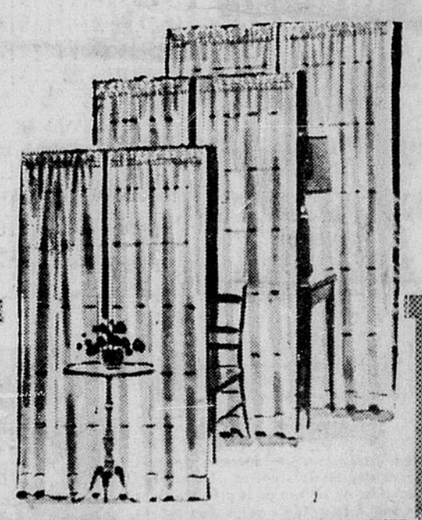
ACHAT SPECIAL!
RIDEAUX DE NYLON





Panneaux tailleur de nylon
Offre exceptionnelle à ce bas prix. Marquisette de nylon de teinte coquille d'oeul. Chaque panneau mesure 60" x 81". 2.17 chacun

RIDEAUX DE NYLON A VOLANTS
Rideaux de nylon à volants, de première qualité, de teinte coquille d'oeuf, à ce bas prix. Dimensions 86 x 81 la paire, ourlet de 5". 4.27 la paire



RIDEAUX TAILLEURS EN NYLON
42" x 81". La paire, 2.97 | 42" x 81" La paire, 3.27 | 42" x 90". La paire, 3.47
Marquisette de nylon de lavage très facile, conserve bien sa forme, sèche rapidement, requiert peu ou pas de repassage. Ourlet de 5" au bas.
Au rayon des tentures chez Freiman, quatrième étage, en ville. Freiman-Westgate, au sous-sol.

Spéciaux en Linoléum!
BAROLEUM A BASE DE FEUTRE. Largeur de 9'. Teintes variées. Prix rég. 75c. MAINTENANT 66c
SOUS-TYPES DE CONGOLEUM. Largeurs de 6' et 9'. Prix rég. 90c la verge carrée. MAINTENANT la verge carrée 57c
LINOLEUM A PASSAGES. Largeur 36". Imprimés importés à base de canevas. Choix de deux motifs. Le pied courant 22c
LINOLEUM EMAILLE IMPORTE, EPAIS, MARQUE PABCO. Largeurs de 6' et 9'. Teintes variées. Prix rég. 1.29 la verge carrée. MAINTENANT la verge carrée 87c
LINOLEUM INCRUSTE A MOTIFS — Largeur de 6'. Motifs de tuile ou à lignes droites. Choix de teintes. Prix rég. 2.30 la verge carrée. MAINTENANT la verge carrée 1.98
LINOLEUM INCRUSTE MOUCHETE ARMSTRONG ET INCRUSTE PABCO FLORENTIN Largeur de 6'. Fini très lustré. Choix d'élégants motifs mouchetés ou de motifs modernes à volutes. Teintes variées. Prix rég. 3.90 la verge carrée. MAINTENANT la verge carrée 2.97

SOUS-TYPES DE CARPETTES CONGOLEUM
6' x 9'. Prix régulier 6.45. MAINTENANT 4.49
7'6" x 9'. Prix régulier 8.10. MAINTENANT 5.99
9' x 9'. Prix régulier 9.40. MAINTENANT 7.49
Au rayon du linoléum chez Freiman, quatrième étage, en ville. Freiman-Westgate, au sous-sol.

Coupons de linoléum
Incrustés, congoleum, couvre-planchers à base de feutre, couvre-murs. A ½ prix. Largeurs de 6' et de 9' et de 27" à 36". Choix de couleurs. Prix réguliers 1.18 à 23.76. Maintenant, 59c à 11.88

Couvre-marches de caoutchouc
Couvre-marches plats en caoutchouc, en noir seulement. Dimensions 9" x 24". Prix régulier 15c chacun. Maintenant, chacun, ... 9c

Tuiles incrustées Jaspe
Qualité épaisse ordinaire dans un choix de couleurs. Dimensions 9" x 9". Prix régulier 14c chacune. Maintenant, chacune 9c
Au rayon du linoléum chez Freiman, quatrième étafe, en ville.

EN VILLE — Tél. CE 2-6464
Il est facile de stationner chez Freiman.
Service de chauffeurs à l'entrée du magasin pour hommes.
HEURES D'AFFAIRES: 9 h. 30 a.m. à 6 h. p.m. tous les jours

WESTGATE — Tél. PA 8-1821
• Complètement climatisé
• Stationnement gratuit, 1,200 autos
HEURES D'AFFAIRES: 1 h. p.m. à 6 h. p.m., le lundi. 9 h. 30 a.m. à 6 h. p.m., du mardi au samedi.